Le Monde

Cahier Initiatives Emplois

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 16129 – 7 F

MERCREDI 4 DÉCEMBRE 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Serbie : Washington met en garde Milosevic

Tandis que les menaces de répression ne découragent pas les manifestants de Belgrade, les Etats-Unis lancent un avertissement au régime serbe. p. 3

François Bayrou contre le foulard

Se démarquant du Conseil d'Etat, le ministre de l'éducation nationale réaffirme son opposition au port du foulard islamique en classe et *« n'exclut aucune solution nouvelle réglementaire ou législative si ces désordres continuaient »*. p. 30

Dollar en hausse

Atteignant son plus haut niveau depuis deux ans, la monnaie américaine s'échangeait contre 5,32 francs mardi matin 3 décembre. p. 30

Crédit lyonnais : la justice saisie

Une information judiciaire contre X pour *« faux et usage de faux »* et *« diffusion de fausses informations »* vise d'éventuelles malversations dans la gestion de la banque publique de 1990 à 1993. p. 16

Cuisine « macho » à Madrid



La capitale espagnole revient à ses valeurs, les plats « machos », après dix années de cuisine nouvelle. p. 22

Menace sur l'eau du Val-d'Oise

Deux cents tonnes de produits toxiques menacent la principale réserve d'eau de la région parisienne. p. 11

Les souffrances du Rwanda

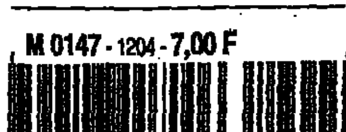
Notre envoyé spécial à Kigali, Philippe Broussard, décrit comment le pays, traumatisé par le génocide de 1994, fait face au défi de la reconstruction et au retour des refugiés. p. 4

Nucléaire « sans risque » ?

Le Nobel italien Carlo Rubbia défend son projet de réacteur hybride, plus sûr et moins polluant, alternative aux actuelles centrales nucléaires. p. 20

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1204 - 7,00 F



Helmut Kohl et Jacques Chirac cherchent à sortir l'Europe de l'impasse sur la monnaie unique

Echec des négociations à Bruxelles sur le pacte de stabilité budgétaire

POUR TENTER de dissiper quelques crispations durables entre l'Allemagne et ses partenaires, notamment sur l'Union monétaire, Helmut Kohl et Jacques Chirac devaient se retrouver mardi soir 3 décembre à l'Elysée. Cette nouvelle session de travail, intervenant après un dîner samedi soir à Périgueux, précède une rencontre au sommet le 9 décembre à Nuremberg et le conseil européen qui doit se réunir les 13 et 14 à Dublin. Or, à quelques jours du rendez-vous irlandais, les Quinze sont toujours dans l'impasse sur un dossier qui, sans être pressant, n'en est pas moins essentiel à la progression vers la monnaie unique : l'affaire dite du « pacte de stabilité ».

C'est cette discipline budgétaire que devront observer les pays participant à l'Union monétaire après janvier 1999 pour assurer durablement la solidité de l'euro. Une fois de plus, les ministres des finances de l'Union européenne, réunis lundi 2 décembre à Bruxelles, ne sont pas parvenus à s'entendre sur les modalités d'application du pacte. Le gouvernement allemand, par conviction monétaire et nécessité de politique intérieure, veut imposer de strictes sanctions automatiques à ceux des Etats qui ne respecteraient plus la discipline budgétaire de Maastricht après 1999. A l'exception des Pays-Bas, aucun des partenaires de l'Allemagne n'est disposé à accepter une conception aussi mécanique et contraignante de la gestion de l'euro.



Le débat attise doutes et réticences en Allemagne comme en France sur le projet d'Union monétaire. MM. Chirac et Kohl devraient s'attacher à trouver un moyen terme acceptable pour tous. Les ministres, pour leur part, se sont fixé un nouveau rendez-vous pour le 12 décembre. Le chancelier et le président de la République devraient aussi aborder l'autre grand dossier au menu de Dublin : l'état d'avancement de la Conférence intergouvernementale chargée d'adapter et de moderniser les institutions de l'Union.

Lire page 2

La moitié des chômeurs indemnisés vivent avec moins de 3 000 francs

PLUS d'un million de personnes, soit 48,02 % des chômeurs indemnisés, perçoivent moins de 3 000 francs par mois et 82 % vivent avec moins de 5 000 francs. De plus en plus de demandeurs d'emploi (43,6 %) ne reçoivent aucune allocation. Les jeunes de 18 à 25 ans se heurtent aux réglementations de l'assurance-chômage : sur 850 000 demandeurs d'emploi, ils sont environ 550 000 à ne disposer d'aucune indemnité. Un demi-million de personnes perçoivent l'allocation de solidarité spécifique, soit 2 200 francs par mois.

Syndicats et patronat se sont retrouvés, mardi 3 décembre, pour une troisième séance de négociations sur la convention d'assurance-chômage et la répartition de l'excédent de 11,2 milliards de francs prévu pour l'Unedic en 1996.

Lire page 9
et notre éditorial page 15

Après Tintin, le Pentagone a découvert de l'eau sur la Lune

« DE LA GLACE ! », s'exclame Tintin à la recherche de Milou tombé au fond d'une crevasse dans *On a marché sur la Lune*. A la différence de Tintin, aucun des douze astronautes qui ont foulé le sol lunaire n'a glissé sur une plaque de glace. Pourtant, si l'on en croit les responsables du Pentagone, Hergé était un visionnaire : il y a de l'eau sur la Lune !

L'annonce en a été faite lundi 2 décembre à Washington. Cette révélation provient du dépouillement des images (plus d'un million) de la Lune réalisées par l'un de leurs engins. Une petite sonde de 140 kilos, joliment baptisée Clementine, qui apporte sans doute les retombées les plus séduisantes de feu le programme *Guerre des étoiles*. Conçue au départ pour servir de plate-forme militaire anti-satellites, elle a été reconvertie en engin scientifique avec la collaboration de la NASA et du CNES français (qui a réalisé un système de compression d'images).

Lancée le 25 janvier 1995, Clementine a cartographié pendant deux mois la surface lunaire avec une précision moyenne de 200 mètres, ramenée à 10 et même 8 mètres pour des régions particulièrement intéressantes. Une vraie bénédiction pour les planétologues. Pour spectaculaire qu'elle fut, l'exploration de la Lune menée à la fin des années 60 et au début des années 70 par les Américains et les Russes constituait avant tout, guerre froide oblige, une compétition entre grandes puissances. On a paré au plus pressé : préparer les alunissages d'engins habités. Et, si la Lune est le seul corps du système solaire que l'homme ait jamais foulé, 14 % de sa surface seulement est connue avec précision. La face cachée et les pôles, en particulier, restent pour la communauté scientifique un territoire quasiment vierge.

C'est justement là que Clementine semble avoir repéré de l'eau. *« Un petit lac ou une mare de trois à trente mètres de profondeur »*. Détectée par le radar de la sonde, cette eau congelée à quelque 230 degrés au-dessous de zéro était nichée au fond de l'un des plus gros cratères du système solaire, un énorme trou de 250 kilomètres de circonférence et 13 kilomètres de profondeur situé près du pôle sud lunaire. Ces données étaient disponibles depuis deux ans. Mais il ne s'agissait que de soupçons. *« Beaucoup de temps fut nécessaire pour analyser les résultats et établir une sorte de consensus*, a précisé le porte-parole du Pentagone. *Apparemment, il s'agit bien d'eau »*, sans doute amenée là par des comètes qui ont frappé le sol lunaire il y a des milliards d'années.

Cette découverte n'est encore, de l'aveu même du Pentagone, qu'une *« probabilité à 90 % »*. Il s'agit d'une *« première analyse »* qui permettra sans doute d'avancer dans l'étude du mécanisme encore mystérieux de la formation de la Lune. A court terme, elle offre la possibilité de relancer la campagne pour une reprise des explorations lunaires. Cette annonce tombe à point nommé pour la NASA, toujours à la recherche de crédits, au moment où le lancement de la sonde Pathfinder qu'elle voulait envoyer sur Mars vient, mardi 3 décembre, d'être reportée pour la seconde fois...

Jean-Paul Dufour

Sarajevo et son tunnel

LE TUNNEL de Sarajevo, étroit boyau creusé sous l'aéroport de la capitale bosniaque, a permis aux assiégés de garder le contact avec le monde extérieur pendant la guerre. Aujourd'hui, il s'écroule doucement et, avec lui, la maison de la famille Kolar. Dans le jardin, une trappe révèle l'entrée du tunnel. *« Notre maison servait de dépôt d'armes, de nourriture. Elle a accueilli tous les gens célèbres de Bosnie-Herzégovine qui traversaient pour aller à l'étranger »*, se souvient Bajro, le fils Kolar.

Rémy Ourdan, notre correspondant à Sarajevo, raconte l'histoire de cette famille et d'un tunnel que le gouvernement bosniaque a envisagé de transformer en musée.

Lire page 13

L'incertain pari stratégique de l'Elysée

IL Y A UN AN, Jacques Chirac faisait un pari : rapprocher la France de l'OTAN pour y élargir la place de l'Europe. Le 5 décembre, Paris annonçait son retour au comité militaire de l'OTAN, abandonné près de trente ans auparavant par de Gaulle. Le président de la République accomplissait ainsi le premier pas d'une « révolution stratégique » poursuivie quelques semaines plus tard par le remplacement de la conscription par des forces professionnelles dotées de missions à dimension européenne. Cette réorientation n'était pas en rupture complète avec la politique suivie jusqu'alors.

L'objectif était toujours de créer une identité européenne de défense et de l'ancrer dans une Alliance atlantique réformée. Mais la méthode était nouvelle. Tirant enfin les conséquences de la fin de la guerre froide, de la diminution des budgets militaires et d'une constatation de bon sens – à savoir qu'il est difficile de mener une politique européenne de défense sans les Européens –, la France admettait que cette identité européenne devait se manifester au sein de l'OTAN, non en dehors d'elle ou a fortiori contre elle.

En échange, elle obtenait que la rénovation de l'OTAN, longtemps annoncée, sans cesse repoussée, soit entreprise par les Américains. Un an après, il est impossible de dire si le pari de Jacques Chirac sera gagné ou perdu. La France a affirmé qu'elle ne prendrait une place pleine et entière dans l'alliance renouvelée que si la réforme ne restait pas à l'état de voeu pieux. L'« européanisation » de l'OTAN, dont les principes ont été fixés en juin au conseil atlantique de Berlin, devait être soulignée par des changements visibles dans la chaîne de commandement de l'OTAN, dans la préparation des missions, dans les liens entre l'OTAN et l'UEO, une institution quelque peu fantomatique mais qui reste la seule organisation militaire européenne.

L'issue est encore incertaine. Ce mois de décembre est riche en réunions qui donneront des indications sur l'avenir de l'architecture de sécurité en Europe. Après le sommet de l'OSCE à Lisbonne, les 2 et 3 décembre, ce seront la conférence sur la Bosnie (4 et 5), le sommet franco-allemand (le 9), le conseil atlantique (10 et 11) et enfin le conseil européen de Dublin (13 et 14 décembre).

Daniel Vernet

Lire la suite page 15

Magma s'éveille



CHRISTIAN VANDER

FONDÉ en 1969 par Christian Vander, compositeur, batteur, pianiste et chanteur, le groupe mythique Magma reprend la route après plusieurs années de mise en sommeil. Dans une nouvelle formation, il entame une tournée de huit étapes françaises, fidèle au répertoire et à ses « paroles » écrites dans un langage étrange, le « kobaien ».

Lire page 25

MONNAIE UNIQUE Les ministres de l'économie et des finances des quinze pays membres de l'Union européenne ne sont pas parvenus, lundi 2 décembre à Bruxelles, à s'entendre sur l'ensemble des modalités de la discipline budgétaire que devront appliquer les Etats qui adopteront l'euro à partir du 1er janvier 1999. ● LES RÈGLES que propose l'Allemagne sont jugées trop rigoureuses par la plupart des autres pays membres, à commencer par la France. Les ministres tenteront d'aboutir lors d'une nouvelle réunion, le 12 décembre, à la veille du sommet européen de Dublin, afin que le calendrier qui avait été fixé soit malgré tout respecté. MM. Kohl et Chirac devaient avoir, mardi à l'Elysée, un entretien sur l'Union monétaire et sur les propositions communes que les deux pays veulent soumettre à Dublin à leurs partenaires à propos de la réforme des institutions européennes.

L'Allemagne est isolée sur la discipline requise par l'Union monétaire

Les Quinze ne sont pas parvenus à un accord à Bruxelles sur le « pacte de stabilité » budgétaire auquel devront souscrire les pays qui adopteront l'euro. Le chancelier allemand et le président français devaient en débattre mardi à l'Elysée

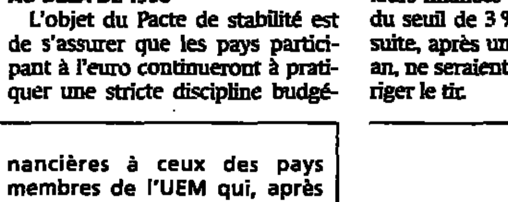
BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

En dépit du parti pris d'optimisme affiché par les participants, la marche vers l'Union économique et monétaire (UEM) a connu, lundi 2 décembre, un raté révélateur d'une certaine crispation du débat européen : les ministres des finances des Quinze ne sont pas parvenus à s'entendre sur les modalités du Pacte de stabilité budgétaire auquel devront souscrire les pays qui, à partir du 1er janvier 1999, participeront à la monnaie unique. L'Allemagne, soucieuse que la gestion de l'euro repose sur des règles d'une extrême rigueur, s'est heurtée à la grande majorité de ses partenaires, seuls les Pays-Bas faisant exception.

Les ministres se sont fixé un nouveau rendez-vous, pour le jeudi 12 décembre, à la veille du Conseil européen de Dublin. *« Ce serait parfait si nous pouvions terminer nos discussions à Dublin, mais le plus important est de parvenir à une solution juste et acceptable pour tous »*, a déclaré Théo Waigel, le ministre allemand, à l'issue de la réunion, continuant ainsi à laisser planer la menace d'un débat se prolongeant au-delà de ce semestre de présidence irlandaise de l'UE.

Lors du conseil Ecofin du 11 novembre, Jürgen Stark, son secrétaire d'Etat, s'était déjà exprimé dans ce sens (*Le Monde* du 13 novembre). Depuis la réunion de Vérone, en avril, qui a marqué le début des négociations sur le fonctionnement de l'Union monétaire – Pacte de stabilité budgétaire entre les pays participant à l'euro, nouveau Système monétaire européen (SME) entre la zone euro et les pays membres en restant encore à l'écart – le calendrier, implicitement accepté par tous, prévoyait que ces débats seraient menés à leur terme avant la fin de l'année.

Sans remettre en question le projet de monnaie unique, un report, peut-être jusqu'au Conseil européen d'Amsterdam en juin, risquerait fort, à la fois d'ébranler l'actuelle conviction des marchés que l'euro verra le jour à la date prévue du 1er janvier 1999 et d'attiser, notamment en France et en Allemagne, le débat politique sur l'opportunité de l'entreprise. L'Union européenne entrerait alors dans une période de turbulence dangereuse.



AU-DELÀ DE 1998

L'objet du Pacte de stabilité est de s'assurer que les pays participant à l'euro continueront à pratiquer une stricte discipline budgétaire au-delà de « l'examen de passage » du début 1998. Pour les dissuader de toute incartade, le projet prévoit des sanctions coûteuses, pouvant atteindre jusqu'à 0,5 % du PIB, à l'encontre de ceux qui laisseraient filer le déficit de leurs finances publiques au-dessus du seuil de 3 % du PIB et qui, ensuite, après un délai de grâce d'un an, ne seraient pas parvenus à corriger le tir.

Il est cependant acquis que, en cas de *« circonstances exceptionnelles et provisoires »*, c'est-à-dire essentiellement de récession grave, un Etat membre ayant dépassé les 3 % fatidiques pourra être dispensé des sanctions. Reste à définir lesdites circonstances exceptionnelles. Qu'est-ce qu'une récession grave ? C'est sur ce point que les Allemands s'opposent à leurs partenaires depuis plusieurs semaines.

Redoutant une attitude laxiste qui minerait la stabilité de l'euro, ils plaident pour que le dispositif des sanctions joue de la manière la plus automatique possible.

Au-delà d'une diminution du PIB de 2 %, sur un an, il y aurait bien selon eux récession grave, autorisant provisoirement un relâchement de la contrainte budgétaire. En deçà, les sanctions s'appliqueraient. Telle était leur position jusqu'à lundi. M. Waigel a accepté de ramener le seuil à 1,5 %, ce qui correspond à un niveau de récession d'une gravité rarement atteinte depuis la guerre. Selon Jean Arthuis, le ministre français, la récession en France, en 1993, s'est située à 1,3 %. Les autres pays membres refusent cette quantification. *« Il ne faut pas s'enfermer dans un automatisme. Il importe de laisser au Conseil des ministres, instance politique, toute sa marge d'appréciation »*, a fait valoir le ministre français, en soulignant cependant à plusieurs reprises que, dans son esprit, il ne s'agissait pas *« d'échapper »* aux disciplines du Pacte de stabilité, ni *« de transformer l'exception en règle »*. Il a rappelé *« le soutien que la France a toujours apporté au projet de Pacte de stabilité, qui est un Pacte pour la croissance et l'emploi »*, l'assimilant à *« un règlement de copropriété de l'euro »*.

Des propositions de compromis, prévoyant par exemple qu'il y aurait débat et évaluation politique de la situation par le conseil Ecofin dans le cas d'une chute de l'activité se situant entre 0,5 % (ou 0,7 %) et 1,5 % du PIB, ont été examinées, mais sans succès. *« Ce n'était pas un débat oppositionnel avec des positions braquées les unes par rapport aux autres. Cela s'inscrit dans un processus de négociation. Les positions ne sont pas si éloignées que cela. Nous ne sommes pas en retard sur le calendrier »*, a voulu rassurer Yves-Thibaut de Silguy, commissaire chargé des affaires monétaires. *« Il n'y a pas eu d'échec, nous sommes d'accord sur l'essentiel »*, a brodé, dans le même esprit, M. Arthuis.

Il reste que lui-même, comme son collègue allemand, ont pratiquement campé sur leur position. C'est là l'effet des critiques adressées sur le plan intérieur à chacun des gouvernements : les Français tentent d'éviter de donner l'impression qu'ils cèdent, une fois de plus, aux Allemands ; ceux-ci hésitent à prendre une quelconque distance par rapport à la stricte orthodoxie que réclame la Bundesbank. De telles rigidités en apparence dangereuses le deviendraient davantage si elles n'étaient pas surmontées à Dublin.

Philippe Lemaître

COMMENTAIRE

SIGNAUX TROUBLES

On peut comprendre l'insistante résolution avec laquelle le chancelier Helmut Kohl cherche à imposer la conception de la discipline budgétaire que l'Allemagne estime nécessaire à la gestion d'un euro sain, stable et respecté sur les marchés. C'est affaire de conviction monétaire et, très largement aussi, de stricte politique intérieure. A en croire tous les sondages, le projet de monnaie unique est encore moins populaire en Allemagne qu'en France.

On est, outre-Rhin, obsessionnellement attaché à un mark fort, pas seulement en tant que reflet de la puisssance économique du pays, mais aussi pour ce qu'il incarne de stabilité politique. Et parce qu'on craint qu'au mark ne succède un euro de moindre qualité, on cherche à visser au plus près, à l'avance, les conditions de fonctionnement de l'Union monétaire. C'est la question du fameux Pacte de stabilité qui imposerait automatiquement, mécaniquement, des sanctions financières à ceux des pays membres de l'UEM qui, après 1999, ne respecteraient plus les critères demandés à l'entrée dans la monnaie unique.

Seul pareil corset, fixé au départ, serait de nature à rassurer l'opinion allemande et à lui « vendre » l'euro comme digne successeur du mark. On comprend que les partenaires de l'Allemagne manifestent un moment d'hésitation. Le raté de la réunion de lundi à Bruxelles n'est pas gravissime en termes de calendrier. Mais de tels contretemps, outre les réactions qu'ils peuvent provoquer sur les marchés, ont immanquablement pour effet d'attiser les polémiques intérieures en France comme en Allemagne.

Pour les opinions publiques, l'écart entre la tonalité de réunions comme celle de Bruxelles et l'entente systématiquement affichée au sommet par MM. Chirac et Kohl n'est pas compréhensible. C'est sur cette incompréhension, sur l'opacité du débat, que prospèrent l'incrédulité et le scepticisme.

Alain Frachon et Claire Tréan

Les contentieux s'alourdissent entre Paris et Bonn

MM. Chirac et Kohl feront cependant des propositions communes sur la réforme des institutions

LE PRÉSIDENT CHIRAC et le chancelier Helmut Kohl, qui devaient se retrouver mardi soir 3 décembre au Palais de l'Elysée, pour poursuivre leurs discussions du week-end dernier à Périgueux, affrontent une période délicate dans les relations franco-allemandes. A l'approche du Sommet européen de Dublin des 13 et 14 décembre, Paris et Bonn auraient besoin de faire la démonstration de la capacité du moteur franco-allemand à monter en régime. Mais celui-ci donne brusquement de sérieux signes de défaillance. L'affrontement entre les deux ministres des finances, Jean Arthuis et Theo Waigel, à propos du pacte de stabilité budgétaire de la future zone euro, montre que les ratés observés ces derniers mois ne peuvent plus être considérés comme simples péripéties.

ARRIÈRE-PENSÉES

A Nuremberg, le 9 décembre prochain, Français et Allemands doivent rendre publique une initiative conjointe pour relancer la Conférence intergouvernementale sur la réforme des institutions européennes. Des textes partiels circulent, notamment sur la proposition d'autoriser, dans le cadre européen, des *« coopérations renforcées »* permettant aux pays qui veulent aller de l'avant sur telle ou telle question d'intérêt commun de ne pas être bloqués.

Un gros travail a été fait sur le chapitre concernant les questions de police et de justice. En revanche, Paris et Bonn ont encore beaucoup de difficultés à accorder leurs violons sur la nécessité et les enjeux d'une politique étrangère, d'une politique de défense communes, et sur le rôle des trois grandes institutions européennes (Commission, Parlement, Conseil). On est d'accord sur des règles de bon sens, comme sur la nécessité de muscler la Commission en prévision des futurs élargissements. Mais les arrière-pensées sont beaucoup plus difficiles à déchiffrer quand il s'agit de définir les responsabilités que cette Commission renforcée doit exercer par rapport aux gouvernements, ou sur la manière dont ceux-ci doivent coordonner leur action.

Le débat provoqué par la suggestion française de charger une personnalité politique d'incarner la politique étrangère de l'Union est à cet égard révélateur. Paris estime que l'Union doit avoir une véritable vision de ses intérêts dans le monde, les moyens de la défendre, et que cela relève non pas de la Commission, simple organe exécutoire, mais de la volonté commune des Etats, donc du Conseil. Klaus Kinkel, le ministre allemand des affaires étrangères, s'oppose farouchement à cette conception, qui, craint-il, porterait ombrage à la liberté d'appréciation de la diplomatie allemande.

En matière de défense, le ministre allemand, Volker Rühe, brusqué souvent par des initiatives françaises non concertées (reprise des essais nucléaires, proposition d'une coopération en matière de dissuasion, réforme du service miliaire), hésite à franchir le pas d'une véritable défense commune. Les responsables de la défense outre-Rhin continuent d'opposer une résistance au projet de satellites militaires d'observation européens sur lequel le sommet franco-allemand de Nuremberg doit définitivement trancher.

Malgré l'engagement personnel du chancelier Kohl, la tentation reste forte en Allemagne, dans les milieux militaires et diplomatiques, de ne pas se lier complètement à l'Union européenne et de pouvoir le cas échéant apparaître comme l'interlocuteur privilégiée en Europe des Etats-Unis et de la Russie.

Après la chute du mur de Berlin, la crainte induite en France par une Europe dominée par l'Allemagne a pu être jusqu'ici atténuée par la confiance inspirée par le chancelier lui-même. L'opposition grandissante entre les milieux économiques allemands et français sur la conduite de la future politique monétaire européenne, la brusque levée de boucliers déclenchée par Valéry Giscard d'Estaing contre un *« euro allemand »* témoignent cependant qu'on est jamais très loin de la fracture.

Henri de Bresson

La France peine à imposer sa conception de la sécurité en Europe

LISBONNE
de notre envoyé spécial

La France entend que la nouvelle « architecture de sécurité en Europe », en clair ce qui doit y préserver la paix, ne relève ni de la seule OTAN, même élargie à l'Est, ni d'une nouvelle forme de condominium américano-russe sur le Vieux Continent. Le président Jacques Chirac l'a dit, lundi à Lisbonne, lors du sommet de l'Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe (l'OSCE), et devait le répéter, sous une forme un peu différente, mardi 3 décembre, à Paris, devant l'assemblée parlementaire de l'Union de l'Europe occidentale (l'UEO).

En gros, les Français ne veulent pas que l'ouverture prochaine de l'OTAN à la Hongrie, à la Pologne, à la République tchèque, voire à la Roumanie, heurte par trop la Russie et divise ainsi, à nouveau, l'Europe à l'aube du XXIe siècle. *« C'est pourquoi l'élargissement à venir de l'Union européenne et de l'OTAN doit s'inscrire dans un projet plus vaste, afin d'éviter que ne se créent de nouvelles lignes de fracture sur notre continent »*, a dit M. Chirac à Lisbonne, devant les cinquante-trois chefs d'Etat ou de gouvernement réunis pour ce sommet. D'où l'idée sur laquelle insiste la France de promouvoir un cadre de sécurité plus large (sous-entendu, plus large que l'OTAN), en l'espèce l'OSCE.

OPPOSITION DES ÉTATS-UNIS

Ladite organisation a pris la suite de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, forum lui-même né des accords d'Helsinki en 1975 pour accueillir le dialogue Est-Ouest en des temps qui étaient encore ceux de la guerre froide ou de la détente entre deux blocs antagonistes. L'OSCE regroupe cinquante-quatre pays : toute l'Europe, y compris l'ensemble des Etats nés de la dislocation de l'URSS, ainsi que les Etats-Unis et le Canada. C'est, à l'heure actuelle, plus un lieu de discussion sur la sécurité qu'une machine à décider (du fait d'une paralysante règle de l'unanimité). Elle s'est essayée, sans toujours convaincre, à la diplomatie préventive ou à d'autres interventions pacificatrices en divers points chauds allumés en Europe depuis la chute du mur de Berlin, du Caucase à la Bosnie.

Mais *« parce que l'OSCE est la seule organisation à pouvoir incarner la nécessaire dimension paneuropéenne de sécurité »*, a poursuivi M. Chirac, *« nous devons aujourd'hui donner toute son ampleur »* à son *« renforcement »*. M. Chirac a proposé que l'OSCE, d'ici à son prochain sommet en 1998, soit dotée d'une vraie personnalité juridique internationale et que les grands principes qui ont présidé à sa fondation soient *« codifiés »* dans un texte unique, adopté *« par un pacte solennel »*, *« traité ou charte sur la sécurité de l'Europe »*. L'idéal français serait ainsi *« une OSCE dynamique, s'appuyant sur des normes précises, disposant de moyens renforcés, jouant pleinement son rôle pour la prévention et la gestion des crises, développant les instruments de contrôle des armements nécessaires en Europe »*, a expliqué M. Chirac.

On n'en est pas là. Et il n'est pas sûr qu'on en prenne le chemin. Car Paris, dans cette entreprise de promotion de l'OSCE, rencontre nombre de difficultés. D'abord, la Russie, qui partage peu ou prou ce projet et sur laquelle comptait la France, paraît aujourd'hui essentiellement s'attacher à un très exclusif dialogue avec Washington pour obtenir un maximum de garanties et de compensations en contrepartie de l'ouverture de l'OTAN à l'Est. Ensuite, les Etats-Unis – Albert Gore l'a dit à Lisbonne – sont hostiles à un changement de statut de l'OSCE, qu'ils veulent préserver à l'état de forum informel pour discuter sécurité. (Il n'a échappé à personne que ni Bill Clinton, en vacances, ni Boris Eltsine, en convalescence, n'avaient fait le voyage du Portugal.) Enfin, l'Europe de l'Est ne compte pas sur l'OSCE et ne se fie qu'à son entrée dans l'OTAN pour assurer sa sécurité. Quant à l'Union européenne, elle soutient Paris sans grand enthousiasme.

DÉCLARATION DE PRINCIPES

Ce qui explique que la réunion de Lisbonne ne devait déboucher, mardi, que sur une déclaration de principes non contraignante sur le prochain modèle de sécurité en Europe. Le résultat le plus concret obtenu à Lisbonne a été la décision d'entamer dès janvier des négociations dans le domaine du désarmement conventionnel. Il s'agit, dans les seize mois à venir, de moderniser le traité dit FCE (Forces conventionnelles en Europe) conclu en 1990 de bloc à bloc (OTAN, pacte de Varsovie) et qu'il faut donc adapter à la nouvelle situation.

A. Fr.

Helmut Kohl a déclaré que rien ne se fera sans la Russie

La sécurité en Europe ne peut se faire qu'avec la Russie et non pas contre la Russie, a affirmé le chancelier Helmut Kohl, lors de son intervention devant l'OSCE. Evoquant la question de l'adhésion de certains pays de l'Est à l'Union européenne ainsi qu'à l'OTAN, le chef du gouvernement allemand a déclaré : *« Je le dis sans aucune ambiguïté possible : je ne saurais accepter qu'à la longue la frontière occidentale de la Pologne demeure la frontière orientale de l'Union européenne. »* Il a estimé que, dans le nouvel ordre de paix durable recherché en Europe, la Russie et l'Ukraine devaient trouver la place qui leur revient du fait de leur dimension. *« C'est pourquoi nous voulons fonder avec la Russie et l'Ukraine un partenariat tout à fait spécial »*, a-t-il poursuivi. – *(AFP)*

Les menaces de répression n'ont pas découragé les manifestants de Belgrade

Washington a annoncé au chef de l'Etat serbe un possible rétablissement des sanctions

En dépit des menaces lancées la veille par le ministère de l'intérieur serbe, les forces de l'ordre ne sont pas intervenues, lundi 2 décembre, contre les manifestants à Belgrade. Les Occidentaux se sont adressés au régime de Slobodan Milosevic pour le dissuader de recourir à la force et lui demander de respecter les règles de la démocratie. Washington menace de rétablir des sanctions contre lui. *(Lire aussi page 29.)*

BELGRADE
de notre envoyé spécial

Ni la mise en garde du ministère de l'intérieur serbe ni la neige abondante qui est tombée toute la journée lundi 2 décembre sur Belgrade n'ont découragé les manifestants de l'opposition. Une impressionnante chenille de parapluies, couverte de flocons blancs, a encore une fois envahi le centre de la ville à la nuit tombante. Plus tôt dans l'après-midi, les étudiants avaient, eux aussi, défilé séparément dans la capitale, *maintenant* la fiction voulue par eux d'une manifestation *« apolitique »*, simplement destinée à obtenir le remplacement du recteur de l'université de Belgrade.

En dépit de l'avertissement lancé par les autorités, la police était une nouvelle fois invisible sur le parcours des manifestations, et lors du désormais traditionnel meeting de clôture. Un dispositif plus important que ces derniers jours, incluant deux véhicules blindés légers et plusieurs cars de forces anti-émeutes, était cependant stationné, non loin du défilé, aux abords du bâtiment de la télévision officielle, devant lequel les protestataires ont, cette fois, évité de passer.

Les dirigeants de l'opposition avaient annoncé lundi qu'ils n'entendaient pas renoncer aux défilés, et que la population, qui *« n'avait rien à craindre »*, devait à nouveau se déplacer *« massivement »*. A l'issue du rassemblement, Zoran Djindjic a salué *« la détermination des manifestants malgré la neige et le froid »*, en estimant qu'*« un peuple qui a ce courage est un peuple prêt à toutes les grandes réformes »*.

Faisant référence aux déclarations incendiaires, dimanche, du président du Parlement de Serbie, Dragan Tomic, M[me] Vesna Pesic a affirmé que le régime *« ne parle pas serbe : il emploie des mots du passé en nous traitant de fascistes »*, et ne *« comprend pas le mot de démocratie que doivent apprendre* [les] *enfants »*. Vuk Draskovic a enfin assuré que Slobodan Milosevic *« est prêt à tout, car c'est lui qui a commencé la guerre pour sauver sa dictature communiste »*, *« mais votre détermination*, a-t-il poursuivi, *lui rognera les dents »*.

Avertissement américain

Les Etats-Unis ont demandé, lundi 2 décembre, au président Slobodan Milosevic de *« ne pas utiliser la force sous quelque forme que ce soit »* contre l'opposition et ont menacé de réimposer des sanctions contre la Serbie. *« Nous nous réservons le droit de prendre toute mesure nécessaire pour exprimer notre mécontentement envers le gouvernement serbe »*, a indiqué le porte-parole du département d'Etat, Nicholas Burns. Il a précisé que cet avertissement se référait aux sanctions internationales levées par l'ONU après l'accord de paix en Bosnie. Les Etats-Unis font, par ailleurs, pression sur les Européens pour qu'ils durcissent leur position face à Belgrade. Les ministres des affaires étrangères des Quinze pourraient renoncer, le 6 décembre, à rétablir certains privilèges commerciaux à la Serbie-Monténégro.

VICTOIRE DE L'OPPOSITION

Cette journée de lundi, qui apparaissait comme un test après le long week-end de trois jours fériés et le durcissement annoncé des autorités, marque donc une nouvelle victoire de l'opposition, qui continue de défier le régime du président Slobodan Milosevic.

Les éventuelles divisions entre les libéraux et les conservateurs du régime évoquées par certains observateurs ne transparaissent pas, en revanche, si l'on s'en tient au ton toujours très dur qui prévaut sur la chaîne officielle. Le présentateur du journal du soir de la première chaîne de la télévision de Serbie (RTS 1) a simplement indiqué que *« les manifestants étaient de moins en moins nombreux, même s'ils ont gêné la circulation pendant plusieurs heures »*.

Le bulletin d'information de la RTS 1 a surtout été l'occasion d'annoncer un certain nombre de mesures ponctuelles pour remettre de l'ordre. Plusieurs manifestants ont ainsi été appréhendés pour des actes de violence contre des bâtiments officiels. Selon un communiqué du ministère de l'intérieur, trente deux personnes ont été arrêtées, et douze d'entre elles font déjà l'objet de poursuites criminelles. La session du Parlement de la République serbe qui devait s'ouvrir mardi a, elle, été repoussée à une date ultérieure.

Le recteur de l'université, Dragutin Velickovic, a par ailleurs annoncé qu'il avait convoqué les doyens pour *« leur rappeler que les facultés sont apolitiques »*, et leur a demandé *« d'empêcher que des activistes entrent dans les enceintes universitaires »*. Cette mise au point fait suite aux déclarations de quelques rares présidents d'université indiquant qu'il n'était pas de leur ressort d'interdire aux étudiants de manifester. Devant plusieurs lycées, des policiers ont aussi été chargés de veiller que les élèves des classes supérieures ne sortent pas pour défiler.

Dans ce contexte tendu, l'hypothèse d'une éventuelle mission de conciliation internationale, destinée à procéder au réexamen des résultats des élections municipales, continue d'être évoquée par certains diplomates, même si l'un d'entre eux soulignait, lundi, qu'*« il sera difficile de demander au président serbe d'avaler son chapeau »*, et estimait que *« c'est perdu d'avance »*. M. Milosevic aurait déjà fait connaître son opposition à une telle procédure. *« Il est tout à fait capable de changer d'avis »*, affirmait pour sa part un observateur. Des commentaires en tout cas symptomatiques de la recherche d'une issue à une crise qui semble, pour l'heure, s'installer dans la durée.

Denis Hautin-Guiraut

Recrudescence des combats au Tadjikistan

DOUCHANBÉ. Le président tadjik, Emomali Rakhmonov, et le chef de l'opposition islamique, Abdoullah Nouri, ont maintenu, lundi 2 décembre, leur rencontre prévue le 9 décembre en Afghanistan, malgré la recrudescence des combats au Tadjikistan. Les offensives sont devenues traditionnelles avant les rencontres inter-tadjikes organisées par l'ONU depuis un cessez-le-feu signé en 1994. Mais l'opposition tadjike, chassée vers l'Afghanistan avec des dizaines de milliers de réfugiés lors de la guerre civile de 1993, a depuis lors regagné du terrain.

Les civils et les combattants sont revenus en majorité au Tadjikistan, malgré l'envoi de renforts russes à la frontière tadjiko-afghane pour protéger le régime de Douchanbé. L'opposition contrôle désormais une partie du Pamir et tous ses piémonts, ayant poussé son offensive la semaine dernière jusqu'à reprendre la vallée et la ville de Garm, à 200 km à l'est de la capitale. – *(Corresp.)*

Des sociétés britanniques accusées de dumping social en France

PARIS. *Le ministre délégué aux affaires européennes*, Michel Barnier, a dénoncé, *lundi 2 décembre à Paris*, les pratiques de *« dumping social »* auxquelles se livrent des sociétés britanniques en France. Il a *cité l'exemple de la société Hotel* and *Catering Staff Supplies*, qui propose aux entreprises du secteur de l'hôtellerie et de la restauration des employés payés directement par elle en Grande-Bretagne afin d'*« échapper aux charges sociales françaises »*. *« C'est un détournement de la législation française et un détournement de la législation européenne »*, a-t-il dit. *L'Humanité* a, pour sa part, fait état dans son édition de lundi d'un exemple similaire dans le secteur du bâtiment. De telles pratiques ont été aussi dénoncées en Allemagne, où les syndicats ont obtenu dans le secteur du bâtiment l'application d'un salaire minimum quelle que soit l'origine des salariés. – *(Avec Reuter.)*

L'Union européenne durcit le ton envers Cuba

BRUXELLES. L'Union européenne (UE) a durci le ton envers Cuba et donné aux Etats-Unis des gages de sa volonté de voir le régime castriste se démocratiser en adoptant, lundi 2 décembre, un texte liant la coopération avec La Havane au respect des droits de l'homme et à la libération des prisonniers politiques. Le texte adopté, qui résulte d'une initiative de l'Espagne, demande une réforme du code pénal cubain, avec *« la suppression de tous les délits politiques, la libération de l'ensemble des prisonniers politiques et la fin du harcèlement et de la répression dont les dissidents font l'objet »*, et souhaite que Cuba ratifie les conventions internationales en matière de droits de l'homme. L'aide des Quinze accordée à Cuba en 1996 a par ailleurs diminuée de près d'un tiers par rapport à 1995. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : le président tchèque Vaclav Havel** (soixante ans) a été opéré, lundi 2 décembre à Prague, d'un cancer des poumons à un stade précoce et devrait sortir de la clinique dans sept à dix jours, selon des médecins. – *(AFP.)*

■ **UNION EUROPÉENNE : l'inflation moyenne** a atteint 2,4 % en glissement annuel en octobre dans les quinze pays de l'Union, contre 2,3 % en septembre, selon l'office statistique des Communautés. C'est la Grèce qui a enregistré, en octobre, la hausse des prix la plus forte (+ 8,5 % par rapport à octobre 1995), contre 1,8 % en France, 1,5 % en l'Allemagne, et une diminution de 0,1 % en Suède.

■ **ALLEMAGNE : l'excédent commercial** s'est élevé à 8,3 milliards de marks (28,2 milliards de francs) en septembre, contre 8,1 milliards en août, et 7,6 milliards en septembre 1995, selon les statistiques provisoires fédérales. Le déficit de la balance des opérations courantes (biens, services, transferts unilatéraux) a été ramené à 1,6 milliard en septembre, contre 4,6 milliards en août. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : *Newsweek* a choisi le pape comme « homme de l'année »**, *dans son numéro du lundi 2 décembre*. L'hebdomadaire estime que, durant les dix-huit années de son pontificat, Jean Paul II *« a dominé la scène internationale »* et ajoute : *« Il est le seul à avoir exposé une philosophie cohérente des droits de l'homme »*. – *(AFP).*

■ **PÉROU : le général à la retraite Rodolfo Robles** a été inculpé, samedi 30 novembre, par le Conseil suprême de justice militaire d'*« outrages à l'armée »*. La veille, tout en réaffirmant son appui à l'actuel commandant en chef de l'armée, le général Nicolas Hermoza, le président Alberto Fujimori avait critiqué publiquement la forme violente de l'arrestation et annoncé qu'il utiliserait son droit de grâce si le général Robles était condamné. – *(Corresp.)*

Le nouveau président moldave remet le cap à l'Est

« JE VEUX RENFORCER et perfectionner les relations avec la Russie, qui sont prioritaires pour la Moldavie. » Le nouveau président moldave, Petru Loutchinski, élu dimanche 1[er] novembre, n'aura pas laissé planer le doute sur ses intentions. Bien que peuplée en majorité de roumanophones et membre du Conseil de l'Europe, la Moldavie va remettre le cap à l'Est.

PORTRAIT

Agé de cinquante-six ans, secrétaire général du Parti communiste moldave au moment de la chute du mur de Berlin, ambassadeur de son pays à Moscou en 1992 et 1993, puis président du Parlement, Petru Loutchinski n'a jamais fait mystère de ses *« puissantes amitiés moscovites »*, auxquelles il doit sa fulgurante carrière politique.

Une grande partie de son succès de dimanche provient également du soutien sans faille que lui ont accordé les 26 % de Moldaves d'origine russe ou ukrainienne. Il a su gagner leurs suffrages en prédisant que si son adversaire, le président sortant Mircea Snegur, nationaliste libéral pro-occidental, était élu, les russophones devraient *« préparer leurs valises »*.

La victoire de M. Loutchinski ne facilitera pas le rapprochement de la Moldavie (qui dépend de la Russie pour son approvisionnement énergétique) avec les structures européennes. Si les observateurs le décrivent comme *« ouvert sur l'Occident »*, les forces sur lesquelles il s'appuie, notamment les communistes moldaves et le Parti démocrate agraire au pouvoir, défendent plus volontiers une intégration à la Communauté des Etats indépendants (CEI) qu'une association à l'Union européenne.

CONFLIT AVEC LA TRANSNISTRIE

Elu en tant que candidat indépendant, M. Loutchinski n'en était pas moins soutenu par les forces de gauche auxquelles il devra vraisemblablement offrir des récompenses gouvernementales. Ce marché pourrait se traduire par un arrêt des réformes et de la libéralisation économique.

Une autre incertitude concerne le règlement, en suspens depuis quatre ans, du conflit avec la Transnistrie, minuscule bande de territoire à population russophone qui avait fait sécession du reste de la Moldavie en 1992 à l'issue d'affrontements armés, et où stationnent toujours les six mille cinq cents soldats de la 14[e] Armée russe. Si M. Loutchinski bénéficie d'une meilleure image en Transnistrie que son prédécesseur, de nombreux roumanophones craignent une fédéralisation prochaine de la Moldavie, à laquelle s'est toujours refusé M. Snegur.

Alimentant ces spéculations, le nouveau chef de l'Etat s'est déclaré prêt, au lendemain de son élection, à conclure *« un mémorandum »* avec la Transnistrie. Ce qui pourrait être le premier pas vers la reconnaissance de cette république « autoproclamée ».

Christophe Chatelot

L'archevêque de Cantorbéry relance le dialogue avec le pape au sujet des femmes-prêtres

Mgr GEORGE CAREY, archevêque de Cantorbéry, chef de l'Eglise anglicane (soixante millions de fidèles dans le monde), devait être reçu, mardi 3 décembre à Rome, par le pape. Leur précédente rencontre remontait au printemps 1992. Entre catholiques et anglicans, la situation s'était ensuite dégradée à propos du statut des femmes. Le 11 novembre 1992, le synode de l'Eglise d'Angleterre votait le principe des femmes-prêtres et les premières ordinations avaient lieu à Bristol le 12 mars 1994. Depuis, deux mille femmes exercent le ministère sacerdotal en Angleterre.

Le Vatican s'était opposé à chaque étape de ce processus de féminisation du clergé anglican. Si aucun progrès n'est attendu de la visite au pape de M[gr] Carey, au moins celle-ci a-t-elle pour but de signifier que les ponts ne sont pas rompus. Provisoirement, car une aggravation est prévisible. Une partie des femmes-prêtres en Angleterre revendique désormais le droit de devenir... évêques. Huit femmes ont déjà été consacrées évêques dans les provinces anglicanes des Etats-Unis et de Nouvelle-Zélande en particulier.

L'archevêque de Cantorbéry en est donc réduit à colmater des brèches avec Rome et au sein de sa propre Eglise. Trois cent vingt prêtres anglicans ont déjà démissionné en signe de protestation contre l'accès des femmes au sacerdoce. L'hémorragie (y compris financière) n'est pas terminée, car ces prêtres objecteurs ont jusqu'à l'an 2004 pour faire valoir leur droit à la démission et recevoir de leur Eglise le versement soit d'une retraite, soit d'une indemnité équivalente aux deux-tiers de leur salaire.

UN DOCUMENT DE COMPROMIS

Mais l'Eglise catholique n'est pas non plus épargnée par les conséquences de cette affaire. Face à ses propres revendications féministes, le pape a dû faire une sèche mise au point en 1994, jugeant *« définitif »* le refus d'ordonner des femmes. Plus accessoirement, l'Eglise catholique doit désormais faire face aux critiques de ses anciens prêtres... mariés. Le 1[er] novembre, le cardinal Hume, archevêque de Westminster, a réordonné dix anciens prêtres anglicans, dont quatre sont mariés. Aussi, des associations de prêtres catholiques mariés, et donc exclus du sacerdoce, se plaignent-elles de l'injustice de leur situation.

Dans ces conditions, le dialogue théologique entre les anglicans et les catholiques se poursuit cahin-caha. Les premiers espéraient qu'à l'occasion du centenaire de la bulle du pape Léon XIII, déclarant en 1896 *« invalides »* toutes les ordinations anglicanes, Rome assouplirait cette année sa position. Il n'en a rien été. En revanche, sur l'autre sujet majeur de divergences – l'« autorité» du pape –, un progrès pourrait être enregistré. La commission de dialogue anglicans-catholiques (Arcic II) devrait publier l'an prochain un document de compromis, reconnaissant la *« primauté spirituelle »* du pape, sinon son autorité de juridiction.

C'est précisément sur cette question de la primauté du pape que s'est ouverte à Rome, lundi 2 décembre, une rencontre d'experts (historiens, exégètes) catholiques et non-catholiques, notamment les professeurs Pannenberg (luthérien), Chadwick (anglican) et Olivier Clément (orthodoxe). C'est la première application de la proposition sans précédent, faite par Jean Paul II dans son encyclique de 1995 sur l'oecuménisme (*Ut unum sint*), de réfléchir à l'*« exercice de la primauté du pape »*, une fois sauvegardée l'*« essentiel »* de la fonction de l'évêque de Rome. C'est un processus qui promet d'être long, mais qui peut décrisper des relations souvent orageuses entre anglicans et catholiques.

Henri Tincq

Le Rwanda, pays des mille souffrances, face au défi de la reconstruction

Traumatisées par les massacres de 1994 et bouleversées par les mouvements massifs de populations, les différentes communautés rwandaises tentent aujourd'hui de réapprendre à vivre ensemble et de gérer dans l'urgence les difficultés liées au retour des réfugiés

Après avoir connu les traumatismes du génocide de 1994, où près d'un demi-million de Tutsis et de Hutus modérés avaient été massacrés par les milices extrémistes hutues, le Rwanda, maintenant sous la direction quasi exclusive des Tutsis du Front patriotique rwandais (FPR), doit faire face au retour des réfugiés : 600 000 seraient ainsi déjà rentrés au pays, et l'on estime à 300 000 le nombre de ceux qui se trouveraient encore dans l'est du Zaïre. Le gouvernement multiplie les gages de bonne volonté, avec une habileté consommée, pour tenter d'intégrer les différentes communautés, obligées de cohabiter dans un pays d'autant plus surpeuplé que près de 700 000 Tutsis, qui avaient émigré au Burundi ou en Tanzanie dans le début des années 60, sont, eux aussi, revenus au Rwanda depuis la prise de pouvoir par le FPR. Le gouvernement de Kigali demande un accroissement de l'aide internationale, alors que les premiers procès des responsables présumés du génocide de 1994 devraient commencer en décembre.

KIGALI
de notre envoyé spécial

Une guerre civile, un génocide, des massacres, l'exode puis le retour de centaines de milliers de personnes... En un peu plus de deux ans, du printemps 1994 à l'automne 1996, le Rwanda a connu plus de drames qu'il n'en faut pour traumatiser à jamais un pays de 8 millions d'habitants, grand comme la Bretagne. Le voilà, aujourd'hui, qui cherche à sortir de cet engrenage de violence : « *Il faut construire un nouveau Rwanda* », affirme-t-on à Kigali, avec un optimisme un peu forcé.

« Bâtir », mais sur quoi ? Le pays est pauvre (400 francs de revenu moyen par habitant), endetté (5,5 milliards de francs). Bâtir, mais avec qui ? L'histoire récente a montré la complexité de la situation. Il y a d'abord eu la guerre de 1994, un million de morts, au moins cinq cent mille Tutsis (minoritaires) massacrés par des Hutus (majoritaires). Ces derniers, également victimes de tueries, furent ensuite renversés. Plus de deux millions d'entre eux prirent le chemin du Zaïre, de la Tanzanie et du Burundi.

En leur absence, le Rwanda s'est forgé une nouvelle identité. Les Tutsis, opprimés d'hier, ont conquis le pouvoir, associés – pour la forme – à quelques Hutus modérés. Le Front patriotique rwandais (FPR), parti tout-puissant, a consolidé son autorité avec le soutien de l'armée (APR). Dans le même temps, 750 000 Tutsis, exilés au Burundi et en Ouganda depuis le début des années 60, sont rentrés dans ce Rwanda devenu à leurs yeux une sorte de « Tutsiland ». Souvent, ils ont investi les maisons des Hutus en fuite.

GAGEURE

C'est dans ce pays entièrement recomposé qu'est intervenu, le 15 novembre, le brusque reflux de ces mêmes Hutus partis au Zaïre après le génocide de 1994. Six cent mille retours en quinze jours ! Et bientôt près d'un million, si on ajoute ceux qui pourraient rentrer prochainement de Tanzanie ! Conséquence de ces mouvements de population : toutes ces communautés – Hutus, Tutsis « rwandais », Tutsis « burundais », Tutsis « ougandais » – sont contraintes de cohabiter, au-delà des clivages ethniques, culturels, linguistiques. Au-delà aussi des ressentiments nés de la guerre. Une gageure dans un pays dont la mémoire est lourde de mille souffrances : femmes enceintes éventrées, fillettes violées, hommes décapités à la machette...

Certains acteurs du génocide se sont glissés dans le flot des réfugiés. Plusieurs dizaines d'entre eux ont été arrêtés, dont vingt-cinq à Kigali-ville. Il en est même pour faire – déjà – leur autocritique devant les caméras de télévision. Les premiers procès sont annoncés pour la mi-décembre. Bâtir, donc. Mais les fondations s'avèrent instables, la société fragmentée, le passé trop présent. Le gouvernement à dominante tutsie multiplie néanmoins les gages de bonne volonté avec un sens tactique aigu. Il a finement manoeuvré ces dernière semaines, prenant même de court la communauté internationale. De l'agitation dans l'est du Zaïre (aide aux rebelles anti-Mobutu) au rapatriement réussi des Hutus, il a maîtrisé une crise pourtant délicate à gérer.

L'homme-clé du régime, le général Paul Kagamé, a obtenu ce qu'il souhaitait : briser les ambitions des extrémistes hutus. Pour le Front patriotique rwandais (FPR) et M. Kagamé, il s'agit d'une victoire totale, militaire, politique, mais aussi stratégique : confronté à cette déferlante humaine, il se trouve en position de force pour réclamer un accroissement de l'aide extérieure. Interrogé par *Le Monde*, le vice-premier ministre rwandais, le colonel Alexis Kanyarengwe – par ailleurs ministre de l'intérieur (FPR) –, ne cache pas ses exigences : « *L'aide ne vient pas, et quand elle vient elle n'est pas suffisante... Souvent cet argent finit dans les dépenses de fonctionnement, pour le bien-être des membres des ONG. La table ronde de Genève nous accordait 800 millions de dollars, mais le gouvernement n'en a pas reçus beaucoup. Il faudrait débloquer ce qu'on nous a promis !* » Le petit peuple, peu au fait de ces tractations internationales, a davantage le souci du concret, de l'urgence. Et urgence il y a, dans tous les domaines. La faim : l'aide commence à s'organiser pour acheminer les vivres (trois mois de réserves). L'emploi : les réfugiés, souvent misérables devront trouver du travail, une autre gageure sur des terres agricoles déjà surexploitées. Le logement : bien des exilés trouvent leur maison occupée par des Tutsis « *burundais* » ou des Tutsis « *ougandais* ». Ceux-ci ont quinze jours pour plier bagages. Or les maisons vont manquer. Et à Kigali les locations ne cessent d'augmenter.

MICRO-CONFLITS

Le Rwanda est donc confronté à une multitude de drames individuels, de guerres de propriétaires, de micro-conflits qui pourraient aboutir, à court terme, à un repli identitaire. Les clivages y sont déjà flagrants. Chaque communauté affuble les autres de tous les défauts de la Terre. Les « *burundais* » (francophones) sont accusés d'être des maquignons incontournables dans le secteur du commerce. Les « *ougandais* » (anglophones) constituent le gros des troupes de l'armée et passent pour des fiers-à-bras sans aucune culture.

Les Rwandais de souche – ceux qui ont toujours vécu ici – tiennent une place centrale dans cette mosaïque. Qu'ils soient tutsis ou hutus, ils partagent le souvenir de la guerre. D'où un traumatisme profond, une peur paranoïaque de l'autre, une hostilité grandissante à l'égard de ceux qui n'ont pas vécu « ça ».

Dans ces conditions, les rapatriés hutus ne seront-ils pas considérés comme des citoyens de seconde zone ? Le gouvernement assure le contraire, mais le risque d'un rejet existe, surtout en ville. De l'avis général, tout dépendra de la justice. De sa capacité à traiter les dizaines de dossiers des « génocideurs ». Une tâche dantesque lorsqu'on sait que les prisons sont déjà bondées avec 87 000 détenus. « *Il faut en finir avec le sentiment d'impunité. Du point de vue psychologique, c'est essentiel pour les victimes* », estime le docteur Frédéric Jacquet, membre de la mission de Médecins du monde à Kigali. Quant à une éventuelle réconciliation, il est encore trop tôt pour y croire. « *La réconciliation à court terme, c'est de la foutaise !*, s'insurge un observateur européen. *Les Occidentaux ont du mal à le comprendre, mais il faudra du temps, de la patience, et pour ce qui est du processus démocratique, ne rêvons pas : il ne pourra pas voir le jour avant cinq ans au moins...* »

Philippe Broussard

Près de 300 000 réfugiés toujours au Zaïre

Selon un porte-parole de l'armée américaine, les missions de photo-surveillance aérienne, effectuées par un avion-espion américain de type Orion-P3, ont permis de constater que près de 300 000 réfugiés hutus se trouvent toujours au Zaïre, et que plus de 600 000 sont déjà rentrés au Rwanda. L'incertitude sur le terrain risque de compliquer encore le sauvetage des réfugiés, toujours en perdition dans les forêts et les montagnes au nord de Goma et qui hésitent à redescendre vers le sud en raison de la présence d'hommes armés qui les prennent pour cibles et qui pourraient être d'anciens militaires ou miliciens hutus rwandais.

L'hypothèse des largages de vivres, avancée la semaine dernière par le Canada et qui a rallié l'adhésion d'une quinzaine de pays occidentaux, n'a guère avancé et suscite les plus vives réserves des responsables des organisations humanitaires sur le terrain, qui les jugent coûteux, inefficaces, voire dangereux. – *(AFP.)*

Une population sous surveillance

SHYORONGI (Rwanda)
de notre envoyé spécial

Shyorongi n'est pas Kigali. Ici, sur les hauteurs verdoyantes qui dominent la capitale rwandaise, les véhicules sont rares et les maisons se cachent dans la végétation entre les bananiers et les eucalyptus. Depuis une dizaine de jours, les 26 380 habitants de cette vaste commune rurale vivent au rythme des retours de Hutus partis au Zaïre voilà deux ans. Au bout du compte, la population locale pourrait ainsi augmenter de 12 000 personnes, selon les estimations du bourgmestre (maire) Noël Mugigi.

Par familles entières, les exilés d'hier montent à pied vers la mairie, au sommet de la colline. Ils patientent parfois des heures pour s'inscrire sur les registres communaux. Le retour est à ce prix : sans papiers, ils n'existent pas et l'administration aura tôt fait de les repérer, car la société rwandaise est ainsi constituée que rien ne saurait échapper au contrôle des bureaucrates.

Comme les 147 communes du pays, Shyorongi est divisée en plusieurs « secteurs » (9), eux-mêmes divisés en « cellules » (97). A l'étage inférieur de la pyramide, au cœur de la population, règnent 380 *nyumbakumi*, autrement dit des « chefs de dix familles ». Chacun d'entre eux a donc sous sa coupe entre 60 et 100 habitants. Mi-juge de paix, mi-garde-chiourme, le *nyumbakumi* est la mémoire du clan. Il est censé tout savoir de ses « protégés ». Les naissances, les décès, les mariages. Et le nom des réfugiés revenus au village...

Qu'un intrus, originaire d'une autre commune – par exemple, un homme à la conscience trop lourde – cherche à se faire oublier ici afin d'échapper à une vengeance, et le « chef de dix familles » le saura aussitôt. Il alertera sa hiérarchie, en l'occurrence le responsable de la cellule, lequel préviendra à son tour les autorités du secteur et ainsi de suite...

« *Ce système est très au point*, assure M. Mugigi. *Les informations nous viennent par le bas.* » A l'échelon national, le pouvoir rwandais dispose aussi d'un autre réseau d'informateurs redoutés de la population : les agents du service de renseignements de l'armée, le Department of Military Intelligence (DMI).

RISQUES DE DÉRAPAGE

A Shyorongi comme ailleurs, la réussite des retours d'exil et une éventuelle réconciliation reposent largement sur l'efficacité de ce quadrillage administratif et militaire, à condition qu'il soit utilisé à bon escient, sans volonté d'épuration. Les risques de dérapage sont indéniables, tout comme les excès de zèle de certains *nyumbakumi*, conscients de leur emprise sur les familles. M. Mugigi, réputé « dur » mais « juste », entend éviter toute « chasse aux sorcières » : « *Il n'est pas question d'accuser qui que ce soit sans preuve. Il faudra des éléments solides, transmis aux inspecteurs de police judiciaire chargés d'enquêter sur le génocide.* »

Cette bonne volonté résistera-t-elle aux pulsions de vengeance ? Personne ne peut l'assurer. Surtout pas les nombreux Occidentaux présents à Kigali. Le maillage de la société est tel qu'ils ont du mal à en percer tous les mystères, comme le confirme une jeune habitante de la capitale. « *Vous autres les* Muzungu *(les Blancs), vous ne pourrez jamais savoir ce qui se passe vraiment dans les quartiers et les villages.* »

Ph. Br.

Mexique : destitution du ministre de la justice

MEXICO
de notre correspondant

Le seul ministre issu de l'opposition, Antonio Lozano, qui détenait le portefeuille de la justice au sein du gouvernement mexicain, a été démis de ses fonctions par le président Ernesto Zedillo, lundi 2 décembre. Son successeur, Jorge Madrazo, qui n'appartient à aucun parti politique, dirigeait jusqu'à présent la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH, officielle) et a reçu la mission d'« *intensifier le rythme des enquêtes sur les crimes* » commis en 1994 contre deux personnalités de la formation au pouvoir, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI).

Attendue mais sans cesse repoussée depuis un an, la destitution du ministre issu du Parti d'action nationale (PAN, conservateur) a surpris la classe politique. Quelques heures plus tôt, pourtant, un quotidien local titrait sur toute la largeur de sa « une » : « *Antonio Lozano dissimule l'information.* » L'article publié par *Excelsior* confirmait que le ministre de la justice avait délibérément occulté les conclusions des médecins légistes à propos de l'identification du cadavre découvert dans le parc d'une des résidences de Raul Salinas, frère aîné de l'ancien président Carlos Salinas (*Le Monde* du 12 octobre).

Le journal cite longuement le directeur général des services de médecine légale de la ville de Mexico, le docteur Eduardo Gonzalez, qui avait été chargé d'analyser les restes et affirme que, contrairement à la thèse défendue publiquement par M. Lozano, la dépouille mortelle n'est pas celle de l'ancien député Manuel Muñoz. Selon la version officielle, ce dernier aurait organisé l'assassinat, en septembre 1994, du secrétaire général du PRI, José Ruiz Massieu, à l'instigation de Raul Salinas, qui aurait ensuite personnellement exécuté le député pour ne pas laisser de traces... et l'aurait enterré dans son jardin.

UNE ÉTRANGE ATTITUDE

Le docteur Gonzalez confirme qu'il a remis les résultats définitifs de son expertise à M. Lozano au cours de la première quinzaine de novembre, comme s'en étaient d'ailleurs inquiétés à l'époque les avocats de Raul Salinas, détenu depuis février 1995. Le ministre de la justice avait qualifié de « *manœuvres* » les déclarations des avocats.

L'étrange attitude du ministre apporte de l'eau au moulin de la défense de Raul Salinas, qui soupçonne le responsable de l'enquête, Pablo Chapa, d'avoir « semé » le cadavre pour prouver son hypothèse. Celui-ci avait déjà été dessaisi, en août, de l'enquête sur l'assassinat du candidat du PRI à la présidentielle de 1994, Donaldo Colosio, abattu lors d'un meeting électoral. Malgré l'absence de preuve, le ministre de la justice et son équipe privilégiaient également la piste impliquant l'ex-président Carlos Salinas dans le meurtre de son propre « dauphin ».

Le président Zedillo avait toléré depuis décembre 1994 les excès de M. Lozano, mais l'absence de résultats concrets dans les enquêtes et les méthodes peu orthodoxes du ministre ont fini par avoir raison de la patience du chef de l'Etat, de plus en plus préoccupé par les conséquences électorales pour sa propre formation politique à l'approche du scrutin législatif de juillet prochain.

Bertrand de la Grange

M. Millon réaffirme l'engagement militaire de la France dans le Golfe

LE MINISTRE français de la défense, Charles Millon, a assisté, lundi 2 décembre, à Abou Dhabi, à un défilé de 80 chars de combat Leclerc que le groupe français GIAT Industries a déjà livrés à l'armée de terre des Emirats arabes unis (EAU). Par sa présence, à l'occasion du 25e anniversaire de la création des EAU, M. Millon voulait signifier l'engagement français dans le Golfe. Il avait, la veille, effectué une visite dans l'émirat du Qatar. Les EAU et Qatar sont deux des clients les plus importants de l'armement français dans la région. La semaine dernière, Michael Portillo, ministre britannique de la défense, avait lancé une contre-offensive commerciale majeure dans la même région, avec un contrat pour la fourniture de matériels militaires à Qatar et avec la conclusion de nouveaux accords de défense entre Londres et les EAU, qui laissent présager de nouvelles ventes d'armes britanniques.

Depuis la livraison du premier char en novembre 1994, le défilé des Leclerc organisé par les EAU est une grande première. Il faudra attendre le 14 juillet 1997 pour que les Parisiens voient des Leclerc de l'armée de terre française sur les Champs-Elysées. Au total, les EAU ont commandé 390 chars de combat et 46 chars de dépannage pour quelque 20,6 milliards de francs au total. Ce contrat carrément pris à perte – avec, à l'époque, l'accord du ministère de l'économie et des finances – s'est conjugué avec le fait que la France a réduit ses propres commandes quasiment de moitié pour aboutir, en fin de compte, à plonger GIAT Industries dans un abîme de lourds déficits.

« STABILITÉ RÉGIONALE »

Actuellement, plus de cent spécialistes du constructeur travaillent aux EAU. GIAT Industries a, d'autre part, mis en place une procédure de compensations industrielles (dite « *offset* ») par laquelle le groupe français s'est engagé à transférer de la technologie aux EAU en dehors des secteurs de la défense et du pétrole. Dans un entretien à la lettre stratégique *TTU*, le PDG de GIAT Industries, Jacques Loppion, indique que le fait d'avoir organisé un défilé « *est un acte politique* » qui tend à démontrer à tous les Etats de la région qu'il existe désormais aux EAU « *un début d'armée de Leclerc opérationnelle* ».

Avant même la Grande-Bretagne et presque en même temps que les Etats-Unis, la France a signé, en janvier 1995, un accord de défense avec les EAU – elle en a conclu avec Koweït (août 1992) et Qatar (août 1994) – par lequel elle s'est engagée, avec ses forces de projection, à voler au secours des Émirats s'ils devaient subir une agression extérieure. Cet accord de défense prévoit une coopération en matière de renseignement. M. Millon considère que, par l'intermédiaire de ces accords de défense, la France entend promouvoir « *une politique de stabilité régionale* ».

La visite de M. Millon intervient aussi à un moment où les EAU ont à préparer la modernisation de leur armée de l'air. Dans un premier temps, il s'agit de commander une quinzaine de Mirage 2000 supplémentaires, qui renforceront la quarantaine d'avions du même modèle déjà en service.

Dans un second temps, le marché émirati porte sur l'acquisition de quelque 80 appareils de combat nouveaux, ce qui représente un investissement entre 6 et 8 milliards de dollars (30 à 40 milliards de francs). Les EAU ont exclu de la compétition le F-15 de McDonnell Douglas, le Tornado britannique et des modèles russes. En revanche, ils ont mis en compétition une version nouvelle du F-16 Falcon du groupe américain Lockheed et le Rafale français de Dassault. Abou Dhabi souhaite obtenir – grâce à la constitution sur place de sociétés conjointes – des compensations à hauteur de 60 % du montant du marché et exige de recevoir la version la plus sophistiquée des avions en concurrence. Ce qui peut mettre dans l'embarras et les Etats-Unis et la France. Les Américains, d'abord, parce que la vente à ces conditions suscite une vigoureuse résistance d'Israël. Les Français, ensuite, parce que le Rafale ne sera pas en service dans l'armée de l'air française avant probablement 2002-2005 et qu'il faut imaginer des relais bancaires pour en avancer la livraison à l'exportation. Une décision des EAU n'est pas attendue avant 1997.

Jacques Isnard

هكذا من الأصل

La Chine cherche à consolider son influence dans le sous-continent indien

Le président Jiang Zemin termine sa tournée en Asie du Sud par une visite au Népal

Le président chinois Jiang Zemin effectue depuis le 28 novembre une tournée dans le sous-continent indien, qu'il doit conclure mercredi 4 décembre par une visite au Népal. Cette tournée illustre l'ambition de Pékin de s'imposer comme un interlocuteur régional obligé. A New Delhi, M. Jiang s'est efforcé de régler avec ses hôtes indiens la question des frontières, mais les deux pays n'en sont pas encore à conclure un accord de paix.

NEW DELHI, PÉKIN
de nos correspondants

La tournée que vient d'effectuer en Asie du Sud le président Jiang Zemin – comprenant une visite « historique » en Inde où il était le premier chef de l'Etat chinois à se rendre – n'a pas fondamentalement bouleversé la donne des relations délicates que Pékin entretient avec ses voisins du sous-continent, et New Delhi en particulier. Après Rajiv Gandhi, en Chine en 1988, les premiers ministres Li Peng et Narasimha Rao avaient échangé des visites en 1991 et 1993 aux résultats desquelles le voyage de Jiang Zemin apporte une pierre supplémentaire, ni négligeable ni suffisante, dans la consolidation d'un voisinage pacifique à défaut d'être chaleureux.

Elle a cependant permis à la Chine d'arborer désormais un profil de puissance majeure auprès d'un rival avec lequel elle s'est livré il y a trente-cinq ans à une guerre courte mais marquante. En outre, en incluant dans ce déplacement à haute visibilité le *« frère ennemi »* de New Delhi, le Pakistan, et un Népal « neutralisé », Pékin s'assure une stature d'interlocuteur régional obligé sans lequel, comme désormais en Asie du Sud-Est et du Nord-Est, on ne saurait compter.

Le message de M. Jiang à New Delhi a contribué à la poursuite du dialogue entre les deux géants d'Asie, mais l'impression demeure qu'une fois de plus, l'Inde n'a pas vraiment osé aborder de front les contentieux qui l'opposent à la Chine. Des accords destinés à régler l'épineuse question frontalière sur la « ligne de contrôle » séparant la Chine de l'Etat indien de l'Arunachal Pradesh (revendiqué par Pékin) ont bien été signés, mais aucun d'entre eux ne règle le fond du problème. On est encore loin d'un véritable et définitif accord de paix.

ASSURANCES SUR LE TIBET

Le président de la République indienne, Shankar Dayal Sharma, a également évoqué devant son homologue chinois les questions de fournitures d'armement nucléaire et de missiles M11 par la Chine au Pakistan. Mais avant même l'arrivée de Jiang Zemin à New Delhi, on savait que les Indiens étaient plus soucieux de faire porter le blâme de telles transactions sur Islamabad que sur Pékin.

« La montée en puissance de la Chine n'a-t-elle pas réduit la marge de manœuvre de l'Inde ? » s'interrogeait, à l'issue de la visite, un éditorialiste du grand quotidien *The Hindu*. Selon lui, l'absence *« d'un réglement du contentieux frontalier et la prudence manifestée par New Delhi sur la question de la fourniture de missiles chinois au Pakistan tendent à renforcer l'impression que la diplomatie indienne n'ose pas confronter les Chinois »*. Impression que ne saurait dissiper les assurances données par New Delhi que le dalaï-lama et les Tibétains réfugiés en Inde *« ne se livreront à aucune activité antichinoise »* sur le territoire indien.

Comme le remarque un autre journal, *The Indian Express*, « une *attitude pragmatique* [vis-à-vis de la Chine] *sert mieux les intérêts de l'Inde* ». Autrement dit, au lieu de harceler les Chinois sur les vieilles lunes du contentieux entre les deux pays, l'important pour Delhi est de poursuivre le réchauffement des relations, même si les intérêts de deux pays divergeront toujours sur les plans géopolitique, militaire voire économique. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si les principaux clients militaires de Pékin dans la région sont le Pakistan, le Bangladesh et la Birmanie.

Au Pakistan, M. Jiang a insisté sur *« la profondeur des relations bilatérales »* sino-pakistanaises mais, une fois de plus, le grand allié d'Islamabad se refuse à jouer les négociateurs sur la question du conflit du Cachemire. En ce sens, le rapprochement relatif de l'Inde et de la Chine *« n'affectera jamais »* les liens entre le Pakistan et Pékin, a affirmé le président pakistanais Farooq Leghari.

PACIFIER LA FRONTIÈRE

La prudence de l'Inde face à la Chine – son souci, en particulier, de pacifier la frontière des deux pays pour se concentrer sur la « ligne de front » avec le Pakistan – n'est pas sans rappeler la remarque du Pandit Nehru, qui confiait à son ambassadeur à Pékin en 1950, soit douze ans avant la déroute de l'armée indienne lors du conflit sino-indien : *« La pierre angulaire de notre politique a été d'avoir des relations avec la Chine et nous nous sommes presques brouillés avec les autres nations à cause de cela »*. Un diplomate britannique qui essayait peu après, en 1952, de décrypter les relations entre les deux pays, soupçonnait pour sa part que *« la peur constituait la motivation de base des Indiens* [à l'égard de la Chine] ».

On ne saurait certes en dire autant pour ce qui concerne Pékin, mais la politique chinoise envers New Delhi semble autant procéder de la conscience d'une inéluctable concurrence que d'une volonté, là comme ailleurs dans l'environnement chinois, de favoriser les rivalités d'influences sous-régionales en sorte de conserver le plus grand nombre de fers au feu. Pour la Chine, la tournée entrait aussi dans le cadre d'une opération plus générale de gel des problèmes sur les frontières sensibles de l'empire, son flanc occidental.

Le pouvoir chinois – ou certains de ses éléments – est persuadé qu'il existe, en Occident, et en tout cas en Amérique, un plan de déstabilisation à son encontre, qui passe par une agitation des sentiments ethniques dans ses provinces musulmanes et au Tibet. M. Jiang, qui entend rehausser sa stature internationale afin de consolider sa position de « numéro un » des successeurs de Deng Xiaoping, peut, à la faveur de ce voyage, poser à l'homme qui incarne plus nettement qu'aucun de ses pairs le pouvoir auprès de puissances étrangères diverses dans l'optique de la priorité nationale absolue : la défense de l'intégrité territoriale la plus inattaquable.

Francis Deron et Bruno Philip

L'OUA recherche un autre candidat que M. Boutros-Ghali pour l'ONU

LE PRÉSIDENT en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), Paul Biya, a écrit aux dirigeants africains pour leur demander de proposer des noms pour le poste de secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, *« afin de garder à l'Afrique des chances de second mandat de cinq ans »* à la tête de l'ONU. Dans sa lettre, rendue publique lundi 2 décembre, M. Biya leur suggère de maintenir le nom de l'actuel secrétaire général, candidat à sa succession, Boutros Boutros-Ghali, sur toutes les listes. Washington a opposé son veto le 19 novembre à la réélection de M. Boutros-Ghali, ancien ministre d'Etat chargé des affaires étrangères de l'Egypte et dont le mandat expire le 31 décembre. – *(AFP.)*

ASIE

■ **CHINE : une explosion survenue** la semaine dernière dans une mine de charbon de la province du Shanxi (nord de la Chine) a fait au moins 114 morts, selon un journaliste de la province joint mardi 3 décembre par téléphone. L'accident s'est produit le 27 novembre au fond de la mine de Dongcun, située dans la banlieue de Datong, une ville minière.– *(AFP.)*

■ **Les réserves chinoises de change ont atteint 104,5 milliards de dollars** (520 milliards de francs environ) fin octobre, contre 73,6 milliards de dollars fin 1995. Les réserves de change de la France s'élèvent à 130 milliards de francs environ.

■ **Une série de hausses de prix** est intervenue le 1er décembre, a rapporté le quotidien *China Daily* du lundi 2 décembre. Le prix du gaz naturel a doublé, celui des communications téléphoniques urbaines a été relevé de 30 %, et les tarifs postaux augmentés de 500 %. – *(AFP.)*

■ **VIETNAM : une pagode aurait été rasée** par les autorités dans la région de Da-Lat (hauts plateaux du Sud) et le bonze supérieur, adepte du zen, arrêté le 30 octobre, selon un fidèle. D'autre part, deux moines de la pagode Linh Mu, à Huê (Centre), membres de l'Eglise bouddhiste unifiée, interdite depuis 1981, auraient été arrêtés le 22 novembre. – *(AFP, AP.)*

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : l'Union européenne a octroyé une aide de 900 millions** de francs à l'Algérie pour financer son ajustement structurel, à l'occasion de la visite à Alger, lundi 3 décembre, du vice-président de la Commission, Manuel Marin. – *(AFP.)*

■ **MAROC : l'Espagne a décidé de reconvertir 520 millions de dollars** (2,6 milliards de francs) de la dette marocaine à son égard dans des projets d'investissement, en particulier dans le nord du royaume. Cette reconversion – la France a fait de même – représente 40 % du montant global de la dette marocaine à l'égard de l'Espagne, estimée à 1,3 milliard de dollars. L'effacement de la dette sera officialisé au niveau ministériel mardi 3 décembre à Rabat. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : le président Jacques Chirac** a mis en garde, lundi 2 décembre, à Lisbonne, le premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou contre le *« danger d'une dégradation »* continue de la situation au Proche-Orient. Au cours d'un entretien d'une quarantaine de minutes, sollicité par M. Nétanyahou en marge du sommet de l'OSCE, où Israël jouit du statut d'observateur, M. Chirac a notamment évoqué le risque d'une recrudescence de la violence, voire du terrorisme, tant que le processus de paix resterait bloqué, a indiqué le porte-parole de la présidence française, Catherine Colonna. – *(AFP.)*

La junte birmane affronte un regain de contestation étudiante

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Trois cents étudiants ont été interpellés par les forces de sécurité, mardi 3 décembre à l'aube, après avoir manifesté pendant toute la nuit dans le centre de la capitale birmane. La plupart d'entre eux ont été, selon le gouvernement, relâchés après contrôle d'identité. Lundi, plus d'un millier d'étudiants, en grande majorité élèves à l'Institut de technologie, avaient défilé en chantant l'hymne national et en déployant des banderoles réclamant les *« droits de l'homme »* et un gouvernement *« juste »*.

Des incidents avaient déjà opposé des étudiants de l'Institut de technologie aux forces de l'ordre en octobre. Cette fois-ci, en l'absence de tout policier en uniforme, leur cortège aurait été, selon des témoins, applaudi par les passants. En fin de journée, 400 étudiants avaient rejeté les exhortations de leurs professeurs à se disperser. Ceux d'entre eux qui ont ignoré l'ordre de dispersion, donné par la police mardi avant l'aube, ont été interpellés. Il n'y a pas eu de blessés.

Cette manifestation, la plus importante dans le centre de Rangoun depuis la reprise du pouvoir par l'armée en 1988, s'est déroulée à la veille de la conférence de presse mensuelle du gouvernement, à l'occasion de laquelle des journalistes étrangers sont autorisés à se rendre en Birmanie. Le week-end précédent, les accès à la résidence de Mme Aung San Suu Kyi avaient été bloqués par la police.

« ANNÉE DU TOURISME »

Le Prix Nobel de la Paix 1991 a bien quitté son domicile, dimanche, mais sans aller saluer un groupe de ses partisans, regroupés au-delà d'un barrage de police, comme elle le fait parfois. Depuis fin septembre, les accès au domicile de Mme Suu Kyi sont interdits le week-end, afin de l'empêcher de s'adresser à ses partisans et aux curieux venus l'écouter.

Les étudiants avaient été le fer de lance du mouvement démocratique de 1988 réprimé par les militaires. Depuis la libération de Mme Suu Kyi, placée en résidence surveillée pendant six ans, aucun dialogue ne s'est amorcé entre elle et la junte au pouvoir. En outre, le climat politique s'est durci à Rangoun ces derniers six mois, le régime utilisant les médias pour relancer ses attaques contre Mme Suu Kyi.

Le gouvernement birman, qui a ouvert le pays aux investissements étrangers et aux touristes – le lancement de « l'année du tourisme » a été célébré le 18 novembre –, a demandé à intégrer en 1997 l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean). Lors d'un sommet réuni à Djakarta, samedi, l'Asean a réservé sa réponse sans, toutefois, exclure l'adhésion de la Birmanie, ainsi que celles du Cambodge et du Laos, dès juillet prochain, à l'occasion du 30e anniversaire de la fondation de l'association.

En dépit d'une campagne de boycottage en Occident, qui a provoqué déjà quelques désinvestissements et qui répond aux voeux de Mme Suu Kyi, la Birmanie, que les généraux ont rebaptisée Myanmar, a accordé pour plus de 4 milliards de dollars de licences à des entreprises étrangères en l'espace de cinq ans.

Jean-Claude Pomonti

OPINION Les élections cantonales partielles de l'année 1996 se distinguent de celles de l'année précédente par une moindre « bipolarisation » de l'électorat. La droite obtient des résultats moins mauvais qu'en 1995, alors même que les sondages relèvent un rejet croissant de l'exécutif et de la majorité parlementaire. ● LES PROGRÈS DE LA GAUCHE restent modestes, le Parti communiste enregistrant d'ailleurs des résultats plus satisfaisants, proportionnellement, que ceux du Parti socialiste. L'extrême droite, de son côté, ne parvient pas à obtenir l'appui de la majorité des électeurs dans les seconds tours, qu'elle soit opposée à la droite ou à la gauche. ● L'« IMAGE » DU PS et celle de son premier secrétaire, Lionel Jospin, dans les sondages, sont meilleures que celles de la droite et de ses dirigeants, mais ne connaissent pas de progression comparable à celle de 1995.

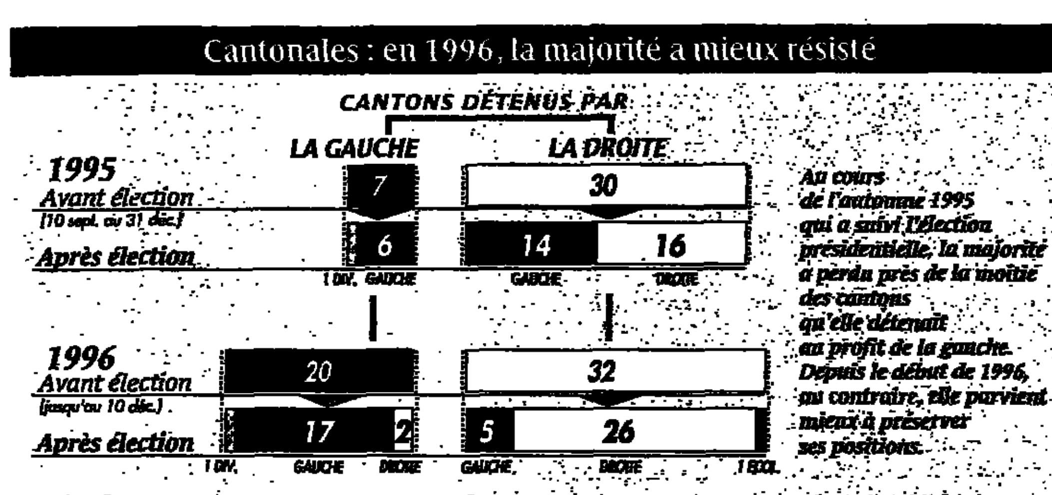
Les élections partielles ne confirment pas les sondages

Massivement mécontents du pouvoir exécutif et de la majorité parlementaire, selon les enquêtes d'opinion, les Français sont plus partagés lorsqu'ils votent. Les scrutins partiels de 1996 ont été moins défavorables à la droite que ceux de 1995

SEMAINE APRÈS SEMAINE, les sondages martèlent le même message : le mécontentement des Français vis-à-vis du pouvoir va croissant ; ils font de moins en moins confiance à la majorité pour régler les problèmes du pays ; les intentions de vote en faveur du RPR et de l'UDF diminuent. L'impopularité d'Alain Juppé égale désormais celle d'Edith Cresson en 1991, tandis que la cote du président de la République s'effrite au même rythme. Régulièrement, ces perspectives déprimantes sonnent l'alarme chez les élus de droite et alimentent les espoirs de la gauche.

Aussi, à l'approche des élections de 1998, tout ce que la majorité compte de députés, de conseillers régionaux et de conseillers généraux s'interroge anxieusement sur son avenir électoral. Symétriquement, leurs collègues de gauche spéculent sur leurs gains à venir, tandis que le Front national est en embuscade. Pour donner de la chair à leurs analyses, les spécialistes des partis épluchent avec soin les résultats des élections partielles et tentent d'y lire l'infirmation de leurs craintes ou la confirmation de leurs espoirs. Or, si le message des « sondés » paraît dénué d'ambiguïté, il en va différemment de celui des électeurs.

A la fin de l'hiver, le bilan électoral de la majorité était accablant. Entre décembre 1995 et mars 1996, elle avait perdu au profit de la gauche – qui avait retrouvé, dans certaines circonscriptions, son niveau de 1988 – sept des douze sièges de députés soumis à renouvellement. Entre septembre et décembre 1995, sur les trente cantons qu'elle détenait et où avaient eu lieu des partielles, elle en avait perdu quatorze au profit de la gauche *(voir graphique)*.



Plusieurs de ces échecs avaient eu lieu dans des cantons abandonnés, pour cause de cumul de mandats, par des députés de la majorité élus en 1993 et qui avaient ajouté à leur siège à l'Assemblée nationale un fauteuil de maire en juin 1995. Le désaveu des électeurs n'en était que plus cinglant et plus préoccupant pour la majorité. Dans la même période, la gauche, elle, n'avait concédé qu'un seul de ses sept cantons – et encore, à un candidat inclassable – et semblait en passe de sortir de sa période de purgatoire.

PROGRESSION DU PCF

Depuis, et alors même que le climat politique ne s'améliore pas, la majorité parvient à limiter les dégâts. La droite n'est certes pas flamboyante, mais elle parvient mieux qu'avant à conserver ses sièges, en dépit d'une progression, d'ailleurs inégale, du Front national. Certes, elle a perdu au profit du Parti communiste la ville de Sète, dans l'Hérault, mais elle a repris au PS celle d'Elancourt, dans les Yvelines. Certes encore, les candidats de la droite traditionnelle perdent tous, à quelques rares exceptions près, du terrain au profit de la gauche ou du Front national, mais, depuis janvier, la majorité est parvenue à conserver vingt-six des trente-deux cantons qu'elle détenait et qui faisaient l'objet d'élections partielles, le plus souvent en raison du décès du sortant ou d'annulation de l'élection précédente.

La gauche et, singulièrement, le Parti socialiste laissent à la majorité le loisir de ce répit en ne parvenant pas véritablement à tirer tout le profit de la morosité des Français. Le solde des partielles est bien sûr favorable à l'opposition : socialistes et communistes n'ont perdu, en 1996, que trois cantons sur les vingt qu'ils détenaient. Le PCF profite au premier chef des élections partielles, traditionnellement favorables au vote le plus protestataire. Il progresse quasiment partout, particulièrement dans les cantons où il est sortant et où ses candidats bénéficient pleinement d'une prime personnelle, ainsi que dans les zones où il est le moins affaibli.

Les performances du PS sont bien moins régulières. S'il progresse dans la majorité des cas, il parvient rarement à capter tous les électeurs qui ont renoncé au vote écologiste. Sa poussée par rapport à 1992 ou 1994 est aujourd'hui moins sensible qu'elle ne l'était en 1995, dans les élections cantonales. Dans des scrutins à forte dimension symbolique, comme à Dreux et à Gardanne, il n'a pas pu être présent au second tour. Même si elle constituait un cas particulier, l'élection municipale de Dreux a montré qu'arrivant en troisième position le PS n'est pas en mesure, aujourd'hui, de tirer bénéfice des nombreuses « triangulaires » attendues au second tour des législatives.

Le Front national, enfin, progresse fortement (entre 4 et 16 points de pourcentage) dans des cantons où il était déjà très implanté, comme à Lunéville (Meurthe-et-Moselle), Toulon (Var) et Chaville (Hauts-de-Seine) – où il a été opposé au second tour à un candidat de droite – et à Rouen. Jamais, cependant, il n'a pu faire la démonstration qu'il serait désormais capable de rassembler une majorité absolue d'électeurs. Il progresse également, bien que de façon moins spectaculaire, dans d'autres places fortes comme Marseille et Nice, où il était présent au second tour, à Vic-sur-Aisne et à Sélestat. En revanche, les partielles ne lui profitent pas dans les zones où il est moins implanté.

Dimanche après dimanche, les scrutins partiels cantonaux ou, plus exceptionnellement, municipaux et législatifs, témoignent d'un état d'esprit de l'électorat sensiblement différent de celui de 1995. Moins nettement scindé que dans les sondages, inégalement mobilisé, sensible d'abord aux circonstances locales, l'électorat semble dans l'expectative, un « entre-deux » qui ne facilite guère la conjecture. Contrairement aux mois qui avaient suivi l'élection présidentielle, où la majorité avait subi de plein fouet la grogne des électeurs, les scrutins partiels ne traduisent pas de tendance très prononcée dans les urnes et, en tout état de cause, ne reflètent pas exactement l'humeur exprimée dans les sondages.

Cécile Chambraud

La droite de La Grande-Motte prise au piège du Front national

MONTPELLIER
de notre correspondant

A La Grande-Motte, les élections sont toujours une affaire de famille... de droite. Et les municipales partielles organisées le 8 décembre ne dérogeront pas à cette règle. Hormis la liste socialiste conduite par Jacques Dugaret, qui risque fort de ne faire que de la figuration, cinq formations de droite ou apparentées devraient se disputer les suffrages des électeurs. Ces déchirements tiennent à l'histoire de la station balnéaire, qui avait pourtant débuté par une longue période de calme.

Dès la création de la cité, en 1974, René Couveinhes (RPR) s'assoit dans le fauteuil de maire. Largement soutenu par une majorité plutôt aisée dans cette station de tourisme « haut de gamme », il règne en maître jusqu'au début des années 90. Apparaissent alors les premières fissures : on reproche au maire sa gestion trop opaque et trop personnelle. Quelques-uns de ses proches, dont Henri Dunoyer, premier adjoint, mènent la fronde et se retrouvent dans l'opposition.

« CHASSE AUX SORCIÈRES »

Cependant, c'est une erreur de stratégie qui aura finalement raison du maire : deux ans avant les élections de 1995, il donne sa démission et installe son fils Philippe dans son fauteuil, pariant sur sa notoriété pour installer une dynastie.

Le fils n'a pas l'aura du père, et la population le lui fera savoir en lui préférant son plus farouche rival, Serge Durand (divers droite), un notaire qui l'emporte au prix d'une alliance avec M. Dunoyer. Son règne sera cependant de courte durée : une « chasse aux sorcières », au début du mandat, ainsi qu'un caractère jugé trop autoritaire lui aliènent ses soutiens. L'organisation de l'« université d'été » du Front national, à l'été 1996, précipitera sa chute. Un collectif, créé d'abord contre le parti de Jean-Marie Le Pen, œuvrera ensuite contre l'homme qui lui avait ouvert les portes de la ville. Le 20 septembre, une démission collective provoque de nouvelles élections.

L'unanimité qui régnait lorsqu'il s'agissait de combattre le Front national et le maire sortant s'effrite alors. Les candidatures se multiplient. Le 8 décembre, outre MM. Dunoyer et Durand, s'affronteront Jean-Jacques Madar, proche d'Alain Madelin, Henri Fontez (Front national) et... M. Couveinhes, qui part à la reconquête de sa ville, bien décidé à venger l'affront avec quelques chances de l'emporter. Il compte pour cela sur une implantation locale qui ne s'est jamais démentie et sur l'électorat lepéniste, très volatil à La Grande Motte et dont il affirmait, récemment, qu'il se compose parfois de *« gens très bien »*.

Jacques Monin

Georges Marchais renonce à la députation

IL NE SERA PAS candidat aux élections législatives de 1998, mais il *« ne* [se] *désintéresse pas du tout du devenir de* [sa] *circonscription »*. Après avoir mis fin, il y a dix jours, lors de la conférence de section de Villejuif, aux ultimes incertitudes sur sa candidature dans la onzième circonscription du Val-de-Marne, Georges Marchais, né en 1920, entend peser de tout son poids dans la bataille qui agite la fédération du Val-de-Marne, dirigée par son ami et « poulain », Nicolas Marchand.

« Mon état d'esprit n'est pas du tout : "Advienne que pourra !" car, contrairement à une idée reçue parfois, la circonscription n'est pas de celles qu'on peut caractériser comme faciles », indique M. Marchais dans sa déclaration, reproduite par *L'Humanité* lundi 2 décembre.

L'ancien secrétaire général du PCF, qui avait succédé dans cette circonscription, en 1973, à Marie-Claude Vaillant-Couturier, grande figure de la guerre et de l'après-guerre, propose d'organiser après le vingt-neuvième congrès une *« vaste consultation »* des militants.

Certains, comme Jean-Claude Lefort, député, ou Jacques Perreux, membre du comité national et secrétaire de la section de Vitry-sur-Seine, mènent une guerre ouverte contre la direction fédérale, qu'ils accusent de manquer aux règles démocratiques. Cette dernière, de son côté, marque des points, dans certaines municipalités, contre les partisans de Robert Hue.

Les noms de Marie-George Buffet, rapporteur au congrès et proche de M. Hue, mais aussi de Claude Billard, sénateur, sont fréquemment évoqués pour remplacer M. Marchais. M. Marchand se ralliera-t-il à ces choix ? D'ordinaire très critique sur la « ligne » du secrétaire national, il a approuvé, au comité national, *« la richesse de la démarche et de la méthode »* et les *« choix clairs »* du texte du congrès...

Ariane Chemin

La gauche ne profite pas pleinement de l'impopularité du gouvernement

À L'INSTAR des électeurs lors des scrutins partiels récents, l'opinion publique est dans l'expectative dix-huit mois avant la date prévue des élections législatives. Certes, tous les indicateurs sont inquiétants et, parfois, calamiteux pour la majorité : l'impopularité de l'exécutif atteint des sommets, et les trois quarts des Français portent un jugement négatif sur l'action du gouvernement ; quant au RPR et à l'UDF, ils ne recueillent plus, aujourd'hui, selon la Sofres, que 36 % de bonnes opinions, alors qu'ils étaient crédités de 51 % à 52 % en juin 1993.

Pour autant, l'opinion publique n'a pas basculé en faveur de l'opposition de gauche ni, en particulier, du Parti socialiste. Remis en selle par la campagne présidentielle de 1995 et le résultat de Lionel Jospin, le PS a effacé le double traumatisme des législatives de 1993 et des européennes de 1994, mais, s'il remonte progressivement la pente, il est loin de capitaliser à son profit le mécontentement et l'inquiétude des Français.

Le chef du PS est le premier à en faire l'expérience. Crédité, selon BVA, d'un taux de confiance de 49 % à l'automne 1995, au moment du mouvement social et de son élection à la tête du PS, M. Jospin plafonne, depuis, entre 40 % (en août) et 45 % (en novembre). Dans le contexte actuel, c'est un score très honorable, qui en fait l'une des personnalités bénéficiant de l'image la plus convaincante derrière les immuables Jacques Delors et Simone Veil. Il n'en reste pas moins que, depuis février, les personnes interrogées qui ne font pas confiance à M. Jospin sont plus nombreuses (autour de 50 %) que celles qui lui font confiance.

Quant au PS, en juin 1993, il ne recueillait, selon la Sofres, que 33 % de bonnes opinions. Il se situe aujourd'hui à 50 %, mais l'essentiel de ce redressement s'est effectué pendant la campagne présidentielle, et le PS ne parvient pas à atteindre un nouveau palier.

> Pour la première fois depuis la fin des années 80, le PS rejoint et devance même, légèrement, le RPR et l'UDF réunis

La même remarque vaut pour le Parti communiste et son secrétaire national, Robert Hue : ils ont retrouvé un crédit auquel les communistes n'étaient plus habitués depuis longtemps (autour de 33 %), mais ils ne parviennent pas, depuis un an, à dépasser cette « barre » (*Le Monde* daté 15-16 septembre).

La circonspection de l'opinion publique à l'égard de la gauche est également manifeste quand on analyse les intentions de vote des Français. Si des élections législatives *« avaient lieu dimanche prochain »*, 31 % d'entre eux répondent, selon BVA, qu'ils voteraient pour un candidat socialiste. Pour la première fois depuis la fin des années 80, le PS rejoint donc et devance même, légèrement, le RPR et l'UDF réunis (30 %), qui ont perdu 15 points depuis l'élection de Jacques Chirac. Cependant, le PS ne fait que retrouver, à 31 %, son niveau de l'automne 1995.

Cela suffit pour redonner à la gauche des espoirs raisonnables d'améliorer fortement ses positions en 1998, voire de l'emporter. Globalement, l'ensemble des socialistes, des communistes et de l'extrême gauche représente, aujourd'hui, 41,5 % des intentions de vote, selon la Sofres, et 42,5 % selon la dernière enquête de CSA, soit une dizaine de points de plus qu'en mars 1993 (32,3 %). Pour CSA, ce niveau, qui est resté stable entre mai et octobre, assure une avance non négligeable à la gauche sur les formations de la majorité qui plafonnent à 36-37 %, tandis que le Front national se situe à 15 %.

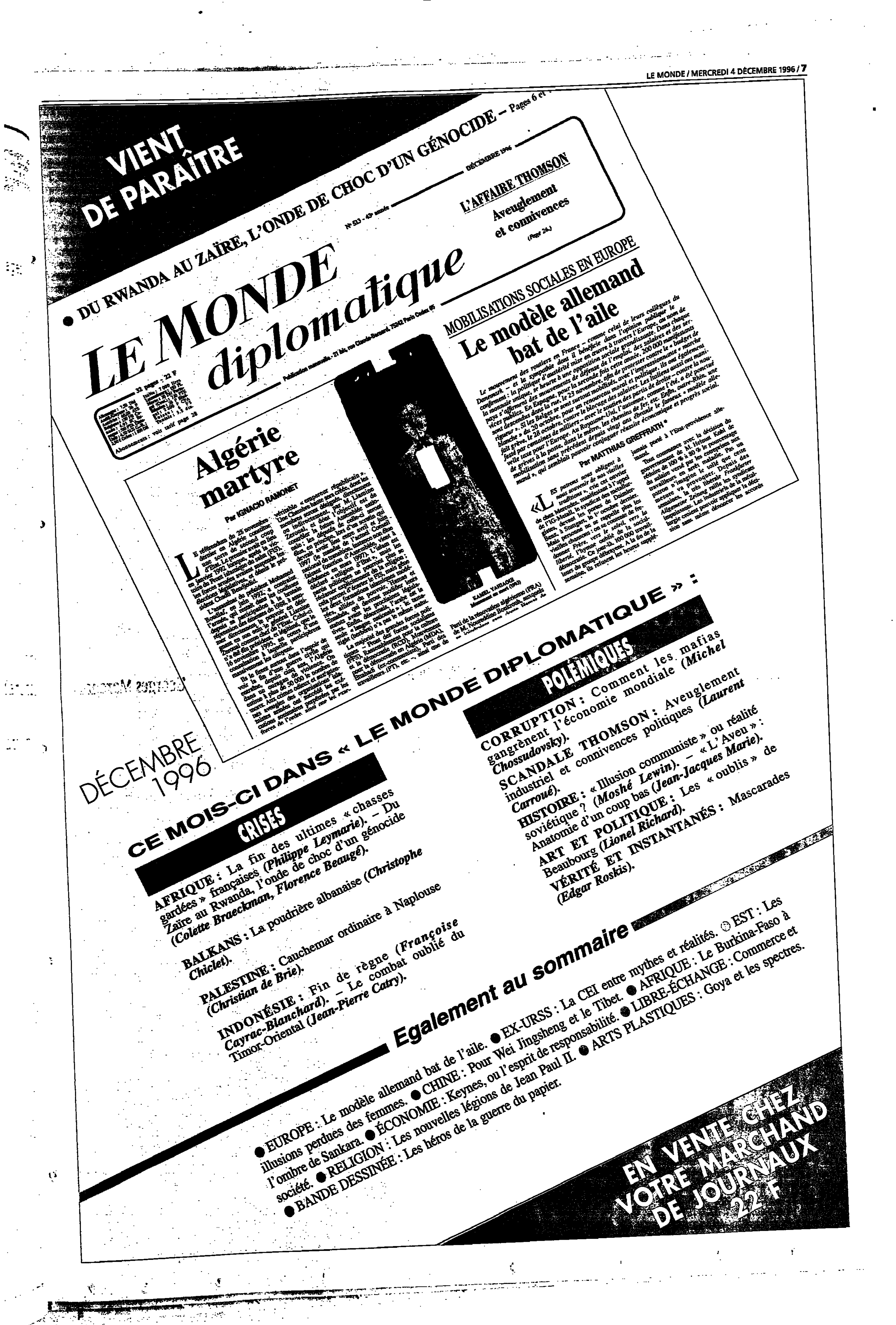
En outre, compte tenu du mode de scrutin majoritaire à deux tours et d'un vote « anti-droite » chez les électeurs du Front national, les projections effectuées par CSA en octobre donnent, pour la première fois, les partis de gauche majoritaires en sièges à l'Assemblée nationale : le PS et le PCF obtiendraient 293 des 555 sièges de métropole, contre 262 à l'actuelle majorité. Ces perspectives, toutefois, sont fragiles : selon la même enquête de CSA, les intentions de vote en faveur du Parti socialiste ont régressé de 27 % à 24 %, entre mai et octobre, au bénéfice des candidats « divers gauche » (radicaux-socialistes, chevènementistes, etc.). C'est dire qu'au-delà des mécanismes de l'alternance, maintenant bien rodés, le PS n'a pas encore réussi à convaincre qu'il peut présenter une solide alternative. La reconstruction d'un projet socialiste, engagée depuis le début de l'année, commence à peine à être perçue par l'opinion publique. Les premières réactions au projet économique du PS sont de nature à encourager M. Jospin dans sa démarche patiente : selon une enquête de BVA, 40 % des Français estiment désormais que le PS ferait mieux que le gouvernement s'il était au pouvoir, 24 % pensent qu'il ferait moins bien, et 30 % jugent que cela ne changerait rien.

Comme le résume Romain Pache, directeur des études politiques de BVA, les Français ont *« envie de croire »* aux propositions socialistes, même s'ils sont encore 56 % à les juger utopiques.

Gérard Courtois



هكذا من الاصل



Le gouvernement veut limiter l'émergence de syndicats corporatistes dans la fonction publique

Les organisations seront incitées à se regrouper au sein d'unions

Le gouvernement a entendu la CFDT et Force ouvrière, qui réclamaient, depuis 1994, une modification des règles de la représentativité dans la fonction publique. La Fédération syndicale unitaire estime qu'il aurait dû préparer un texte spécifique, et mieux organiser la concertation, au lieu d'amender, au dernier moment, le projet de loi sur l'emploi dans la fonction publique.

LE GOUVERNEMENT pourrait déposer au Parlement, mardi 3 décembre, un texte qui modifiera l'organisation des élections des représentants du personnel dans la fonction publique. Ce texte amenderait le projet de loi sur l'emploi dans la fonction publique, qui doit être discuté par l'Assemblée nationale, le même jour. Cinq des sept fédérations de fonctionnaires approuvent ce projet, que Force ouvrière (FO) et la CFDT réclament depuis longtemps. En revanche, la Fédération syndicale unitaire (FSU) et la CGT considèrent qu'il restreint les libertés syndicales.

Le gouvernement veut freiner l'implantation du Front national (FN) dans la fonction publique et limiter le développement de listes sectorielles défendant des intérêts corporatistes. Il veut empêcher que n'importe quel syndicat, se créant trois mois avant un scrutin, puisse obtenir des moyens de fonctionnement, au détriment de ceux qui existent depuis longtemps. Le gouvernement tente de s'opposer à ce que des organisations représentatives d'un seul corps (Syndicat des ingénieurs du génie rural, par exemple) ou d'une seule région (syndicats des travailleurs corses du ministère de l'agriculture) puissent représenter un ministère entier. Il estime enfin qu'avant de proposer des listes, le FN doit faire la preuve qu'il existe sur le plan syndical. La FSU juge que l'*« électeur doit être souverain »*.

SCRUTIN À DEUX TOURS

Pour arriver à ses fins, le gouvernement propose que les élections du personnel donnent lieu à deux tours de scrutin, et non plus à un seul. Au premier tour ne pourraient se présenter que les organisations syndicales considérées comme automatiquement représentatives de l'ensemble des fonctionnaires et celles qui pourront faire la preuve de leur représentativité.

Les conditions pour bénéficier de la présomption de représentativité, qui imposent une présence dans les trois fonctions publiques, avantageraient toutes les fédérations existantes, sauf la FSU. Celle-ci proteste en disant qu'elles ont été *« taillées sur mesure »* pour *« favoriser des organisations en perte de vitesse »*.

Le gouvernement prévoit que les autres organisations doivent prouver leur représentativité, proposant ainsi de transposer l'article L 133-2 du code du travail qui dispose que la représentativité s'apprécie en fonction des effectifs, de l'indépendance, des cotisations, de l'expérience et de l'ancienneté, ainsi que de l'attitude patriotique pendant l'Occupation. La jurisprudence de la Cour de cassation, qui prend en compte l'audience électorale, montre que la FSU pourrait aisément prouver sa représentativité à l'éducation nationale. Le Groupe des dix, qui regroupe une vingtaine de syndicats, constate que ses fédérations SUD pourraient le faire dans les secteurs où elles se présenteront.

La notion d'ancienneté s'apprécie en fonction de la date de création d'une organisation, comme de la personnalité des dirigeants. Quant au nombre d'adhérents, il s'apprécie par comparaison avec ceux des concurrents : SUD estime qu'elle n'a rien à craindre face à la CGC ou la CFTC. Le porte-parole du Groupe des dix, Gérard Gourgechon, demande toutefois que le juge administratif statue avant les élections, pour que le syndicat dont il aura admis la représentativité puisse s'y présenter. Le gouvernement pourrait le suivre sur ce point.

Pour empêcher que la concurrence syndicale ne soit faussée, le gouvernement veut interdire qu'une même union présente des listes rivales, projet auquel la FSU se dit favorable. Il vise l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA), qui se présente sous les sigles FEN, FAEN et FGAF chez les enseignants, mais additionne les voix de chaque liste. Il vise aussi le Groupe des dix.

Ce projet incitera certains syndicats à se regrouper. Pour M. Gourguechon, *« cela correspond à la règle du jeu »* de son organisation. Mais Thierry Renard, conseiller du Groupe des dix et secrétaire fédéral de SUD-PTT, juge que cette disposition empêcherait les syndicats de s'organiser comme ils le veulent.

Rafaële Rivais

Réuni en congrès, SUD-PTT veut changer son image

L'équipe dirigeante s'élargit

« EST-CE QUE l'on a dépassé l'âge de raison, sans être devenu raisonnable ? », s'interrogeait, lundi 2 décembre, Annick Coupé, secrétaire générale de SUD-PTT, après avoir lu le rapport d'activité, qui ouvrait le congrès de sa fédération.

Créé il y a huit ans, à partir d'une dissidence de la fédération CFDT des PTT, le syndicat SUD-PTT, qui tient son quatrième congrès à Forges-les-Eaux (Seine-Maritime), jusqu'au 6 décembre, SUD-PTT a parcouru du chemin. Avec soixante-dix syndicats, il comprend 9 200 adhérents et représente 60 000 salariés. Aux élections professionnelles d'octobre 1995, SUD-PTT est devenu la deuxième organisation à France Télécom, derrière la CGT, mais devant la CFDT et la quatrième à La Poste, avec respectivement 26,7 % et 14,4 % des suffrages.

Ces ex-CFDT tiennent leur congrès dans un centre de VVF (Villages, vacances, familles), association présidée aujourd'hui par Edmond Maire, le même qui, en 1988, comme secrétaire général de la CFDT, tempêtait contre ces *« moutons noirs »* qui ont fini par créer un syndicat baptisé Solidaires, unitaires et démocratiques.

Ce congrès devrait être celui de la maturité, avec le départ de deux des quatres membres fondateurs – Christophe Aguiton et Thierry Renard –, tandis que Christian Chartier et Annick Coupé briguent un nouveau mandat de trois ans, dans une équipe fédérale élargie, qui comprendra pas moins de dix-sept secrétaires.

Trois temps forts ont rythmé le bilan des trois années écoulées : au premier chef, l'échec de la lutte menée contre le changement de statut de France Télécom. Sur les services publics, SUD revendique *« la réduction du temps de travail à trente-deux heures, avec des embauches correspondantes »*. Les deux autres sont liés. Il s'agit d'un retour sur le mouvement social de novembre et de décembre 1995, qui a fait sortir SUD de la clandestinité où il était cantonné, et de la nouvelle donne syndicale qui s'ensuit.

MENACES

Membre du Groupe des dix, qui regroupe une vingtaine de syndicats non confédérés, SUD-PTT a aussi essaimé en créant des syndicats SUD, à la SNCF, mais aussi aux douanes, au trésor, dans l'éducation, la métallurgie et les collectivités territoriales. Or si l'action de SUD dans des mouvements sociaux, comme ceux des « sans-papiers » de l'église Saint-Bernard et aux côtés d'AC ! (Agir ensemble contre le chômage), se développe, des menaces pèsent sur son développement, alors que SUD s'efforce de récuser l'image de syndicat corporatiste que tentent de lui coller le gouvernement et les confédérations.

Alain Beuve-Méry

Le PS qualifie le chiraquisme de « mystification »

FRANÇOIS HOLLANDE, porte-parole du Parti socialiste, a estimé, lundi 2 décembre, que *« si le gaullisme a été un mythe, et un mythe souvent porteur pour le pays, le chiraquisme avec le RPR n'a été qu'une mystification »*. *« On a l'âge de la politique que l'on conduit »*, a ajouté M. Hollande, en précisant que *« le RPR conduit depuis trois ans une politique vieille comme la droite française »*.

Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR, a répliqué, dans un communiqué, que *« si le dernier Walt Disney est tiré de Notre-Dame de Paris, la lecture du programme du PS fait irrésistiblement penser aux Misérables »*. Pour Patrick Stefanini, secrétaire général adjoint du RPR, *« une formation politique a l'âge de ses succès ou de ses échecs »*. *« Partout dans le monde, le socialisme a échoué »*, a-t-il ajouté.

Les dépenses d'assurance-maladie ont baissé de 0,1 % en octobre

LES DÉPENSES D'ASSURANCE-MALADIE remboursées ont baissé de 0,1 % en octobre par rapport au mois précédent, après une baisse de 0,4 % en septembre, a indiqué, lundi 2 décembre, la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés. Cette baisse, selon elle, *« est principalement due à un ralentissement des dépenses de médecine de ville »* : - 0,4 % pour les honoraires et - 0,3 % pour les prescriptions.

Par ailleurs, Claude Maffioli, président de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), affirme, dans *Le Quotidien du médecin* du lundi 2 décembre, qu'il veut *« poursuivre les discussions jusqu'au bout »* avec les caisses d'assurance-maladie pour éviter *« une dénonciation de la convention médicale »*. Mais, M. Maffioli juge que le gouvernement doit procéder à une *« réécriture complète »* du projet de décret sur les reversements imposés aux médecins en cas de dépassement de l'objectif de dépenses de médecine de ville (+ 1,3 % en 1997). Une séance de négociation caisses-syndicats médicaux est prévue le 4 décembre.

DÉPÊCHES

■ **CGT : Louis Viannet, secrétaire général de la CGT**, a estimé, mardi 2 décembre, sur France 2, que les déclarations au *Monde* du président du CNPF, Jean Gandois (*Le Monde* du 3 décembre) sur la nécessité de libérer le marché du travail constituaient *« une déclaration de guerre à la législation sociale et au droit du travail dans ce pays »*.

■ **FRONT NATIONAL : après la CFDT, le CRIF, l'Eglise protestante et de nombreux élus**, une nouvelle association, *« Ensemble contre le Front national »*, vient de lancer une pétition contre la tenue à Strasbourg du congrès du FN, pendant le week-end de Pâques 1997.

■ **ÉCOLOGISTES : l'Alternative Rouge et Verte (AREV)** a décidé d'appeler plusieurs petites formations de gauche, dont les Verts, la CAP et la LCR, à se rassembler autour d'une *« plate-forme commune »* pour les échéances électorales de 1998. Seuls 28 % des délégués de la conférence nationale, dimanche 1er décembre, ont souhaité *« participer au processus de fusion »* des écologistes de gauche avec les Verts, engagé par Dominique Voynet.

■ **CULTURE : les sénateurs ont adopté, lundi 2 décembre, les crédits de la culture**, qui s'élèvent pour 1997 à 15,077 milliards de francs (- 2,9 %). La majorité RPR-UDF a voté pour, alors que l'opposition PS-PCF s'est prononcée contre. Les sénateurs ont adopté un amendement du gouvernement majorant de 70 millions de francs les crédits destinés au patrimoine.

■ **OUTRE-MER : les sénateurs ont adopté, lundi 2 décembre, le budget de l'outre-mer** (4,86 milliards de francs). Jean-Jacques de Peretti, ministre délégué à l'outre-mer, a indiqué avoir obtenu une enveloppe de 10 millions de francs pour Cayenne, qui a connu récemment quatre nuits d'émeute. Un projet de loi d'aménagement du territoire adapté aux DOM sera présenté dans les prochains mois.

EMPLOI Une troisième séance de négociation devait se tenir, mardi 3 décembre, à l'Unedic, avec au menu la convention d'assurance-chômage et la répartition d'un excédent de 11,2 milliards de francs. Les statistiques les plus récentes (mars 1996) montrent en effet une dégradation continue des conditions d'indemnisation. ● PLUS D'UN MILLION de personnes, soit 48,02 % des chômeurs indemnisés, perçoivent moins de 3 000 francs par mois. 82 % vivent avec moins de 5 000 francs. Enfin, de plus en plus de demandeurs d'emploi (43,6 %) ne recoivent aucune allocation. ● LES JEUNES ET LES FEMMES sont principalement touchés par cette dégradation. A Orly, Djamila, trente-huit ans, diplômée en gestion des entreprises, vit depuis trois ans avec l'allocation de solidarité spécifique, soit 2 200 francs par mois, après avoir épuisé tous ses droits. *(Lire aussi notre éditorial page 15.)*

La moitié des chômeurs indemnisés touchent moins de 3 000 francs par mois

Les statistiques récentes font état d'une dégradation des conditions de ressources : 56 % seulement des demandeurs d'emploi perçoivent une allocation, dont le montant moyen est en baisse. Les jeunes et les femmes sont les plus atteints par cette précarisation

LE CHÔMAGE progresse mais le nombre de personnes indemnisées ne cesse de diminuer. Les ressources des chômeurs s'amenuisent mais l'Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (Unedic), chargée de gérer leurs allocations, va dégager 11,2 milliards d'excédents cette année. Depuis quatre ans, les demandeurs d'emploi se retrouvent coincés entre ces deux séries de faits, d'apparence contradictoire, qui débouchent, pour la plupart d'entre eux, sur une dégradation de leurs conditions de vie.

Ainsi, selon les statistiques de l'Unedic de mars 1996, près de la moitié (48,02 %) des 2,2 millions de chômeurs indemnisés au titre du régime d'assurance-chômage ou du régime de solidarité touchent moins de 3 000 francs par mois. Ce chiffre est supérieur de 1,7 point à celui du 30 juin 1994. La proportion de chômeurs vivant avec moins de 5 000 francs, se maintient, elle, à 82 % du nombre total des indemnisés.

Les tranches d'indemnisations

Personnes concernées	% d'indemnisés
23 035	1,03%
47 476	2,06%
53 813	2,34%
45 284	1,97%
69 418	3,02%
174 238	7,58%
368 765	16,04%
412 572	17,94%

tranche à moins de 3 000 F : 48,02% — 1 104 019 personnes indemnisées

Encore ceux-ci peuvent-ils se féliciter de toucher un revenu pendant leur période de chômage. Car le mouvement de baisse du montant des allocations se double, depuis trois ans, d'un recul du nombre de personnes indemnisées. Plus de quatre millions de chômeurs de toutes catégories – à temps plein, partiel ou saisonnier – étaient inscrits à l'ANPE ou dispensés de recherche d'emploi au 31 décembre 1995. Parmi eux, 56,4 % touchaient une allocation contre 61 % en 1993, selon une étude publiée récemment par la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du ministère du travail et des affaires sociales.

Si l'on s'en tient au seul régime d'assurance-chômage, le recul est encore plus sensible. Le taux de couverture (rapport entre le nombre total de demandeurs d'emploi et celui des personnes indemnisées) est tombé à son plus bas niveau depuis dix ans, égalant à 44,2 % celui de 1986. Tout indique que ce plancher sera enfoncé par les statistiques de 1996. L'Unedic estime d'ailleurs, dans un document de prévisions, que la baisse devrait se poursuivre en 1997, *« mais de façon moins prononcée »*.

L'explication de cette chute est connue. En juillet 1992, pour contenir les déficits de l'Unedic, le régime d'assurance-chômage a été profondément modifié. L'allocation unique dégressive (AUD) a été mise en place ; celle-ci réduit de 17 % tous les quatre mois le montant de l'indemnisation. Les conditions d'entrée dans le système ont été durcies. Par exemple, il faut désormais avoir travaillé quatre mois au cours des huit derniers mois, au lieu de trois au cours des douze derniers, pour pouvoir accéder au premier taux de l'AUD. Depuis lors, ce sont des pans entiers de la population privée d'emploi stable qui restent à la porte de l'assurance-chômage.

Car cette rigueur accrue a coïncidé avec l'essor de la précarité de l'emploi, ce que montrent à nouveau les statistiques du mois d'octobre. Les contrats à durée déterminée ne permettent plus d'additionner des références de travail suffisantes pour obtenir une indemnisation. C'est en partie pour cette raison que la part des rejets à l'ouverture d'un dossier a atteint 48,6 % des motifs de non-indemnisation fin 1995. *« De plus en plus de personnes cotisent durant des contrats de courte durée pour une assurance-chômage dont ils ne parviennent pas à bénéficier »*, constate Richard Dethyre, président de l'Association pour l'emploi, l'information et la solidarité des chômeurs et précaires (Apeis).

Une tranche d'âge se heurte de plein fouet aux barrages réglementaires disposés à l'entrée de l'assurance-chômage : les jeunes, particulièrement de dix-huit à vingt-cinq ans. En décembre 1995, sur un total de 850 000 demandeurs d'emploi de leur classe d'âge, ils étaient environ 550 000 à ne disposer d'aucune allocation. *« La part des jeunes de moins de vingt-cinq ans parmi les allocataires du régime d'assurance-chômage est en baisse continue depuis 1985,* constate la Dares. *Elle passe de 27 % fin 1985 à 16,5 % fin 1995. »* A cette date, leur taux de couverture par le régime d'assurance-chômage et celui du régime de solidarité est en retard de près de treize points sur celui de l'autre tranche d'âge la plus défavorisée (35,9 % d'indemnisés contre 48,7 % chez les 25-29 ans).

A la différence des chômeurs plus âgés, les moins de vingt-cinq ans ne peuvent pas compenser cette exclusion de l'assurance-chômage par d'autres allocations. Leurs temps de cotisation trop brefs ne leur ouvrent que très rarement droit à l'allocation de solidarité spécifique (ASS), pour laquelle il faut attester de cinq ans d'activité au cours des dix dernières années. Le revenu minimum d'insertion (RMI) leur est refusé jusqu'à vingt-cinq ans, à moins qu'ils aient un enfant à charge. L'allocation d'insertion, dont 80 000 d'entre eux bénéficiaient en 1990, a été supprimée deux ans plus tard par Martine Aubry, alors ministre du travail.

Certes une grande majorité de jeunes parviennent à traverser leurs longues périodes sans travail et sans ressources en faisant appel à la solidarité familiale. *« La protection minimale qu'offre une résidence commune avec les parents a eu tendance à se renforcer tandis que les conditions financières des jeunes se dégradaient,* explique Olivier Galland, chercheur à l'Observatoire sociologique du changement. *Ceux d'entre eux qui cumulent chômage et isolement, et donc risque d'exclusion sociale, demeurent très minoritaires. »*

> « De plus en plus de personnes cotisent pour une assurance dont ils ne parviennent pas à bénéficier »

Toutefois, cette proportion a eu tendance à s'accroître ces dernières années. Selon l'enquête emploi de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), ils étaient près de 100 000 entre quinze et vingt-neuf ans dans ce cas en 1995, contre la moitié en 1982. Une enquête récente réalisée pour la Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale (Fnars) auprès des professionnels de l'accueil d'urgence montre que la moitié d'entre eux ont constaté une augmentation sensible de la demande de jeunes, voire de mineurs.

Les conditions de vie des jeunes filles au chômage, notamment en rupture familiale, semblent également se dégrader. Comme dans toutes les tranches d'âge, celles-ci souffrent en effet d'une moindre indemnisation que celle des hommes. En décembre 1995, selon les statistiques de la Dares, la différence de taux de couverture était de 7,3 points en moyenne. Elle culminait chez les 30-39 ans, où un homme sur deux ne touche pas l'allocation unique dégressive (AUD), contre 60 % des femmes. *« Outre les jeunes, une des catégories des chômeurs les plus touchées sont les femmes seules ou en famille monoparentale,* constate Richard Dethyre. *La troisième catégorie étant celle des chômeurs de longue durée âgés, notamment les anciens ouvriers spécialisés qui se retrouvent en fin de droit sans aucune perspective d'emploi. »*

Car la non-indemnisation par l'AUD n'augmente pas seulement du fait des chômeurs qui ne parviennent pas à pénétrer dans le système de l'assurance-chômage. Elle s'explique aussi par le nombre croissant de ceux qui arrivent en fin de droit sans avoir retrouvé d'emploi. Ainsi, constate la Dares : *« La part des sorties pour reprise de travail n'a cessé de baisser depuis 1989, en liaison avec la conjoncture de l'emploi : elle ne représente plus que 36 % de l'ensemble des sorties en 1995 contre 54 % en 1989. »*

Dans le même temps, la proportion de chômeurs arrivés en fin de droits est passée de 23,7 % à 30,3 %. Les gros bataillons de licenciés économiques entrés dans l'assurance-chômage entre 1991 et 1993 contribuent aujourd'hui à amplifier cette tendance, en achevant de descendre l'escalier des indemnisations de l'AUD vers la sortie. En moyenne, un tiers des sortants passent au RMI (2 374 francs), un autre tiers perçoit l'allocation de solidarité spécifique (ASS, taux de base 2 200 francs), et un tiers ne touche rien, ayant des revenus familiaux supérieurs à ces minima sociaux.

L'ASS constitue l'ultime refuge pour les bannis de l'AUD qui ont accumulé de solides références de travail avant de connaître le chômage. Ce refuge a abrité, au fil des années, de plus en plus de monde : la barre des 500 000 allocataires vient d'être franchie (contre 150 000 en 1985). Et, en 1995, les chômeurs ne sortaient de l'ASS pour retrouver un emploi que dans 25 % des cas (contre 40 % en 1990).

Logiquement, la durée de séjour en ASS s'est fortement étirée. Plus de la moitié des allocataires y possédaient, en mars 1996, une ancienneté supérieure à deux ans. Autre signe que le demandeur d'emploi a de plus en plus de mal à s'extraire des minima sociaux qui le guettent en fin de parcours.

Jérôme Fenoglio

Troisième séance de négociation à l'Unedic

Les syndicats et le patronat devaient se retrouver, mardi 3 décembre, pour renégocier la convention d'assurance-chômage et la répartition de l'excédent prévu à 11,2 milliards de francs en 1996. Le patronat veut obtenir une baisse des cotisations, tandis que les syndicats entendent revaloriser l'indemnisation versée aux chômeurs. Les associations de chômeurs entendaient lancer à cette occasion une nouvelle série d'occupations d'agences des Assedic, après celles de Harfleur, d'Alençon, de Clermont-Ferrand et de Bordeaux, ces deux dernières ayant été évacuées par les forces de l'ordre.

Par ailleurs, la CFDT ANPE a qualifié d'« *artificielle* » la baisse du chômage de 0,4 % en octobre. Selon le syndicat, ce chiffre s'explique avant tout par l'augmentation des radiations des listes dues à la suppression, dans certaines régions, des « lettres de relance » des chômeurs qui n'auraient pas actualisé leur statut de demandeurs d'emploi.

Disparités européennes

Si tous les pays d'Europe occidentale ont durci les conditions d'indemnisation des chômeurs ces dernières années, selon une étude comparative de l'Unedic, les montants versés diffèrent fortement. Avec des allocations dégressives s'élevant entre 40,4 % et 57,4 % du salaire de base, la France se situe plutôt dans le peloton de queue.

● **Le Danemark** demeure le pays où le chômeur est le mieux indemnisé, avec un montant équivalant à 90 % du salaire de référence s'il a cotisé pendant au moins un an. Cette indemnisation peut être prolongée jusqu'à cinq ans si le demandeur ne refuse pas d'emplois.

● **En Allemagne**, les indemnités s'élèvent à 60 % du salaire de référence ou 67 % si le chômeur a un enfant à charge.

● **La Belgique** constitue un cas particulier : la durée de versement des prestations (60 % du salaire) y est illimitée.

● **La Grande-Bretagne, l'Irlande et l'Islande** sont les trois pays où les indemnités ne dépendent pas du salaire touché précédemment par le chômeur. La prestation uniforme versée en Grande-Bretagne s'élève à près de 400 francs par jour pour un chômeur de moins de soixante ans.

● **L'Italie** est le pays où le montant de l'allocation est le plus faible : 30 % du salaire, qui peuvent être versés pendant trente-six mois, voire quarante-six dans les régions du Sud.

L'existence « a minima » de Djamila, prise au piège du chômage de longue durée

DJAMILA n'a jamais su si elle devait se féliciter de sa solitude. Elle se demande encore ce qu'une famille lui apporterait dans sa situation : soutien ou tourment. *« Il arrive que je me dise qu'un mari me donnerait la sécurité que je n'ai pas, et des enfants la motivation qui me manque parfois,* explique-t-elle. *Mais je sais aussi qu'une famille demande de l'attention et de la disponibilité. Or, le chômage, c'est surtout de l'inquiétude et des calculs. »*

Depuis trois ans, Djamila mène cette existence d'économie et de tension, cette vie *a minima* comme l'allocation qu'elle perçoit chaque mois. Depuis 1993, après une douzaine d'années de travail comme comptable, un licenciement économique et un peu plus d'un an d'indemnisation par l'assurance-chômage à environ 4 500 francs mensuels, elle touche l'allocation de solidarité spécifique (ASS) : 2 200 francs par mois, aussitôt amputés de 500 francs par la part de loyer que ne couvre pas son aide au logement et de 150 autres francs mis de côté par précaution pour régler l'électricité.

A trente-huit ans, Djamila assure que, *« depuis le temps »*, elle a *« pris l'habitude »* de vivre avec cette somme. Elle a *« la chance de ne pas être gourmande »*, d'avoir ses parents dans un appartement proche du sien, à Orly (Val-de-Marne), qui l'invitent parfois pour un repas. Les sorties, les loisirs sont réduits au minimum : une heure quotidienne à la piscine, qui donne aux journées la régularité que le travail ne leur assure plus. Djamila souffre davantage d'avoir dû renoncer aux journaux et magazines auxquels elle était abonnée. *« Il y a plein de choses dont j'ai appris à me passer,* dit-elle. *Parce que je ne veux pas avoir la moindre dette et entrer dans un système dont on ne sort jamais. »*

« CŒUR DE CIBLE »

Ces privations ne pèseraient pas trop lourd si elle n'avait la sensation d'être coincée dans un système bien plus pernicieux que celui de l'endettement. S'il n'y avait cette impression de se débattre dans le chômage de longue durée comme dans un piège qui se resserre un peu plus à chaque mouvement. Comme de nombreux allocataires de l'ASS, Djamila a tout tenté pour se dégager de ce filet de protection sociale. En 1995, elle a arraché la possibilité de reprendre des études à l'IUT de Paris. *« L'ANPE disait que je n'avais plus droit à rien, qu'à mon âge la formation n'aurait aucune utilité. Mais je me suis battue pour y accéder. »* Pendant un peu plus d'un an, elle a tiré de son statut d'étudiante un revenu supérieur à celui de l'ordinaire. Au bout de sa formation, elle a obtenu un diplôme, un DUT de gestion des entreprises, qui complète le bac B de sa jeunesse.

A son retour parmi les demandeurs d'emploi, en mars, elle a retrouvé les 2 200 francs de son ASS avec un moral neuf. *« J'ai dû envoyer trois ou quatre cents lettres,* estime-t-elle. *Au début, au moins dix par jour. »* Pour être reçue à trois entretiens, sans suite. Elle n'ose encore trop démêler les raisons de cette recherche infructueuse. L'âge, le célibat ? *« On m'a dit que la perspective d'embaucher une femme de près de quarante ans, non mariée, pouvait parfois rebuter les employeurs. »* Son prénom algérien, elle qui fut naturalisée française au début des années 90 ? *« Au cours d'un entretien, on m'a demandé si j'envisageais d'en changer. J'ai dit que c'était hors de question. On ne m'a pas rappelée. »* Ce trou de cinq ans dans son parcours professionnel ? *« L'ASS pose une étiquette sur le gens. Plus on est perçu comme chômeur de longue durée, moins on a de chance d'intéresser un patron. »*

Djamila sent bien qu'il n'y a pas de raison à privilégier. Son parcours, son statut social, son sexe la désignent comme l'un des « cœurs de cible » du chômage actuel. Son isolement la condamne à ne pouvoir adoucir son sort par des revenus d'appoint. A l'Association pour l'emploi, l'information et la solidarité des chômeurs et précaires (Apeis) de Choisy-le-Roi, où elle milite parfois l'après-midi, elle a connu d'autres personnes dans son cas. *« Cela fait du bien,* dit-elle, *de se rendre compte que l'on n'est pas seule* à *rencontrer ces difficultés. »* Mais cela ne peut améliorer, sur le long terme, les fluctuations d'un moral *« en dents de scie »*. Djamila s'est longtemps méfiée des contrats de courte durée. Elle envisage maintenant la possibilité d'un contrat emploi-solidarité ou de tout autre travail précaire, qui frapperait d'inutilité sa formation de comptable. Mais elle n'y est pas encore tout à fait résolue. *« Après tout,* songe-t-elle, *les étudiants mettent en moyenne au moins un an avant de trouver leur premier emploi. »*

J. Fe.

La mortalité a atteint en 1994 son plus bas niveau depuis trente ans

APRÈS AVOIR MARQUÉ LE PAS EN 1993, la mortalité a de nouveau reculé en France en 1994. Elle a atteint son point le plus bas depuis trente ans : en 1994, 519 965 personnes sont décédées, contre 532 263 en 1993, selon l'Insee. Près de la moitié des décès (48,2 %) ont lieu à l'hôpital, ce qui explique la concentration de la moitié d'entre eux dans deux cent quarante villes. L'espérance de vie des hommes est désormais de 73,7 ans. Celle des femmes (81,8 ans) est l'une des plus élevées du monde.

La mortalité infantile continue de connaître des résultats encourageants. Alors que 100 enfants de moins d'un an sur 10 000 mouraient en 1980, ils ne sont plus que 59 à ne pas atteindre leur premier anniversaire. L'Insee souligne que cette baisse est notamment sensible au-delà du premier mois d'existence.

DÉPÊCHES

■ **DROGUES : *Alain Juppé*, en visite dans le Nord** au côté de Françoise de Veyrinas, présidente de la mission interministérielle contre la drogue et la toxicomanie, a déclaré, lundi 2 décembre, vouloir *« faire de la lutte contre la drogue une vraie cause nationale, car il y a péril »*. Après avoir rappelé que les crédits de l'Etat consacrés à cette lutte étaient passés de 850 millions à 1,040 milliard de francs entre 1995 et 1997, le premier ministre a assuré que les pouvoirs publics tenteraient de poursuivre cette progression dans le plan triennal (1997-1999) qui sera présenté en *« janvier ou février »*.

■ **JUSTICE : un réseau d'escroquerie au démarchage publicitaire,** sous couvert d'aide aux œuvres sociales de la gendarmerie, a été démantelé au cours des derniers mois. Une dizaine de personnes, dont un officier de gendarmerie à la retraite, a été mis en examen dans ce dossier traité par la police judiciaire parisienne. Se faisant souvent passer pour des gendarmes, les démarcheurs laissaient entrevoir des contreparties, notamment pour les procès-verbaux, aux commerçants qui plaçaient des encarts publicitaires dans une revue consacrée à la gendarmerie.

■ ***ATTENTAT* : *une explosion criminelle a touché la trésorerie générale de Perpignan*** (Pyrénées-Orientales), peu après minuit dans la nuit du 2 au 3 décembre. En l'absence de revendication, les enquêteurs du service régional de police judiciaire de Montpellier se refusaient, mardi 3 décembre, à établir un lien avec la manifestation de la CDCA organisée la veille à Montpellier.

■ **ÉDUCATION : le collège Henri-Beaumont de Beauvais (Oise) est en grève depuis deux semaines** afin d'obtenir son classement en établissement sensible. La multiplication des incidents et des actes de violence, dont l'agression d'un professeur d'éducation physique par un élève en octobre, ont déclenché ce mouvement, que les parents d'élèves et les enseignants sont décidés à poursuivre jusqu'à l'obtention de moyens supplémentaires.

Dans les Hauts-de-Seine, un centre de rétention a fonctionné « clandestinement » depuis 1994

Selon la préfecture, ces locaux vétustes seront déplacés ou rénovés

Au cours des deux dernières années, 500 étrangers sans papiers, en instance de reconduite à la frontière, ont été retenus dans les locaux des maîtres-chiens de la brigade canine des Hauts-de-Seine. Le préfet du département, qui a visité les lieux dimanche, a déclaré que ce centre *« clandestin »* et vétuste, qui ne figure sur aucune liste officielle, serait prochainement déplacé ou rénové.

COINCÉ entre de sinistres entrepôts et les grues d'un chantier de broyage de métaux, l'ancien commissariat de police du port de Gennevilliers semble désaffecté. A la nuit tombée, le hurlement lancinant des chiens ajoute l'ultime note d'angoisse à ce décor de Série noire, perdu dans une immense zone industrielle bordée par la Seine. C'est pourtant dans cette bâtisse décrépite, qui abrite les maîtres-chiens de la brigade canine des Hauts-de-Seine, qu'au cours des deux dernières années 500 étrangers sans papiers, en instance de reconduite à la frontière, ont été retenus en attendant l'avion du retour.

L'existence de ce centre de rétention de dix places ne figure sur aucune liste officielle. Le rapport parlementaire Sauvaigo-Philibert sur l'immigration clandestine, qui a recensé les centres, n'en fait même pas mention. Plus grave encore : le procureur de Nanterre, Yves Bot, chargé par la loi de contrôler les centres de rétention, dit n'avoir été informé de l'utilisation des locaux de Gennevilliers que récemment, par une copie d'une lettre de protestation adressée au préfet par le Syndicat des avocats de France et le Syndicat de la magistrature, qui avaient eux-mêmes été alertés par la Cimade.

Un centre de rétention clandestin pour étrangers aux portes de Paris ? *« Le centre de Gennevilliers n'a rien de clandestin*, assure-t-on au cabinet du préfet des Hauts-de-Seine. *Les avocats et les familles des retenus ont pu y accéder. D'ailleurs, il n'a été utilisé qu'entre novembre 1994 et début 1996, et seulement en cas de saturation du centre de Nanterre. Depuis lors, il n'a été occupé qu'exceptionnellement, soit trois fois sur une période de vingt-cinq jours. »*

UNE EXCEPTION « DANGEREUSE »

« Exceptionnellement ! C'est justement le caractère d'exception de ce local qui le rend dangereux ! », rétorque Christophe Daadouch, qui anime le collectif des sans-papiers des Hauts-de-Seine. Il vient de saisir le comité pour la prévention de la torture du Conseil de l'Europe.

Si un Tunisien inquiet à la suite de la disparition de son épouse n'avait pas alerté récemment le collectif des sans-papiers, le « centre » de Gennevilliers aurait sans doute poursuivi sa discrète existence. Le principal témoignage direct sur ce centre vient d'un permanent de la Cimade, la seule association habilitée par l'Etat à assister les étrangers en instance de reconduite.

« Ce lieu difficilement repérable donne l'impression d'être abandonné, et j'ai dû insister pour que les policiers m'ouvrent, note-t-il. *Ils ont exigé que la porte séparant leur local de celui de rétention soit ouverte : l'entretien avec la personne à qui je rendais visite n'a donc pas pu avoir de caractère privé. Dans l'unique pièce, les cinq ou six femmes présentes étaient allongées sur les lits en plein après-midi. »*

Contrairement au règlement défini par le ministère de l'intérieur, et bien que la rétention puisse durer jusqu'à dix jours, aucune promenade à l'air libre n'est possible au « centre » de Gennevilliers. Quant aux communications avec l'extérieur, en principe libres, notamment pour contacter les avocats et la famille, elles passent par le téléphone des policiers, puisqu'aucune cabine n'a été aménagée.

Des représentants du Syndicat général de la police confirment la *« vétusté des lieux »* et précisent qu'un unique ballon d'eau chaude alimente à la fois la douche utilisée par les fonctionnaires de la brigade canine et celle mise à la disposition des retenus. *« Gennevilliers, c'est la dernière soupape quand Nanterre déborde »*, précise un policier syndiqué, qui se souvient qu'en 1995 des Africains ont brisé des vitres pour protester contre leur confinement.

Dimanche 1er décembre, le jour où l'affaire était révélée par *Le Journal du dimanche*, le préfet des Hauts-de-Seine s'est discrètement rendu sur les lieux. *« Les locaux sont sales, vétustes et méritent d'être rénovés*, admettait-on, lundi, dans son entourage. *Mais les conditions de base sont respectées : les avocats disposent d'un parloir, et la ligne téléphonique est tellement utilisée par les retenus que les policiers ne peuvent plus y accéder ! »* Quant à la juxtaposition du chenil de la brigade canine et des étrangers, la préfecture reconnaît que *« cela peut poser problème en termes de symbole »*, tout en précisant que les locaux sont *« totalement distincts »*.

Au terme de sa visite, le préfet a pourtant décidé qu'aucun étranger ne serait plus envoyé vers le port de Gennevilliers. Le centre de rétention sera déplacé ou rénové, comme le « dépôt » de Paris, qui vient de rouvrir après de gros travaux consécutifs à la révélation de son insalubrité et des traitements dégradants imposés aux étrangers.

Philippe Bernard

Devant le tribunal, Paul Bouchet poursuit son « combat » contre Paul Barril

PAUL BOUCHET est un homme de conviction, qui ne se contente pas de penser ce qu'il dit : il dit ce qu'il pense. Président de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS), il est accusé d'avoir diffamé l'ex-capitaine Paul Barril, dans un entretien accordé à notre collaborateur Erich Inciyan, publié dans nos éditions du 29 mars. Fustigeant les écoutes téléphoniques *« sauvages »*, M. Bouchet déclarait notamment : *« Il ne faudrait pas sous-estimer le fait que des gens comme Paul Barril aient eux-mêmes pratiqué des écoutes sans aucun lien avec l'intérêt public. »*

Face à la présidente du la 17e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, Martine Ract-Madoux, le président de la CNCIS insiste sur sa *« conviction »* et son *« combat »*, en dénonçant *« le déferlement des écoutes dites "sauvages", évaluées à cent mille par an, et par M. Barril lui-même à deux cent mille »*. Concernant ce dernier, absent à l'audience, M. Bouchet déclare : *« Il y a quarante-deux sociétés autorisées à vendre du matériel d'écoute et d'enregistrement, et les quatre sociétés de M. Barril font partie du groupe de tête. M. Barril fait de l'investigation avec des moyens électroniques sophistiqués. Il fait du renseignement dans le monde entier. Il fait du renseignement parallèle. Or, quand une écoute sort, on accuse le groupe interministériel de contrôle (GIC), qui ne peut pas répondre. Il était de mon devoir de ne pas laisser dire n'importe quoi ! »*

« TRAVAIL DE RUPTURE »

Les procès en diffamation ont cependant ceci de particulier que, pour les gagner, il faut apporter la preuve de la réalité de l'imputation diffamatoire. C'est exceptionnel, et M. Barril en sait quelque chose : il fait partie des rares plaignants qui se sont entendu dire que *Le Monde* avait eu raison de l'accuser d'avoir placé des armes au domicile de trois Irlandais à Vincennes. Dans ce procès, Paul Bouchet n'a cependant pas la preuve que Paul Barril pratique des écoutes « sauvages » et c'est bien ce que le parquet, par la voix de François Cordier, lui reproche en soulignant le caractère diffamatoire des propos.

A la barre, le président de la CNCIS explique : *« Mon combat, car c'est un combat, c'est de mettre en place un système de contrôle efficace sur les écoutes sauvages. J'ai besoin de la justice, bien sûr. Mais j'ai aussi besoin de l'opinion. Les moyens médiatiques, ça fait bouger les choses ! »* Dans cet étrange procès, où chacun, dans son domaine, parle en orfèvre, Me Jacques Vergès, conseil de Paul Barril, ne peut être insensible à l'argument. *« M. Bouchet est un justicier et, en plus, il fait un travail de rupture »*, susurre l'avocat en faisant référence à la « défense de rupture », qu'il pratique volontiers.

Jugement le 20 janvier.

Maurice Peyrot

Joël Herzog, dirigeant du groupe Noga Hilton, a été écroué

LE PRÉSIDENT du directoire de la société suisse Noga Hotels, Joël Herzog, a été mis en examen pour *« complicité d'abus de biens sociaux et complicité de corruption »* et écroué, lundi soir 2 décembre à Grasse (Alpes-Maritimes), par le juge d'instruction Jean-Pierre Murciano, chargé de l'enquête sur les faits de corruption mis au jour dans le monde des casinos de la ville de Cannes. Fils de l'ancien président de l'Etat d'Israël Haïm Herzog et gendre de Nessim Gaon, le président du groupe qui contrôle la chaîne d'hôtels Noga Hilton, M. Herzog était l'objet d'une « note de recherche » (*Le Monde* du 27 novembre). Selon une source proche de l'enquête, il s'est présenté spontanément, afin de livrer sa version de l'affaire.

S'il a confirmé le versement au maire (UDF-PR) de Cannes, Michel Mouillot, de 1,45 million de francs en argent liquide, ainsi que l'avait avoué Martin Conway, le directeur du casino Riviera situé dans les sous-sols du Noga Hilton, M. Herzog a contesté avoir donné des ordres en ce sens à son collaborateur. Selon lui, c'est M. Conway qui aurait transmis aux dirigeants du groupe Gaon les *« exigences »* de M. Mouillot. Se refusant à admettre un lien direct entre les versements d'espèces et le vote du conseil municipal sur une demande d'extension du parc de machines à sous du casino Riviera, qui établirait le fait de corruption, il a dénoncé un *« chantage permanent »* du maire de Cannes. Pour avoir accepté de louer des salles de réunion à Pierre Lellouche, candidat (RPR) aux dernières élections municipales à Cannes, l'établissement, a-t-il expliqué, subissait les *« brimades »* de M. Mouillot : aucune autorisation de spectacle ne lui était délivrée ; la délivrance du certificat de conformité du bâtiment aurait été subordonnée à la réalisation de travaux confiés à des entreprises désignées par le maire ; la réfection des trottoirs bordant l'établissement aurait, dans ces conditions, coûté 17 millions de francs.

M. Herzog a par ailleurs remis au juge une lettre de Nessim Gaon, dans laquelle ce dernier reconnaît avoir rencontré M. Mouillot le 26 juin, sur un parking de la zone commerciale d'Antibes, ainsi que l'avait relaté M. Conway. Le maire aurait alors réitéré ses *« menaces »*, et exigé 1,5 million de francs. Or, l'enquête a établi qu'une partie de la somme avait été versée dès le 29 avril. Autre contradiction : Joël Herzog a raconté qu'à son retour à Genève M. Gaon se serait montré *« choqué »* par son entretien avec le maire de Cannes ; le directeur du Riviera s'était souvenu, quant à lui, avoir entendu M. Gaon déclarer : *« Ça s'est bien passé. »* M. Conway a en outre précisé que M. Mouillot avait exigé de voir M. Gaon en personne *« avant le 28 juin »*, date à laquelle le conseil municipal devait se prononcer sur le dossier des machines à sous. Cinq mois plus tard, le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, a retiré, le 28 novembre, l'autorisation de jeu accordée au Riviera, entraînant *de facto* la fermeture du casino.

Hervé Gattegno

La France demande de lever l'immunité de l'ambassadeur du Zaïre

NICE
de notre correspondant

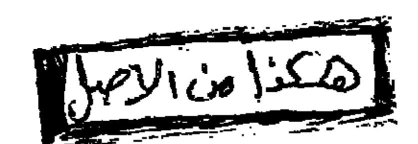
Lundi 2 décembre, la France a officiellement demandé au gouvernement zaïrois de lever l'immunité diplomatique de son ambassadeur en France, Baya Ramazani. Alors qu'il roulait à vive allure, samedi 23 novembre, le diplomate avait fauché, promenade du Soleil à Menton, Raphaël Lenoir et Ronald Le Hartel, qui se trouvaient sur un passage protégé (*Le Monde* daté 1er et 2 décembre). Les deux jeunes garçons sont morts. Le rappel immédiat de l'ambassadeur dans son pays, rendu public dimanche, n'a pas apaisé les parents.

Lundi matin, leur avocat a demandé, dans une lettre adressée au président Mobutu et au ministère des affaires étrangères, que soit réexaminée sa première demande de levée d'immunité diplomatique, datant du 27 novembre. Quelques heures plus tard, le Quai d'Orsay a fait savoir qu'il en avait officiellement saisi le gouvernement zaïrois. *« Nous avons demandé très clairement que cet ambassadeur puisse assumer sa responsabilité, comme chacun doit le faire*, a précisé Hervé de Charette, en déplacement à Lisbonne. *Ce qui est choquant, c'est de voir que les immunités diplomatiques, qui ne sont pas faites pour ça, pourraient avoir pour résultat de dispenser de toute responsabilité l'auteur de cet accident. »* La décision appartient maintenant au président Mobutu.

La demande française de levée d'immunité, prévue par la convention de Vienne, est exceptionnelle. L'avocat des familles, Me Thierry Giorgio, est confiant : *« Je crois que des poursuites vont bientôt pouvoir être engagées contre l'ambassadeur. Il est encore en France, ce qui rend la procédure plus facile, et lui-même a fait savoir qu'il était prêt à renoncer à sa protection diplomatique. »*

En attendant, la pression populaire ne se relâche pas. L'association des Parents d'élèves de l'enseignement public de Menton a lancé l'opération « Une lettre pour Mobutu » : *« Nous ne voulons pas que Mobutu reçoive des lettres d'injures ou de menaces*, explique son responsable, Bernard Bourie. *Mais, simplement, que tous ceux qui se sentent concernés par cette injustice lui écrivent pour lui demander qu'il lève l'immunité diplomatique de l'ambassadeur et que celui-ci se présente à la justice. »* Le président Mobutu devait recevoir, mardi 3 décembre en fin d'après-midi, Jean-Claude Guibal, le maire (RPR) de Menton.

Jean-Pierre Laborde



ENVIRONNEMENT Deux cents tonnes de produits toxiques sont entreposés dans une usine chimique abandonnée sur le territoire de la commune de Taverny (Val-d'Oise). Ils contiennent de l'acide chlorhydrique, du chlorure de méthylène, de l'acide nitrique et du cyanure. ● UN RAPPORT D'EXPERTISE, demandé par les autorités, devrait être communiqué prochainement. Il a d'ores et déjà conclu à des risques d'explosion, et surtout à des dangers d'infiltration dans le sol et le sous-sol. ● L'ANCIENNE USINE est située au-dessus de la principale nappe phréatique de la région parisienne qui ne se trouve qu'à une trentaine de mètres de profondeur. Elle alimente les capteurs en eau potable de l'ensemble du département du Val-d'Oise ainsi que de nombreuses rivières d'Ile-de-France, dont l'Oise. ● LE MAIRE DE TAVERNY estime que les opérations de dépollution sont de la plus extrême urgence.

La plus grande réserve d'eau de la région parisienne est menacée de pollution

Quelque 200 tonnes de produits toxiques d'une usine abandonnée de Taverny sont susceptibles de s'infiltrer dans le sol, au-dessus de la nappe phréatique qui alimente de nombreuses rivières et fournit en eau potable tout le département du Val-d'Oise

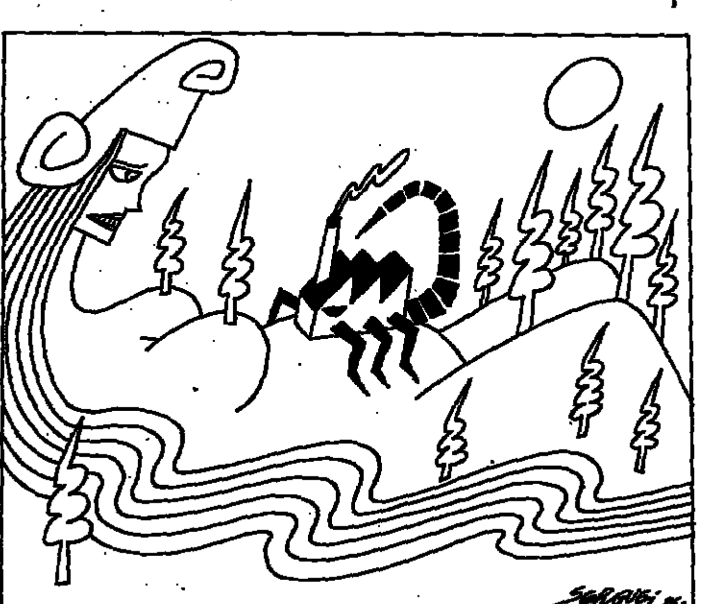
PONTOISE
de notre correspondante

Depuis deux ans, une petite localité du Val-d'Oise, Taverny, se bat contre l'Etat pour obtenir la dépollution d'une usine chimique. La société Lunije fabriquait des diluants et des dégraissants. Elle a été abandonnée avec, à l'intérieur, quelque 200 tonnes de produits toxiques : acide chlorhydrique, chlorure de méthylène, acide nitrique et cyanure. Le maire et conseiller général, Maurice Boscavert (PS), avait mené l'affaire devant le préfet du département, le 29 septembre 1994. Huit jours plus tard, le tribunal de commerce de Pontoise prononçait le redressement judiciaire de la société Lunije, et, le 10 novembre de la même année, le préfet mettait en demeure l'administrateur judiciaire et le liquidateur de faire procéder à des analyses du sol, d'éliminer les déchets encore présents et de proposer un calendrier de dépollution.

Depuis, plus rien ou presque : 7 des 200 tonnes de produits ont été enlevées, et des panneaux interdisant l'accès ont été apposés sur le site. Il y a quelques semaines, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) a procédé à la réfection de la clôture. Enfin, à la demande de la préfecture, une entreprise, Syr-Oil, a installé un gardien sur le site et commencé un premier tri des déchets. Des mesures jugées insuffisantes par le maire, qui les compare « *à une goutte d'eau dans une mer d'acide* ».

L'inquiétude qui monte dans la ville – une manifestation a eu lieu en octobre – n'est pas, semble-t-il, superfétatoire. Le 31 mai dernier, l'expert désigné par le tribunal administratif de Versailles ne mâchait pas ses mots et précisait dans son rapport d'étape qu'« *il existe un état de risque d'accidents matériels et corporels* (...). *Nous avons constaté que l'état de certains emballages présentait des risques d'aggravation de pollution des sols et que des dangers de réactions exothermiques* (c'est-à-dire des risques d'explosion) *pouvaient produire des dégagements gazeux à la suite de mélanges accidentels des produits* ». Selon divers témoignages, une centaine de mètres de canalisations d'égouts seraient d'ailleurs déjà endommagées dans la ville par les écoulements de ces polluants.

C'est surtout l'emplacement des déchets toxiques, au-dessus de la principale nappe phréatique de la région parisienne, qui inquiète. « *La plaine de Pierrelaye-Bessancourt, où est située la ville de Taverny, et donc l'usine Lunije, est la plus grande réserve aquifère d'Ile-de-France,* souligne Françoise Laurent, présidente de Val-d'Oise Environnement, un collectif qui regroupe une vingtaine d'associations. *Or, cette nappe affleure la surface du sol. Ce qui rend la région vulnérable à la moindre pollution.* » La ressource en eau, dite nappe cuisienne, est effectivement située à une trentaine de mètres de profondeur. Elle alimente la quasi-totalité de la centaine de capteurs val-d'oisiens, mais également les rivières du département, depuis l'Oise jusqu'à l'Aubette et la Viosne, ainsi que de nombreux cours d'eau à travers les départements des Yvelines, de l'Essonne et de Seine-et-Marne. Cet immense réservoir de plusieurs centaines de millions de mètres cubes d'eau est ramassé sur 25 mètres d'épaisseur seulement.



Face à l'insolvabilité des propriétaires du terrain, le ministre de l'environnement, Corinne Lepage, a décidé de soumettre cette opération de dépollution au comité de gestion de la taxe sur l'élimination des déchets industriels spéciaux, mise en place au mois de juin. Cette taxe, versée à l'Ademe par les exploitants des centres de stockage, doit permettre la réhabilitation des sites pollués et orphelins, dont les gérants ont disparu ou ne sont pas solvables. Il en existerait 669 en France.

« ÇA A ASSEZ DURÉ »

A Taverny, on attend maintenant le rapport d'expertise final. Mandaté par le tribunal administratif de Versailles pour le compte du maire, puis par le tribunal de grande instance de Pontoise pour le compte du préfet, l'expert rendra ses conclusions sur l'état du sol dans les premiers mois de l'année 1997. Et aussi du sous-sol, puisqu'une vingtaine de cuves seraient également enterrées sous l'usine.

Exemplaire, l'affaire Lunije l'est doublement. D'abord, pour Bertrand Maréchaux, secrétaire général de la préfecture, il s'agira d'un des tout premiers dossiers à être financés par la taxe pour l'élimination des déchets industriels spéciaux. Ensuite, pour Maurice Boscavert, « *il est rare qu'un maire utilise contre l'Etat les services d'un expert* ». « *Je suis coincé,* explique-t-il, *entre un maquis de procédures sans fin et le risque zéro qu'exigent mes concitoyens.* » Principal reproche du maire à l'encontre de l'Etat : la société Lunije, installation classée, soumise à déclaration, n'a plus reçu depuis 1988 la visite d'inspecteurs de la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire), comme le veut la réglementation. Reproche contesté par la préfecture, mais repris par Val-d'Oise Environnement. Pour Françoise Laurent, « *de telles situations peuvent se produire en raison du peu de personnel et de moyens financiers dont dispose l'Etat* ».

Une situation que le maire, Maurice Boscavert, ne tolérera pas encore très longtemps. « *Après la parution du rapport d'expert, si les travaux n'ont pas commencé, je remettrai la pression. Je ne céderai pas un pouce de terrain sur ce dossier. L'Association interenterprises de Taverny et de Beauchamp, qui représente neuf mille emplois, est d'ailleurs à mes côtés dans ce combat. On ne peut plus laisser les choses en l'état. L'irresponsabilité, ça a assez duré.* »

Frédérique Lombard

Les riverains du bassin de La Villette résistent au « bétonnage »

OPÉRATIONS COMMANDOS à l'aube pour empêcher le démarrage du chantier, murage de son entrée : depuis plusieurs semaines, les habitants, qui contestent une partie du projet de la ZAC de La Villette, dans le 19e arrondissement de la capitale, multiplient les actions spectaculaires. Avec, à leur tête, Jean-François Blet, conseiller écologiste de Paris, élu de l'arrondissement, qui en fait un symbole de sa critique de l'urbanisme parisien.

La contestation porte sur l'aménagement de 20 hectares, décidé en 1987, sur les deux rives du bassin de La Villette. Plus de mille logements, des bureaux et des commerces doivent y être construits. 481 logements sont déjà achevés. C'est donc la suite, c'est-à-dire les dix derniers lots, dont certains sont déjà en chantier, qui provoquent l'ire des riverains. Leurs critiques portent sur le manque d'équipements collectifs, la densification du programme, qui devrait dépasser les 70 000 mètres carrés de logements prévus par le plan d'aménagement de zone (PAZ). Un recours a d'ailleurs été engagé par les riverains contre ce qu'ils considèrent comme une « surdensification ». Ces derniers viennent, en outre, de découvrir qu'un malheureux espace vert risque d'être sacrifié pour permettre la création d'une rue.

« *Nous constatons que la Ville de Paris continue à s'obstiner dans ses décisions de bétonnage, refuse de prendre en compte les besoins élémentaires en équipements de première nécessité* », proteste l'Association du bassin de La Villette. Le conseil d'arrondissement du 12 novembre a voté un vœu pour que « *soient inscrits au budget 1997 les équipements de proximité indispensables, une école polyvalente, une crèche, la reconstruction du terrain d'éducation physique Tandou, un équipement à vocation associative et culturelle* ». En réalité, c'est le calendrier qui pose problème. « *Les équipements publics seront mis en place dans les années qui viennent* », répond Michel Bulté (RPR), adjoint au maire de Paris, chargé du logement et ancien maire du 19e, qui a voté ce vœu.

Roger Madec, maire (PS) du 19e arrondissement, ne peut pas être en reste sur la contestation menée par ses administrés. Il a écrit le 23 octobre à Jean Tiberi, maire (RPR), pour regretter « *le manque de concertation et la situation de blocage. (...) Je ne souhaite pas l'abandon définitif d'un projet relatif à la construction de logements sociaux et d'ateliers d'artistes. Mais je suis convaincu que le projet actuel doit et peut encore être amélioré* ». Il suggère notamment un « *écrêtement de certains immeubles* ».

A l'Hôtel de Ville de Paris, on indique qu'une réunion de concertation pourrait avoir lieu au début de l'année prochaine avec les habitants du quartier. Les ZAC restent, décidément, le talon d'Achille de l'urbanisme parisien.

Françoise Chirot

Fort de son succès, l'aéroport de Lyon-Satolas sera agrandi

LYON et GRENOBLE
de nos correspondants régionaux

Avec 4,4 millions de passagers en 1995, l'aéroport de Lyon-Satolas, ouvert en 1975, a connu, en trois ans, une croissance de trafic de 14 %. Mais ses deux pistes limitent son développement à l'échelle européenne. Aussi l'Etat vient de décider d'engager son extension et d'améliorer les connexions avec la gare TGV.

Mais au lieu de créer une troisième piste, comme il était envisagé il y a quelques années, c'est un doublet de pistes qui est désormais prévu, afin de « *garantir une souplesse et une fiabilité d'exploitation à long terme* ».

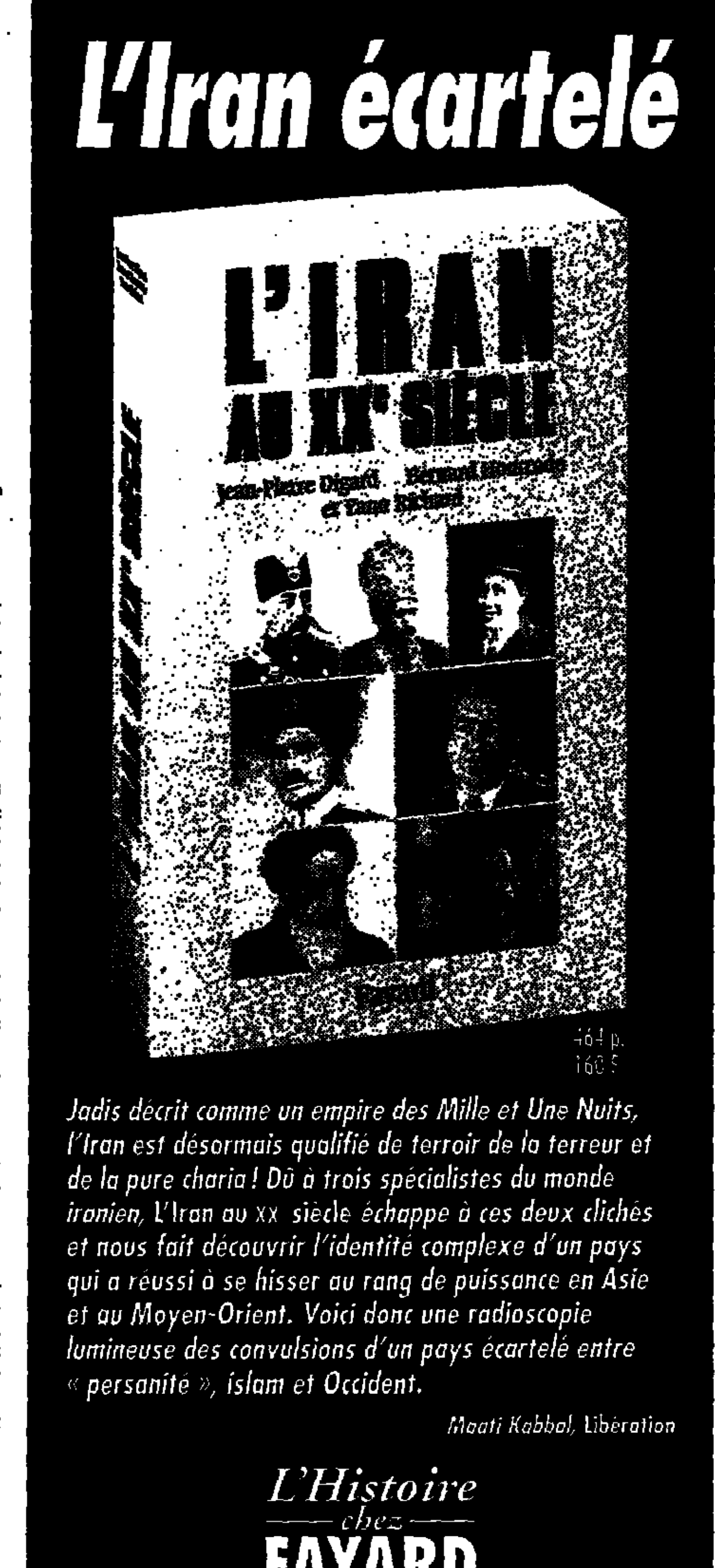
Ce projet, à l'horizon 2005-2010, s'accompagne d'une volonté de maîtriser les impacts sur l'environnement. Il prévoit notamment un « *dispositif de concertation* » avec les élus locaux et la population. Ainsi, la planification du développement intègre un plan d'exposition au bruit qui fixera, au premier semestre 1988, les contraintes d'urbanisme dans les zones exposées.

Parallèlement, l'aéroport de Lyon-Satolas et celui de Grenoble Saint-Geoirs, séparés d'une cinquantaine de kilomètres, vont se rapprocher. À partir du 1er janvier 1998, le premier prendra en charge la gestion de la plate-forme grenobloise, la chambre de commerce et d'industrie de Grenoble restant toutefois concessionnaire de Saint-Geoirs.

Avec trois cent mille passagers par an, l'aéroport isérois se trouve bloqué par Satolas, qui draine une large partie de la clientèle de Rhône-Alpes. Menacé de disparition, il jouait depuis dix ans la carte de la complémentarité avec son grand voisin en développant notamment l'activité « charters des neiges ». L'aéroport de Grenoble, qui bénéficie souvent de conditions climatiques différentes de celles de la plate-forme lyonnaise, s'est positionné comme site d'accueil des appareils qui ne peuvent pas se poser, momentanément, à Satolas. Cette activité représente environ 10 % du trafic de Saint-Geoirs.

Cette alliance devrait permettre à Satolas de renforcer sa position face à son concurrent direct, l'aéroport international de Genève-Cointrin. Depuis quelques mois, la plate-forme helvétique traverse une crise aiguë à la suite du rapatriement d'un certain nombre de lignes de la compagnie Swissair sur Zurich, et il risque, à l'avenir, de connaître de sérieuses difficultés pour pouvoir étendre ses pistes sur le territoire français voisin.

B. C. et C. F.



Trente-cinq propositions pour changer en profondeur les politiques publiques

La commission nationale de développement durable remet son rapport au gouvernement

La commission nationale de développement durable devait remettre mardi 3 décembre son rapport au ministre de l'environnement, Corinne Lepage. Une vaste consultation sur les applications des décisions du Sommet de la Terre de Rio a été lancée en janvier 1996. Les Assises nationales du développement durable, les 16 et 17 décembre, devraient proposer des changements profonds concernant les politiques publiques.

SIX MOIS avant l'assemblée générale des Nations unies consacrée au bilan du sommet de Rio, la France commence à élaborer la stratégie qu'elle exposera devant les instances internationales. La commission française pour le développement durable (qui a fait travailler des personnalités aussi diverses que les sociologues Edgar Morin et Philippe Saint-Marc, PDG de Rhône-Poulenc, Jean-René Fourtou, présidente du Centre national des jeunes agriculteurs, Christiane Lambert, ou le commissaire général au plan, Henri Guaino) devait présenter ses conclusions mardi 3 décembre en présence du ministre de l'environnement, Corinne Lepage. Trente-cinq propositions « *clés* » et « *prioritaires* » seront ainsi faites au gouvernement afin que « *toutes les politiques publiques intègrent les objectifs du développement durable* » en obéissant à un mode de développement qui ne sacrifie pas les chances de développement des générations futures. L'ambition du rapport est d'établir un contrat entre différentes contraintes : celles de l'efficacité économique, celles des nécessités écologiques de préservation des ressources à long terme et celles des besoins sociaux et humains.

RÉVOLUTION À OPÉRER

Dans cette perspective, c'est à l'Etat de jouer un rôle de précurseur. « *C'est une sacrée révolution qu'il s'agit d'opérer* », explique Christian Brodhag, président de la commission et conseiller régional écologiste de Rhône-Alpes. L'Etat pourrait donc utiliser deux types d'armes pour mettre en œuvre cette politique : la contrainte *via* la réglementation et la fiscalité, ou le contrat. Ces deux démarches doivent, selon le rapporteur, être clairement identifiées : « *Une réforme clarifiant les rôles de police et de conseil de l'Etat sera engagée sur la base de la dissociation de ces fonctions et donc des services correspondants* », suggère le rapport. La contrainte règlementaire devrait se voir mieux contrôlée dans son application par la création d'un service de police de l'environnement au niveau départemental ou régional, sous l'autorité du préfet et du ministère de l'environnement. L'arme fiscale – le principe pollueur payeur – devrait, elle, être totalement réorientée vers une fiscalité incitative, c'est-à-dire que dans la mesure où il deviendrait « *plus coûteux de payer la taxe que de ne pas polluer,* [les acteurs économiques] *choisiraient de moins polluer* ».

La règle semble simple mais elle implique une inversion complète du raisonnement fiscal en se substituant progressivement aux taxations pesant sur le travail. Elle s'appliquerait à tout le secteur productif – agriculture, industrie, énergie –, à celui des transports et n'épargnerait pas les modes de consommation et de vie des individus. Mais la contrainte ne doit s'imposer qu'après refus du contrat. L'Etat pourrait donc se comporter en partenaire avec les entreprises qui tendent vers le progrès social ou environnemental : des labels de produits et certifications de procédure devraient être créés à cette fin. Des indicateurs de développement durables seraient mis en place afin que chacun puisse juger des résultats.

La règle vaut aussi pour les politiques publiques : la prise en compte du développement durable doit passer par « *une meilleure lisibilité des enjeux, des approches transversales et des planifications pluriannuelles* », insiste le rapport. « *Il faudrait systématiquement évaluer l'impact des grands projets à dix ans et cent ans, 10 km et 1 000 km* ». L'internalisation des coûts environnementaux et sociaux est préconisée à travers « *une comptabilité de développement durable* » introduite dans tous les projets publics.

Sylvia Zappi

67 % des Français jugent le montant des impôts locaux « insupportable »

LE CRÉDIT LOCAL DE FRANCE (CLF) devait rendre public, mardi 3 décembre à l'occasion de ses Rencontres financières annuelles des décideurs locaux, un sondage réalisé par la Sofres sur la fiscalité locale (réalisé du 22 au 24 octobre auprès d'un échantillon de 1 000 personnes). 71 % des personnes interrogées jugent normale l'existence des impôts locaux et 69 % jugent normale celle de l'impôt sur le revenu, mais ce pourcentage tombe à 22 % seulement pour la CSG. 67 % jugent le montant des impôts locaux « *insupportable* » ou « *excessif* », mais ils sont encore plus nombreux (69 %) à juger trop élevé le montant de l'impôt sur le revenu. 48 % ont le sentiment que les impôts locaux ont augmenté ces dernières années plus vite que les impôts d'Etat.

Enfin, à propos de la destination de ces impôts, le sondage CLF-Sofres confirme les enseignements d'un sondage Association des maires de France-CSA qui révélait une profonde méconnaissance du sujet (*Le Monde* du 19 novembre) : ainsi 70 % des personnes interrogées (et plus de 90 % parmi celles qui payent les impôts locaux) répondent que la fiscalité locale va exclusivement aux communes, ce qui n'est pas le cas.

La Générale des eaux baisse le prix de l'eau à Lyon

LA COMPAGNIE GÉNÉRALE DES EAUX, opérateur à 90 % du marché de l'eau dans la Communauté urbaine de Lyon (55 communes), va baisser le prix de l'eau de 5,79 %. A partir du 1er janvier 1997, le mètre cube d'eau sera facturé à 7 francs hors taxes contre 7,43 francs actuellement. Le prix des travaux facturés aux usagers baissera en outre de 5 %. Cette révision a été négociée dans le cadre du réexamen, prévu tous les cinq ans, du contrat de délégation de la production et de la distribution de l'eau conclu pour trente ans en 1986. La baisse des prix, indique un communiqué de la Communauté urbaine et de la Compagnie générale des eaux, permet « *de faire bénéficier l'usager des gains de productivité déjà réalisés et de ceux attendus* ». – *(Corresp. rég.)*

CARNET

DISPARITIONS

Koji Kobayashi

L'ancien président de Nippon Electric Company

C'EST un des patriarches de l'industrie électronique japonaise qui s'est éteint, dimanche 1er décembre, dans un hôpital de Tokyo. Agé de quatre-vingt-neuf ans, Koji Kobayashi avait présidé Nippon Electric Company (NEC) de 1976 à 1988, date à laquelle il en était devenu président d'honneur. Né dans la région de Yamanashi (centre du Japon), il était entré chez NEC en 1929, après avoir obtenu un diplôme d'ingénieur à l'Université impériale de Tokyo (aujourd'hui université de Tokyo), qui lui délivrera ensuite un doctorat.

En 1949, l'entreprise lui confie son premier poste de direction. Alors que les ambitions du Japon dans les secteurs électronique et informatique commencent à se faire jour, il est nommé vice-président exécutif en 1961, puis président en 1964, enfin PDG en 1976. Marié et père de trois filles, Koji Kobayashi fera de NEC l'une des plus puissantes firmes du pays : premier fabricant nippon de micro-ordinateurs, numéro deux mondial dans les semi-conducteurs, numéro cinq mondial de l'industrie électronique.

Pressentant, dès les années 70, le mariage des télécommunications et de l'informatique, qui se concrétise aujourd'hui, le PDG de NEC fut aussi l'un des premiers patrons japonais à mettre en œuvre une stratégie internationale. A ce titre, il a notamment développé un partenariat technologique poussé avec le groupe français Bull, que son successeur, Tadahiro Sekimoto, a poursuivi et renforcé. Entré au capital du groupe d'informatique français lors de sa privatisation partielle en 1993, NEC détient aujourd'hui 17 % de son capital et devrait être à nouveau sollicité lorsque l'Etat français mettra en vente une nouvelle tranche d'actions Bull, dans les toutes prochaines semaines (*Le Monde* du 28 novembre).

Anne-Marie Rocco

■ **LE CARDINAL BELGE Jean Jérôme Hamer** est mort, lundi 2 décembre à Rome, à l'âge de quatre-vingts ans. Né à Bruxelles le 1er juin 1916, entré en 1934 dans l'ordre des dominicains, il avait été ordonné prêtre en 1941. Professeur de théologie dogmatique, il devient, en 1956, recteur du Saulchoir, centre d'études des dominicains. En 1962, il est appelé par son ordre à Rome pour y devenir responsable des études et assistant du maître général pour les provinces francophones. Au concile Vatican II (1962-1965), Jean Jérôme Hamer est expert du secrétariat pour l'unité des chrétiens. Il reste au Vatican, où il fait toute sa carrière : en 1969, secrétaire du secrétariat pour l'unité des chrétiens ; en 1973, secrétaire de la Congrégation pour la doctrine de la foi. En 1985, il est nommé par Jean Paul II préfet de la congrégation pour les instituts de vie religieuse, avant de se retirer en 1992. Il avait été créé cardinal en 1985 et sa disparition ramène le Sacré Collège à 152 membres – dont 110 âgés de moins de quatre-vingts ans –, électeurs du pape en cas de conclave.

■ **GÉRARD FÉNÉON,** grand reporter au *Républicain lorrain*, a trouvé la mort lors d'un accident de la circulation en Libye, où il venait de terminer un reportage dans le désert du Fezzan, jeudi 28 novembre. Agé de cinquante-trois ans, Gérard Fénéon était entré au quotidien messin en 1970, après avoir travaillé pendant trois ans au *Dauphiné libéré*. Il avait suivi de nombreux conflits, notamment la guerre Iran-Irak et la guerre du Golfe. Gérard Fénéon était marié et avait trois enfants.

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– M. Pierre Bonnepart,
son époux,
Roland et Germaine Bonnepart,
Michèle Roy,
Geneviève et Marc Seguin,
Ses enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Alice BONNEPART,

survenu le 30 novembre 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée mardi 3 décembre, à 11 heures, en l'église de Theizé-en-Beaujolais (Rhône).

– Paris, le 4 décembre 1996.

Le professeur Jacques Delaye, président,
Les cardiologues et l'ensemble des bénévoles de la Fédération française de cardiologie,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Claude CHAIX,

le 3 novembre 1996, à Gagny.

Par son activité bénévole, M. Jean-Claude Chaix a participé inlassablement au développement de la prévention des maladies cardio-vasculaires et à la diffusion des messages de la Fédération française de cardiologie.

Son dévouement exemplaire ne sera pas oublié.

– Le professeur Claude Guerot, président,
Les membres du bureau,
Les membres de l'association,
Les Clubs cœur et santé,
Et toute l'équipe de l'association,
ont le regret de faire part du décès, le 3 novembre 1996, de

M. Jean-Claude CHAIX,
secrétaire de région.

Association de cardiologie d'Ile-de-France,
9, rue de Laborde,
75008 Paris.

Elle adorait la vie,
elle illuminait la nôtre.

Geneviève LÉLU,
professeur de philosophie,

est décédée le 30 novembre 1996.

Michel Lélu,
son époux,
Catherine et Elsa,
ses filles,
Jean et Suzanne Tarin,
ses parents,
Jean-Pierre et Claude Tarin,
ses frères,
Sa belle-famille,
Ses amis,
ont une immense peine.

20, avenue Commandant-Dumont,
05000 Gap.

– Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Parents et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Annibal Daniel PECORARI,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 28 novembre 1996.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 5 décembre, à 11 heures, en la chapelle de l'est du cimetière du Père-Lachaise.

– Gilberte Ouakrat, née Benichou,
son épouse,
Brigitte et Philippe,
ses enfants,
Leurs époux et épouse,
Gershon, Robin, Leonard, Brune et Nathaniel,
ses petits-enfants,
Les familles Ouakrat, Benichou et Benzaquen,
ont la douleur de faire part du décès de

Benjamin OUAKRAT,
ex-PDG de l'agence
Havas marocaine,
ex-PDG d'Havas
contact Paris,

survenu le 1er décembre 1996.

Les obsèques auront lieu le mercredi 4 décembre.

Réunion porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 11 h 30.

– Mme Hélène Rachet,
M. et Mme Philippe Rachet
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Michel Rachet
et leurs enfants,
Mlle Caroline Rachet,
Mme Ghislaine Hubac,
Les familles Vindy et Vivent,
font part du décès de

Jean-Pierre RACHET,

survenu le 30 novembre 1996, dans sa soixante-quatrième année, à Roquecourbe (Tarn).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Jean-Louis et Michel Scossa
ont la douleur de faire part du décès de leur mère,

Mme veuve Louis SCOSSA,
née Léa YSERD,

survenu le 2 novembre 1996.

Selon sa volonté l'office funèbre et la crémation ont eu lieu dans l'intimité familiale, et l'urne funéraire sera déposée au cimetière de Salon-la-Tour.

Jean-Louis et Michel Scossa,
77, boulevard Jean-Jaurès,
92100 Boulogne-Billancourt.

– M. David de Rothschild, président du FSJU et co-président de l'Appel unifié juif de France,
Mme Nicole Weinberg, présidente de campagne,
Les membres du comité restreint et du comité exécutif,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel TOPIOL,
co-président
de l'Appel unifié juif de France,

survenu le lundi 2 décembre 1996.

L'inhumation aura lieu au mont des Oliviers, à Jérusalem.

Nous présentons à ses enfants, M. et Mme Weill et M. et Mme Simon Topiol, nos plus vives et affectueuses condoléances.

Téléphone à l'Appel unifié : 01-42-17-11-40.

– Le Fonds Annie et Charles Corrin
a appris avec tristesse la disparition du

professeur Etienne WOLFF,
humaniste, homme de cœur
et membre de son jury,

et présente à ses proches ses plus sincères condoléances.

Fonds A. et C. Corrin,
Espace Rachi,
39, rue Broca,
75005 Paris.

Avis de messe

– Mme Marie-France Danset,
Nicolas, Julie et Géraldine Charbonneaux-Collombet,
font part de la messe qui sera célébrée en l'église Saint-Pierre de Montmartre, mardi 3 décembre 1996, à 17 h 30, en mémoire de

Marie-Louise DANSET,
graphologue, psychologue.

Conférences

– L'Arche et le Groupement français des Amis du Technion organisent lundi 9 décembre, à 20 h 30, au Centre Rachi, 39, rue Broca, un débat, « **Nouvelles orientations de la politique israélienne** », avec Eldad Beck, Dori Goren, Michel Gurfinkiel, Théo Klein et Meir Waintrater.

Réservation : 01-44-43-99-85.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● **Séminaires**

Dans le cadre des dialogues philosophiques : conférence d'Eduardo Torrès Cuevas : « **Tradition et modernité dans la philosophie cubaine** ».

10 décembre, 18 h 30-21 heures, Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris.

Barbara Cassin, Jean-François Courtine, Alain de Libera : « **Ce que les philosophes disent de leur langue** ».

19 et 20 décembre, 20 heures-22 heures, amphi B, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Stéphane Feuillas, Anna Ghiglione, Sandrine Marchand : « **Pensée de l'Etre, pensée de la relation** ».

13 décembre, 10 et 17 janvier, 18 heures-20 heures, amphi A et B, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

● **Hommage à l'œuvre : Emmanuel Levinas – Visage et Sinaï**
sous la responsabilité de Danielle Cohen-Levinas.

Interventions de J. Derrida, M.L. Mallet, S. Critchley, M. Abensour, P. Ricœur, P. Bouretz, J.L. Marion, J. Rolland, J. Colléony, G. Agamben, A. David, S. Rabinovitch, C. Chalier, S. Moses, S. Trigano.

7 décembre, 9 heures-19 heures, amphi Richelieu, la Sorbonne, 17, rue de la Sorbonne, Paris.

Et 8 décembre, 9 heures-19 heures, salle Louis-Liard, la Sorbonne, 17, rue de la Sorbonne, Paris. A l'issue de cette séance, un concert aura lieu de 20 h 30 à 22 heures avec le Quatuor Ludwig.

● **Colloque : Dispositifs du sujet à la Renaissance**
sous la responsabilité de B. Cassin, G. Febel, M. Narcy, G. Schröder, G. Sfez, avec E. Alliez, C. Auvray-Assayas, G. Febel, P. Griener, Y. Hersant, M. Narcy, W. Pross, E. Von Samsonow, G. Sfez, B. Teuber et E. Kushner.

12, 13 et 14 décembre, 9 h 30-18 heures, amphi B, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

● **Samedi autour d'un livre**
autour du livre « Les trois temps de la loi » d'Alain Didier-Weill
avec M. Balmary, E. Balmes, B. Duny, P. Julien, J.-P. Marcos, J. Rogozinski.

14 décembre, 9 h 30-12 h 30, amphi Stourdzé, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Toutes les activités du Collège international de philosophie sont libres et gratuites.

Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Colloques

– Amnesty International section française organise mardi 10 décembre, de 9 heures à 17 h 30, à l'Institut des hautes études de l'Amérique latine, 28, rue Saint-Guillaume, Paris-7e, un colloque ayant pour thème : L'impunité en Amérique latine et dans les Caraïbes.
Renseignements au 01-49-23-11-13.

Communications diverses

Célébrations et infortunes de Descartes au XVIIIe siècle

Table ronde avec
François Azouvi,
Jean-Claude Bonnet,
Jean Dhombres,
Michèle Sajous d'Oria,
Walter Tega.
Jeudi 5 décembre 1996,
9 h 30-12 h 30.

Istituto Italiano di Cultura
50, rue de Varenne,
75007 PARIS.

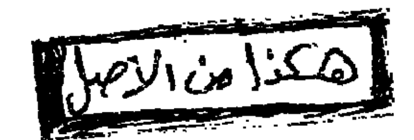
– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 4 décembre 1996, à 20 h 30 : *Les exclus dans la Communauté* avec Mme Zauberman et M. Tolédano (du FSJV), M. Séniak (de l'ORT), animé par Joël Rochard.

Tél. : 01-42-71-68-19 et pour Hanouka avec Lionel Rocheman.

A l'initiative de RADIO SHALOM

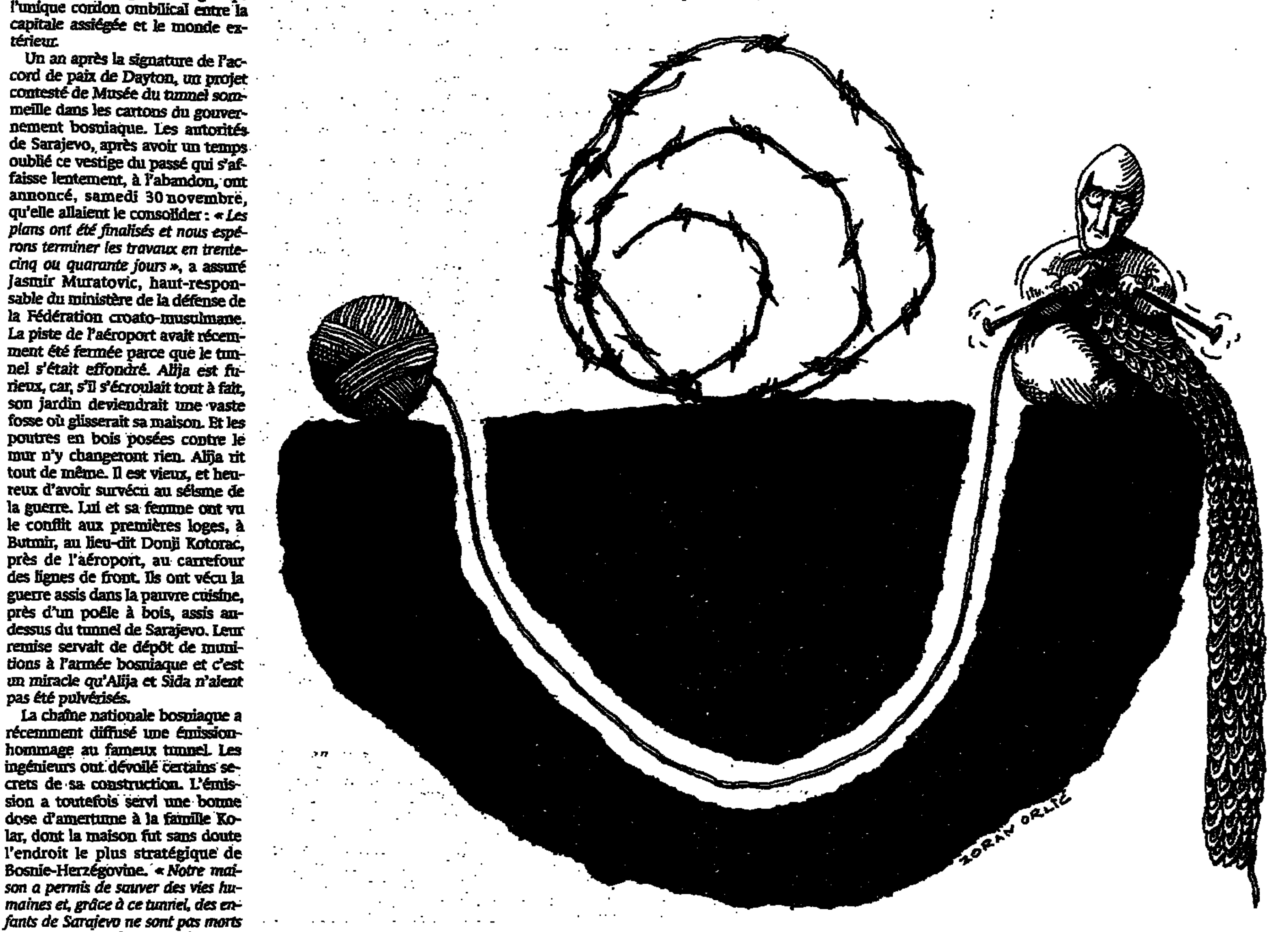
Grande rencontre pour la paix israélo-palestinienne
avec
SHIMON PERES
Prix Nobel de la Paix,
ancien premier ministre
de l'Etat d'Israël.
Samedi 7 décembre 1996,
à 18 heures, Espace Cardin,
1, avenue Gabriel, 75008 Paris.

Des invitations peuvent être retirées à
Radio Shalom,
64, avenue Marceau,
75008 Paris.



REPORTAGE

L'histoire héroïque du tunnel de Sarajevo



La galerie creusée sous l'aéroport de la capitale bosniaque, qui a permis aux assiégés de garder le contact avec le monde extérieur pendant le conflit, va être consolidée. A la plus grande joie de la famille dont la maison servait d'entrée à ce « monument » essentiel à la défense puis à la libération de la ville

LE jardin d'Alija se fissure jour après jour. Il y a une crevasse près de la meule de foin et, plus loin, un trou dans le potager. Une vache cajole son veau dans l'étable, indifférente aux soucis d'Alija et de Sida Kolar. Un avion militaire décolle de l'aéroport de Sarajevo, à cinquante mètres de là. Au bord du sentier, près de la cave de la maison Kolar, une simple trappe révèle l'entrée du tunnel. Le tunnel de Sarajevo... Un étroit boyau qui fut longtemps l'unique cordon ombilical entre la capitale assiégée et le monde extérieur.

Un an après la signature de l'accord de paix de Dayton, un projet contesté de Musée du tunnel sommeille dans les cartons du gouvernement bosniaque. Les autorités de Sarajevo, après avoir un temps oublié ce vestige du passé qui s'affaisse lentement, à l'abandon, ont annoncé, samedi 30 novembre, qu'elle allaient le consolider : *« Les plans ont été finalisés et nous espérons terminer les travaux en trente-cinq ou quarante jours »*, a assuré Jasmir Muratovic, haut-responsable du ministère de la défense de la Fédération croato-musulmane. La piste de l'aéroport avait récemment été fermée parce que le tunnel s'était effondré. Alija est furieux, car, s'il s'écroulait tout à fait, son jardin deviendrait une vaste fosse où glisserait sa maison. Et les poutres en bois posées contre le mur n'y changeront rien. Alija rit tout de même. Il est vieux, et heureux d'avoir survécu au séisme de la guerre. Lui et sa femme ont vu le conflit aux premières loges, à Butmir, au lieu-dit Donji Kotorac, près de l'aéroport, au carrefour des lignes de front. Ils ont vécu la guerre assis dans la pauvre cuisine, près d'un poêle à bois, assis au-dessus du tunnel de Sarajevo. Leur remise servait de dépôt de munitions à l'armée bosniaque et c'est un miracle qu'Alija et Sida n'aient pas été pulvérisés.

La chaîne nationale bosniaque a récemment diffusé une émission-hommage au fameux tunnel. Les ingénieurs ont dévoilé certains secrets de sa construction. L'émission a toutefois servi une bonne dose d'amertume à la famille Kolar, dont la maison fut sans doute l'endroit le plus stratégique de Bosnie-Herzégovine. *« Notre maison a permis de sauver des vies humaines et, grâce à ce tunnel, des enfants de Sarajevo ne sont pas morts de faim*, songe Alija. *Alors je ne regrette rien. Et puis, je suis un patriote, j'aime la Bosnie-Herzégovine. Mais la guerre est finie et notre maison s'écroule. »*

L'aéroport de Sarajevo fut toujours un endroit crucial pour les forces bosniaques encerclées. Après trois mois de guerre, au printemps 1992, l'armée serbe a quitté l'aéroport, et la Forpronu (Force de protection des Nations unies) s'y est installée. Alors a commencé le plus long pont aérien de l'Histoire. Les Serbes et la communauté internationale avaient passé un accord qui interdisait aux Bosniaques la zone neutre de l'aéroport, l'accès aux avions de l'ONU et la traversée des pistes vers les monts Igman. L'armée bosniaque a donc eu l'idée, à la fin de l'hiver 1993, de creuser le tunnel.

Auparavant, les combattants de Sarajevo allaient chercher des armes et des munitions en courant à travers la piste, la nuit. Ils approvisionnaient la ville au prix de risques insensés, puisque les tireurs serbes veillaient en bout de piste, et tuaient souvent les hommes qui essayaient de se frayer un passage. *« On tentait de passer lorsque le brouillard tombait sur l'aéroport*, se souvient Enver, qui devint ensuite un pionnier du tunnel. *Les « casques bleus » essayaient de nous arrêter. Ils patrouillaient le long de la piste en véhicules blindés, et braquaient leurs projecteurs sur nous. Il y avait des morts et des blessés tous les soirs. »*

« A cette époque-là, nous haïssions profondément la Forpronu, poursuit-il. *Certains « casques bleus » étaient corrects, ils protégeaient les gens. D'autres, en revanche, nous volaient ce que nous transportions, y compris de la nourriture, des vêtements... Parfois ils déposaient les gens sous un projecteur, offrant aux Serbes une cible facile. Alors, certains soirs, on attendait qu'ils s'approchent, et on leur tirait dessus. C'était la haine, la colère... » « Puis nous avons entendu des rumeurs à propos d'un tunnel qui nous éviterait ce carnage quotidien*, raconte Enver. *Nous ne pouvions pas y croire. »* A 20 h 50, le 30 juillet 1993, les ouvriers du tunnel parvenaient à établir la jonction entre les quartiers de Dobrinja et de Butmir, de chaque côté de l'aéroport.

« On nous a envoyé dans ce tunnel encore inconnu. Nous étions surpris, et heureux. Nous avancions courbés dans la boue, avec nos caisses de munitions. Nous étions tellement contents de ne plus emprunter la piste ! Cette première traversée du tunnel m'offrit une sensation de liberté, de sécurité... » Enver a ensuite traversé le boyau de huit cents mètres à de nombreuses reprises. Mais il a vite perdu l'impression de liberté et de sécurité, car l'existence du tunnel signifiait que Sarajevo était toujours assiégée. Et il y eut aussi les jours de cauchemar, *« les jours où la peur s'emparait d'une unité entière, à cause d'un bombardement »*, *« les jours d'enfer »*.

Bajro Kolar, le fils d'Alija, se souvient de la construction du tunnel. *« Un jour, j'ai vu des gens en train de dessiner des plans dans notre jardin. Il y avait le fils du président Izetbegovic, Bakir, avec des ingénieurs de Zenica et le patron de la compagnie de chemins de fer, Nedzad Brankovic. Ils sont revenus, et m'ont assez vite confié qu'ils songeaient à creuser un tunnel sous l'aéroport. J'étais moi-même soldat dans l'armée bosniaque, et j'ai travaillé avec eux. »* Bajro, ému, se remémore le jour où *« le peuple de Sarajevo a commencé à respirer un peu »*. *« Notre maison servait de dépôt d'armes, de nourriture, de cigarettes. Cette maison a en outre accueilli tous les gens célèbres de Bosnie-Herzégovine, qui traversaient le tunnel pour aller à l'étranger. Moi, on m'a honoré en m'intégrant à l'unité responsable de la logistique. »*

> « Nous étions surpris et heureux. Nous avancions courbés dans la boue avec nos caisses de munitions. Nous étions tellement contents de ne plus emprunter la piste ! »

Edis Kolar, fils de Bajro et petit-fils d'Alija, avait juste vingt ans. Lui aussi a participé à la vie du tunnel, au sein d'une unité de police militaire. Chez les Kolar, le tunnel est une affaire de famille. *« Mon meilleur souvenir est sans doute lorsqu'Edis a aidé le président Izetbegovic à traverser le tunnel »*, murmure Bajro. Après des mois supplémentaires de travaux, le tunnel a été muni de rails et de wagonnets. *« Je posais son tabouret sur un chariot, et je poussais le président jusqu'à la sortie*, raconte Edis. *Il posait souvent des questions sur les tuyaux et les câbles qui traversaient le tunnel. L'un pour le téléphone, l'autre pour le carburant... »*

Dans la maison des Kolar, Sida prépare le café, assise devant son poêle. Elle raconte en sanglotant les aventures du tunnel. Soudain, elle se lève. *« Voilà, ce tabouret, c'est le tabouret d'Alija Izetbegovic ! Un policier venait le chercher à chaque fois que le président traversait, et me le ramenait le lendemain. »* La vieille Sida est la mémoire de l'entrée du tunnel. Elle était surnommée « Nana sa tunela » (la grand-mère du tunnel) par tous les soldats. *« L'hiver, les gens venaient poser leurs doigts sur mon poêle*, dit-elle. *Et cette brique, je la chauffais dans le four, et je l'amenais aux enfants qui attendaient afin que leurs pieds ne gèlent pas. »*

Edis, qui pense que *« le tunnel est décidément un peu le nôtre puisqu'il commençait dans notre jardin »*, parle des traversées quotidiennes. *« Parfois la pluie s'infiltrait, et le tunnel était inondé. Souvent les gens se cognaient la tête contre les poutres métalliques, et on devait les soigner. »* Un téméraire ambassadeur de Suède, Erik Pjer, en fit l'expérience en sortant du tunnel après avoir été malencontreusement « scalpé ». Edis se souvient des jours où les Serbes bombardaient l'entrée du souterrain. *« Une fois, j'étais dans l'escalier qui descendait dans le tunnel. J'ai entendu le sifflement d'un obus, puis l'explosion. J'avais les cheveux blancs de poussière, et j'étais sourd. Quand je suis sorti, j'ai vu des morts et des blessés sur le chemin. On a récupéré les morceaux des corps et on a évacué les survivants. A la fin, on a encore entendu une respiration dans les décombres. C'était une femme-soldat qui venait à Sarajevo afin d'acheter des vêtements pour son mariage. On l'a secourue, puis elle est morte, les poumons transpercés par des éclats. »*

L'armée serbe connaissait l'existence du tunnel de Sarajevo, autour duquel gravitaient tous les espions que la ville pouvait receler.

UN reporter français se souvient d'une expérience troublante, vécue dans le bureau d'un officier serbe, responsable des relations avec la Forpronu, à la caserne de Lukavica. *« Le colonel Indic cherchait visiblement à sympathiser*, se souvient Nicolas Poincaré. *Il m'a alors montré des photographies aériennes où des flèches indiquaient nettement l'entrée et la sortie du tunnel. Au crayon rouge était dessiné l'itinéraire complet du tunnel. Et, en haut, j'ai vu l'inscription, en français : "confidentiel défense". »* Bien qu'ils ne manquaient pas d'informations, les Serbes disposaient donc de documents des services de renseignement français. Leur avaient-ils été aimablement fournis, ou avaient-ils été dérobés à l'état-major de la Forpronu ? Il y eut trois massacres à l'entrée du tunnel, ce qui eut pour effet de terroriser les soldats bosniaques. Un mystère demeure cependant : pourquoi le tunnel ne fut-il pas entièrement détruit ?

Les Sarajéviens pensent que la réponse se cache derrière les sommes d'argent fantastiques que le tunnel a procurées. Car, après six mois d'utilisation strictement militaire, le boyau souterrain est devenu le lieu de tous les trafics, et le « secret militaire » le mieux connu de Bosnie-Herzégovine. *« Parfois, on attendait des heures qu'un trafiquant ait fini son travail*, raconte amèrement Enver. *Ces types-là payaient 40 000 deutschemarks* [140 000 francs] *la location du tunnel pour une nuit. Ils amenaient des marchandises qu'ils revendaient à Sarajevo, vingt fois leur prix. »* Que les Serbes aient profité de cette manne financière en échange de leur mansuétude n'est pas une hypothèse invraisemblable.

Parallèlement, il y avait les soldats qui transportaient des caisses d'œufs ou de cigarettes sur le dos, et des femmes qui allaient au pied des monts Igman acheter de la nourriture pour leurs enfants. Le tunnel devint un axe mi-commercial mi-humanitaire, et de moins en moins militaire, tandis que le conflit diminuait d'intensité à Sarajevo.

A la fin de la guerre, le gouvernement bosniaque entreprit de creuser un second tunnel, plus vaste, plus sûr. Des engins de chantier arrivèrent, ainsi qu'un ingénieur allemand qui dirigea les travaux. Il fut terminé quelques jours avant la signature de l'accord de Dayton, et ne fut jamais ouvert. La Forpronu ouvrit des routes à travers les collines serbes, puis la capitale bosniaque fut réunifiée. Une lourde porte métallique interdit désormais l'accès à ce second tunnel. A côté, dans l'ancien cabanon de la police, il ne reste qu'un brancard rouillé, et un exemplaire du journal *Oslobodenje* de novembre 1995. Le titre : « Le jour de la grande décision ». Le jour de la paix...

Le projet de Musée du tunnel divise aujourd'hui les Sarajéviens. *« Ce tunnel est un monument historique, qui a joué un rôle primordial dans la défense et la libération de Sarajevo*, dit Nazim Mahmutovic, qui construisit le tunnel à la tête de son unité de la protection civile. *Il y a eu un enthousiasme considérable lorsque nous creusions. Nous attendons toujours un remerciement, un geste. Bien sûr, nous ne regrettons rien, puisqu'il s'agissait de notre survie. »* Nazim pense qu'un tunnel ouvert aux touristes profitera à *« ceux qui se sont déjà servis du tunnel pour obtenir honneur et fortune »*, désignant les politiciens et les chefs mafieux proches du pouvoir.

L'idée d'un musée séduit en revanche Enver, le soldat, qui pose toutefois une condition. *« C'est un symbole qu'il ne faut pas oublier*, dit-il. *Des gens sont morts pour que ce tunnel existe, et d'autres ont survécu grâce à lui. Il ne faudrait cependant pas que les touristes se contentent de payer un ticket d'entrée. Ils doivent le traverser en portant soixante kilos sur le dos. Ce sera le meilleur moyen de comprendre ce que fut notre vie durant la guerre. »*

Chez les Kolar, on soutient le projet d'un musée, si la maison familiale y est intégrée. *« J'ai supplié la présidence, qui ne m'a pas répondu*, dit Bajro. *Le temps passe, et notre maison s'écroule peu à peu, au fur et à mesure que le tunnel s'effondre en dessous. Mon fils et moi serions d'accord pour être employés à la restauration du tunnel. Après tout, c'est un peu notre vie... »* « Nana sa tunela » remet des bûches dans le vieux poêle. Elle sourit. *« La guerre est finie, si Dieu le veut... »* Un avion décolle en bout de piste. Les murs de la maison Kolar tremblent. A l'intérieur du souterrain, dans l'obscurité, on perçoit la chute des mottes de terre. Il y a urgence pour empêcher le « tunnel de la vie » de rendre l'âme.

Rémy Ourdan
Dessin : Zoran Orlic

L'illusion ethnopsychiatrique

par Fethi Benslama

JUSQU'À quel point acceptera-t-on que le langage spectaculaire s'empare de la souffrance des gens, pour montrer qu'ils ne sont que des exemplaires de leur communauté, et qu'il suffit de leur injecter de l'identité ethnique pour obtenir leur guérison ? Cette question, je me la pose depuis quelques années, en observant l'accueil que les médias réservent à une approche des troubles de la vie psychique des migrants, dérivée de l'ethnopsychiatrie. Diffusées sans critiques, ces idées sont en voie de s'ouvrir un chemin dans les esprits.

Devant les négations de l'extrême droite, qui va jusqu'à mettre en question l'appartenance égale des hommes à l'espèce humaine, l'affirmation d'une reconnaissance différentialiste de l'autre fait son chemin. Mais comment éviter que ce souci de respect et de dignité ne se fourvoie dans cette nouvelle présomption tiers-mondiste, qui adopte la logique identitaire comme solution à la détresse, et accepte de l'intégrisme des autres ce qu'elle refuse à ses propres extrémistes ? Est-il fatal que la critique de l'ethnocentrisme se complaise avec cet autre genre de négation qui voudrait balayer les partages complexes de l'universel pour lui substituer une simplification où les singularités sont assujetties aux ethnicités ?

Parmi les représentants de cette vague, Tobie Nathan est assurément celui que l'on voit s'exprimer le plus souvent. Ne prétend-il pas, en effet, traiter avec succès les difficultés psychologiques des immigrés et de leurs enfants d'après les croyances et les pratiques ancestrales de leur culture ? Il décrit la mise en œuvre d'une méthode de soins où il est tout à la fois psychologue, psychanalyste, sorcier, ethnologue. Comme pour conjurer l'inquiétude devant cette volonté d'être soi-même et l'autre en même temps, il procède à la chamanisation rétrospective de Freud qui, dit-il... *« ressemblait un peu à un guérisseur africain »* (*Le Monde* du 22 octobre).

Je travaille depuis une douzaine d'années dans un service public de la banlieue (Seine-Saint-Denis) avec des collègues attentifs aux migrants, mais aussi aux Français, parmi lesquels ils vivent – qui sont parfois tout autant déshérités et exilés des formes instituées de leur société. Les affirmations de M. Nathan ne font pas pour nous illusion. Elles correspondent à une option culturaliste éminemment critiquable, sur le plan clinique, mais aussi du point de vue éthique et politique. Ayant été moi-même élève de Georges Devereux (bien que je ne me réclame pas de l'ethnopsychiatrie), il me paraît clair que ce que M. Nathan propose au nom de cette discipline constitue un infléchissement ethniciste, contraire à l'esprit et à la lettre de l'œuvre de Georges Devereux.

D'après mes hypothèses, la souffrance de certains migrants ne trouve pas son traitement adéquat en référence au sens et aux pratiques dont disposent les symptômes dans la culture d'origine ; ce qui ne signifie pas pour autant le refus ou la méconnaissance de cette culture. Nos travaux auprès de ces populations nous ont appris à considérer prioritairement la situation critique de transition des migrants ; situation qui appelle des élaborations intenses et douloureuses en rapport avec le fait du déplacement. Souvent, l'homme déplacé n'est plus là-bas, mais pas encore là, et continue à hanter comme un spectre le lieu quitté. Longtemps, il demeure suspendu nulle part, immobile au milieu du gué des mondes.

Pour certains, le déplacement comme expérience du hors lieu (ex-il) a eu un effet traumatique, mettant en question radicalement l'existence. Ils sont alors livrés à l'angoisse de la contingence de leur être (suis-je un homme ou une femme, vivant ou mort, etc. ?) et perdent la possibilité d'être là, alors qu'ils sont bien ici. Ce trauma de l'exil, il arrive qu'ils le transmettent à leurs enfants, et d'autant plus insidieusement que cette expérience est vécue entre l'effroi et la honte, gardés par le silence. Ils sont en somme exilés de leur exil.

C'est pourquoi nous parlons d'une clinique de l'exil et du déplacement. Notre aide ne consiste pas à les renvoyer sur un tapis volant au sens de leur culture, au risque de maintenir le suspens et l'oscillation douloureuse, mais à les rendre attentifs à la reconstitution de l'histoire interne de leur déplacement, à retrouver sa mémoire propre, à reconnaître ses significations de rupture, afin que cette expérience trouve sa dignité d'être, là où ils demeurent. Quand l'existence est mise en question à sa racine, l'interprétation culturaliste n'est qu'un plâtrage sur une blessure à vif. Elle devient un forçage aux conséquences psychiques néfastes pour des enfants nés ici, dont la difficulté doit être comprise en relation avec le trauma de l'exil parental.

Aucune orthopédie ethnique ne peut réduire de telles souffrances, à moins de postuler comme M. Nathan que culture et psychisme sont équivalents. Est-ce par de tels présupposés totalisants que l'on soigne les hommes ?

> Aucune orthopédie ethnique ne peut réduire les souffrances de certains migrants, à moins de postuler, comme Tobie Nathan, que culture et psychisme sont équivalents. Est-ce par de tels présupposés totalisants que l'on soigne les hommes ?

L'exemple, donné dans l'entretien publié par *Le Monde*, du traumatisme des migrants accidentés du travail infirme en fait les thèses ethnicistes. Car ce traumatisme, que M. Nathan pense avoir cerné et dont il nous dit qu'il atteignait les Maghrébins, puis les Africains et demain d'autres migrants, a été décrit et reconnu sous le nom de *« sinistrose »* en 1906 par Brissaud, chez les ouvriers bretons venus travailler (et s'exiler) à Paris ! C'est bien d'une meilleure connaissance des maladies de l'exil, du déplacement et de l'errance que nous avons besoin, et non des encodages ethniques des symptômes. Sans méconnaître les références d'un sujet, notre éthique est de nous abstenir d'adhérer à, ou de rejeter, la théorie identitaire du trouble qu'il nous présente, afin de lui permettre de rechercher les déterminants de sa souffrance dans les transformations de son histoire, et non point dans l'élément immuable de son ethnie.

A suivre la logique de M. Nathan, qui n'hésite pas à parler sorcier et à jouer au « défaiseur » de sorts, pour un jeune Européen branché qui viendrait nous consulter avec une conception électronique de ses états d'âme, il faudrait que nous lui répondions par la proposition d'un traitement logiciel !

Je me refuse, avec d'autres cliniciens, à créer l'illusion chez les migrants et leurs enfants qu'ils peuvent s'abriter derrière les significations intactes de leur culture d'origine, laquelle ne cesse, du reste, de se transformer là ou elle est. En se déplaçant vers un autre pays, ils ont choisi d'entrer dans un rapport vivant avec l'ailleurs et l'autrement : ils y perdent du sens et en gagnent, ils n'acquièrent la plénitude de leur être que là où ils sont, en s'engageant activement dans les fictions d'être ensemble avec leurs hôtes. Or le choix de M. Nathan est différent, il est clairement affirmé dans l'un de ses livres : *« Dans les sociétés à forte émigration, il faut favoriser les ghettos – oui, je le dis haut et clair – afin de ne jamais contraindre une famille à abandonner son système culturel. »* Cette même logique l'a conduit à justifier l'excision.

En prétendant manier la psychologie, la psychanalyse, le chamanisme et l'ethnologie, M. Nathan occupe toutes les places du savoir sur l'autre et sur son âme. Cette posture indique bien la réalité de son ethnopsychiatrie : une pratique totalisante et – usant de l'expression précise de Guy Debord – de nature « spectacliste », puisque, sous le prétexte de reconstituer le village du patient, la consultation collective qu'il a inventée met en scène l'intimité du sujet, théâtralise culturellement sa souffrance devant un pseudo-groupe d'appartenance.

Quelle erreur de présenter Freud comme un guérisseur ! C'est bien en tant que scientifique, se dégageant du savoir positiviste de son époque, sans se précipiter dans le savoir des sorciers, qu'il avait laissé se dévoiler l'inconscient comme le lieu du magique pour tout humain. N'oublions pas le sous-titre de *Totem et Tabou* : *Quelques concordances entre la vie psychique des sauvages et celle des névrosés*. C'est l'une des caractéristiques de cette vague de négateurs, que d'essayer de raturer les figures des grands baliseurs de l'universel partagé, dont Freud. Ce n'est pas l'exhibition d'une différence archaïque qui sauverait le migrant de la haine de son semblable ; sa réduction à l'objet fétiche de sa souffrance superstitieuse n'augmente pas ses chances d'être mieux reconnu. Les migrants ne sont pas seulement différents, comme on voudrait le revendiquer pour eux, ils sont également différents, universellement égaux aux autres... aux hôtes. La reconnaissance différentialiste de l'autre doit s'articuler avec une reconnaissance de sa capacité de singularisation qui échappe aux identités.

Fethi Benslama *est psychanalyste, directeur de la revue « Intersignes ».*

Les deux paradoxes du fret

par Michel Savy

AU plus fort de la précédente crise des routiers, j'avais noté dans ces colonnes que la modernisation technique et économique du transport de marchandises devrait aller de pair avec sa modernisation sociale (*Le Monde* du 14 juillet 1992). Quatre ans plus tard, les mêmes causes ont conduit aux mêmes effets. Le cercle vertueux du « contrat de progrès » conclu en 1994 entre partenaires sociaux n'a pas été enclenché : sa mise en œuvre, laissée à l'adhésion volontaire de chaque entreprise, s'est même révélée perverse, puisqu'elle a avantagé les firmes qui n'appliquaient pas les nouvelles règles.

Pour comprendre les mécanismes de la crise et proposer des solutions, il faut analyser deux paradoxes.

La théorie classique veut que l'optimum économique global procède de la maximisation, par chaque agent, de son intérêt individuel. Il n'en va pas ainsi dans le transport routier. Une entreprise en difficulté (elles sont nombreuses, du fait de la surabondance de l'offre face à la demande) sera contrainte, pour honorer ses échéances, d'accepter des trafics à des prix déprimés, ne couvrant pas même ses coûts de production marginaux. Pour améliorer sa productivité et sa compétitivité, elle cherchera spontanément à s'affranchir des contraintes réglementaires qui la brident : limites de poids du chargement, de vitesse de circulation, de temps de conduite et de travail des chauffeurs, etc. Mais des camions chargés plus lourdement, roulant plus vite et pendant des durées plus longues augmentent la surcapacité de l'offre. Recherchant son intérêt individuel – sa survie –, la firme aggrave ainsi les déséquilibres collectifs, structurels, dont elle souffre. Ce malentendu était déjà apparu lors de l'introduction du permis à points...

Accepter cette contradiction entre intérêt de la firme et équilibre de la branche n'est pas évident, dans un milieu où la culture des entrepreneurs est particulièrement individualiste. Il faut protéger les entreprises de transport de leurs propres errements, et protéger celles qui respectent les lois de la concurrence de celles qui les violent. La démarche pédagogique est plus difficile encore pour les organisations patronales, qui vivent sur l'hypothèse que toutes les entreprises de transport ont des intérêts convergents, en dépit des relations de sous-traitance très inégales qu'elles pratiquent.

Le second paradoxe touche à la nature du récent conflit, qui a opposé salariés et employeurs du transport. Sa solution passe en effet par un double détour, qui met la clef d'un problème privé entre les mains de l'Etat.

> L'amélioration des conditions de travail et des salaires des routiers, dont l'opportunité est aujourd'hui admise, passe par un relèvement du niveau du prix du transport payé par les clients

Nombre d'entreprises de transport travaillent avec des marges réduites, voire négatives : la simple augmentation de leurs charges accentuerait encore leurs difficultés. Il n'y a donc pas de solution purement interne à la branche du transport. L'amélioration des conditions de travail et des salaires des routiers, dont l'opportunité est aujourd'hui admise, passe par un relèvement du niveau du prix du transport payé par les clients, les chargeurs. C'est le premier détour.

Ce relèvement proviendra-t-il du libre jeu du marché ? La disparition des entreprises défaillantes qui ont épuisé leurs possibilités de productivité, légale et illégale, rétablira-t-elle automatiquement l'équilibre entre l'offre et la demande ? On peut en douter car, en matière de transport, la faillite n'a pas la vertu curative que, cyniquement, on peut lui reconnaître dans les autres industries : les camions d'une entreprise défaillante ne sont pas retirés de la circulation. Ils sont revendus à bas prix, ce qui facilite encore l'entrée de nouveaux entrepreneurs, prêts à brader les prix pour survivre...

Comment les chargeurs accepteraient-ils alors une hausse des tarifs, quand ils sont en position de force sur le marché ? L'État a ici un rôle à jouer : celui de régulateur. C'est l'autre détour.

Des textes législatifs récents, votés pendant les gouvernements Bérégovoy, Balladur et Juppé, le permettent. La vente à perte est interdite, et peut être constatée dès lors que sont précisés les éléments entrant dans le coût marginal, le coût plancher de référence.

Par ailleurs, le respect de la réglementation technique et sociale n'est plus, désormais, du seul ressort du sous-traitant : le donneur d'ordre est également responsable, si le contrat qu'il a obtenu ne peut être exécuté sans délinquance. Enfin, le destinataire d'une expédition, qui n'est pas partie prenante au contrat de transport, impose parfois au transporteur de longs délais d'attente improductive : un texte préconise que ce temps soit facturé.

La compétitivité économique générale souffrirait-elle vraiment d'un relèvement raisonnable des prix du transport ? A l'échelle internationale, on constate que le transport est particulièrement encadré et cher au Japon ou en Suisse : ces pays n'en semblent pas appauvris. En France, les marges de profit moyennes des entreprises industrielles et commerciales se sont substantiellement relevées ces dernières années, et donnent quelque souplesse.

L'application des textes permettrait en outre de créer des milliers d'emplois. Ce n'est pas négligeable, face aux ravages que le chômage de masse produit sur notre société. Et qui fera jamais le compte du coût économique et social du mode de fonctionnement archaïque et des blocages périodiques auxquels conduit la sous-tarification du fret qui prévaut en France ?

Le fonctionnement efficace du marché du transport n'est pas un fait de nature. Les textes juridiques existent, propres à le réguler. L'Etat a-t-il la volonté politique et se donnera-t-il les moyens administratifs de les appliquer ?

Michel Savy *est professeur à l'Ecole nationale des ponts et chaussées.*

Des morts qui fassent signe

par Jean Bastaire

DEVANT les cérémonies organisées pour le transfert des cendres de Malraux au Panthéon, comment ne pas être partagé entre un malaise intense et une poignante nostalgie, sur fond de compassion à n'en plus finir ? Que signifie cette entrée dans un temple vide d'un corps sans vie entouré de dévots d'apparat et de simulacres de chats qui le conduisent à une éternité illusoire ?

Mon propos n'est pas de nier la qualité du défunt, ni l'émotion de ses admirateurs. Il est de souligner la vacuité d'un rite qui ne repose plus sur des valeurs vives et une foi vécue jusqu'à en mourir. On n'y trouve pas d'hypocrisie. C'est une feinte désespérée pour faire comme si ce culte avait un sens. Beaucoup soupçonnent qu'il en a un, mais notre société en a perdu la clé.

Le besoin de vénération n'a pas disparu. Mais il n'y a plus de dieux à vénérer, si ce n'est de pauvres hommes qu'on canonise après leur mort et dont personne n'est dupe, ainsi que Malraux nous l'aurait vertigineusement expliqué.

Le cercueil contient des ossements qui ne sont plus des reliques, car on ne croit plus aux reliques, ces *« restes »* bénits susceptibles de communiquer la vie. Débris laissés par la mort, ce sont tout juste de faux-semblants qu'on honore comme s'ils étaient véritables, le cœur serré, avec une honte triste.

Pour réparer ce désastre, plutôt que de compter sur le retour d'un « religieux » fourre-tout et anonyme, mieux vaut espérer en un ressaisissement personnel, aussi bien religieux que civique. Sous de multiples formes, la demande en est latente. Mais bien peu osent y répondre en montrant l'exemple.

Une résistance qui commence par se chercher des excuses est pire qu'une capitulation, car la défaite peut inciter à *« rebondir »*. Ce que requiert l'effondrement actuel, c'est l'expression d'un ras-le-bol à l'égard du scepticisme et de la dérision, sa fille.

Tout se vaut et rien n'a de prix, entend-on dire. C'est le credo du nihilisme. Qu'on y prenne garde : ce pourrait être aussi le credo d'un certain libéralisme, si obligeamment ouvert aux impostures tous azimuts.

Le mot de libéralisme est rafraîchissant, au sortir des deux grands totalitarismes qu'a connus le XX[e] siècle. Il l'était moins et l'est toujours peu, lorsque sur le plan économique il se traduit par la liberté du plus fort d'écraser le plus faible.

Il ne l'est guère non plus lorsqu'il exprime une idéologie selon laquelle le commerce des idées doit être non moins libre que celui des travailleurs et des marchandises. Tout s'échange et tout profite.

> La morale et la mystique sont des exigences absolues, si l'on veut que la vie tienne debout

Le poison en vente libre ? Les idées fausses librement disponibles ? Le chantage s'exerce autour de la censure. Tartuferie chez ceux qui la rejettent en principe et la réclament – à juste titre – contre la pédophilie ou le racisme.

Mais la censure n'est qu'une solution extrême et palliative. Le vrai respect de la liberté consiste en un appel à l'insoumission des consciences devant la propagation du nihilisme. Ne contraindre personne, sinon en dernier ressort. Mais sans arrêt, disputer, contester, dénoncer. Toutes les opinions ne se valent pas. Les valeurs et les anti-valeurs ne se font pas équilibre ni ne composent un agréable parterre de fleurs salutaires ou toxiques.

Il est des opinions qui construisent et d'autres qui détruisent. Parmi les plus viles, il y a celles qui, sous prétexte de comprendre l'adversaire, relâchent la lutte en se glorifiant de leur largeur d'esprit.

De nos jours, tout l'effort doit porter sur l'affirmation puissante, résolue, qu'il y a une morale et qu'il y a une mystique. Non pas au sens où il n'y en aurait pas deux ou trois sur lesquelles on peut légitimement diverger quant à leur formulation et à leur pratique. Mais en deçà de ces débats, en préalable à ces affrontements, la morale et la mystique sont des exigences absolues, si l'on veut que la vie tienne debout. On ne saurait les mettre en équivalence avec leur refus ou leur absence, en tolérer le mépris haineux ou tranquille.

Leurs différentes expressions, même conflictuelles, doivent s'accepter jusqu'au sein de la lutte. Mais elle doivent faire front commun contre l'immoralisme et, plus dangereux encore, l'amoralisme qui offre la séduction glacée de la mort.

Alors, derrière nos représentants, nous entrerons le cœur chaud et la tête haute dans les temples religieux ou laïques pour y accompagner des corps vivants qui, du creux de leur tombe, nous feront signe.

Jean Bastaire *est écrivain.*

AU COURRIER DU « MONDE »

LES OBJECTIFS DU MOUVEMENT DE LA PAIX

Je voudrais m'efforcer de rétablir une vérité objective sur le Mouvement de la paix, qui a été présenté ces jours-ci, par une simplification excessive, comme un *« vivier »* de l'influence soviétique après la guerre. Un mouvement d'opinion doit, semble-t-il, être analysé non seulement d'après sa composition, mais également d'après ses objectifs et ses propositions concrètes.

S'il est exact que les partis communistes étaient majoritaires au bureau, au conseil et au congrès du Mouvement de la paix, il y avait aussi des partis socialistes, tels que le parti socialiste italien, des syndicats, notamment d'Amérique du Sud, et une foule de personnalités de différents horizons que l'on pouvait ranger sous le vocable de progressistes. Ces éléments y jouaient un rôle non négligeable.

Quant aux objectifs, ils consistèrent à demander l'interdiction de tout nouvel emploi de la bombe atomique, à réclamer la fin de la guerre froide qui s'était instaurée aussitôt après la victoire des Alliés, à appeler avec insistance le retour à l'esprit de négociations entre les grandes puissances. Peut-on dire que de telles revendications n'étaient pas justifiées et ne correspondaient pas à l'intérêt général de l'humanité ?

Gilbert de Chambrun,
Paris



Le Monde
EMPLOI



MERCREDI 4 DÉCEMBRE 1996
INITIATIVES



EMMANUEL PIERRE

Dans une fusion, il y a toujours un « absorbeur » et un « absorbé ». Et les différences de cultures laissent des traces

dossier

Mariages et divorces d'entreprises

L'heure est aux grandes fusions d'entreprises. Parfois, elles se succèdent à un rythme rapide ces derniers mois. Après l'OPA réussie du groupe Auchan sur Docks de France, pour créer un géant de la distribution, arrive le rapprochement de GEC-Alsthom, déjà né d'un mariage franco-britannique, avec Framatome. Viennent encore, ou s'annoncent, d'autres regroupements, à commencer par celui d'Axa et de l'UAP dans le secteur des assurances, ou celui de Matra avec Thomson qui défraie la chronique. D'autres, sans aucun doute, se préparent. A la différence d'un passé encore récent, ces opérations d'acquisition n'ont plus pour objectif principal la seule dimension financière qui aboutissait à un dépeçage des entreprises rachetées ou à une succession de ventes par appartement. Elles s'inscrivent davantage dans une recherche de rationalisation et ont pour point commun, dans la plupart des cas, d'être au service d'une vision stratégique souvent mondiale. Les alliances visent à renforcer un pôle et à compléter un dispositif pour le rendre plus performant.

Dès lors, et quelles que puissent être les déclarations d'intention, soutenues par des efforts de communication en interne, la crainte pour l'emploi se diffuse sournoisement dans les entreprises, en même temps que se développent les attitudes, soit d'absorbeur, soit d'absorbé, qui s'alimentent des moindres signaux émis. Car il est rarissime qu'un mariage se réalise à égalité – y compris capitalistique –, qu'il ne se traduise pas par la domination, même discrète, d'une culture sur l'autre. A part, peut-être, GEC-Alsthom où la participation des deux groupes d'origine a été fixée à 50 %, et où toutes les précautions ont été prises pour respecter *« le partenaire »*, il n'y a guère d'exemple contraire. Mais même dans ce cas, en 1994, a éclaté une grève à Belfort, d'autant plus dure que le site avait été découpé en cinq sociétés distinctes pour, justement, répondre à la volonté d'organisation en grandes divisions mondiales par métier.

A l'inverse, et bien que la période ait été plus favorable qu'aujourd'hui pour l'emploi, puisqu'elle permettait de régler les problèmes par la voie de l'expansion bancaire des années 60 et 70, il reste encore des traces de la fusion des anciennes BNCI et CNEP, pour donner naissance à l'actuelle BNP. Trente ans après, les salariés les plus âgés, qui ont commencé dans l'une des deux entités, entretiennent leur différence identitaire et la cultivent avec un brin de nostalgie. A les entendre, la BNCI l'aurait emporté sur la CNEP dans les détails de la vie commune.

Au-delà des conditions du rapprochement, ce sont, de fait, les cultures opposées et les traditions de fonctionnement internes, particulières à chaque entreprise, qui font le plus souvent obstacle. Elles perdurent ou se dissolvent mal, même dans la durée, et peuvent affaiblir la construction projetée. D'où l'extrême prudence que manifestent les groupes sur ces sujets.

Influencé par le caractère secret de la famille catholique du Nord qui en tient les rênes, le groupe Auchan se distingue du conglomérat plus hétéroclite que constitue Docks de France avec ses multiples métiers de la distribution. D'un côté, ont été rassemblées toutes les enseignes de petites et moyennes surfaces, comme si la famille Mulliez voulait maintenir une forme de distance. Tandis que pour les hypermarchés, l'intégration semble pointer son nez.

Sur ses gardes à la perspective de travailler avec des Anglais, Sema Group affiche un multiculturalisme qui ne se voudrait pas de façade. Passées les premières appréhensions, la symbiose se serait faite en dépit d'incompréhensions dues à la langue. Dans la corbeille, Londres a apporté le sens du marketing et Paris... la rigueur du contrôle de gestion financière. GEC-Alsthom prétend avoir réussi à faire son miel des éléments qui, à l'origine, suscitaient les plus grandes craintes et découvert les bénéfices de la complémentarité.

Mais l'exemple des fiançailles rompues entre Renault et Volvo est aussi là pour confirmer les dangers potentiels. Entre le constructeur français et le groupe suédois, les préparatifs étaient très avancés et les équipes se connaissaient intimement, de nombreux cadres travaillant en binôme. Les réticences se nourrissaient certes de reproches réciproques, dont l'arrogance gauloise paraît-il, mais le processus semblait inéluctable jusqu'à ce que survienne la séparation, vécue comme une trahison. Trois ans plus tard, les blessures ne sont pas encore refermées.

C'est que Renault a choisi de se murer dans le silence plutôt que d'accomplir un *« travail de deuil »*. L'information connue, aucune explication n'a été fournie et, surtout, aucun examen de la situation n'a été entrepris. Les travaux réalisés par des chercheurs n'ont pas été rendus publics, même en interne. Esseulés, les plus proches du dossier ne comprennent pas comment ce qui était présenté comme la grande aventure de l'avenir, est maintenant regardé comme une péripétie regrettable mais sans conséquence. Ils attendent encore le grand projet qui leur ferait oublier un divorce traumatisant puisque les raisons qui présidaient au mariage n'ont, elles, pas changé.

Alain Lebaube

Lire pages II et III

L'alliance Renault-Volvo ou le douloureux apprentissage d'une vie en commun

Les deux constructeurs automobiles ont d'abord dû accepter de coopérer, non sans réticences et méfiance

De longues fiançailles ont précédé le projet de fusion mort-né entre Renault et Volvo élaboré en septembre 1993. Dès 1990, les deux groupes avaient signé une alliance. Au-delà d'une prise de participation réciproque dans les maisons mères, ce premier rapprochement s'est traduit par un appel à la coopération lancé par les deux directions générales à leurs équipes respectives. Des moyens *ad hoc* furent mis en place : visioconférences, navettes aériennes reliant plusieurs fois par semaine Paris à Göteborg, service télématique commun. On incita les Suédois à venir travailler chez Renault, les Français à partir rejoindre les équipes de Volvo.

« Métier par métier, explique Jean-Pierre Camescasse, élu CFE-CGC au conseil d'administration de Renault, *chacun devait connaître son* twin, *c'est-à-dire son correspondant. L'idée était d'analyser les forces et les faiblesses des uns et des autres, afin de ne retenir que le meilleur, et de définir des méthodes de travail pour pouvoir construire des projets communs. »*

La coopération supposait que les deux équipes intègrent le fait d'être désormais partenaires. Discuter à livre ouvert avec une entreprise jusqu'alors concurrente n'est pas une démarche spontanée, surtout dans un secteur où le secret industriel est d'or. Certes, les deux entreprises se connaissaient, pour avoir déjà noué des partenariats, notamment dans le domaine des moteurs. *« Volvo restait néanmoins un concurrent. Il ne s'agissait jusque-là que d'échanges commerciaux,* rappelle un ingénieur. *Or, désormais, on nous demandait de tout partager. Les réticences étaient fortes au départ : pouvait-on ainsi tout livrer à un concurrent ? Chacun jaugeait, en donnait le minimum pour en récupérer le maximum. »* Ces réticences se sont progressivement estompées lorsqu'il a fallu construire un véhicule ensemble, élaborer un cahier des charges commun, partager dessins, essais... *« Nous avons alors bien été obligés, les uns et les autres, de franchir le pas et de parler. »*

Pour autant, les échanges n'étaient pas toujours consensuels. *« Chacun était persuadé d'avoir raison, de détenir la bonne procédure. »* Deux conceptions de l'automobile s'affrontaient et, selon ce même ingénieur, les différences culturelles ne facilitaient pas la coopération. *« Nous nous sommes heurtés à la mentalité suédoise. Au départ, nous pensions que les choix débattus au cours de réunions communes étaient partagés. Or nous avons fini par nous apercevoir que les Suédois n'exprimaient pas ouvertement leurs désaccords, mais remettaient parfois en cause des décisions. » « Dans le domaine automobile, la démarche était plus facile pour les Français,* constate Jean-Pierre Camescasse. *Car d'un point de vue technique et économique, Renault avait le leadership. »* L'instauration d'un climat de confiance a été plus difficile dans le domaine des poids lourds, où les deux entreprises sont beaucoup plus concurrentielles qu'elles ne le sont sur le marché de l'automobile. Un cadre de Renault Véhicules industriels (RVI) se souvient de l'attitude équivoque des Suédois. *« D'une réunion à l'autre, ils remettaient systématiquement en question des décisions. Ce qui freinait l'avancement de projets. Nous n'étions pas dans le même état d'esprit,* souligne-t-il. *Cherchant à l'évidence à tirer l'avantage à eux, les Suédois défendaient leurs intérêts propres et non l'intérêt commun. Ils essayaient d'approfondir leurs connaissances techniques plus qu'à les partager. Nous demeurions des concurrents. »*

Craignant d'être absorbées, les équipes suédoises auraient même continué à travailler pour elles à l'insu des Français. *« Le temps mis pour élaborer la fusion n'a fait que cristalliser toutes ces oppositions »,* assure un cadre de Renault. En trois ans, les projets menés en commun se sont néanmoins multipliés jusqu'à déboucher, dans les sociétés automobiles, sur la création de directions communes dans les activités fondamentales (achats, qualité) ou encore la planification stratégique/produits.

Même si le personnel avait accepté de dépasser sa méfiance et de suivre la direction en jouant le jeu de la coopération, son amertume, alimentée par l'échec de la fusion, ne pouvait être que vive. Elle l'est d'ailleurs encore.

Laetitia Van Eeckhout

Economies d'échelle

Les salariés n'allaient-ils pas faire les frais de l'harmonisation des « deux outils industriels » ? A terme, la direction de Renault-Volvo ne finirait-elle pas par décider de maintenir un seul bureau des études en France, un seul département des essais en Suède ? L'objectif d'une fusion est certes de favoriser les synergies, mais aussi de réaliser des économies d'échelle. Selon un ingénieur, cette arrière-pensée a pesé sur les relations entre les équipes de Renault et Volvo. *« Au niveau des études, les risques n'étaient pas immédiats,* relève celui-ci, *deux marques distinctes étant maintenues. Mais pour ce qui concernait les achats et, a fortiori, la direction produits-projets, pourquoi deux équipes auraient-elles été nécessaires ? »*

Surlendemains de divorce

Chez Renault, l'échec de 1993 tourne peu à peu à une sensation de vide

Panne de communication chez Renault : aucune interview n'est possible sur les suites de la rupture de la fusion avec Volvo, voilà trois ans. *« La page est tournée. Nous ne souhaitons pas nous exprimer à ce sujet. »* Seules seront données quelques précisions d'ordre technique : *« Nous avons dénoué les liens créés. Aujourd'hui, il subsiste quelques échanges d'organes mécaniques (moteurs, boîtes de vitesse...) et la représentation de Renault, par Volvo, en Scandinavie et en Australie. »* Les liens en capitaux ont été rompus en deux étapes, au cours de 1994. Volvo garde aujourd'hui, provisoirement, 11,35 % des actions de Renault.

Comment les salariés ont-ils vécu cela ? La mobilisation en faveur de la fusion avait été forte. Certains services avaient amorcé un fonctionnement en commun. Des Suédois avaient été détachés en France et des Français en Suède. Couper court à tout a forcément eu des conséquences, non seulement techniques mais humaines. *« Oh ! c'est très simple. Chacun a repris son indépendance et est rentré chez soi ; et nous nous sommes remis à travailler comme avant. »*

Après l'abandon du projet par le conseil d'administration de Volvo, le 2 décembre 1993, les salariés ont été avertis par leurs chefs de service et des communiqués ont été affichés. Tel ou tel croit se souvenir qu'il y eut des réunions, mais l'information a été limitée – *« aussi succincte qu'un fax ou un télex »*, selon l'expression d'un technicien.

« Les comités d'établissement ont été réunis en séance extraordinaire, se souvient un employé. *Puis est venu le tour du comité central d'entreprise. Tous les dirigeants étaient tristes. Ils se limitaient à annoncer l'événement, en précisant qu'ils se refusaient à commenter la décision des Suédois, mais qu'ils la regrettaient. Après, nous n'avons plus jamais entendu parler de Volvo : c'était fini, la porte était fermée. »*

Un jeune cadre, qui terminait une période de formation peu après la rupture, n'a pas oublié son étonnement : *« On nous répétait sans cesse que la fusion avec Volvo était essentielle. Et voilà qu'elle était devenue une affaire mineure, un gadget dont on pouvait parfaitement se passer. »*

ORPHELINS

Si certains ont mal vécu ce changement de langage, il semble que nombre de salariés n'aient pas mesuré à l'époque la gravité de l'événement. Dans de très nombreux services, le rapprochement n'avait pas encore eu de conséquences concrètes. Avec humour, un magasinier reconnaît que, pour lui, la fusion ne signifiait guère que l'accès à des Volvo à tarif réduit. Et l'un de ses collègues avoue avoir appris la rupture avec soulagement : il allait échapper à la corvée des cours d'anglais. Se sont également sentis soulagés ceux qui craignaient que la fusion ne les prive, un jour, de leur emploi.

En revanche, le choc a été très dur pour les salariés qui travaillaient déjà en collaboration avec le suédois, notamment ceux qui étaient partis en Suède ou sur le point de le faire. *« Une centaine de cadres de bon niveau se sont retrouvés complètement orphelins du système,* témoigne Robert Malherbe, délégué syndical central CFE-CGC. *Et un certain nombre de ceux qui avaient opté pour un départ en Suède ont eu beaucoup de mal à se réinsérer professionnellement en France. »*

Mais les moments-clés se situent moins en ces lendemains immédiats que dans les « surlendemains ». Selon divers témoignages, une partie au moins des dirigeants ont commencé par relativiser la gravité de la rupture. Puis l'idée de cette gravité s'est imposée. Dans le dernier numéro de la *Revue française de gestion* (novembre-décembre 1996), Louis Schweitzer, PDG de Renault, interrogé par Patrick Fridenson, directeur de recherche à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, n'hésite pas à faire de la rupture avec Volvo *« l'échec majeur »* rencontré dans sa fonction.

Ce sentiment n'a pas atteint que les dirigeants : *« Très vite,* dit un employé, *j'ai commencé à éprouver une inquiétude pour l'avenir, qui ne m'a pas plus quitté. Nos ventes sont trop centrées sur l'Europe. Comment allons-nous survivre dans la bataille mondiale ? »* Délégué syndical central FO, Lucien Mérel diagnostique *« un méchant vide »* : *« Tous ou presque, me semble-t-il, nous avons le sentiment qu'il manque quelque chose. Il n'y a plus de grand projet d'avenir ».*

CHOC DES CULTURES

La réponse de la direction a consisté à développer un important effort d'internationalisation, notamment en direction de l'Amérique latine, et à nouer des collaborations, par exemple avec General Motors. Jugé positif par les cadres de la CFE-CGC, cet effort n'a pas suffi à corriger le climat ambiant, marqué par l'ampleur des non-dits. Certes, la direction s'est efforcée de réfléchir sur les causes de la rupture. Elle a même commandé une étude scientifique approfondie sur le sujet. Et Patrick Fridenson n'a pas tort de souligner qu'elle est historiquement la première à avoir eu le courage de faire une telle démarche. Mais le contenu n'a pas été révélé.

En l'absence de tout bilan public, l'idée que l'entreprise a eu des responsabilités dans l'échec a commencé à se répandre. Malgré le silence imposé, elle explose : *« Volvo était plus petit que nous et nous nous sommes comportés à son égard en maître du jeu. C'est pour notre excès d'assurance, notre manque d'ouverture qu'ils nous ont rejetés. »* Certes, d'autres chez Renault estiment, au contraire, avoir *« trop donné »*. Mais les analyses des premiers ne peuvent être écartées.

Les éléments qu'ils soulignent relèvent pour une part importante du choc des cultures. Compte tenu de son histoire, Renault est plus portée à se considérer comme un modèle social qu'à jouer les élèves. Or, dans cette affaire, Volvo, insérée dans une société plus concrètement démocratique que la France, avait de bonnes raisons de vouloir défendre et affirmer son propre modèle.

« En Suède, explique ainsi Daniel Richter, délégué syndical central CFDT, *on délègue les décisions beaucoup plus qu'en France. Pour trancher des problèmes, des cadres de Renault de niveau très élevé se sont souvent retrouvés avec des responsables suédois de niveau hiérarchique beaucoup plus modestes. »* Et de réclamer leurs homologues ! Leur malaise et celui de leurs interlocuteurs donnent la mesure du fossé à combler. En matière d'exercice du pouvoir, mais aussi d'organisation du travail, de relations du travail, les exemples pourraient être multipliés.

A l'époque, cela n'a pas été clairement perçu. La rupture est venue. Et le silence.

Marie-Claude Betbeder

Un vieux couple de trente ans à la BNP

C'était en 1966, et pourtant, ils s'en souviennent comme si c'était hier. Le 4 mai de cette année-là, Michel Debré, ministre de l'économie et des finances, annonce la fusion de deux banques nationalisées, la BNCI (Banque nationale pour le commerce et l'industrie) et le CNEP (Comptoir national d'escompte de Paris) qui donne naissance à la BNP, première banque française. A l'époque, Didier Moreau, actuel délégué syndical national CFTC, se trouvait en poste à la BNCI de Lille. Georges Cocotier, responsable syndical national CGT auprès du CCE de la BNP, travaillait dans le service informatique du CNEP. Quant à Raymond Lambert, qui poursuit une retraite active en assurant la présidence de la société mutualiste de la BNP, il était alors responsable de la formation à la BNCI. Si décréter une fusion est relativement facile, créer une nouvelle entité culturelle est une tâche de longue haleine

Même si le contexte économique était favorable à l'opération, une fusion suscite toujours une appréhension chez ceux qui la vivent, doublée parfois d'une certaine résistance au changement. *« Les gens n'ont pas eu peur de perdre leur emploi, car la banque était un secteur en pleine expansion. Ils se sont plutôt inquiétés de l'impact que ce rapprochement aurait sur la progression de leur carrière*, se remémore Georges Cocotier. *Les salariés du CNEP pensaient avoir le mauvais rôle, car ils s'estimaient, à tort ou à raison, absorbés. Tandis que ceux de la BNCI se percevaient plus comme ceux qui absorbaient, les vainqueurs. »*

Cette attitude s'explique par la situation des entreprises au moment de la fusion : ces deux banques nationalisées, de taille différente (22 000 employés environ à la BNCI et 11 000 au CNEP), offraient des complémentarités. La BNCI était davantage tournée vers les petits commerçants, les artisans et les PME, tandis que le CNEP, bien implanté à l'étranger, traitait volontiers avec les grosses entreprises. Concernant la gestion des ressources humaines, le CNEP avait un système hiérarchique très fort. La BNCI semblait encourager les relations plus *« conviviales »*. Enfin, alors que le CNEP semblait vivre sur ses acquis, la BNCI donnait l'image d'une banque plus dynamique, en pleine évolution.

LA COMMISSION DES 22

Au bout du compte, les personnels de la BNCI ont-ils été avantagés par rapport à ceux du CNEP ? Difficile de le dire. L'important est que, à tort ou à raison, les employés l'ont cru. Dans l'état-major, on trouve des hommes des deux bords : si, en mai 1966, la présidence est revenue à un homme du CNEP, Henri Bizot, c'est Pierre Ledoux, issu de la BNCI, qui fut nommé directeur général. En province, il est vrai, les directions de groupe ont été essentiellement occupées par des gens de la BNCI. *« Il n'y a pas eu volonté de la part de la direction d'avantager un groupe par rapport à l'autre,* souligne Raymond Lambert. *Les postes ont été attribués en fonction du poids des deux établissements. Ce qui explique qu'environ un tiers des postes de direction sont revenus aux gens du CNEP, et deux tiers à la BNCI. »*

Plusieurs solutions ont été proposées à ceux qui devaient céder leur fauteuil : partir en bénéficiant d'une mesure d'âge, garder un poste d'adjoint au même endroit, ou – troisième voie largement suivie – accepter une mutation sur un poste équivalent à l'occasion d'ouvertures d'agences. Un choix qui a pu être douloureux. *« J'ai connu des gens qui ne s'en sont jamais remis »*, assure Raymond Lambert.

D'une façon plus globale, les employés du CNEP se sont sentis lésés le jour où la direction de la BNP a décidé d'adopter les méthodes de travail de la BNCI, notamment en informatique. Même le vocabulaire était différent. *« Pendant des mois, voire des années, j'ai entendu des gens se plaindre en permanence :* "Nous ne sommes pas considérés, ce n'est pas comme cela qu'on travaillait avant", *c'était vraiment pénible »*, se souvient Jean Robic, en poste alors à Lorient. Les anciens du CNEP ont longtemps traîné une sorte de *« mal de vivre »*.

Pourtant, tout le monde s'accorde à le dire, la direction a fait à l'époque des efforts remarquables pour que cette fusion se passe au mieux des intérêts de l'ensemble du personnel. Un groupe de travail, « la commission des 22 », composé de syndicalistes et de représentants de la direction, a été mis en place pour traiter de l'ensemble des problèmes sociaux. *« On a pris le meilleur de chaque banque. L'homogénéisation des œuvres sociales s'est faite par le haut »*, se félicite Didier Moreau. Et puis surtout, l'expansion du réseau bancaire, tant sur le plan national qu'international, a provoqué l'embauche massive de jeunes. Cet afflux de sang neuf a facilité l'émergence d'une culture BNP. Reste qu'aujourd'hui, lorsque deux anciens se croisent, ils ne peuvent s'empêcher de faire référence à leur ancien réseau d'appartenance. Sans rancœur, mais juste avec un peu de nostalgie.

Catherine Leroy

Le credo multiculturel de Sema Group

Les dirigeants de la société de services d'ingénierie informatique (SSII) française Sema Metra avaient été prévenus : *« C'est très difficile de s'entendre avec les Anglais »*, leur avait-on dit lorsqu'ils avaient annoncé leur intention de fusionner avec le groupe britannique de services informatiques Cap Group. *« Nous avons démontré le contraire »*, se félicite aujourd'hui François Dufaux, directeur général de Sema Group, nouvel ensemble issu du mariage qui a eu lieu en 1988. Britannique, Sema Group, coté à la Bourse de Paris et à celle de Londres, compte aujourd'hui 10 000 salariés dans le monde, dont 2 700 en France et 3 500 au Royaume-Uni.

En fait, lorsqu'en 1958 Paribas crée la Sema (Société d'économie et de mathématiques appliquées), d'emblée l'idée est de lui donner une dimension internationale. Elle s'implante donc très tôt en Espagne, en Belgique et en Allemagne. De son côté, Cap Group est, au moment de la fusion, présent en Grande-Bretagne, mais aussi aux Pays-Bas et en Asie. Bref, le nouveau groupe est déjà multiculturel.

En outre, Sema Metra choisit soigneusement l'heureux élu. *« Nous présentons nos projets de fusion à des sociétés qui nous ressemblent, font le même métier et ont le même style d'hommes que nous, ayant une très bonne formation technique et scientifique,* précise François Dufaux. *Et nous ne réalisons la fusion que s'il existe une très grande adhésion des cadres au projet. Dans ces conditions, au plan culturel, tout se passe bien. »* Ce qui n'empêche pas des craintes de part et d'autre. *« C'est la peur du lendemain, de l'inconnu. Après, chacun se découvre,* observe François Dufaux, *nous respectons les cultures des uns et des autres. »*

S'APPRIVOISER

Les Français, de leur côté, appréhendaient de devoir apprendre l'anglais. *« Mais beaucoup s'y sont mis, plus que les Anglais au français »*, constate Marie-Claude Bessis. La directrice de la communication de Sema Group se dit toutefois étonnée du nombre d'Anglais qui parlent le français *« et qui ne le disent pas s'ils estiment ne pas s'exprimer de manière impeccable, alors que nous baragouinons l'anglais allègrement »*.

Les méthodes de travail ont dû être ajustées. Sema a apporté son système financier et de contrôle de gestion très rigoureux, par exemple ; et les Britanniques, leur sens très développé du marketing. *« Ils sont plus mûrs que nous sur ce plan,* souligne Marie-Claude Bessis. *Ils aiment beaucoup faire des brochures, du packaging. Maintenant les Français s'y mettent aussi, cette différence nous a enrichis. »*

Pour lancer les projets il a fallu s'apprivoiser. Les Anglais ont en effet une démarche de type *bottom up* qui part du terrain, de l'utilisateur, tandis que les Français sont plutôt *top down* : le projet est piloté d'en haut, à partir d'une conception globale. Un technicien indique qu'il faut donc *« vérifier à chaque instant que l'on parle bien de la même chose. Cela prend du temps, mais être obligé de s'expliquer, voire de confronter les deux points de vue, nous aide finalement à aller plus vite vers la solution »*.

Ce décalage entre deux visions se retrouve dans diverses circonstances. *« En France, nous avons tendance à conceptualiser beaucoup avant d'agir, alors que les Anglais sont plus pragmatiques,* note Marie-Claude Bessis. *Ils veulent aller très vite et ont parfois envie de travailler tout seuls dans leur coin. »* Il faut aussi tenir compte des susceptibilités. *« Avec les Anglais, mais aussi les Allemands, vous ne devez pas trop changer d'avis, sinon vous risquez de ne plus être pris au sérieux »*, ajoute-t-elle.

Il faut aussi mettre les formes et savoir lire entre les lignes avec les Anglais. Fidèles à leur réputation, ils ne manquent pas d'humour. *« Un jour, à Paris, j'attendais le président du groupe pour une réunion, avec des Anglais. Tout à coup j'ai dit : "Peut-être est-il à Londres ?" Ma remarque visait le fait que, dans le groupe, tout le monde bouge et que l'on ne sait plus trop qui est où. Les Anglais ont terriblement ri. La complicité peut venir comme ça ! »*

Francine Aizicovici

هكذا من الاصل



La technologie comme vecteur de cohésion

La rigueur des métiers techniques a permis de faire taire les rivalités franco-britanniques au sein de GEC-Alsthom

Deux revues destinées aux managers et au personnel, la plaquette des produits et services, les implantations mondiales du groupe, le tout présenté systématiquement en anglais et en français : le visiteur qui patiente dans le hall du siège de GEC-Alsthom, avenue Kléber à Paris, perçoit d'emblée l'image cosmopolite de l'entreprise.

Présente aujourd'hui dans trente-six pays, GEC-Altshom n'a pas toujours eu une dimension internationale aussi marquée. Le groupe, né en 1989, a d'abord dû digérer deux cultures associées dans une fusion franco-britannique. En décembre 1988, le protocole d'accord entre le français Alsthom, filiale de la Compagnie générale d'électricité (CGE) – qui deviendra Alcatel Alsthom –, et la division Power System du géant britannique General Electric Compagny (GEC) est rendu public. Sept mois plus tard, la filiale commune – chaque groupe détient 50 % – prend le nom de GEC-Alsthom. La nouvelle entité, spécialisée dans la production, le transport et la distribution d'énergie, compte 35 000 salariés en France et 23 000 au Royaume-Uni.

PÉRIODE CHARNIÈRE

Le premier président du groupe est français : Jean-Pierre Desgeorges, ancien président d'Alsthom. *Le siège est installé à Paris, au détriment de Rugby*, berceau historique de Power System. Une domination gauloise ? *« Pas du tout*, rétorque Pierre Bilger, l'actuel chief executive officer (président) de GEC-Alsthom. *Les deux états-majors ont simplement souhaité privilégier les critères de compétence aux susceptibilités nationales. »*

A l'idée d'une alliance franco-britannique, évoquée par le nom même de GEC-Alsthom, les dirigeants préfèrent donc l'objectif d'une *« rationalisation industrielle et commerciale »*. Les cinq hommes – trois Français et deux Anglais – qui ont participé aux négociations dès juillet 1988 se retrouvent dans un « comité de pilotage », puis à la tête d'un groupe qu'ils veulent *« un et mondial »*. Est-ce bien compatible avec une stratégie de fusion qui s'est réalisée en à peine six mois ?

« Cette rapidité n'a pas été sans poser quelques problèmes au début, reconnaît Mike Connor, l'actuel directeur des ressources humaines (DRH) du groupe et ancien DRH chez GEC. *Dès 1990, nous avons dû mettre en place des* senior executive programms *destinés aux cadres. »* L'objectif de ces séminaires ? Briser les *« résistances liées à des cultures très différentes »*. Stéphane Dacquin, aujourd'hui directeur à la direction générale d'Alcatel Alsthom, était alors DRH de GEC-Alsthom. Il se souvient très bien de cette période charnière.

« C'était au printemps 1990, rappelle-t-il. *Nous avions alors décidé, Mike Connor et moi-même, de mener chacun de notre côté, en France et en Grande-Bretagne, des enquêtes auprès d'une soixantaine de hauts cadres du groupe. Sans que nous nous soyons consultés, nos conclusions furent étrangement similaires. »* Constat immédiat : *« L'anglais, choisi comme langue d'usage dans l'entreprise, constituait une première barrière, et des cadres français se sont parfois sentis en position d'infériorité. »* Un obstacle aujourd'hui largement levé, mais qui a handicapé des cadres français *« d'âge mûr »*.

Seconde idée forte des enquêtes de 1990 : *« La différence des cultures d'entreprise créait un clivage interne*, indique Stéphane Dacquin. *Nous avions, chez Alsthom, une vieille tradition industrielle d'ingénieurs (98 % des cadres), alors que GEC était dominée par une culture essentiellement financière. »*

« L'approche du travail était très différente de part et d'autre, poursuit-il. *A la logique industrielle d'ingénieur, inscrite sur le long terme, se juxtaposait une logique financière soucieuse de rentabiliser à court terme. »* On comprend mieux la mise en place de séminaires dès 1990. Au total, douze sessions de trente personnes ont été organisées en quatre ans, complétées, dès 1991, par des *managers conferences* annuelles.

BRASSAGE CULTUREL

« Ces outils ont obligé nos cadres à se frotter les uns aux autres et à dépasser leurs arrogances ; chaque nationalité ayant la fâcheuse tendance à penser qu'elle était supérieure à l'autre en technologie », souligne Pierre Bilger. Mais c'est précisément la rigueur des métiers techniques qui a servi de vecteur à la nouvelle cohésion. *« Nous avons misé sur le sérieux impartial des choix techniques et stratégiques »*, insiste-t-il. *« Avec le recul, on peut constater la brillante réussite de cette fusion, car les éléments de nos craintes se sont révélés être des richesses qui ont parfaitement réussi à devenir complémentaires »*, conclut Stéphane Dacquin.

L'organigramme du groupe témoigne du chemin parcouru. Alors que les neuf divisions initiales avaient en grande partie (66 %) à leur tête des Français doublés de *deputies* (directeurs associés) anglais, les cinq divisions actuelles, de même que les « groupes », sont équitablement réparties entre les deux nationalités. *« Notre souci a rapidement été de construire une structure interne autour de divisions mondiales par métiers et de ne pas conserver le caractère national des activités »*, précise Pierre Bilger. Voilà pour le haut de la pyramide. Mais la fusion a également eu des conséquences sur l'ensemble des salariés du groupe, de part et d'autre de la Manche. *« Comme toute fusion, celle-ci a généré une vague de rationalisations*, explique Jean-Marie Heller, délégué syndical central (DSC) CFDT du groupe et salarié sur le site de Belfort, vieux bastion industriel d'Alsthom. *Avant 1989, nous avions un seul CE sur le site ; ils ont créé des sociétés indépendantes et nous en avons à l'heure actuelle cinq différents ! »*

Les arbitrages au sein même de GEC-Altshom pour décider du déplacement de telle ou telle fabrication ont aussi généré des craintes. *« Lorsque nous apprenions que tel chef de division ou de groupe était anglais, nous nous demandions s'il n'allait pas privilégier sa nationalité dans ses choix stratégiques*, poursuit Jean-Marie Heller. *Une chose est sûre : ils ont cherché à nous mettre en concurrence en nous disant que les ouvriers anglais travaillaient mieux et moins cher... »*

En octobre 1996, vingt-huit représentants des salariés du groupe se sont retrouvés à Amsterdam, avec la direction, pour une première réunion du forum européen GEC-Alsthom (le comité de groupe européen). Les séances ont permis aux représentants syndicaux de faire l'apprentissage du brassage des cultures. *« C'est très difficile de travailler avec les syndicats anglais*, précise Victor Marti, DSC CFDT du groupe et salarié au Creusot. *Ils ne comprennent pas que l'on puisse s'opposer au patron ! Surtout, le débat politique est plus important pour eux que la bagarre syndicale. »*

Mais ces deux journées ont visiblement permis aux différents syndicalistes européens d'apprécier la richesse des traditions nationales : *« Quand les autres ont vu arriver cinq délégations françaises, ils ont été éberlués*, souligne Victor Marti. *Nous apparaissions comme une véritable tribu gauloise : imaginez-vous qu'il nous a fallu des heures pour négocier quel Français irait dans le comité exécutif chargé de nous représenter, alors que les autres avaient décidé en deux minutes !... »*

Olivier Piot

Volume des fusions-acquisitions en Europe

En milliards de dollars

Somme des investissements

1989	90	91	92	93	94	1995
170,5	185,5	160	159,9	150,3	110,9	226,2

Source : JP Morgan

Pour le meilleur et pour le pire

Le récent mariage Auchan-Docks de France fait craindre des pertes d'emplois

Par-delà la logique financière de l'OPA, le couple Auchan-Docks de France peut paraître surprenant à bien des égards : quoi de commun, en effet, entre ces deux champions de la vente en grandes surfaces ? D'un côté, la famille Mulliez, emblématique du grand patronat catholique du Nord, qui s'est fait un nom dans le textile, avant de se lancer dans la grande distribution et de se diversifier à tout va avec des enseignes multiples (Leroy-Merlin, Saint-Maclou, Décathlon, Kiabi, Flunch). Et, de l'autre, Docks de France – dirigé par trois familles jusqu'à l'été dernier –, un agrégat de sociétés régionales rachetées au cours des vingt dernières années : Cofradel à Lyon, les Economats du centre à Clermont-Ferrand, la Société alsacienne de supermarchés dans l'Est, la Ruche picarde à Amiens. Chaque entité ayant sa propre culture d'entreprise au sein de la galaxie Docks de France, l'identité du groupe n'était évidemment pas aussi marquée que celle d'Auchan. Et ce, même si Docks de France a toujours veillé à rester dans son métier d'origine : la distribution, de proximité ou de grande surface.

Sorti vainqueur de son OPA estivale contre Docks de France, dont il détient aujourd'hui près de 99 % du capital, Auchan a publié dès la fin octobre – soit deux mois à peine après le succès de l'OPA –, l'organigramme du nouveau groupe qui emploie désormais 80 900 salariés et revendique un chiffre d'affaires total de 124 milliards de francs. Pour l'heure, les deux sociétés, Auchan et Docks de France, conservent leur existence juridique, comme le groupe présidé par Gérard Mulliez s'y était engagé pendant l'OPA.

D'ici au 1er janvier néanmoins, ce nouveau géant de la distribution sera complètement réorganisé autour de deux pôles. Le premier, Atac Supermarchés et Proximité, réunit les supermarchés Atac et les magasins de proximité Eco (tous hérités de Docks de France), sous la houlette de Jean-Brice Hernu. La nomination de cet ancien de Docks de France répond, entre autres, à l'intérêt bien compris du vainqueur de l'OPA dont les petites surfaces ne constituent pas vraiment la spécialité. Le second pôle, Auchan Hypermarchés France, regroupe tous les hypermarchés du groupe (Mammouth et Auchan), sous la responsabilité de Francis Cordelette, directeur général d'Auchan.

POSTES EN DOUBLON

Fruit d'un savant dosage entre les cadres issus de la société rachetée et ceux du groupe lillois, la répartition des postes de direction combine aussi une segmentation par métier (petite ou grande distribution), typique d'Auchan, et une organisation régionale, plus fidèle à la tradition de Docks de France. Il n'empêche : les anciens de Docks de France estiment, à l'instar de ce salarié qui a plus de trente ans de maison, que *« des frictions ne devraient pas tarder à se faire sentir entre les directeurs régionaux, issus d'Auchan, et les directeurs des grands Mammouths, très imprégnés de la culture Docks de France »*.

Réunion des 600 cadres des deux groupes, convention des directeurs des hypermarchés, publication périodique de *« la lettre d'information rapide sur le rapprochement Auchan-DDF à destination de chacun des 51 500 collaborateurs d'Auchan France »*, en attendant un bimestriel commun fin janvier : en interne, Auchan n'aura pas lésiné sur les moyens pour réussir son mariage et faire taire les rumeurs alarmistes, particulièrement sur le front du chômage. *« Ce rapprochement sera exemplaire sur le plan humain et sur le plan économique »*, écrit Francis Cordelette dans « La lettre » du 25 octobre. *« L'OPA n'aura pas de conséquence négative sur l'emploi et devrait même se traduire par des embauches dans les hypermarchés, sans exclure une certaine mobilité géographique et professionnelle consentie »*, renchérit Philippe Pailliart, directeur de la communication d'Auchan.

Les promesses n'empêchent pas les états d'âme. Au siège de Docks de France, le mariage est loin d'être consommé, surtout dans le cœur de ceux qui ont fait toute leur carrière à l'ombre des fameux Mammouth : *« Chacun craint pour son poste*, témoigne ce salarié entré au siège de Docks de France dans les années 60. *Que deviendrons-nous si, de par nos fonctions, nous doublonnons avec les cadres d'Auchan ? »*

Philippe Baverel

Repères

● Les fusions-acquisitions des années 90 sont, selon une étude du Boston Consulting Group, d'une nature très différente de celles des années 80, quand l'objectif des acquéreurs était principalement financier et débouchait en général sur un dépeçage des entreprises achetées. Les acquisitions récentes s'inscriraient plutôt dans une vision stratégique, et non dans un but de profit immédiat.

● Le secteur le plus concerné par les opérations de fusions-acquisitions transfrontalières est celui de l'énergie, devant la banque et la finance. Selon les chiffres de KPMG Corporate France, les Etats-Unis se situent en tête des pays acheteurs, suivis par la Grande-Bretagne, l'Allemagne et le Canada. La France se maintient au sein du hit-parade (en septième position), avec toutefois une baisse du nombre d'opérations et des montants concernés.

● Selon de nombreux experts, les critères décisifs de succès sont le choix de la cible avant l'acquisition et, une fois celle-ci réalisée, la capacité à bien intégrer les deux entreprises. Le prix serait en revanche secondaire.

t r i b u n e

Ne transformons pas les partenaires sociaux en auxiliaires du fisc

par Jean-Marie Luttringer

Le prélèvement de 1,2 milliard de francs instauré par la loi de finances pour 1996 (amendements Jegou) sur les ressources affectées au financement du congé individuel de formation et la perspective annoncée d'un prélèvement de même nature sur les ressources affectées à l'alternance mettent à nu une ambiguïté majeure de notre système de formation professionnelle. Voilà que des contributions, qui n'ont pas le caractère d'un impôt, versées par des entreprises à des organismes paritaires privés, au bénéfice de la formation des salariés, sont prélevées d'autorité par le législateur, au motif que les ressources des organismes gestionnaires seraient temporairement excédentaires.

Cette initiative, qui a suscité émotion et protestation, conduit à s'interroger sur deux aspects fondamentaux de notre système de formation professionnelle : le financement par les entreprises et le rôle des partenaires sociaux. Ces questions sont d'ailleurs étroitement liées. Le rôle et la place des partenaires sociaux, dans la négociation collective de la formation et dans sa gestion, sont largement déterminés par leur pouvoir de gérer d'importantes ressources, sous le contrôle de l'Etat. L'autonomie d'action des partenaires sociaux, mise à mal par les « amendements Jegou », est en réalité le véritable enjeu du débat.

Plusieurs conceptions s'affrontent à cet égard : celle des libéraux, qui considèrent que l'intervention des partenaires sociaux représente un frein au développement de la formation, que seule permet la rencontre directe entre offre et demande ; ni financement obligatoire par les entreprises, ni gestion paritaire, ni contrôle par l'Etat.

Celle des « étatistes », pour lesquels la solution la plus simple consisterait à faire de la contribution des entreprises un prélèvement fiscal au profit de l'Etat, et à laisser à celui-ci le soin d'en faire la redistribution (Ass. nat., commissions d'enquête, rapport nº 1 241, p. 175).

Enfin, la conception « pluraliste », qui représente le principe fondateur du système français de formation continue, issue de la « nouvelle société » prônée par Jacques Chaban-Delmas en 1970, inscrite dans la loi par Jacques Delors et Joseph Fontanet en 1971, et mise en œuvre par plusieurs délégués à la formation professionnelle, de la mouvance des pères fondateurs, notamment le regretté André Ramoff.

C'est ce dernier qui a, sans doute, le mieux incarné cette conception qu'il a rappelée une dernière fois devant la commission d'enquête parlementaire :

Si l'on n'y prend garde, un principe fondamental de la démocratie économique et sociale pourrait être mis en cause et entraîner une déstabilisation de la conception pluraliste sur laquelle repose notre système de régulation de la formation professionnelle

« Le système français a été, dès l'origine, conçu dans une conception extrêmement pluraliste. C'est très délibérément que, dans ce domaine, plus que dans tout autre, et probablement avant tout autre, l'Etat a accepté de se déposséder d'une partie du pouvoir de direction, d'impulsion et d'organisation des choses. Il l'a fait dès le début des années 70, au profit des partenaires sociaux. Le droit de la formation professionnelle est largement né d'accords nationaux interprofessionnels, auxquels les pouvoirs publics ont apporté, ensuite, la consécration de la loi » (Ass. nat., rapport nº 1 241, *op. cit.*, p. 33).

Cette conception pluraliste a été doublement ancrée dans le code du travail, à l'initiative de Joseph Fontanet, alors ministre du travail, par la loi du 16 juillet 1971 relative à la formation professionnelle continue, dans le cadre de l'éducation permanente, qui fait une place déterminante aux partenaires sociaux, et par la loi sur la négociation collective présentée par le même ministre et adoptée en juillet 1971.

L'article L. 131-1 du code du travail, issu de cette loi, définit *« les règles suivant lesquelles s'exerce le droit des salariés à la négociation collective de l'ensemble de leurs conditions d'emploi et de travail, et de leurs garanties sociales »*.

L'originalité du texte réside dans l'assimilation de la formation professionnelle à une « garantie sociale », au sens que lui donne le ministre du travail lors des débats parlementaires : *« L'important c'est que l'on veuille bien donner aux mots « garantie sociale » un contenu assez large pour inclure les problèmes de garantie d'emploi, d'indemnisation du chômage, de retraite complémentaire, de formation professionnelle et d'éducation permanente, sans que l'on puisse au demeurant dresser une liste exhaustive »* (*J. O.*, débats Ass. nat., 15 mai 1971, p. 1914).

Ce texte donne sens et légitimité à la construction par les partenaires sociaux d'un système de formation professionnelle fondé, pour partie, sur la négociation collective et la gestion paritaire. Le concept de « garantie sociale » négociée s'applique, notamment, au congé individuel de formation, à la formation en alternance, à l'action des fonds d'assurance-formation, dans les secteurs où ils sont implantés. Il vise à prémunir les salariés contre les risques d'exclusion, d'obsolescence des qualifications ou d'inadaptation professionnelle.

Depuis ce double enracinement de la compétence des partenaires sociaux, la négociation collective s'est considérablement développée dans le domaine de la formation. La tradition de la négociation interprofessionnelle, relayée par la loi, a été mise en œuvre à de multiples reprises. Elle a été poursuivie par la négociation de branche, très fournie, sur les objectifs et les moyens de la formation. La loi quinquennale a créé les conditions d'une généralisation de la gestion paritaire en prenant appui sur la négociation de branche. Le Conseil constitutionnel a, de son côté, affirmé que, dans son principe, le droit à la négociation collective avait valeur constitutionnelle, en considérant qu'il est l'un des aspects du droit à la participation, affirmé dans l'alinéa 8 du préambule de la Constitution.

Les « amendements Jegou » sont, sans doute, inspirés par un souci de bonne gestion des ressources affectées à la formation. Il demeure qu'ils ont pour effet de réduire les partenaires sociaux à des « auxiliaires du fisc », lorsque injonction leur est faite de reverser au Trésor les contributions dont la gestion leur a été confiée par les entreprises, en application d'un accord collectif et d'une habilitation législative et qui, de ce fait, revêtent un caractère plus privé que public. Si l'on n'y prenait garde, la répétition des « amendements Jegou » pourrait mettre en cause un principe fondamental de la démocratie économique et sociale, celui de l'autonomie de la négociation des partenaires sociaux, susceptible d'entraîner une déstabilisation de la conception pluraliste sur laquelle repose notre système de régulation de la formation professionnelle.

Les partenaires sociaux devraient, sans doute, mieux affirmer le principe de leur autonomie dans le champ de la négociation collective et de la gestion paritaire, en « décrochant » la contribution des entreprises de la logique fiscale par sa transformation en « cotisation sociale », décidée par un accord collectif, gérée par des organismes paritaires, eux-mêmes régulés par une structure comparable à l'Unedic ou l'Arrco. La nécessaire coordination entre les politiques de formation, menées en toute autonomie par les partenaires sociaux, et la politique de l'Etat pourrait alors être négociée globalement.

L'intervention de l'Etat au quotidien s'en trouverait allégée et le système de formation simplifié. La volonté des pères fondateurs d'ouvrir des espaces d'initiative aux acteurs du jeu social serait, vingt-cinq ans plus tard, couronnée de succès.

Jean-Marie Luttringer est professeur associé à l'université Paris X-Nanterre et directeur de Circé, droit et politiques de formation.

l e c t u r e s

Travailleuses et organisées

MÉTIERS-CORPORATIONS-SYNDICALISMES
coordonné par Michelle Zancarini-Fournel.
Clio, Presses universitaires du Mirail, Toulouse, 292 p., 120 F.

Quelle est la place des femmes dans le syndicalisme et, plus généralement, dans la classe laborieuse ? Cette question constitue l'axe de recherche de cette livraison de *Clio, revue francophone d'histoire des femmes*. Et il apparaît, comme on s'en doutait, que cette place est traditionnellement inconfortable ; il s'agit d'un strapontin. Les contributions consacrées au Moyen Age le montrent : si on leur permet parfois de mettre la main à la pâte, leur travail est (déjà !) *« économiquement et idéologiquement dévalué, leurs compétences peu reconnues, leur situation mal garantie »*.

Plus récemment, au sein du mouvement ouvrier qu'ils dominent, les hommes ont souvent manifesté leur volonté d'écarter ces concurrentes potentielles sous couvert de les protéger du joug d'un labeur épuisant, Mais, peu à peu – on le voit à travers d'exemples pris dans la CGT et la CFDT –, une partie des a-priori masculins sont tombés ; non sans résistances ni d'âpres controverses, notamment sur l'opportunité d'instituer des quotas de postes réservés aux femmes dans les instances syndicales. Puisant ses observations à diverses sources, ce volume apporte un bon éclairage sur des réalités et des évolutions qui interrogent la condition humaine ; mais il est forcément partiel. Comme l'affirme une des signataires des contributions rassemblées par *Clio*, il reste à écrire *« une histoire du mouvement ouvrier qui prenne en compte la manière dont les relations de genre sont construites »*.

Quand l'hôpital change

L'ORGANISATION DU TRAVAIL DANS LES SERVICES DE SOINS
de Dominique Tonneau, Sophie Bonhoure, Anne-Marie Gallet et Michel Pépin. Editions de l'Anact, 160 p., 185 F.

Technicité croissante, impératif de maîtrise des budgets, demandes plus exigeantes des patients : l'hôpital a tout intérêt à regarder de près son organisation. Bien sûr, il est efficace dans ses interventions et ses prestations, mais *« la tendance récente des trois dernières décennies a été de renforcer les spécificités »* des disciplines, des services, des professions, des équipes. Il s'agit donc, aujourd'hui, de privilégier le décloisonnement et la coordination par une réflexion commune sur *« la prise en compte globale du malade »*.

Pour ceux qui veulent mener cette démarche, cet ouvrage, rédigé à partir de travaux de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) présente des éléments de réflexion, ainsi que des fiches comportant des propositions pratiques sur la structuration de l'activité, l'aménagement et la gestion du temps de travail, les systèmes d'information, les relations entre les divers intervenants au sein d'un établissement.

Impliquer les salariés

MANAGEMENT DES HOMMES DES ACTIVITÉS TERTIAIRES ET PERFORMANCE DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES
Club production et compétitivité - Ministère de l'industrie.
Londez Conseil (Saint-Ouen), 108 p., 220 F.

Suscité par le ministère de l'industrie, le Club production et compétitivité rassemble des représentants de grands groupes français qui réfléchissent à l'amélioration de leurs performances. Une trentaine d'entre eux ont échangé leurs expériences pour écrire ce guide. Celui-ci constitue un recueil des initiatives propres à améliorer l'information et la communication, à développer l'esprit d'équipe et d'initiative des salariés, à mettre en place des structures adaptées et adaptables. Il peut donc être utile pour éclairer certaines insuffisances des politiques d'entreprise. Mais les préceptes qu'il prône sont déjà largement connus. Comme est usée jusqu'à la corde la phrase placée en exergue : *« Celui qui renonce à être le meilleur cesse déjà d'être bon. »* Ce type d'affirmation triomphaliste et culpabilisante n'aurait donc pas totalement disparu avec les années 80.

Daniel Urbain

e m p l o i

La crainte du chômage incite les cadres à actualiser leurs compétences

Une enquête réalisée par l'ESC-Nantes fait l'inventaire des préoccupations de ses anciens diplômés aujourd'hui en poste en entreprise

Carrière, statut, importance du diplôme, degré d'autonomie, implication dans le travail, attentes professionnelles, confiance en l'entreprise, niveau de salaire, crainte du chômage... C'est à une enquête très détaillée, comprenant pas moins de 87 questions, qu'ont répondu, entre février et juillet 1996, 337 anciens élèves de l'Ecole supérieure de commerce (ESC) de Nantes, tous en activité, issus de dix-huit promotions (de 1975 à 1992).

L'échantillon ainsi obtenu est assez représentatif de la population des jeunes cadres, tant par la disparité des postes occupés (direction générale, commercial, logistique, production, marketing, publicité, finance, comptabilité, import-export, ressources humaines...) que par l'éventail des secteurs d'activité ou la taille des entreprises, en dépit, toutefois, d'une surreprésentation de la population féminine et d'une sous-représentation du secteur public.

FIN DE L'EXCEPTION FRANÇAISE

Le principal enseignement de ce questionnaire (élaboré avec l'aide de l'Apec et d'une vingtaine de directeurs de ressources humaines) est *« une relation manifeste entre le changement d'environnement économique des entreprises et l'évolution de la fonction d'encadrement en elle-même, marquée par une flexibilisation accrue du statut »*, constate Mohamed Merdji, directeur des études au Centre de recherches et d'études appliquées (CREA) de l'ESC-Nantes. Principal facteur de cette mutation : la pression accrue de la concurrence, citée par 40 % des personnes interrogées ; loin devant les *« contraintes financières »* (16 %) et les *« fusions-acquisitions »* (14 %).

Tous les secteurs d'activité sont concernés par ces évolutions, quelle que soit la taille de l'entreprise, même si les plus grandes (plus de 500 salariés) semblent plus affectées que les autres. Les répercussions se font sentir sur le travail des cadres, puisqu'un sur deux affirme *« avoir dû développer de nouvelles compétences, suite aux changements survenus dans l'environnement de son entreprise »*.

Seul bémol : certaines rigidités sociologiques bien françaises subsistent, au premier rang desquelles l'importance accordée aux diplômes de formation initiale (grande école ou université) pour déterminer, à la fois, le niveau d'entrée dans la vie professionnelle et la progression dans la carrière.

Quoi qu'il en soit, *« le contrat implicite qui liait le cadre à sa société, et prévoyait bien souvent des privilèges exorbitants, est en train de voler en éclats. En ce sens, on assiste aujourd'hui à la fin de l'exception française concernant le statut des cadres »*, ajoute Mohamed Merdji. Dans un tel contexte, le plus important pour les cadres est désormais de savoir gérer leur « employabilité ».

OPPORTUNISME

En témoignent les 31,9 % d'anciens élèves de l'ESC-Nantes qui, à la question *« Quel est le critère auquel vous attachez le plus d'importance dans le choix d'un travail dans l'absolu ? »*, répondent : *« Un environnement professionnel permettant de valoriser son potentiel et d'accroître ses compétences. »*

Mieux, cet item apparaît comme le premier cité, dépassant même l'intérêt du travail (30,7 %). L'autonomie dans les tâches et le salaire ne recueillent respectivement que 6,3 % et 4,8 % des suffrages. *« Aujourd'hui, les cadres privilégient le poste qui leur permet de rester potentiellement compétitifs sur le marché du travail, même si ce choix les pénalise sur le plan du salaire »*, commente Mohamed Merdji.

Gestionnaires avisés de leur « patrimoine de compétences », les cadres deviennent aussi plus opportunistes. A la question *« Comment se décide l'évolution de carrière des cadres dans votre établissement ? »*, 65 % des anciens de l'ESC-Nantes répondent sans ambages : *« En fonction des opportunités qui se présentent »*, contre 13 % : *« En fonction d'un système organisé de gestion de carrières. »* Avec, en filigrane, la hantise du chômage, croissante avec l'âge : 25 % des cadres de moins de 35 ans interrogés pensent qu'ils ont un risque fort de perdre leur emploi, contre 75 % au-delà de ce seuil.

L'enquête corrobore aussi l'image traditionnelle du cadre débordé, jonglant avec les heures supplémentaires, mais occupant un poste intéressant. Invités à définir *« le plus grand point de satisfaction dans leur situation actuelle »*, 58 % des cadres se félicitent de l'intérêt de leur travail et 56 % de l'autonomie dans les tâches (la possibilité de formuler plusieurs réponses explique que le pourcentage soit supérieur à 100). Quant aux motifs d'insatisfaction, la charge de travail apparaît en première ligne (58 %), loin devant le salaire (46 %) ou les perspectives de carrière (38 %).

Le clivage hommes/femmes, enfin, est riche de plusieurs enseignements. S'il apparaît que les femmes se montrent moins exigeantes en termes de carrière (8 % considèrent comme « satisfaisant » leur niveau de responsabilité actuel, contre seulement 0,9 % des hommes), il semble en revanche que ceux-ci gèrent mieux leurs relations avec leurs supérieurs : 6,5 % les qualifiant de *« satisfaisantes »*, contre seulement 0,9 % de leurs consœurs.

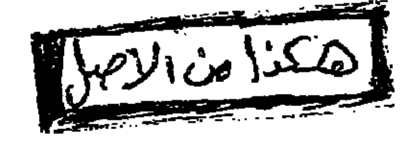
Premières victimes des inégalités salariales (une précédente enquête de l'ESC-Nantes, en 1993, avait montré qu'à poste équivalent les salaires des jeunes diplômées de l'ESC-Nantes sont inférieurs d'au moins 20 % à ceux de leurs confrères masculins), les femmes se montrent paradoxalement beaucoup moins critiques que les hommes sur le système de rémunération : 7,1 % d'entre elles estiment que *« c'est un point à améliorer dans leur situation actuelle »*, contre 13,9 % des hommes.

Philippe Baverel

Privilégier la polyvalence

L'enquête réalisée par l'Ecole supérieure de commerce (ESC) de Nantes s'inscrit dans un vaste projet de refonte des enseignements qui devrait entrer en vigueur à la rentrée de 1997. Maître-mot de la réforme ? Décloisonner.

« *Trop longtemps, les cours ont été calqués sur le découpage fonctionnel des tâches au sein des sociétés : marketing, finances, gestion,* déplore Mohamed Merdji, coordonnateur de l'enquête. *Aujourd'hui au contraire, il s'agit de décloisonner les disciplines afin de donner une image globale de l'entreprise aux étudiants, d'autant que les cadres sont appelés à être beaucoup plus mobiles, plus polyvalents que naguère.* » Il reconnaît néanmoins que la notion de métier, loin d'être remise en cause, reste l'un des critères majeurs sur lequel les hommes sont non seulement embauchés, mais aussi évalués au fil de leur carrière.



Des techniques de démotivation pour pousser des salariés à quitter l'entreprise

Sans atteindre les excès pratiqués au Japon, la démarche est aussi une réalité en France. Et se rencontre désormais dans tous les secteurs

L'article est tiré du principal quotidien financier japonais, le *Nihon Keizai Shimbun*. S'il fait partie de la sélection de *Courrier international* (n° 290, du 23 au 29 mai 1996), c'est que son titre – « Les Japonais inventent le stage de démotivation » – apparaît en totale contradiction avec les méthodes de management nippones, qui misent plutôt sur le dévouement des salariés. Le quotidien japonais regrette d'ailleurs que *« la fidélité à l'entreprise soit si mal récompensée »*.

Les exemples concrets présentés laissent rêveur. A dix jours de sa mutation dans une des filiales du groupe auquel il appartient depuis de nombreuses années, Hiroto Fukui, cinquante-cinq ans, ne connaît toujours pas les termes de son affectation. Devant le mutisme de ses supérieurs hiérarchiques, il s'adresse, en désespoir de cause, à la direction des ressources humaines. Celle-ci lui envoie, dès le lendemain de l'entretien, une lettre lui indiquant le futur stage de management qu'il va devoir suivre pendant les six mois à venir dans une école professionnelle fréquentée par de jeunes étudiants en comptabilité. Il demande des explications, interroge. On lui répond que sa présence n'est plus nécessaire au sein de la filiale pressentie.

Il n'est pas le seul cadre à se retrouver sur les bancs de l'école auprès de stagiaires débutants. Il rencontre là-bas un de ses collègues qui fait le même constat que lui. Cette formation est en réalité *« un stage de restructuration »* destiné à inciter les seniors à démissionner. Et, bien évidemment, ça marche. Son compagnon de mauvaise fortune sera le premier à craquer et à quitter volontairement l'entreprise. *« Après avoir conditionné leurs salariés à travailler sans compter, les entreprises japonaises, qui ne garantissent plus l'emploi à vie, sont en train de les déconditionner*, convient Geneviève Le Callennec, PDG d'Eos Conseil, cabinet d'outplacement. *Et elles le font, comme à leur habitude, tout à fait ouvertement. »*

Cette systématisation fait peur, au point d'incriminer les méthodes japonaises de tous les maux et de les montrer du doigt comme pour mieux s'en protéger. Pour autant, sont-elles aussi exotiques eu égard à ce qui se passe dans les entreprises françaises ? *« Chez nous, c'est beaucoup plus insidieux, informel. Mais il est évident que des salariés subissent le même sort que leurs homologues nippons »*, remarque Hubert Bouchet, secrétaire général de l'union des cadres et ingénieurs Force ouvrière. *« Ce qui me frappe*, poursuit Nicole Aubert, professeur à l'Ecole supérieure de commerce de Paris (ESCP), *c'est que ces comportements qui visent à démotiver, pour se séparer ensuite facilement des salariés, se rencontrent désormais dans tous les secteurs, y compris ceux que l'on pouvait supposer protégés, comme la fonction publique ou des organisations internationales. »*

Pas question, bien sûr, de généraliser. Mais la liste est longue de tous les stratagèmes employés pour décourager. On commence par dispenser un cadre d'assister aux réunions, on le mute dans un service où il est clair, dès le départ, qu'il ne lui conviendra pas. Autre vexation possible, celle qui consiste par exemple dans un hôpital parisien à supprimer le bureau d'un vacataire en désaccord avec son chef de service. Obligé de squatter les pièces inoccupées, il se lassera après quelques semaines. *« Au Japon, les cadres prometteurs occupent les bureaux près des fenêtres*, raconte Hubert Bouchet. *Au fur et à mesure de leur disgrâce, on les déplace vers la porte... »*

Les consultants des cabinets d'outplacement sont généralement les premiers auprès de qui les cadres remerciés peuvent évoquer, en toute liberté, la manière dont leur départ s'est déroulé. *« Je pense à ce directeur général d'un grand groupe*, raconte l'un d'entre eux, *qui a appris par la bande qu'il allait être sous l'autorité d'un numéro deux qui venait juste d'être nommé. L'histoire ne s'arrête pas là. On lui a demandé de le mettre au courant des affaires, puis au final il a dû lui céder son bureau. Dégoûté, il a démissionné. »*

La crainte du chômage n'incite pas les cadres à démissionner, tant le marché du travail leur apparaît désormais peu prometteur. *« Mais il est sûr que la démotivation est réelle*, constate Jean-Claude Stutz, consultant en accompagnement des cadres au cabinet Garon et Bonvalot, *et qu'elle se traduit par du stress et des ambiances épouvantables en entreprise. C'est une dérive que l'on constate. »*

Même si on assiste actuellement à une légère augmentation du nombre de démissions (20 463 en septembre 1996 contre 19 947 un an plus tôt), alors qu'elles avaient diminué pendant les années difficiles 1993 et 1994, cette seule statistique ne saurait être significative. Mais la démission, forcée ou non, n'est pas le seul indicateur disponible. Comme le rappelle Pascal Grosdemange, avocat en droit social, le licenciement économique peut aussi cacher une démission forcée. *« L'article 47 de la loi quinquennale du 20 décembre 1993 permet aux entreprises, pour des raisons au départ économiques, de modifier, de manière substantielle, un contrat de travail. Des dérives se produisent. Une entreprise qui veut se débarrasser d'un collaborateur utilise maintenant volontiers cet article. »*

Techniquement, le procédé est limpide. Une entreprise avertit par lettre recommandée un salarié d'une modification substantielle de son contrat de travail (mutation, baisse de salaire, etc.). Ce dernier a un mois pour l'accepter. Sans réponse de sa part, on considère qu'il l'avalise. En cas de réponse négative, il peut être licencié pour motif économique. *« Vous imaginez bien que beaucoup de salariés ne bougent pas, car la peur du chômage est la plus forte. Mais certains se rebiffent et se retrouvent demandeurs d'emploi »*, constate Pascal Grosdemange.

Mésentente, arrivée de nouvelles directions et des équipes de cadres habituées à les suivre, les arguments ne manquent pas pour inciter à une démission. Le motif financier est aussi évoqué. *« Les entreprises préfèrent les cadres qui demandent à partir, quitte à leur verser une prime au départ »*, confirme Geneviève Le Callennec. C'est d'ailleurs le facteur financier qui apparaît clairement dans l'enquête du *Nihon Keizai Shimbun*.

Marie-Béatrice Baudet

Névrose de démission

Les entreprises japonaises démotivent, mais en même temps ne supportent pas que de jeunes cadres rechignent à leur consacrer du temps. Nicole Aubert, professeur à l'ESCP, raconte l'histoire de l'un d'entre eux qui a refusé de consacrer un dîner à son supérieur hiérarchique, et ce pour la deuxième fois de la semaine, alors que ses confrères se soumettaient à cette exigence récurrente. *« Son responsable de service et sa mère lui ont conseillé d'aller consulter un psychiatre car ils avaient peur tous les deux qu'il soit atteint d'une névrose de démission*, raconte l'enseignante. *Ce qui est intéressant dans cette histoire, conclut-elle, c'est qu'on le soupçonne d'être malade parce que son attitude au travail ne correspond pas à la norme dominante. »*

e n b r e f

RENCONTRES

● **RAPPORTS SOCIAUX.** Les événements sociaux de l'année dernière ainsi que les grèves de cet hiver ont redonné son éclat à l'enjeu du syndicalisme : être porteur d'un mécontentement et le traduire en revendications négociables. Le centre culturel Les Fontaines à Chantilly organise, les 6 et 7 décembre, un colloque sur le thème : « L'avenir du syndicalisme français ».
Un responsable de chacune des cinq centrales témoignera et expliquera ce qu'il envisage pour l'avenir de son organisation. Un syndicaliste allemand définira, de son côté, la manière dont le syndicalisme français est perçu outre-Rhin.
Contact : Les Fontaines. Tél : 03-44-67-12-60.

● **DIRIGEANTS.** La Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises organise, les 12 et 13 décembre à Lille - Grand Palais, les IXes Journées nationales de l'enseignement de gestion autour du thème : « La formation des dirigeants d'entreprise ». Cette manifestation permettra de faire le point sur les différents modes d'acquisition des compétences managériales, de comparer le dispositif de formation français à celui mis en place dans les autres pays européens et de débattre de la stratégie des institutions d'enseignement supérieur en matière de formation et de perfectionnement des cadres dirigeants.
Par ailleurs, les conclusions d'une importante étude coordonnée par le professeur Pierre Romelaer (université Paris-IX Dauphine) et menée auprès d'une soixantaine de dirigeants et de directeurs de ressources humaines, visant à analyser la manière dont ils perçoivent le rôle de la formation dans le développement de leur carrière de manager, seront présentées en ouverture de ces Journées.
Contact : Fnege. Tél : 01-44-29-93-60.

● **ALTERNANCE.** « L'alternance formation/entreprise dans l'enseignement supérieur : chemin vers l'euromanager » sera le thème du colloque organisé, les 12 et 13 décembre, à Lyon par l'Essec, avec le soutien de la Commission européenne. L'objectif de cette manifestation est de créer un forum de discussion et d'exploration des moyens à mettre en œuvre pour mieux intégrer l'expérience étude-travail dans le système d'enseignement supérieur en Europe. Le colloque fait partie du programme de communication relatif au volet II du Livre blanc sur l'éducation, préparé par le commissaire européen Edith Cresson.
Contact : Essec. Tél : 01-34-43-31-04.

● **TROPHÉES.** *La Cité des sciences et de l'industrie et le magazine Rebondir* organisent, le samedi 14 décembre (de 14 h 30 à 17 h), la remise des trophées des Compagnons de l'initiative 96.
Les Compagnons de l'initiative mettent à la disposition des porteurs de projet un système d'accompagnement. Plus de 2000 dossiers de participation ont été demandés depuis mars 1996. Plus de 400 créateurs d'emploi ou d'entreprise de toutes régions, de toutes catégories socioprofessionnelles et de tous âges ont pu profiter du tutorat et des avantages des Compagnons de l'initiative.
Les lauréats de cette année se verront remettre une dotation en matériel bureautique et informatique.
Contact : Pierre Laporte. Tél : 01-42-41-33-88.

RÉSEAU

● **GUIDE.** Raid Emploi vient de publier un guide méthodologique qui rassemble les fiches descriptives de vingt-cinq fondations qui interviennent sur le champ de l'emploi, de l'insertion et du développement local, ainsi qu'un tableau repère des autres sources de financement privé.
Raid Emploi est un réseau qui rassemble tous les acteurs de l'insertion, du développement local et de l'emploi dans lequel les membres adhèrent à titre personnel, échangent leurs savoir-faire et leurs compétences. Les deux pages les plus intéressantes du guide permettent de visualiser, sur un même tableau, les champs d'action, les montants des dotations et les porteurs de projets visés de chacune des vingt-cinq fondations.
Contact : Raid Emploi. Tél : 01-42-43-79-05.

FORMATION

● **CHINE.** L'Institut de formation internationale (IFI), du groupe ESC Rouen, et la province du Zhejiang (au sud de Shanghaï) viennent de conclure un accord instituant la création, en Chine, d'un centre sino-français de management. Ce dernier, initié par le Centre d'affaires Rouen international, aura une double mission : fournir des programmes de formation pour le personnel des entreprises du Zhejiang et de la Haute-Normandie, et soutenir des projets de coopération industrielle et commerciale entre entreprises chinoises et françaises.
Un premier cycle de formation au management international devrait débuter dès juin 1997. Ce programme court (15 jours) destiné à des cadres et des chefs d'entreprise des deux nationalités se déroulera successivement à l'IFI et à Hangzhou, capitale de la province du Zhejiang.
Contact : CCI de Rouen. Tél : 02-35-75-66-66.

métiers

Le parcours professionnel des ingénieurs motoristes est un long apprentissage

Le management et l'expertise sont des possibilités d'évolution dans cette spécialité qui exige une curiosité tous azimuts

Motoriste ? Avant tout, un métier de passion. Celle de l'automobile et de la mécanique en général, mais surtout celle du moteur. Une passion qui remonte à l'enfance. *« Le motoriste a souvent commencé par démonter le moteur de sa Mobylette sur la table de cuisine de ses parents, avant de s'essayer sur une moto, puis sur une voiture »*, affirme Christian Chapelle, responsable de l'architecture des moteurs Diesel à la direction des moteurs chez PSA. *« Le motoriste, c'est quelqu'un de curieux, qui cherche à savoir tout ce qui se fait dans le domaine, partout dans le monde »*, ajoute Jean-Claude Chatelet, directeur adjoint de la direction du développement moteurs de Renault, un autre passionné qui n'hésite pas à participer, comme copilote, à des rallyes-raids comme Paris-Le Cap.

Pour devenir ingénieur motoriste, il faut *« un enthousiasme étayé par une formation solide »*, déclare Jérôme Serre, chargé du recrutement de ces spécialistes chez PSA. Dans la majorité des cas, ils sont issus des corps d'ingénieurs de Centrale, Arts et métiers, INSA ou Supélec, compte tenu de l'importance que prend l'électronique dans l'automobile. On trouve également, mais en moindre nombre, des universitaires qui ont fait une thèse, dans le domaine de la combustion par exemple. Il arrive, c'est même systématique chez PSA, que les motoristes aient effectué une année de formation complémentaire à l'Ecole nationale supérieure du pétrole et des moteurs. Entrés pour un premier poste dans un service de la direction moteurs (en bureau d'études, au calcul ou au service des essais...), ils effectuent généralement toute leur carrière dans cette spécialité. Renault a toutefois décidé récemment de faire transiter les jeunes motoristes par la fabrication à un moment de leur carrière, afin de mettre fin au cloisonnement qui existe avec la conception.

DE NOMBREUSES DISCIPLINES

La notion d'ingénieur motoriste recouvre des réalités diverses. Les motoristes d'études avancées ont un rôle de conception, de réflexion sur le futur. Ils travaillent sur un horizon de quatre à dix ans, voire, pour certains, au-delà. Les motoristes de développement peaufinent, quant à eux, les projets fournis par le service d'études, pour les traduire en produits de grande série. *« Il faut quatre ans pour faire un nouveau moteur, et celui-ci doit pouvoir être utilisé sur plusieurs générations d'automobiles »*, précise Christian Chapelle.

A l'issue du premier poste, les jeunes motoristes s'engagent dans un parcours professionnel aux étapes multiples. Selon leurs goûts, leurs compétences et les besoins de l'entreprise, ils s'orientent vers la filière de management (encadrement d'équipe, gestion de projet) ou vers la filière de l'expertise. A ceux qui se dirigent vers l'expertise, l'entreprise demande d'atteindre le top niveau dans leur domaine de spécialité pour arriver, à terme, à une crédibilité au niveau international.

En tout cas, quelle que soit la voie choisie, les constructeurs automobiles sont d'accord pour dire qu'il faut au moins dix ans de pratique à un ingénieur pour devenir un bon motoriste. Le métier touche à de nombreuses disciplines : la mécanique, la thermodynamique, la chimie, l'aérodynamique, l'acoustique et, de plus en plus, l'électronique. *« Et puis il faut intégrer la notion de prix, sinon on fabrique un bijou invendable »*, souligne Jean-Claude Chatelet.

Pour acquérir ces différents savoirs, il faut du temps, mais aussi un bon tuteur. *« La transmission du savoir-faire des experts vers les jeunes ingénieurs reste fondamentale »*, remarque Christian Chapelle. Et cela malgré le formidable développement des systèmes de calcul qui facilitent la mise au point des moteurs. Les constructeurs automobiles encouragent aussi les contacts entre professionnels, susceptibles de favoriser les transferts de savoirs et de savoir-faire au travers de colloques et des conférences internationales.

ÉVOLUTIONS TECHNOLOGIQUES

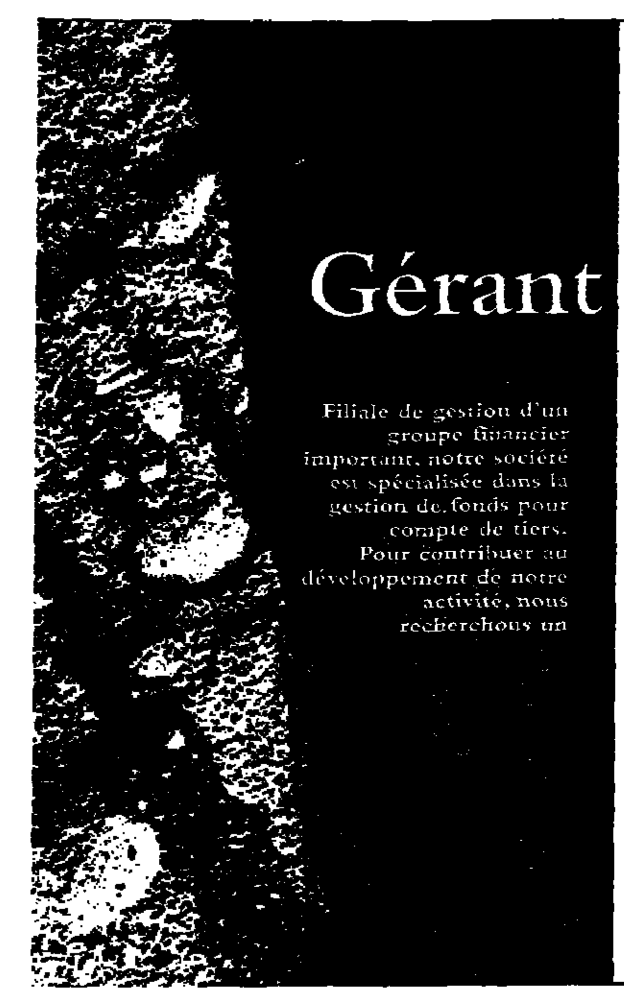
Les collaborations, contrats d'étude, avec des laboratoires nationaux ou étrangers, universitaires ou privés, sont autant d'occasions de rencontrer des spécialistes pouvant accroître les connaissances des ingénieurs. De même que les relations avec les équipementiers et, bien sûr, les collaborations avec les autres constructeurs à l'occasion, par exemple, de la mise au point d'un moteur commun. En fait, dans ce milieu extrêmement concurrentiel, on est surpris de voir à quel point les motoristes sont habitués à se concerter. *« On travaille tous sur les mêmes sujets, à quelques mois de décalage*, précise Jérôme Serre. *Tant qu'on en est au stade précompétitif, il y a un échange extraordinaire d'informations. Après, lorsqu'il s'agit de déterminer les standards d'application, c'est la guerre. »*

Il arrive parfois que les motoristes soient confrontés, d'une façon un peu douloureuse, à un changement de stratégie de leur entreprise. C'est le cas des motoristes de Renault qui ont travaillé sur le moteur de la formule 1, alors que le constructeur vient de se retirer de ce type de compétition. *« L'entreprise a investi dans ces gens. Elle prendra des dispositions pour que ce ne soit pas en vain*, assure Jean-Claude Chatelet. *Ils ont développé des outils de conception qui leur sont propres, de calcul, de méthodologie expérimentale, qui nous intéressent, qui peuvent être utilisés dans le développement des activités motoristes. »* Il est vrai que la situation de cette équipe est assez exceptionnelle. Généralement, les motoristes ont plus à faire face à des évolutions technologiques, aussi fortes soient-elles, qu'à des révolutions.

Catherine Leroy

Rectificatif

● La chaptalisation consiste à ajouter du sucre à la vendange ou au moût pour élever le degré alcoolique du vin, et non pas du soufre, comme une coquille le laissait entendre dans notre article « L'œnologue met du marketing dans son vin » (« Le Monde Economie » du 6 novembre).



Gérant OPCVM de taux

Filiale de gestion d'un groupe financier important, notre société est spécialisée dans la gestion de fonds pour compte de tiers. Pour contribuer au développement de notre activité, nous recherchons un

Au sein de la Direction financière, vous rejoignez l'équipe chargée des marchés monétaires et obligataires.

Au delà de la gestion de plusieurs OPCVM, vous participez à la mise en place d'outils d'aide à la décision et de modélisation.

Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer un candidat de formation supérieure à la fois scientifique et économique.

Une première expérience de la finance et plus particulièrement des marchés de taux serait un plus.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV et prétentions), en précisant sur l'enveloppe la réf. 633 à Communiqué, 50/54 rue de Silly, 92513 Boulogne-Billancourt Cedex.

MEDIAPA

SFAC
ASSURANCE CRÉDIT

Groupe privé international d'Assurance Crédit - 2200 personnes, 5 Milliards de Frs de CA consolidé - notre forte expansion nous incite à renforcer nos équipes et à rechercher des

Analystes de Crédit

Grandes Ecoles de Commerce - HEC, ESSEC, ESCP...

Au coeur de l'activité économique d'une région, vous serez responsable de l'évaluation et du suivi du risque de crédit inter-entreprises.

Récemment diplômé d'une grande Ecole de Commerce, vous avez pu confirmer votre goût pour l'analyse et le terrain lors d'un stage, d'une CSNE ou d'une première expérience professionnelle dans des métiers financiers, d'audit ou d'organisation.

Après formation à nos méthodes, vous rejoindrez l'une de nos 26 délégations régionales. Vous serez chargé d'évaluer et de garantir les risques encourus par nos assurés grâce à vos contacts avec le tissu économique local, à vos rencontres avec les entreprises et à la pertinence de vos analyses financières.

Vos performances, vos qualités de rigueur, votre aisance relationnelle et votre maîtrise de l'anglais vous assureront une évolution rapide au sein du groupe.

Merci d'envoyer CV et prétentions, sous réf. PEZ à EL CONSEIL - 67 rue d'Amsterdam 75008 Paris, qui vous garantit toute confidentialité.

Publipanel

Gestion ...nai

Jeunes professionnels en...

Quand on souhaite, comme vous, progresser dans le métier de banquier, devenir populaire est un atout de taille.

En effet, devenir populaire c'est être reconnu pour son authenticité et sa rigueur professionnelle par son client..., mais aussi par son entreprise. C'est aussi exceller dans la relation avec le client. Et c'est surtout évoluer vers plus de responsabilités.

Dans le contexte de mutation du secteur bancaire, une réelle reconnaissance et une telle évolution sont rares.

Grâce à sa structure solide et fédérale, formatrice et innovante, le réseau des Banques Populaires, en croissance régulière, est en mesure d'offrir un véritable tremplin où chacun est vraiment acteur de notre développement.

Il est vrai que le Groupe a connu ces dernières années des performances exceptionnelles (augmentation constante de notre chiffre d'affaires, résultat net de 1,6 milliard de francs en 1995...).

En rejoignant notre réseau, vous comprendrez que ces résultats témoignent de la qualité et de l'implication de nos équipes sur le terrain, soutenues par les organismes centraux du Groupe. Vous constaterez qu'ils récompensent nos efforts permanents de formation. En effet, avec près de 300 millions de francs, nos investissements dans ce domaine représentent 6 % de la masse salariale. Enfin, vous verrez que ces succès couronnent une démarche commerciale, affinée d'année en année, qui repose sur la qualité de la relation et des réponses adaptées.

Alors pourquoi attendre ? Après 3 à 7 ans d'expérience dans la banque, devenez populaire en intégrant une de nos agences, partout en France.

Responsable d...
« particuliers ...

Vous êtes le conseiller des ... portefeuille. Vous êtes le « g... de manière rapide et exact... clients de véritables solutio... de contact, très varié, vous ... être proche du client, le com... De nombreuses évolutions, ... adaptées, s'ouvrent pour v...

Responsable d...
« professionnels...

Les « professionnels », c'est-... les artisans et les professio... d'entreprises dont la gestio... des finances et du patrimo... vous devez être proche, en ... démarche d'esprit. La dispo... dans votre professionnalis... vous devez posséder de ma... développer votre portefeuil... à ce poste vous évoluerez v... financières de plus en plus ...

Responsable de...
« PME/PMI »

Véritable partenaire de vo... vous assurez le montage de... de trésorerie. Vous conseillez ... spécifiques: ingénierie fin... internationales. De par vot... montré votre capacité à gé... un portefeuille clients. Dipl... supérieur, venez évoluer et ...

Conseil et Audit



Notre Groupe CAP GEMINI, leader européen des services et du conseil en systèmes d'information, recherche sur PARIS/RP, pour sa Division CONSULTING en fort développement, plusieurs professionnels de haut niveau :

CONSULTANTS SENIORS

Marketing/Vente

Vous intégrez notre pôle de conseil "marketing/gestion de clientèle" et jouez un rôle moteur dans le développement de cette activité, notamment au plan commercial. Sur la base d'une offre particulièrement novatrice, vous initialisez et managez de nouvelles missions. Vous intervenez auprès des Directions Générales, Marketing et Commerciales des grandes entreprises, dans des secteurs d'activité très variés. Vous encadrez des consultants juniors sur vos missions. A 35 ans environ, de formation Grande Ecole, vous possédez une expérience de premier plan acquise en cabinet de conseil ou au sein d'une Direction Marketing en entreprise. L'anglais courant est impératif. Une bonne culture en systèmes d'information est un atout, sans être indispensable.

Ressources Humaines

Interlocuteur privilégié des clients (DRH, DI, utilisateurs...), vous comprenez les enjeux de l'entreprise (métier, organisation...) et contribuez à transformer son système d'information R.H. A 30/40 ans environ, de formation supérieure, vous disposez d'une solide expérience (3 à 7 ans) acquise idéalement en cabinet de conseil. Une expérience préalable en entreprise serait un plus. Des compétences en choix et intégration de progiciels R.H. seront appréciées.

Votre potentiel et votre personnalité feront la différence : fort engagement, leadership, créativité, tempérament commercial, sens du résultat. Nous vous offrons de réelles perspectives d'évolution en France et à l'international, dans un environnement pluridisciplinaire.

*Pour obtenir dès maintenant plus d'information, appelez le 08 36 68 48 08 (2,23 f/mn) en précisant la réf. *65. Merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, rémunération actuelle) en précisant le poste choisi à MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris cedex 08, sous la référence 59.4721/LM portée sur lettre et enveloppe.*

CONSULTANTS SENIORS

cegos

Barcelone - Bilbao - Bruxelles - Lisbonne - Londres - Lyon - Madrid - Manchester - Milan - New York - Paris

Finance

déjà populaires

clientèle

…nts qui constituent votre …éraliste » qui sait proposer …ux clients et aux futurs … Dans ce métier …z prouvé qu'il faut savoir …ndre mais aussi être ferme. …âce à des formations … à ce poste.

clientèle

…tre les commerçants, … libérales, sont à la tête …e recoupe avec celle …e privés. Comme conseiller …mes de géographie et de …bilité, l'écoute, la rigueur … sont aussi des atouts que …ère à optimiser et à …clients. En réussissant … des opérations …mplexes.

clientèle

… clientèle PME/PMI, …financements et la gestion …s clients sur des opérations …ères opérations … expérience, vous avez … et à développer …é de l'enseignement …rticiper à notre réussite.

Second d'agence

A ce poste, vous êtes le partenaire financier actif de ceux qui prennent les initiatives et investissent. Votre formation supérieure s'accompagne d'un fort dynamisme commercial, du sens des responsabilités et de talents de gestionnaire que vous avez su mettre en application au cours de ces dernières années. Vous saurez également motiver votre équipe en fonction d'objectifs précis de croissance et de développement. A terme, vous évoluerez vers la responsabilité globale d'une agence.

Directeur d'agence

Dans nos agences qui rassemblent compétences et pouvoirs de décision, vous développez le chiffre d'affaires et la rentabilité de votre unité. Véritable patron, vous mobilisez votre équipe autour d'objectifs. Pour les atteindre, vous êtes l'élément moteur de la motivation et de la formation. Dans votre métier, vous êtes aussi en prise directe avec votre clientèle, comme tous les responsables de clientèle de votre agence. Pour toutes ces missions, vous possédez évidemment des qualités d'écoute, d'analyse et la capacité de réagir efficacement à toute situation, alliées à un sens commercial et une première expérience réussie à ce poste. Ces caractères essentiels du responsable d'agence vous feront évoluer tout naturellement vers la direction d'agences de plus en plus importantes, prélude à la prise de responsabilité d'un groupe d'agences.

Pour un premier contact en toute confidentialité, appelez le **01 41 38 17 17** du lundi au vendredi, de 9 heures à 17 heures, sous réf. 370, en précisant le poste choisi et la ou les régions qui vous intéressent.



Nous ne sommes pas populaires sans raisons

MEDIA SYSTEM

...OUI !

...ALLÔ, L'AVENIR ?

Dans l'espace Bouygues Telecom votre talent prend toute sa dimension.

Quand on a du talent, pourquoi ne pas lui donner toute sa dimension ? Sur le marché le plus prometteur de la décennie, Bouygues Telecom lance la téléphonie personnelle : téléphoner devient un sixième sens. Bouygues Telecom offre un espace professionnel, humain et technologique exceptionnel. Une aventure à vivre sous le signe de la croissance, de l'innovation et du service dans une entreprise qui se donne les moyens de ses ambitions. Si vous voulez dire OUI à l'avenir, rejoignez-nous.

SPECIALISTES DE LA FACTURATION H/F

• ANALYSTE PRODUCTION

Vous prenez en charge le contrôle de la facturation et le suivi des anomalies. En partenariat avec le service Informatique, vous mettez en place les actions correctives.

Par ailleurs, vous procédez au calcul des éléments en exception et spécifications des ajustements comptables, assurant l'interface avec le Crédit Recouvrement tout au long des phases d'analyse et suivi des ajustements.

De formation Bac + 4/5 en Statistiques, vous possédez une expérience de 1 à 3 ans en analyse de données et une bonne connaissance des procédures comptables. Vous savez faire preuve d'une grande rigueur, d'un bon esprit d'analyse et appréciez le travail en équipe. (réf. JFV/APR/LM)

• ANALYSTE DE DONNÉES

Vous êtes responsable du suivi et des échanges d'informations techniques avec les opérateurs de téléphonie étrangers (roaming). Pour cela, vous prenez en charge le contrôle et le monitoring des données issues du système expert et pilotez les marges liées aux accords de roaming.

Vous définissez et mettez en place les tableaux de bord. Vous assurez l'interface technique avec nos Directions Commerciale et Informatique ainsi qu'avec les différents opérateurs.

Après une formation Bac + 4/5 en Mathématiques appliquées ou Statistiques, vous possédez au moins 2 ans d'expérience professionnelle dans une fonction similaire. La maîtrise de l'anglais est indispensable. (réf. JFV/ADO/LM)

• ANALYSTE DÉVELOPPEMENT

Responsable du développement des systèmes et process du département facturation, vous travaillez en interface avec la Direction Informatique. Vous prenez en charge l'analyse détaillée des besoins internes, améliorez et optimisez les process (études des points à améliorer, élaboration de nouvelles fonctions). Vous réalisez les tests de fonction et de développements bureautiques pour l'ensemble du département.

Vous possédez une formation Bac + 4/5 en informatique de gestion ou système d'information. Une première expérience (1 à 2 ans) dans l'analyse des systèmes d'information est indispensable ainsi que la maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, Access). (réf. JFV/ADE/LM)

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV, photo et prétentions) sous référence choisie à Bouygues Telecom - Service Ressources Humaines : 93 rue Nationale - 92100 Boulogne.



Bouygues Telecom

ET SI NOUS GRANDISSIONS ENSEMBLE ?

EUROSCOM

Entreprise industrielle, filiale d'un groupe français leader dans son domaine, recherche pour Saint-Quentin-en-Yvelines (78) :

Chef de Département Finance et Contrôle de Gestion h/f

Rattaché à la Direction Générale et membre du Comité de Direction, vous dirigerez une équipe de six personnes et prendrez en charge l'ensemble de la fonction (comptabilité générale et analytique, budgets, trésorerie, assurances). Vous conseillerez les opérationnels et assurerez le reporting auprès de la Direction Financière du Groupe. Diplômé d'une Grande Ecole + DECS, vous justifiez d'une expérience similaire de 5 ans minimum dans une PME/PMI, si possible en milieu industriel. Outres vos qualités professionnelles, de fortes capacités relationnelles et une grande disponibilité alliées à un réel sens de la rigueur et de l'autonomie seront appréciés. Des connaissances en micro-informatique sont indispensables.



Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en précisant la réf. CS647987 sur lettre et enveloppe à EUROMESSAGES - 78 bd de la République - 92514 Boulogne cedex qui transmettra.

ORC

Juristes - Ressources Humaines

Cabinet de Conseil en Ressources Humaines de forte notoriété, nous sommes partenaires depuis de nombreuses années de grandes entreprises françaises et internationales. Notre équipe d'approche directe dispose de méthodes et de moyens efficaces. Pour l'étoffer, nous recherchons une

ASSISTANTE DE RECHERCHE CONFIRMÉE

Ce poste s'adresse à une candidate ayant acquis une expérience similaire au sein d'un cabinet performant et capable d'apporter une contribution positive à l'ensemble de notre équipe.

Acteur à part entière dans la réussite de nos missions, elle pourra valoriser son diplôme d'études supérieures, ses qualités de contact, de créativité et de rigueur.

Merci d'adresser lettre de candidature et CV à ETAP 71 rue d'Auteuil - 75016 PARIS sous réf. 6500M.

etap

Publicorn

Une politique ressources humaines innovante
Des enjeux stratégiques forts
Une dimension internationale

Directeur du développement des compétences et des organisations

Lu, Panzani, Danone, Evian, Kronenbourg, le groupe DANONE est le 3e groupe alimentaire européen : 77 Mds de F de CA, 68 000 personnes, plus de 100 filiales, implantées dans 37 pays.

Face à la diversité croissante des contextes sociaux et économiques liée à sa mondialisation, la Direction Générale des ressources humaines du groupe a plus que jamais la volonté d'être un acteur de changement et de cohésion, de concourir à l'émergence d'une culture et de valeurs communes. Le développement des compétences et des organisations constitue un levier puissant pour concrétiser cette volonté et s'affirmer dans un environnement compétitif.

Conduire cette mission, c'est concevoir et animer la politique de formation du groupe, développer et gérer les séminaires pour les dirigeants et les cadres de haut potentiel, impulser la création et l'évolution des filières de formation, piloter des chantiers stratégiques d'organisation, organiser une veille efficace sur les compétences, le management, les nouvelles technologies de formation.

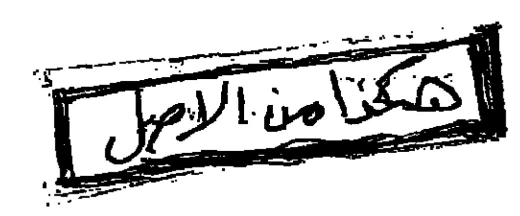
Vous avez bien sûr une formation supérieure doublée, si possible, d'une spécialisation en ressources humaines. Dans votre parcours, vous avez acquis des compétences de conseil en ingénierie de formation, été associé à des projets et des réflexions sur l'entreprise, sa stratégie et ses organisations, des dossiers importants de conduite du changement dans un contexte international et multiculturel. Dans un environnement exigeant et auprès d'interlocuteurs et de partenaires de haut niveau, vous pourrez exprimer votre vision prospective, votre talent pour convaincre et faire adhérer, votre volonté d'être un acteur innovant du développement d'un groupe ambitieux.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 3122/6M à etap, 71 rue d'Auteuil, 75016 Paris.

MEDIA SYSTEM

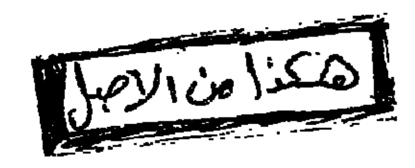


DANONE



Gestion - Finance

Juristes - Ressources Humaines



Juristes - Ressources Humaines

In 1971, INTEL introduced the world's first microprocessor, today more than 80% of all PCs worldwide are equipped with INTEL microcomputer components. The INTEL Pentium® Processor has become the standard for today's PCs. More than 41 000 employees have as their aim to maintain the company's reputation for technical innovation and its market leadership position. In order to attract and retain the highest calibre people to help the Company meet its demanding objectives, it is essential to offer state of the art remuneration packages. Our European Compensation & Benefits team is looking for a highly motivated and ambitious professional as European Compensation & Benefits Specialist.



European Compensation & Benefits Specialist

based in Munich/Germany

Reporting to the European Compensation and Benefits Manager, you will be responsible for the participation in international salary surveys and the analysis of their results. You will be the driver for key processes such as the European salary and performance review cycles and work towards their further improvement and automation. You will also be actively involved in the design of European Compensation and Benefit programmes and the management of international relocations to and from Europe.

The ideal candidate will have an MBA and 2-4 years' relevant experience in a multinational corporation, a consultancy or as a financial analyst. Strong PC skills (MS Excel, Access, Powerpoint, etc.) and previous project management experience are required. Excellent analytical and communication skills, the ability to work in an effective way with different nationalities are essential qualities. A multicultural background or international experience is desired. Fluency in English and at least one other European language such as French, German or Italian is a prerequisite.

We offer an interesting position providing scope for creativity and initiative and excellent opportunities for personal development. The package includes profit sharing and will fully reflect the responsibilities of the position and the calibre of individual required. Relocation assistance is available.

For further information, please call Marlen Erber-Ludwig, telephone ++ 49-89-13 06 820 or submit your full career details in English language to our consultants.

Erber-Ludwig & Partner GmbH
Recruitment Advertising & Selection
Nymphenburgerstraße 148
D-80634 München
Fax : ++ 49.89.16.17.11
eMail: erber-ludwig@t-online.de

MEDIAPA

Dirigeants

Société de destruction de l'amiante, filiale d'un groupe du Bâtiment
recherche son futur

Directeur de site

E C O L E
D'INGENIEUR
E T / O U
C H I M I E
+ EXPERIENCE

De formation supérieure (Ecole d'Ingénieur/Chimie), 30 ans environ, vous concevrez et réaliserez une première unité de traitement de matériaux qui devra être opérationnelle fin juin 1997. Vous avez l'expérience de l'animation des équipes (30 personnes) et de la négociation au plus haut niveau avec les administrations.

Votre esprit d'entreprise et votre dynamisme devraient vous conduire à développer ultérieurement plusieurs autres sites.

Merci d'adresser votre dossier (lettre manus. de motivation, CV, photo et prétentions) sous réf. DS/LM à Philippe LEMOINE - Cabinet IDEC - 2 avenue Marceau - 75008 PARIS (fax 01 47 23 40 98)

IDEC

Important organisme d'aide au développement des Entreprises
recherche son

Directeur général — Sud Est de la France

Rattaché au Président, âgé d'environ 35/40 ans, de formation supérieure (IEP, grande Ecole de Commerce ou d'Ingénieur), vous assumerez l'intégralité des fonctions d'un chef d'entreprise polyvalent.

Rompu à la conduite de projets et au travail par objectifs, vous assurerez le développement de l'organisme sur le plan régional et national.

La gestion financière, administrative, ainsi que le management et l'animation de l'ensemble des collaborateurs (150 Personnes) complètent l'intégralité de la mission.

Pour ce poste basé dans une ville du Sud Est de la France, de moyenne importance,

IDEC

Merci d'adresser votre dossier (lettre manus. de motivation, CV, photo et prétentions) ss réf. DG/LM à Philippe LEMOINE - Cabinet IDEC - 2 av. Marceau - 75008 PARIS (fax 01 47 23 40 98)

Important groupe de Sociétés dans le domaine du Bâtiment
recherche son

DIRECTEUR DU DEVELOPPEMENT

Formation HEC, ESTP...
+ expérience confirmée
secteur Bâtiment

Rattaché au Président de la Holding, de formation supérieure HEC, ESTP..., âgé d'une quarantaine d'années, vous assumez le développement des différentes sociétés du groupe (sociétés tous corps d'état et corps d'état secondaires).

Vous proposez et mettez en œuvre la politique commerciale. Doté d'une forte capacité d'animation d'équipes et d'une grande aisance en matière de communication, négociateur de haut niveau, vous concrétisez favorablement les actions engagées avec un souci tout particulier de satisfaction de la clientèle.

Vous maitrisez les techniques d'analyse des marchés, l'évaluation des coûts et des risques, la gestion administrative et financière de l'activité, la connaissance réelle et approfondie de la stratégie globale d'entreprise et de l'offre globale en matière d'entreprise du bâtiment. Vous possédez une excellente connaissance du réseau relationnel du secteur.

Merci d'adresser votre dossier (lettre manus. de motivation, CV, photo et prétentions) sous réf. 96/11583 à TRANSPARETRE 1 rue E. Zola - 94408 Vitry cedex qui transm (fax 01 46 82 34 35)

basé en Région Parisienne

PLASTURGIE
NORMANDIE
AXE CAEN-ROUEN

PMI, jeune et moderne, implantée dans un cadre agréable, nous sommes la filiale française d'une importante firme multinationale, CA 250 Mds FF.

DIRECTEUR DE SITE DE PRODUCTION

50 personnes

CA 80 MF

Nous fabriquons en très grande série des produits destinés aux industries de l'audiovisuel et de l'informatique.

Notre activité concerne principalement l'injection des matières plastiques et avec une technologie très automatisée, nous travaillons en flux continu.

Impliqué dans la politique du groupe, vous aurez à superviser les différentes fonctions : production, maintenance, gestion, commercial...

Véritable homme de terrain, vous coordonnerez l'activité de vos différents services et vous en assurerez l'animation.

Ingénieur Généraliste, agé d'environ 35 ans, vous connaissez par expérience la complexité et la diversité des problèmes concrets que rencontre quotidiennement une PMI.

Nous vous offrons d'être la cheville ouvrière de notre forte croissance.

Votre anglais est parfaitement opérationnel.

Merci de bien vouloir adresser votre dossier de candidature en indiquant votre rémunération actuelle, s/réf. NE/96350, à notre Société Conseil JMLP Consultants SA - Actis Technopole - 12 rue du Col. Rémy 14000 CAEN. Confidentialité assurée.

JMLP

MEDIA SYSTEM

Société d'économie mixte, située dans le Nord-Est de la France recherche

UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Véritable bras droit du Directeur Général, vous serez responsable • de l'ensemble de la gestion administrative et financière (comptabilité, achats, juridique) • de la mise en œuvre et du suivi de l'ensemble des procédures concernant les partenaires administratifs et économiques.

Agé d'au moins 35 ans, de formation supérieure, vous avez vécu une expérience probante au sein d'une direction financière et/ou administrative d'une société d'économie mixte, d'une collectivité locale ou d'une administration et vous maîtrisez les procédures publiques et privées, en particulier dans le domaine de l'aménagement.
Disponible, rigoureux et dynamique, vous démontrerez des qualités relationnelles et d'organisation dignes d'un cadre supérieur. (Réf. JLVP/312)

UN GESTIONNAIRE DE MARCHÉ

En collaboration avec le Secrétaire Général, vous serez responsable • de la mise en application et du suivi intégral de l'ensemble des marchés et des procédures afférentes • de la gestion de la trésorerie.

Agé d'au moins 30 ans et de formation supérieure, vous avez déjà vécu une première expérience probante dans un poste similaire au sein d'une société d'économie mixte d'une collectivité locale ou d'une administration.
Rigoureux et méthodique, vous devrez également démontrer de réelles qualités de gestionnaire et de juriste. (Réf. JLVP/313).

Merci d'adresser votre candidature
(traitée en toute confidentialité), en précisant
la référence du poste choisi, au
Cabinet Jacques Lorenzi Conseil.
30, rue Payen, BP 2059,
51072 Reims Cedex.



ORGCM

Carrières Internationales

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER
OCEAN INDIEN

Rejoignez la filiale de ce groupe international en fort développement.

Rattaché au Directeur Général, vous animez une équipe d'une dizaine de personnes et avez pour principales responsabilités la supervision de la comptabilité, l'animation du processus budgétaire (élaboration des budgets, présentation, suivi, analyse des écarts), le reporting auprès de la Direction, l'administration du personnel et la supervision des services généraux.

Diplômé d'une école de commerce, vous êtes âgé de 28 à 32 ans et avez déjà une première expérience de l'expatriation. Idéalement, vous avez fait vos preuves à un poste équivalent au sein d'une entreprise à taille humaine en ayant débuté dans des fonctions de contrôle de gestion. Votre sens du management et votre force de caractère doivent vous permettre d'évoluer à moyen terme au sein du groupe.

Le poste est basé dans l'Océan Indien.
Rémunération attrayante. Avantages liés à l'expatriation.

Merci d' adresser votre candidature sous réf. 3114

GOODWILL 42, rue Fessart 92100 Boulogne.

COUNTRY MANAGER
Lebanon, Syria, Jordan

Initial Base - CYPRUS

Excellent expatriate compensation package

Our client is among the world's leading FMCG organisations. Renowned for their commitment to fast growth, their vision is to be truly dedicated to consumers' enjoyment. To fulfil this vision their commitment is simple – the proactive management of world class brands and the development of world class people.

In keeping with their principles of individual accountability and maintaining close links with the market place, our client is now seeking a high-calibre professional to take charge of the three key markets of **Lebanon, Syria and Jordan.** Initially situated in Cyprus the position could be based in Lebanon in the longer term. This highly visible role encompasses accountability for the development and achievement of strategic objectives via third party distributors and for the meeting of annual volume, mix, distribution, market share and profit targets.

To succeed in this critical role you must have:

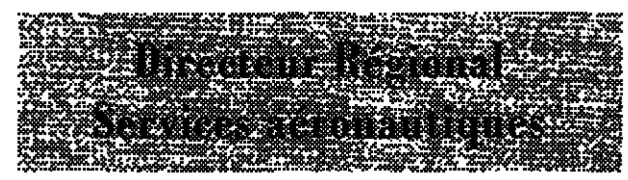
- A first class background in brands marketing gained from an FMCG company. You may also have had experience of a customer management role.
- Superior interpersonal, social and communication skills with fluency in English and French. A knowledge of Arabic is a plus factor.
- Highly developed influencing skills, numerical astuteness, self motivation and the necessary drive to grow the business past bottom-line expectations.
- An appreciation of third world market culture and the ability to adapt to change in a multinational environment.
- The vision necessary to plan for future threats and opportunities and to manage risk. You will also have to be able to solve local problems, speedily, effectively and sensitively.

This represents one of the most stimulating FMCG management opportunities in the region. It is both strategic and "hands-on" and it is both exciting and rewarding. It is not for the faint-hearted, desk-bound administrator.

Interested candidates should write in confidence to **Graham Thomas**, quoting reference number 6108, at **Nicholson International** (Search & Selection Consultants), 403 Dar Al Riffa Building, Khalid Waleed Street, PO Box 29458, Dubai, UAE or fax your details to (Dubai) + 97 14 557 334 or (UK) + 44 171 404 0755.

NICHOLSON INTERNATIONAL — *Middle East* —

Australia Austria Belgium Brazil China Czech Republic France Germany Holland Hong Kong Hungary India Italy Poland Portugal Romania Russia Singapore Spain Turkey UAE UK



Aéroport Charles de Gaulle **Excellente rémunération**

Aviation Defence International est une société unique en son genre offrant aux aéroports et aux compagnies aériennes des services spécialisés principalement dans la sécurité aérienne, mais aussi dans la manutention au sol, le transport et la prise en charge des baggages, au Royaume-Uni et dans le reste de l'Europe. Nous avons connu une croissance rapide depuis quatre ans et sommes aujourd'hui à la recherche d'un supérieur professionel parlant couramment l'anglais et le francais pour diriger notre opération en France.

Vous serez chargé de diriger toutes nos activités existantes à Charles de Gaulle, Lyon et Nice, ainsi que d'établir et d'élargir la société dans l'ensemble du pays. Les opportunités d'expansion sont immenses, et vous devrez avoir l'esprit d'entreprise et l'approche proactive nécessaires pour les exploiter, tout en maintenant la qualité de nos services

Il est essentiel que vous ayez au minimum dix ans d'expérience dans la gestion, dont cinq ans en tant que cadre supérieur, dans un rôle commercial ou de service clientèle, pour une compagnie aérienne. Vous aurez une connaissance approfondie du droit commercial et du droit du travail en France, et serez en mesure de négocier avec aplomb avec les agences gouvernementales et les autorités aéroportuaires. Vous serez sous les ordres de Directeur Général à Londres et voyagerez régulièrement au Royaume-Uni.

Pour poser votre candidature, veuillez écrire en anglais, en joignant votre CV, à The Personnel Director, The ADI Group Limited, Capital Place, Bath Road, Hayes, Middlesex UB3 5AN, *Royaume-Uni*





Chimie Inorganique

Appartenant à un des plus grands groupes mondiaux fabricant de gypse, BPB Industries produit une gamme étendue de plâtre, placoplâtre et de matériaux de construction. Les 80 usines de production reparties dans le monde, dont 3 en France, lui permettent d'être présents dans plus de 35 pays et d'atteindre des objectifs ambitieux.

Les £1,3 milliards de C.A. positionnent ce groupe au premier rang des industries technologiques. Pour renforcer cette position, BPB Industries souhaite accroître son équipe de Recherche et Développement basée en Angleterre.

La société recherche un (ou une) jeune chimiste, qui fera partie d'une petite équipe de scientifiques professionnels, dont le but est de développer de nouveaux produits et leur utilisation, ainsi que d'élargir la connaissance des produits de base.

CV

- Diplôme Universitaire de Chimie
- Une connaissance des techniques d'analyse et production, ainsi que de la technologie "hydrating inorganic systems"
- La société est située dans les Midlands en Angleterre
- Salaire et conditions de travail intéressantes
- Fluent in written and spoken English essential



A more rewarding way to recruit

Please apply in English to Richard Lindley (Ref 2778) ResourceBank Recruitment Ltd. Grosvenor House, Central Park, Telford TF2 9TW, UK. Tel: +44 1952 290937 Fax: +44 1952 291272 Email: richardl@resourcebank.co.uk

Université de Helsinki
CHAIRE DE PHILOLOGIE ROMANE
(français tout particulièrement)

L'Université de Helsinki déclare vacante une chaire de philologie romane.

Il est exigé une compétence scientifique dans le domaine de la linguistique française; une compétence scientifique dans d'autres domaines de la philologie romane sera considérée comme un mérite.

Le Département des langues romanes de la Faculté des Lettres comprend, outre la chaire de philologie romane, une chaire de langues ibéro-romanes (espagnol tout particulièrement) et une chaire de philologie italienne. Le Département a de plus un poste de professeur associé de philologie romane et un poste temporaire de professeur associé de théorie de la traduction, appliquée au français.

Un étranger (ou un citoyen finlandais non natif) devra justifier de sa maîtrise de la langue finnoise.

Joindre au dossier de candidature :

- un curriculum vitae en anglais
- un bref état de tout ce qui pourrait servir à montrer les compétences pédagogiques du candidat
- une liste numérotée des travaux, publiés ou non, qui peuvent entrer en ligne de compte pour montrer la qualification du candidat
- un exemplaire de tous ces travaux, numérotés conformément à la liste.

Les dossiers de candidatures seront adressés à la Faculté des Lettres de l'Université de Helsinki (Helsingin yliopiston humanistinen tiedekunta), et doivent être déposés au plus tard le **12 décembre 1996 avant 15 h 45** au bureau d'enregistrement de l'Université de Helsinki, PL 33 (Yliopistonkatu 4), 00014 HELSINGIN YLIOPISTO.

Pour toute information complémentaire, s'adresser à la secrétaire générale de la faculté, Tél. : 358.9.191 22349 - Fax : 358.9.191 23100
email Leena. Barros@Helsinki.fi

Helsinki le 12 novembre 1996.

Le service administratif.

Michael Page, gruppo britannico quotato alla borsa di Londra, leader in Europa nella selezione del personale apre i suoi uffici in Italia e ricerca

Recruitment Consultant

Milano

27/30 anni circa, laureati, con almeno tre anni di esperienza in un'impresa con funzioni finanziarie o in una società di revisione contabile. Dovendo operare in un contesto internazionale è necessaria una buona conoscenza dell'inglese, la conoscenza del francese costituirà titolo preferenziale. Sono richieste altresì forti attitudini commerciali, tenacia e facilità nelle relazioni interpersonali.

Venite a lavorare in una squadra dinamica ed ambiziosa dove, dopo un periodo di formazione a Parigi, parteciperete allo sviluppo della Michael Page Italia.

Pregasi inviare una lettera manoscritta, Curriculum Vitae, foto, numero telefonico e la remunerazione attuale a **Christophe Duchatellier, Michael Page International**, 3 Bd Bineau 92594 Levallois Perret, Francia. Ref. CD0910



Michael Page International
International Recruitment Consultants
Paris Madrid Amsterdam Düsseldorf Frankfurt London Sydney Melbourne HongKong Singapore

RECRUTEMENTS INTERNATIONAUX

Le Monde

1er quotidien français à l'étranger

Conseil et Audit

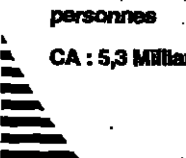


Pierre Fabre S.A.
recherche un

AUDITEUR INTERNE

Industrie Pharmaceutique et Cosmétique





5900 personnes

CA : 5,3 Milliards

Sous la responsabilité du Directeur Audit interne, vous réalisez l'ensemble des missions d'audit financier (suivi et mise en place de procédures, reporting, consolidation, budgets ...), comptable (révision, harmonisation comptable, assistance aux filiales) et opérationnel/organisationnel (qualité des systèmes de contrôle interne, fiabilité des flux d'informations ...), dans un contexte international.

Vous avez également un rôle de conseil auprès des directions opérationnelles dans les mises en place de projets à l'international (création de bureaux, filiales, audit d'acquisition ...).

Diplômé d'une grande Ecole de Commerce ou équivalent, vous avez une expérience minimum de 3 ans dans une fonction d'audit en cabinet ou en entreprise.

Pour cette mission nécessitant de fréquents déplacements à l'étranger, vous êtes tout à fait mobile et parlez couramment l'anglais. Méthodique et rigoureux, vous saurez également faire valoir votre sens relationnel.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo) en précisant la réf. D591 **aux Laboratoires Pierre Fabre**, *DRH, 11 rue Théron Périé, 81106 Castres Cedex.*

MEDIAPA

GRAND ETABLISSEMENT FINANCIER

Recherche pour son Département Organisation Générale, situé à Paris Centre, des

ORGANISATEURS BANCAIRES CONFIRMES

De formation Bac + 5, vous possédez une expérience confirmée (8 à 10 ans minimum) de la conduite de projets d'envergure *auprès des maîtrises d'ouvrage, ainsi qu'une connaissance fonctionnelle* des différents domaines de l'activité bancaire. Vous exercez vos compétences dans une Banque, une Compagnie d'Assurance, un Cabinet d'Audit ou de Conseil.

En qualité de *maîtrise d'ouvrage déléguée* et en *relation* avec la maîtrise d'ouvrage et les utilisateurs opérationnels, vous serez chargé de conduire des missions d'organisation liées au déploiement de grands projets concernant les systèmes d'information et le fonctionnement des grandes entités opérationnelles.

Vous serez amené à prendre en charge :

- des missions d'accompagnement de la conduite du changement : définition, planification et mise en oeuvre des plans d'actions ; définition des ressources, constitution et coordination des équipes de déploiement ; suivi de la mise en oeuvre des solutions sur sites Paris/Province,
- des missions transversales de cohérence inter-projets ou des missions classiques d'organisateur projet.

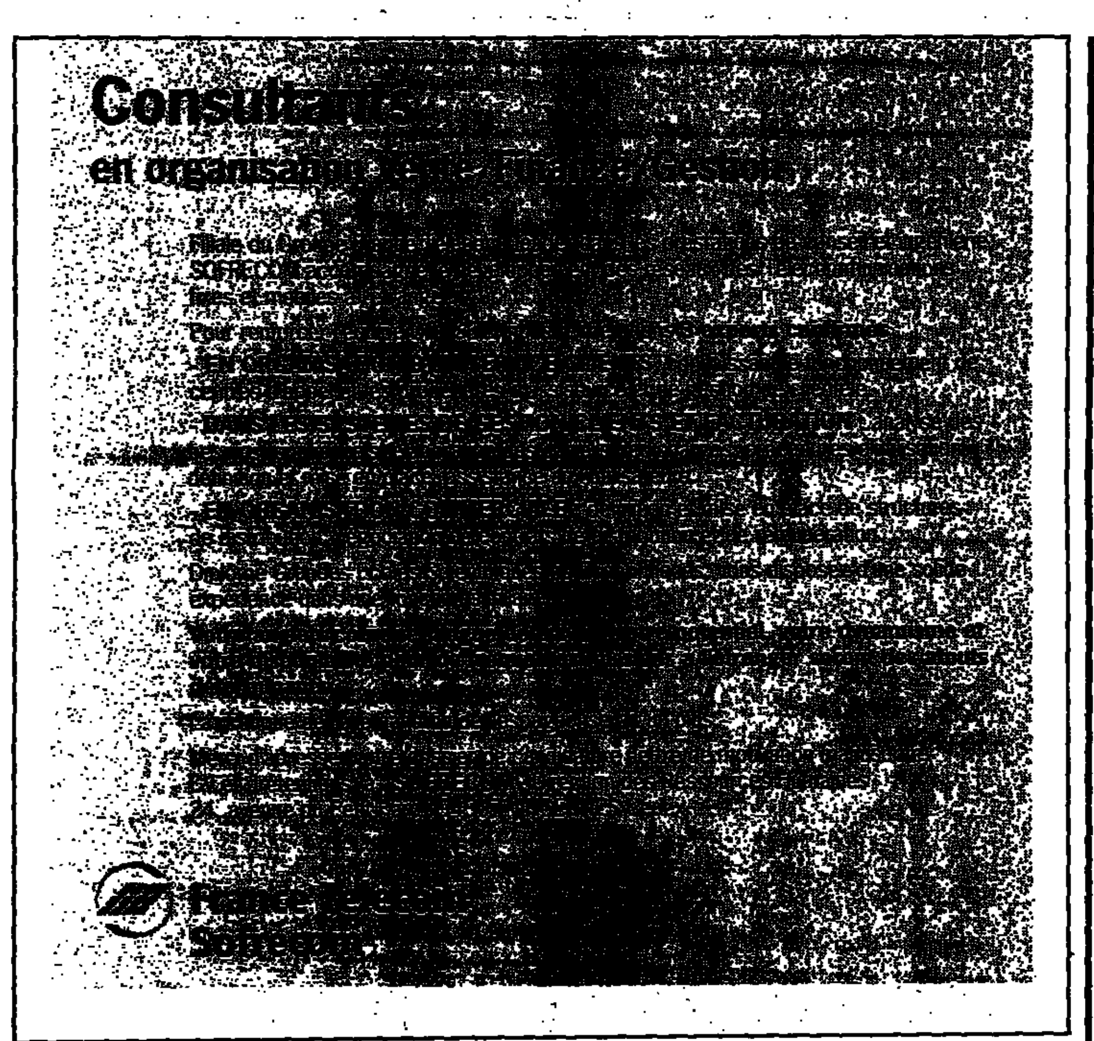
La *dimension nationale* et les *stratégies de développement* de nos activités offrent de réelles perspectives d'évolution.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous référence ORG63 à notre conseil, Isabelle de FORCADE, RIB, 140 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS.

LBW







Le Monde des Cadres



Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine-et-Marne recherche son

directeur H/F

Responsable de **l'organisation**, du **développement** et de *la* ***gestion*** *de cette association, vous managez une équipe* pluridisciplinaire de 14 personnes (architectes, urbanistes, paysagistes).

Vous pilotez des actions de **conseils** auprès des collectivités locales, des élus et/ou des particuliers.

Vous assurez les relations avec nos différents partenaires, *Conseil Général, DDE, élus, Fédération des C.A.U.E., ...*

A 40 ans minimum, de formation supérieure (BAC + 5), vous êtes un professionnel de l'architecture, de l'urbanisme et/ou de l'environnement et avez une expérience de plusieurs années tant en milieu rural qu'en milieu urbain.

La connaissance des collectivités territoriales, des *instances publiques* et parapubliques et de «l'esprit C.A.U.E.» serait appréciée.

Manager responsable, diplomate, imaginatif, vous êtes un **Homme de communication.**

Pour ce poste basé à Coulommiers, merci d'adresser votre dossier (CV et prétentions), sous la référence CJ 59, à notre Conseil qui vous garantit la stricte confidentialité de votre candidature.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

★EURO RSCG



2, rue Louis David - 75116 PARIS
8, rue Duquesne - 69006 LYON

COGEPLAN



ARTIMON, SOCIÉTÉ DE CONSEIL EN MANAGEMENT ET ORGANISATION, RECHERCHE POUR CONTRIBUER À SA FORTE CROISSANCE PLUSIEURS

Consultants (es)

PARIS

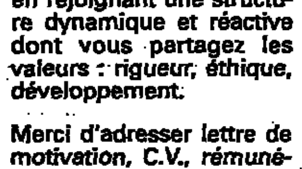
Impérativement diplômé d'une grande école de commerce, vous possédez 2/3 ans d'expérience dans le contrôle de gestion ou dans le conseil en organisation. La maîtrise d'un progiciel financier évolué est un atout supplémentaire.

Agé de *26/30 ans*, vous souhaitez acquérir rapidement des responsabilités en rejoignant une structure dynamique et réactive dont vous partagez les valeurs : rigueur, éthique, développement.

Merci d'adresser lettre de *motivation*, C.V., *rémunération* actuelle et photo sous référence REC96/10, à Véronique LANOT, ARTIMON, *12 rue Delerue,* 92120 MONTROUGE.

LBW

CONSEIL EN MANAGEMENT & ORGANISATION





Notre entreprise conçoit et propose différents services dans le secteur de la santé et compte ***parmi les principaux acteurs de son département. Elle recherche un :***

Responsable des activités Soins Infirmiers - Services à domicile

Midi-Pyrénées

Rattaché à notre *Directeur de Division*, vous prenez la responsabilité opérationnelle d'une activité de soins infirmiers, de services et d'hospitalisation à domicile comprenant 250 salariés à temps partiel travaillant sur plusieurs sites. Vous managez directement une quinzaine de responsables et optimisez les moyens organisationnels, techniques et humains afin de garantir la performance et la qualité de notre service à la clientèle dans le respect du budget à gérer (50 MF environ). De formation supérieure (type ENSP ou Bac + 5 en Gestion), votre expérience confirmée de direction d'un centre de responsabilité dans un environnement médical, vos qualités humaines et votre talent de manager et d'organisateur vous permettront d'évoluer dans notre organisation.
Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 258 B/M à notre Conseil : **PSYNERGIE**
Marie-José POMES - Le Pré Catelan - 78, allées Jean Jaurès - 31 000 TOULOUSE.

★EURO RSCG · SYNTEC · Membre de Syntec

PSYNERGIE
GROUPE PRAXIA

Marketing - Communication

Le Monde des Cadres

هكذا من الأصل

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05.
TÉL : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Le Monde

ÉDITORIAL

Chômage et pauvreté

INÉVITABLE, le début de polémique sur les statistiques du chômage né à l'occasion de la publication des chiffres d'octobre a une cause essentielle : *c'est l'aggravation de la précarité*. Celle-ci met en évidence l'inadaptation du régime d'assurance-chômage aux formes d'emploi nouvelles qui se développent et, par suite, sa difficulté à indemniser correctement ces chômeurs-là. Un constat qui se confirme au moment où, précisément, les partenaires sociaux négocient une nouvelle convention pour l'Unedic.

Le caractère arbitraire des données fournies par le ministère du travail, encore accentué par la progression importante des radiations dans les fichiers, se constate déjà dans la différence entre le nombre officiel de chômeurs et celui qui correspond à *la définition internationale du BIT (Bureau international du travail). Dans un cas*, il y avait 3 100 800 demandeurs d'emploi, en baisse de 0,4 % en un mois, mais en hausse de 5,3 % en un an. Dans l'autre, il y en avait 3 242 000, en augmentation de 0,4 % sur un mois et de 12,6 % sur un an. Alors que, depuis une dizaine d'années, le chiffre du BIT était resté inférieur au chiffre national, ce n'est plus vrai depuis quelques mois.

Parallèlement, et depuis août 1995, la nouvelle méthode de calcul ne tient plus *compte de ces chômeurs, toujours plus nombreux, qui exercent une activité réduite* de plus de soixante-dix-huit heures par mois.

Si ceux-ci étaient réintégrés dans la statistique, il y aurait 3 450 600 demandeurs d'emploi, soit 0,4 % de plus en un mois et 6,8 % de plus en un an. La réalité de l'emploi *et du chômage s'est donc déplacée.*

D'autres *indications confortent* cette thèse. Quoiqu'en augmentation ces derniers mois, le nombre de chômeurs indemnisés a tendance à diminuer. Toutes catégories de chômeurs confondus et quel que soit le mode d'indemnisation, 56,4 % seulement auraient touché une aide en 1995, contre 61 % en 1993. Les jeunes, surtout, et les précaires, qui sont souvent les mêmes, sont les premières victimes de ces évictions. *Parce qu'ils affichent des durées d'affiliation trop courtes, voire inexistantes*, ou qu'ils enchaînent des périodes d'emploi et de chômage, ils ne correspondent pas aux critères de prise en charge, définis par rapport aux contrats de travail à temps plein et à durée indéterminée.

En voudrait-on une dernière illustration ? *Près de la moitié des chômeurs indemnisés reçoivent moins de 3 000 francs* par mois et, là aussi, le nombre de ceux qui touchent de si faibles montants est en constante augmentation. A la précarité de l'emploi s'ajoute la pauvreté dans le chômage. Elle ne cesse de se répandre et provoque des ravages.

Pour ces raisons, le débat *sur* les statistiques revêt une pertinence autre que formelle et survient opportunément. Syndicalistes et représentants du patronat, qui discutent actuellement de l'avenir du régime d'assurance-chômage, devraient s'en soucier.

L'incertain pari stratégique du président

Suite de la première page

Autant d'occasions de jeter les bases d'une organisation d'un Vieux Continent, qui ne soit pas seulement l'ombre portée d'une Alliance atlantique dominée par les Américains, et de mesurer la volonté des Européens d'exister par eux-mêmes.

Depuis juin, des progrès importants ont été enregistrés. Loin de s'en tenir à quelques bonnes paroles, les Etats-Unis ont accepté de travailler avec leurs partenaires pour traduire, dans les faits, l'européanisation de l'OTAN. Sur l'identification des moyens mis à la *disposition des Européens, l'européanisation de la planification*, les rapports entre l'OTAN et l'UEO, un terrain d'entente a été trouvé. De même sur la question plus controversée de l'adjoint européen au commandement en chef des forces alliées (Saceur), qui serait le véritable chef des éléments européens au sein de la chaîne de commandement de l'OTAN.

Tout n'est pas réglé pour autant. Les Etats-Unis occupant les postes des deux commandements stratégiques de l'Alliance (Saceur et Saclant), la France a réclamé pour les Européens les deux commandements régionaux. Pour l'Europe du Nord, les dirigeants de Washington n'ont soulevé aucune objection. *Pour celui du Sud, assumé par un Américain* qui est aussi responsable de la VI[e] flotte, ils se montrent intransigeants. Jacques Chirac n'est pas moins déterminé. Il peut se prévaloir de l'appui du chancelier Kohl, qui a écrit au président Clinton. Estimant que l'Europe serait même en droit de demander le poste de *commandant suprême allié – un Américain* depuis 1949 –, le président de la République considère comme une concession la revendication des deux commandements régionaux.

L'accord sur l'européanisation de l'OTAN n'aura donc pas lieu, comme espéré, au conseil atlantique *des 10 et 11 décembre. Les ministres des affaires étrangères* de l'Alliance prendront acte des progrès enregistrés et le « paquet » sera renvoyé au sommet atlantique de l'année prochaine. Jacques Chirac peut-il gagner son pari ? Prendra-t-il le risque de perdre toute sa mise à cause d'un *seul point de désaccord ? Sans doute des considérations* de politique intérieure le poussent-elles à la fermeté. Alors que la monnaie unique crée déjà des remous dans les rangs de sa majorité, il doit pouvoir brandir des symboles incontestables de la réforme de l'OTAN, *s'il ne veut pas être accusé par les gaullistes* traditionnels d'avoir bradé la souveraineté nationale dans un marché de dupes.

Menacer tout l'édifice simplement à cause du différend sur le commandement sud serait cependant tourner *le* dos à la *stratégie menée depuis un an. Il n'est pas sûr que les partenaires européens* qui ont soutenu Paris – les Britanniques avant le *sommet de Berlin* de l'été 1996, les Allemands après – acceptent de s'engager dans une nouvelle querelle franco-américaine. Des formules de compromis sont déjà avancées, mais la percée se fera – si elle a lieu – au niveau le plus élevé, entre Jacques Chirac et *Bill Clinton, pour le sommet atlantique de 1997.*

Outre la rénovation de l'OTAN, cette réunion devrait traiter de l'élargisssement vers quelques pays d'Europe centrale et des nouvelles relations avec la Russie. Tout le monde a intérêt que le sommet se passe bien, et le ministre français *des affaires étrangères* Hervé de Charette a *déjà indiqué qu'« il n'est pas question de prendre l'élargissement en otage »*. Autrement dit, la France ne s'opposera pas à l'élargissement pour tenter d'obtenir satisfaction sur l'adaptation.

MÉNAGER MOSCOU

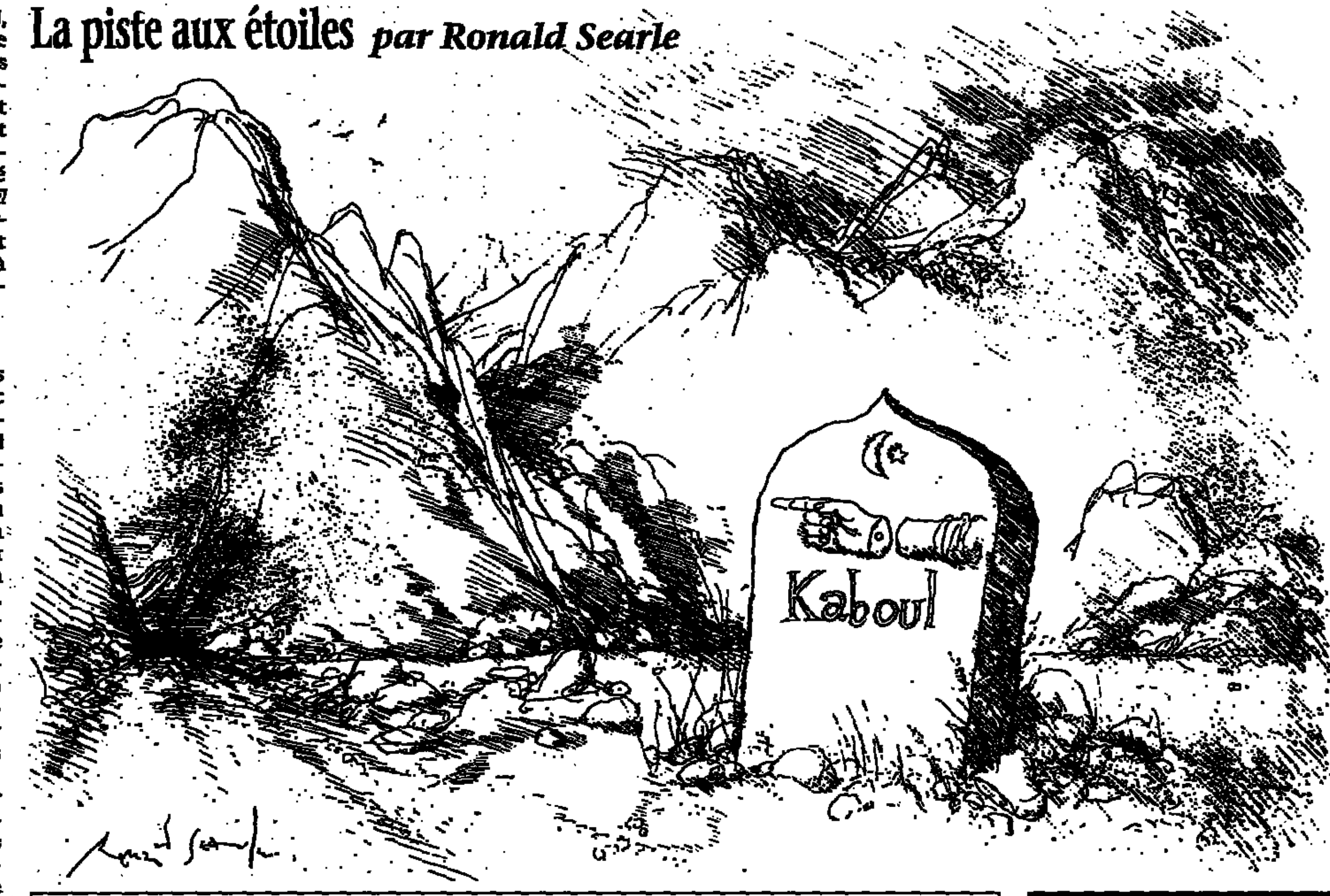
Il est clair, toutefois, que les trois points vont de pair. Jacques Chirac se montre constamment très soucieux de ménager Moscou. S'il s'est rallié sans conteste à l'élargissement de l'OTAN, il ne veut pas que la Russie se sente *« isolée »* ou *« humiliée »*. C'est pourquoi il a lancé l'idée d'un grand sommet pan-européen dans la foulée de la réunion de l'Alliance atlantique. C'est *pourquoi*, aussi, les dirigeants français proposent que l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) abrite un traité sur la sécurité européenne, vague déclaration sur les principes régissant les rapports entre Etats sur le Vieux Continent.

Ce serait un moyen de redonner *quelques couleurs* à *une institution* un peu délaissée que Paris verrait bien, avec l'appui intermittent de Moscou, jouer un rôle de coordination pour toutes les questions de sécurité en Europe. Ce n'est pas l'idée des Etats-Unis, qui misent beaucoup plus sur l'OTAN et les coopérations *qu'elles développent autour d'elle. C'est dans ce contexte* qu'il faut situer la proposition du secrétaire d'Etat américain Warren Christopher de créer un « conseil du partenariat atlantique », c'est-à-dire une structure permanente pour le partenariat pour la paix, qui jusqu'à présent n'était qu'une coopé*ration « à la carte »* entre l'OTAN et les pays non membres pris individuellement.

Dans les milieux dirigeants français, on se demande s'il ne s'agit que d'un nouveau « gadget », inventé par un secrétaire d'Etat au bord de la retraite, ou d'une tentative *sérieuse de faire de l'Alliance atlantique*, la structure essentielle de la sécurité européenne. Dans le premier cas, le « conseil du partenariat atlantique » ira rejoindre les nombreuses initiatives tombées dans l'oubli. Dans le second, il soulève de sérieuses objections. *Non seulement il pousse au dépérissement de l'OSCE, mais aussi* il ne laisse guère de place à l'Union européenne, au moment où celle-ci, non sans mal, s'apprête à prendre en charge des missions de maintien de la paix. C'est là également que le pari de Jacques Chirac sera gagné ou perdu.

Daniel Vernet

La piste aux étoiles *par Ronald Searle*



L'art de ne pas s'aimer

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

MERCREDI 4 DÉCEMBRE, à 22 h 50, FR3 diffuse un portrait de François Nourissier. Il est rare que l'émission de Bernard Rapp « Un siècle d'écrivains » traite d'un auteur vivant. Bernard Queysanne et Jérôme Garcin ont relevé le défi de mettre en images, et de faire aimer, un homme tout occupé d'un *« moi » que, à l'en croire, il déteste.*

Les motifs qu'il a de se haïr ne sautent pas aux yeux. Pour un peu, on le soupçonnerait de maquiller en souffrances des raisons manifestes de contentement, comme pour en jouir davantage, les préserver, décourager les envieux, conjurer de vraies adversités ou, qui sait ?, par peur petite-bourgeoise de manquer, par plaisir d'une certaine comédie.

Enfin, quoi ! Avoir écrit une trentaine de livres réussis et appréciés, posséder plusieurs maisons ravissantes (même s'il a fallu en changer souvent avant de s'y plaire), être entouré d'une femme exquise, artiste elle aussi, et d'enfants charmants, présider l'Académie Goncourt avec voix prépondérante, s'exprimer dans les plus grands journaux, être craint des éditeurs et des auteurs... : à qui fera-t-on croire que voilà un calvaire *méritant apitoiement de soi et des autres ?* On disait chez moi : *« Enfant gâté, veux-tu du pâté ? »*

De cette insatisfaction invincible, le film donne d'emblée une explication qui pèse son poids de traumatisme de l'enfance. A moins de dix ans, le petit François a vu son père mourir subitement, du coeur, dans un cinéma. Ce corps affaissé, les poils gris sortant de la chemise ouverte en hâte, le signe d'impuis*sance du médecin : l'enfant, dans* son épouvante, en a conçu de la honte. Comme s'il était naturellement doué pour ce sentiment, il l'a reporté sur le pavillon familial de la banlieue est, sur la laideur qui, paraît-il, y régnait, sur son milieu, sur soi.

On croit d'autant plus à ce choc initial que l'interview principale du film nous ramène dans le cinéma où eut lieu le drame. *Quand on s'en éloigne, c'est pour visiter les tranchées de 14 ou le berceau ancestral* de la Meuse, si modeste qu'il a peut-être disparu. Les terrasses ombragées, le bureau ouvrant sur le Lubéron comme un portique palladien, les joies de l'équitation, Nourissier en parle avec la même lassitude navrée, comme pour faire admettre qu'aucune beauté heureuse ne saurait effacer les complexes sociaux d'un enfant du Raincy qui a découvert la mort dans un cinéma, l'après-midi, et qui se trouve moche.

Il l'a beaucoup écrit, il le répète ici *sur* tous les tons : il a horreur de ses joues rondes, de son nez en pied de marmite, de ses taches de rousseur, de son regard gris ; il est inappétent, mauvais père, médiocre amant. C'est à peine s'il sait caresser. Il s'est toujours senti vieux, et cela, pardi !, ne s'arrange pas. *D'ailleurs, toute vie est processus de dégradation. L'affreuse chimie des racines de cimetière est* au bout...

On voudrait protester. La mort guette tout un chacun, et il y a des manières pires de l'attendre que dans les cadres et de la façon épargnée que montre le film. Ne faut-il pas s'aimer énormément pour se détester à ce point, en Narcisse blessé ? Mais c'est oublier que le bonheur reste affaire de subjectivité. *L'émission rend évident que l'artiste a placé l'autoanalyse accablée au coeur de son écriture.* Dès 1961, il a décidé de fouailler sans cesse cette même plaie, pour la rendre supportable. Le regard consterné, comme étranger à soi, que l'on devine à travers les lunettes teintées, plaide pour un tête-à-tête héroïque, sous la complaisance, pour un véritable salut par la page à remplir.

Savoir écrire : cette seule chance de naissance que Nourissier se reconnaisse est inséparable de sa délectation morose. Tout écrivain a son humeur préférée et improbable, qu'il cultive autant qu'il la subit, parce qu'elle le met en verve plus qu'aucune autre. Pour Proust, c'est la réminiscence. Céline, c'est l'exécration générale et la jubilation de l'Apocalypse qui lui flatte la plume. Pour certains critiques et polémistes, c'est la joie mauvaise de castagner, de crocher dans la *viande. Chez Nourissier*, le *style* se *nourrit de l'autodétestation* et la transfigure, la change en art, à force d'un labeur que l'on suppose délicieusement harassant.

Curieusement, il a fait ses maîtres de Chardonne, Morand et Aragon, c'est-à-dire d'auteurs particulièrement enchantés de leur état et de leur prose. *Le paradoxe n'est qu'apparent, même si on eût plutôt classé l'auteur de La Crève dans la famille affligée des* Drieu la Rochelle, vexés de leur naissance et prêts à mourir de soif près d'une fontaine.

Il est rare que des images éclairent une œuvre écrite autant que le font Queysanne et Garcin. L'effarement bouleversant de l'écrivain devant la peu plausible désolation qui a marqué sa vie et ses livres fait voir en quoi le supplice flaubertien de l'Œuvre à faire ne connaît *pas d'objectivité*, et ne renvoie qu'à *lui-même. Avant ce film, Nourissier était un ami. Le* voilà comme qui dirait un frère.

DANS LA PRESSE

NEWSWEEK
Scott Sullivan

■ *Si Chirac et Juppé sont si* intelligents, pourquoi la France va-t-elle si mal ? Pourquoi Juppé est-il encore en fonctions ? N'importe quel autre président français l'aurait jeté par-dessus bord et l'aurait remplacé par quelqu'un mieux en phase avec l'opinion. Mais pas Chirac. Chirac a une idée fixe : *maintenir en place* le brillant, acerbe et très loyal Juppé, son lieutenant et son homme de main depuis vingt ans. Pour le président, Juppé reste *« le meilleur d'entre nous »*, le soldat fidèle, la seule personne *« qui est toujours là quand je l'appelle »*. La relation Chirac-Juppé est si étroite que leurs collaborateurs parlent d'*« osmose »*. Outre le dimanche après-midi, ils se voient une demi-douzaine de fois par semaine, se parlent au téléphone de nombreuses fois par jour. Ensemble, ils interfèrent constamment dans le travail des ministres et de l'administration.

A *cinquante et un ans, Juppé est un* technocrate très bien éduqué, doué d'un regard aigu pour tout ce qui touche à l'efficacité économique. Il a aussi les manières d'un aristocrate du XVIII[e] siècle. Juppé et Chirac n'ont pas eu beaucoup de chance avec l'économie, une brève embellie *s'étant rapidement évanouie. Mais ils ont fait aussi* beaucoup d'erreurs. Juppé a même multiplié les gaffes. Il est indéniable que la France a vécu depuis des décennies au-dessus de ses moyens. Pour demeurer solvable et ne pas transmettre un héritage de dettes à la prochaine génération, n'*importe quel gouvernement devrait* emprunter la même voie que celle suivie par Chirac et Juppé, amincir la bureaucratie, réduire le rôle de l'Etat-providence, privatiser le secteur public. Alain Juppé a le talent et l'expertise pour mener une telle politique. Mais il la vend aux Français moyens de manière désastreuse. *Il est irritable* et ses *interventions télévisées sont perçues comme arrogantes.* Et il peut être complètement en déphasage avec les sentiments du public.

RECTIFICATIFS

OCTAVE MIRBEAU

La pièce d'Octave Mirbeau *Les affaires sont les affaires* date de 1903, et non de 1906, *comme* nous l'*avions écrit* dans *Le Monde* du 27 novembre. Plusieurs lecteurs ont en outre contesté la présentation par Pierre Sorlin, professeur à l'université Paris-III, de Mirbeau comme un *« pamphlétaire catholique »*, mettant en avant les prises de position anticléricales et anarchistes de l'auteur à la fin de sa vie.

LE JAPON ET CLÉMENTINE

L'article titré « Le Japon adopte Clémentine, chanteuse parisienne inconnue », paru mardi 3 décembre, est de Brice Pedroletti et non de Philippe Pons, comme nous l'avons écrit par erreur.

MOHAMED DJAMA ELABE

C'est en janvier 1992 que Mohamed Djama Elabe, opposant djiboutien mort le 26 novembre (*Le Monde* du 30 novembre), s'était démis des *fonctions ministérielles qu'il occupait depuis une vingtaine d'années.*

JUSTICE Le parquet de Paris a ouvert lundi 2 décembre une information judiciaire contre X... pour *« faux et usage de faux »* et *« diffusion de fausses informations »* sur d'éventuelles malversations dans la gestion du Crédit lyonnais. La procédure porte sur les comptes de la banque publique de 1990 à 1993. ● CETTE DÉCISION fait suite à la démarche du ministre de l'économie, Jean Arthuis, en août (*Le Monde* du 9 août). Celui-ci avait alors considéré que la déroute financière de la banque publique pouvait résulter de manœuvres frauduleuses de ses anciens dirigeants. ● JEAN-YVES HABERER, le président du Lyonnais de 1988 à 1993, est le premier visé par l'information judiciaire. Il a mené une politique d'expansion débridée qui a conduit la banque au bord de la faillite. ● LE CRÉDIT LYONNAIS a accumulé pour plus de 20 milliards de francs de pertes sur la période 1992-1994.

Une information judiciaire a été ouverte sur les comptes du Crédit lyonnais

La procédure engagée par le parquet pour « faux et usage de faux » et « diffusion de fausses informations » porte sur d'éventuelles malversations commises par les anciens dirigeants dans la gestion de la banque

UN PEU PLUS de trois ans après le départ de Jean-Yves Haberer de la présidence du Crédit lyonnais et un peu moins de deux ans et demi après la remise de ses conclusions par la commission d'enquête parlementaire sur la banque publique, l'affaire rebondit cette fois sur le plan judiciaire. Les anciens dirigeants du Lyonnais et les autres responsables du désastre, administrateurs, commissaires aux comptes, autorités de contrôle et de tutelle, vont se trouver directement visés par une information judiciaire contre X... qu'a ouverte lundi 2 décembre le parquet de Paris pour faux, usage de faux et diffusion de fausses informations financières. Les comptes visés seraient ceux de 1990 à 1993.

Si la recherche des responsables d'une banqueroute dont le coût total est estimé aujourd'hui à 100 milliards de francs vient soudain de s'accélérer, c'est avant tout pour des raisons politiques. Jusqu'à présent les gouvernements successifs et même la commission d'enquête parlementaire dirigée par Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, avaient fait preuve d'une prudence extrême au nom de la raison d'Etat et de la crédibilité de la place financière française. Aujourd'hui, il s'agit de démontrer à l'opinion publique qu'il n'y a plus d'impunité dans les entreprises publiques et la haute administration, non seulement pour des raisons politiques, mais également pour faire passer plus facilement l'annonce à venir d'une nouvelle recapitalisation de la banque publique.

M. Arthuis avait ainsi demandé au début du mois d'août (*Le monde* du 9 août) publiquement au ministère de la justice d'étudier les moyens d'engager des poursuites judiciaires contre les anciens dirigeants du Lyonnais. M. Arthuis avait alors déclaré au *Monde* : *« J'entends faire rechercher les responsabilités et que les dirigeants rendent des comptes. »* Deux personnes semblent clairement visées : Jean-Yves Haberer, président du Crédit lyonnais de 1988 et 1993 et initiateur de la politique d'expansion à marche forcée qui a mené l'établissement à la quasi-faillite, et François Gille, directeur général du Lyonnais jusqu'en 1994. Peuvent être également engagées les responsabilités des administrateurs, des commissaires aux comptes, des autorités de contrôle (la commission bancaire, qui dépend de la Banque de France) et de la tutelle (le Trésor et ses représentants au sein du conseil du Lyonnais).



En août, l'annonce publique de la transmission du dossier par M. Arthuis au ministère de la justice avait été interprétée comme une mise en cause indirecte de Jean-Claude Trichet, directeur du Trésor entre 1987 et 1993 et actuel gouverneur de la Banque de France. D'autant plus que le président de la République s'en était pris directement le 14 juillet au Trésor et à la Banque de France, en considérant qu'ils avaient tout deux failli à leur mission de contrôle. Pour calmer les inquiétudes et enrayer un début de dérapage du franc, M. Arthuis avait déclaré le 14 août que M. Trichet *« n'est à aucun moment mis en cause dans le dossier du Crédit lyonnais et ne saurait donc être visé par ces investigations »*.

Le ministre de la justice Jacques Toubon avait transmis le même jour au parquet général de la cour d'appel de Paris les éléments nouveaux fournis par M. Arthuis, c'est-à-dire pour l'essentiel un rapport de la Cour des comptes sur la banque publique. Mais le dossier juridique semblait délicat aux experts et peu susceptible de déboucher sur une procédure. Les comptes consolidés d'un groupe comme celui du Crédit lyonnais ne peuvent relever dans la législation française du délit de faux bilan. Le communiqué du ministère de la Justice en date du 16 août soulignait que *« les dispositions pénales relatives à la présentation des comptes annuels des filiales ne paraissent pas pouvoir s'appliquer aux comptes consolidés du Lyonnais »*. Le parquet général et le parquet, qui ont travaillé en commun, ont donc, un peu à la surprise générale, contourné la difficulté en prenant comme chef d'accusation la diffusion à dessein de fausse information financière, voire l'utilisation de fausses pièces comptables et leur confection.

M. Arthuis soulignait au mois d'août qu'il espérait *« voir émerger une jurisprudence »*, car certains dirigeants peuvent avoir *« la tentation de dissimuler des turpitudes dans des filiales et se déclarer vertueux au niveau de la maison mère »*. Ainsi, la publication d'éventuels comptes inexacts par la très sulfureuse filiale du Lyonnais, Altus, serait directement à l'origine de la diffusion par sa maison mère de fausses informations financières. Jean-Yves Haberer était président du conseil d'Altus et François Gille était un de ses administrateurs. Altus a perdu en l'espace de quelques années dans des opérations hasardeuses et douteuses la quasi-totalité de ses fonds propres (13 milliards de francs).

LONGUE PROCÉDURE

Dans d'autres domaines, les engagements à risques de la banque publique ont mis longtemps à être dévoilés et appréciés dans leur totalité. C'est notamment le cas du financement invraisemblable par la filiale néerlandaise du Lyonnais (CLBN) de l'aventure de deux hommes d'affaires italiens, Giancarlo Parretti et Florio Fiorini, partis en 1990 à la conquête d'Hollywood et du studio MGM (Metro Goldwyn Mayer). L'affaire a provoqué la plus grande faillite de l'histoire financière suisse, celle de la SASEA en 1992.

« Faire enfin la lumière, c'est bien, mais l'information judiciaire promet d'être longue », avertit un avocat proche de l'affaire. *« La procédure pourrait se conclure par un gigantesque procès, avec rejet des responsabilités des uns sur les autres et mise en cause des politiques et de l'administration. Tout cela pourrait bien faire un tort considérable à la crédibilité de la place financière française. Et puis, où commence et où s'arrêtent la diffusion de fausses informations financière ? »*, ajoute-t-il.

Eric Leser

Les précédentes actions en justice concernaient les filiales de l'établissement financier

LE CHIFFRE fait tourner la tête : près d'une cinquantaine d' informations judiciaires ont, depuis 1991, été ouvertes en France et à l'étranger sur des opérations suspectes réalisées par des filiales du Crédit lyonnais. Elles concernent essentiellement la filiale Altus, dirigée par Jean-François Hénin et chargée par Jean-Yves Haberer de faire *« ce que le Lyonnais ne savait, ne pouvait et ne voulait pas faire »*. Mais aussi International Bankers (IBSA), la banque de Jean-Maxime Lévêque, président du Lyonnais de juillet 1986 à septembre 1988, ou encore la Société de banque occidentale (SDBO), présidée par Michel Gallot, dont le client le plus célèbre a été Bernard Tapie.

Avec l'ouverture d'une information judiciaire pour faux, usage de faux et diffusion de fausses informations financières, c'est la première fois que le Crédit lyonnais et ses dirigeants sont directement concernés. L'avocat Alain Géniteau avait tenté, sans succès, d'en déclencher une en portant plainte en décembre 1994 pour faux bilan contre la banque publique.

Dans cet enchevêtrement de procédures, on trouve un peu de tout : des plaintes déposées par les filiales elles-mêmes ou par le Crédit lyonnais contre d'anciens associés ou dirigeants, d'autres initiées par le parquet à la suite de rapports de la Cour des comptes faisant apparaître des anomalies sur certaines opérations, d'autres, enfin, menées par des hommes d'affaires qui ont gravité un temps autour de la banque, comme les Italiens Giancarlo Parretti et Florio Fiorini.

Soutenu jusqu'en 1994, le rythme d'ouverture d'informations judiciaires a toutefois marqué le pas. Peu ont d'ailleurs abouti. Quatre juges d'instruction au moins sont concernés par l'un ou l'autre des aspects de l'aventure du Crédit lyonnais : Eva Joly, Jean-Pierre Zanoto, Patrick Fiévet et Gérard Giudicelli. Ce sont eux, séparément ou en collégialité, comme l'autorise la récente réforme du code pénal, qui pourraient être saisis de l'information judiciaire concernant le Crédit lyonnais maison mère.

Leur bureau est déjà surchargé : début 1995, la chancellerie avait confié à Eva Joly et Jean-Pierre Zanoto le soin d'instruire quatre informations judiciaires contre X... pour abus de pouvoir, abus de crédit, abus de biens sociaux, complicité et recel, relatives à des opérations menées dans le domaine commercial et immobilier par Altus.

Deux informations, confiée à M. Zanoto, avaient déjà été ouvertes pour abus de biens sociaux et escroquerie en 1992 sur la banque Saga, filiale d'Altus. La Société de banque occidentale (SDBO) avait, quant à elle, déposé une plainte contre son ancien directeur général, Pierre Despessailles. IBSA continue de faire l'objet de toutes les attentions de part de la justice, tant les pratiques de cette banque sortent de l'ordinaire.

Quant à Giancarlo Parretti, poursuivi depuis 1991 pour abus de biens sociaux, escroquerie, faux, usage de faux et contrefaçon, à la demande du Lyonnais, il est actuellement assigné à résidence en Californie. M. Parretti a fait appel de la décision du juge californien qui avait ordonné son extradition. La procédure devrait durer jusqu'au début 1997.

Babette Stern

La CFDT estime illégales les conditions de la privatisation de Thomson Multimédia

LES CONDITIONS de privatisation de Thomson sont contraires à la législation, affirme la CFDT. Elle l'explique dans une note signée par Hélène Masse-Dessen, avocat au conseil, au non de sa fédération des mines et de la métallurgie, note qui a été transmise, lundi 2 décembre, au premier ministre. Ce constat de l'illégalité des solutions retenues pour vendre le groupe public à Lagardère et à Daewoo s'appuie sur un travail effectué par des avocats et des juristes spécialisés.

Premier motif d'*« irrégularité »* soulevé dans cette note : le décret du 20 février 1996 autorisant la privatisation de Thomson SA a été pris sans consultation du comité d'entreprise. Le second est plus original : il n'y aurait pas *« une privatisation unique »* du groupe Thomson mais *« deux privatisations simultanées »* ; d'une part, celle de Thomson SA et de Thomson CSF, au profit du groupe Lagardère ; de l'autre, celle de Thomson Multimédia à destination de Daewoo, ce qui implique deux procédures différentes.

« RUPTURE D'ÉGALITÉ »

Comme preuve de cette affirmation, la CFDT s'appuie sur plusieurs constats : les déclarations de Jean-Luc Lagardère qui a toujours affirmé ne pas vouloir avoir un instant en charge le secteur multimédia ; la probabilité que deux offres distinctes aient été fournies au gouvernement ; les demandes d'autorisation de concentration transmises à Bruxelles telles qu'elles figurent au *Journal officiel des Communautés européennes*, puisqu'il y en a deux, l'une pour Daewoo-Thomson Multimédia, l'autre pour Lagardère-Thomson CSF. Pour la CFDT, il y a donc eu *« signature éventuelle d'un acte de vente sous condition suspensive de la privatisation »* entre le groupe français et la société coréenne. Le syndicat en tire plusieurs conséquences. D'abord que *« l'opération en cours n'est pas celle autorisée par le décret »* de février 1996, ce qui la rend sans fondement légal. Ensuite qu'il y a eu *« rupture d'égalité »* entre les candidats potentiels. Or c'est pour ce motif que le tribunal administratif de Paris a annulé le contrat de concession du Stade de France à Saint-Denis. Enfin et surtout, que *« la procédure suivie n'est pas conforme »* à la législation sur les privatisations. En effet, s'il y a bien eu « promesse de vente », les règles du code civil imposent que celle-ci entre de fait en vigueur à la date de cette promesse et non de la levée des conditions suspensives ; ainsi ce ne serait pas Lagardère, propriétaire, l'espace d'un instant, de Thomson SA, qui vendrait Thomson Multimédia, mais le groupe encore public.

La loi du 6 août 1986, en son état actuel, distingue la privatisation des entreprises appartenant à l'Etat, ce qui est le cas de Thomson SA, de celles de leurs filiales ne figurant pas dans une annexe de ce texte. Thomson Multimédia n'y est pas inscrit. Sa vente au privé devrait donc se faire suivant le titre III de cette loi. Cela impose un décret particulier, et surtout une évaluation précise de l'entreprise. Celle-ci doit même être, selon ce texte, conduite *« selon des méthodes objectives couramment pratiquées en matière de cession totale (...) d'actifs de sociétés, en tenant compte (...) de la valeur des actifs, des bénéfices réalisés, de l'existence des filiales et des perspectives d'avenir »*, par des *« experts indépendants »*. Certes le décret d'application indique que ces experts *« sont choisis par l'entreprise cédante »* et Thomson SA s'est fait assister par la banque Lazard, mais celle-ci étant au service du vendeur n'en est pas *« indépendante »*. De plus, c'est au vu de cette expertise que la commission de privatisation fixe, toujours en vertu de la loi, la valeur minimale de l'offre ou du prix de cession, valeur qu'elle est la seule habilitée à déterminer.

Une évaluation spécifique de Thomson Multimédia s'impose donc, et la CFDT constate que cela *« ne semble pas être la procédure actuellement suivie »*. Elle en déduit qu'*« en l'état des informations dont* [elle] *dispose, la procédure de privatisation en cours semble engagée sur des bases juridiques et selon des modalités de nature à permettre l'exercice ultérieur de voies de recours utiles »*. Elle souhaite donc que soit *« mis fin à une procédure aussi fragilisée »*.

La CFDT n'entend pas, dans l'immédiat, saisir la justice administrative ; en tout état de cause, la durée habituelle de la procédure ne permettrait pas à celle-ci de se prononcer au fond avant que le gouvernement ne se soit décidé définitivement, s'il respecte le calendrier fixé (le groupe Thomson doit être vendu avant la fin de l'année). Mais la menace d'une longue bataille judiciaire peut faire réfléchir les différentes parties concernées. Sans attendre, la CFDT va transmettre une copie de sa lettre au premier ministre à la commission de privatisation. Celle-ci possède les moyens juridiques de refuser le schéma de privatisation mis au point par le gouvernement.

Thierry Bréhier

La Commission européenne est soumise à des pressions contradictoires

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Lundi 2 décembre, des fonctionnaires du Trésor étaient à Bruxelles pour essayer de convaincre la Commission européenne d'autoriser la reprise de Thomson par le groupe Lagardère, qui était également représenté. Jean Arthuis, le ministre des finances français, qui participait au conseil sur la monnaie unique, aurait eu à cette occasion un contact téléphonique avec Karel Van Miert, le commissaire chargé de la concurrence. Le président de la République s'était déjà récemment entretenu avec lui.

Placé devant l'un des dossiers les plus délicats qu'il ait eu à connaître, celui-ci hésite. La Commission devra décider le 18 décembre si elle ouvre une enquête pour aide d'Etat litigieuse ou si elle donne son feu vert à la recapitalisation de 11 milliards de francs de Thomson.

Les services de la direction générale de la concurrence plaident pour la première solution. Malgré l'argumentation présentée par Paris – sans grande conviction –, personne ne doute qu'il s'agisse bien là d'une aide d'Etat et non du comportement normal d'un actionnaire. Mais cette aide est-elle licite, et à quelles conditions ?

Les fonctionnaires de M. Van Miert considèrent comme impensable que la Commission puisse laisser faire sans enquêter plus amplement. Ils ne peuvent pas ignorer les protestations de Philips, l'autre géant européen de l'électronique grand public, qui juge que le soutien à Thomson risque de fausser gravement les règles de la concurrence.

Les services de M. Van Miert font valoir, par ailleurs, que les décisions prises par la Commission sur l'application des règles de concurrence sont de plus en plus facilement contestées, y compris par la Cour européenne de justice. Il lui faut donc étayer ses décisions de façon à être inattaquable sur le plan juridique.

Dans le cas Thomson, « libéraux » et partisans d'une politique industrielle active se rejoignent, malgré leurs divergences de fond, pour critiquer le gouvernement français. Les seconds soulignent que des milliards ont été dépensés par la Communauté pour soutenir les efforts de rattrapage de l'électronique européenne dans les semi-conducteurs, ou la télévision à haute définition, avec pour principaux bénéficiaires Philips et Thomson.

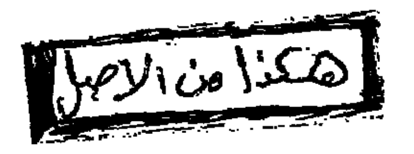
Faut-il se résigner à ce que de tels efforts aboutissent au rachat de Thomson Multimédia par le sud-coréen Daewoo ? Des commissaires comme Edith Cresson, ancien premier ministre, aujourd'hui chargée de la recherche à Bruxelles, sont choqués par une telle perspective. Si elle se réalise, le problème de la participation d'un groupe européen sous contrôle asiatique aux programmes de recherche financés par l'Union sera posé.

La Commission subit actuellement de fortes pressions de la part du gouvernement français. Elle est consciente que si, le 18 décembre, elle décide d'ouvrir une enquête, la privatisation de Thomson risque d'être remise en cause : au-delà du 31 décembre, les offres seront caduques. Or il est exclu que l'enquête de la Commission, si elle est engagée, puisse être « bouclée » dans un délai aussi bref.

C'est là une responsabilité que M. Van Miert hésitera d'autant plus à assumer que le projet en cours s'inscrit dans une opération de privatisation à laquelle, par principe, la Commission est plutôt favorable. Ces arguments conduisent certains à penser que M. Van Miert et ses collègues devraient plutôt donner un feu vert conditionnel à cette opération.

Dans une telle hypothèse, d'autres difficultés surgiraient. Comme le commissaire à la concurrence l'a rappelé dans une lettre adressée à M. Arthuis (*Le Monde* daté 1er-2 décembre), Bruxelles ne peut autoriser une aide d'Etat que si elle s'accompagne de réductions de capacité jusqu'au retour à la rentabilité de l'entreprise concernée. Or ce n'est pas ce que prévoit Daewoo.

Philippe Lemaître



Après l'électricité, le gaz européen doit à son tour s'ouvrir à la concurrence

Les Quinze ont engagé des négociations le 3 décembre

La Commission européenne est attachée à la baisse des prix de l'énergie, qui pèsent sur les coûts de production. L'ouverture à la concurrence de ce marché, encore soumis aux monopoles, lui paraît le meilleur moyen d'y parvenir. Pour l'électricité, de nouvelles règles ont déjà été fixées. Les Quinze s'intéressent maintenant à la déréglementation du gaz, et espèrent un accord avant l'été 1997.

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Pour améliorer la compétitivité de l'économie européenne, et donc l'emploi, il faut réduire les coûts de production. Notamment le prix de l'énergie qui, selon les experts bruxellois, demeure de 40 % à 50 % plus élevé en Europe qu'aux Etats-Unis. Après la mise en concurrence du marché de l'électricité, dont les modalités ont été décidées en juin, celle du marché du gaz est à l'ordre du jour du conseil « énergie » du 3 décembre. Objectif, fournir une énergie moins chère aux ménages, et surtout aux entreprises.

Il faudra de longs mois avant que les Quinze trouvent un terrain d'entente, les Etats membres ayant des intérêts différents : deux d'entre eux, le Royaume-Uni et les Pays-Bas, sont d'importants producteurs, les autres achètent leur gaz hors de l'Union européenne. En outre, l'usage du gaz est loin d'être généralisé : cinq pays – les Pays-Bas, le Royaume-Uni, l'Italie, l'Allemagne et la France – représentent 90 % de la consommation de l'Union. Le gaz naturel arrive à peine en Espagne, au Portugal, en Grèce. Il est quasiment inconnu en Suède et en Finlande, malgré la proximité des gisements norvégiens.

La vaste consultation lancée par Christos Papoutsis, commissaire chargé du dossier, avant d'actualiser le projet de directive datant de 1993, s'est révélée encourageante. L'accord sur le marché commun de l'électricité, acquis, à l'étonnement général, à l'unanimité, après des mois de difficiles négociations, semble avoir agi comme un déclic.

Les gouvernements les plus rétifs admettent que l'énergie ne peut rester à l'écart d'un marché unique décloisonné. *« Il y a une évolution très nette des esprits, le contexte change. On ne sent pas la confrontation qui a marqué le débat sur l'électricité. Dans le cas de la France, GDF se prépare, repense sa stratégie »*, observe Pablo Benavides, le directeur général de l'énergie à la Commission. Les cadres de Gaz de France doivent d'ailleurs le rencontrer dans les prochains jours. *« Il n'y a pas de raison que l'ouverture à la concurrence entraîne des pertes d'emplois »*, rassure-t-il. Il espère un accord avant la fin de la présidence néerlandaise, à l'été 1997.

CONTRATS A LONG TERME

L'objectif de la Commission, explique M. Benavides, *« est de parvenir, après un délai de transition, à un degré significatif d'ouverture du marché du gaz »*, sans toutefois avancer de chiffre. Pour l'électricité, la directive prévoit que l'ouverture du marché, qui porte aujourd'hui sur 22 % du marché, atteindra le seuil de 33 % en six ans.

La principale difficulté concerne la sécurité d'approvisionnement des compagnies de distribution. Elle est assurée par des contrats à long terme, dits « TOP » *(Take or pay)*. Gaz de France, par exemple, conclut un contrat de 20 ans avec le Russe Gazprom. Celui-ci s'engage à livrer à un prix donné, et GDF doit payer aux conditions fixées, même si les cours ont baissé. Si, à la suite de l'ouverture à la concurrence, un autre intervenant vient proposer aux industriels français du gaz à plus bas prix, GDF risque de perdre sa clientèle et de se retouver dans une situation financière délicate. C'est d'ailleurs ce qui est en train de se passer pour British Gas, que la déréglementation du marché britannique a placé dans une situation financière catastrophique.

Bien que certains pays, dont la France, s'appuient sur ce précédent pour demander de repousser le calendrier, la Commission persévère. Selon la future directive, tout fournisseur de la Communauté pourra s'adresser directement à des « consommateurs éligibles » – c'est-à-dire aux gros utilisateurs – pour leur vendre le gaz qu'il se sera lui-même procuré à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Union.

Sur quelles quantité portera l'ouverture du marché ? La Commission aurait en tête un volume minimum de 25 millions de mètres cubes par an, ce qui représente, dans le cas de la France, 18 % de la consommation de gaz hors production d'électricité (dont une faible part provient de cette source, compte tenu de l'importance du parc nucléaire). Pas question, sous prétexte de libre-concurrence, de doubler les réseaux de gazoducs existants. La directive prévoira donc l'accès des tiers aux réseaux (ATR), selon des modalités tarifaires dont le choix pourrait être laissé aux Etats membres.

SÉPARATION DES COMPTES

Comme dans le cas de l'électricité, la directive imposera aux compagnies la séparation de leurs comptes : transport du gaz d'une part, opérations commerciales d'autre part. Dans l'hypothèse où l'accès au réseau serait refusé à un concurrent, la Commission pourra alors plus facilement vérifier si les raisons invoquées, par exemple d'ordre financier, le justifient.

Dernier point sensible, en particulier en France : les contraintes du service public. Il s'agira de préciser dans quelle mesure un Etat membre pourra, à ce titre, être dispensé d'appliquer les règles de concurrence. Bruxelles, sans nier le problème, ne le considère pas comme majeur. Le gaz n'est pas l'électricité, il ne s'agit pas ici de desservir le moindre village et les charges de service public imposées à GDF ou à ses homologues sont moins lourdes que celles auxquelles doivent faire face les électriciens.

Philippe Lemaître

Actions contre la déréglementation à EDF-GDF

Trois organisations syndicales (CGT, CFDT et FO) appelaient, mardi 3 décembre, les salariés d'EDF-GDF à une journée de grève pour protester contre la future déréglementation du gaz et défendre l'emploi et le service public dans les deux entreprises. Amorcée le 2 décembre dans la soirée, la grève s'est traduite par une baisse de la production dans la nuit. Mardi matin, à l'heure de pointe, cette baisse était de l'ordre de 30 %. Le mouvement, jugé assez faible, ne s'accompagnait pas de coupures de courant. A la production, le taux de grévistes oscillait entre 50 et 55 %.

La CFDT exprimait sa colère contre les pressions de la direction pour empêcher le mouvement et contre l'évacuation, la veille, de locaux d'EDF-GDF à Grenoble, pour n'y faire entrer ensuite que les non-grévistes. A cela s'est ajouté, durant la nuit, l'envoi de messages demandant l'arrêt des baisses de production à cause de risques techniques liés au manque de stocks énergétiques. Or, selon la CFDT, il n'y a jamais eu autant d'eau dans les barrages et de réserves de charbon.

Legrand refuse de sacrifier son développement à la mauvaise conjoncture

François Grappotte, PDG du constructeur d'appareillage électrique, assume ses investissements

LIMOGES
de notre envoyée spéciale

Sur les étagères, des dizaines d'interrupteurs rappellent que la normalisation de l'électricité est encore loin d'être une réalité, y compris en Europe. Legrand, spécialisé dans l'appareillage basse tension (prises électriques, disjoncteurs, régulateurs de chauffage, etc.), aurait pu choisir de se concentrer sur les marchés les plus porteurs. *« Parce que son marché est le monde »*, le groupe de Limoges, numéro un international de son secteur, a choisi d'offrir toute la palette, des appareils aux dessins sophistiqués pour l'Italie jusqu'aux modèles dorés sur tranche pour la Turquie, en passant par des formes quasi industrielles pour la Grande-Bretagne. *« Notre métier, c'est l'appareillage électrique d'installation. Nous avons choisi de ne faire que cela, mais de le faire complètement, en termes de produits et de pays »*, dit François Grappotte, PDG de Legrand.

Aux commandes de cette société d'origine familiale depuis près de quatorze ans, M. Grappotte applique des méthodes assez proches de celles de L'Oréal : même attention aux produits, aux marchés, aux coûts.

RENTABILITÉ

Entré dans *« un cercle vertueux »*, selon son président, le groupe s'est assuré, par sa rentabilité, une liberté financière qui lui permet de soutenir son développement sans à-coups. En dix ans, le groupe a vu son chiffre d'affaires multiplié par 1,5 pour atteindre 11 milliards de francs à fin 1995, tandis que son bénéfice quadruplait à 932 millions. En dix ans, sa capitalisation boursière est passée de 3 à 19,3 milliards.

La baisse de 3 % du bénéfice net au premier semestre 1996 a donc un peu surpris : Legrand s'est révélé beaucoup moins résistant qu'on ne le croyait. *« Nous n'avions pas pensé que la conjoncture serait aussi basse en Europe. Mais la baisse, faible toutefois, de notre bénéfice provient aussi des investissements que nous avons engagés pour améliorer nos produits, notre service et notre productivité »*, explique M. Grappotte. *« Je ne cherche pas à minimiser l'importance de bons résultats à court terme. Une certaine condescendance à leur égard sert trop souvent d'alibi à une mauvaise gestion. Mais nous refusons, pour optimiser le court terme, de sacrifier le long terme et tout ce qui permet de nourrir notre croissance future »*, poursuit-il.

Alors que la plupart des groupes français ont serré toutes les dépenses depuis cinq ans, Legrand continue d'investir dans ses produits près d'un milliard de francs par an, l'équivalent de 9 à 10 % de son chiffre d'affaires. *« Attendre la bonne conjoncture pour investir est le meilleur moyen de se laisser distancer par le marché. Nous avons la conviction que les exigences de renouvellement vont aller croissant. Faire évoluer notre offre est la voie la plus sûre pour gagner de la valeur ajoutée et trouver une croissance additionnelle que les marchés n'assurent plus spontanément »*, assure M. Grappotte.

Dans ses laboratoires, le groupe tente d'intégrer les dernières évolutions de l'électronique, les changements dans le plastique et les nouvelles formes. Ces recherches doivent déboucher sur de nouveaux produits qui rejoindront, à terme, un catalogue digne de Bottin avec près de quarante-cinq mille références pour le monde entier.

Chaque acquisition ajoute de nouveaux articles. Soucieux de consolider sa position, Legrand mène une politique intense d'acquisitions. Aujourd'hui, le groupe réalise 60 % de son chiffre d'affaires à l'étranger. *« Aucun de nos concurrents, dans notre métier spécifique, ne dispose d'un maillage international supérieur au nôtre »*, soutient M. Grappotte. Après avoir repris des sociétés en Colombie et en Pologne, il a acheté, mi-novembre, MDS, premier fabricant de disjoncteurs en Inde. *« Le critère déterminant dans nos acquisitions n'est pas que l'entreprise cible soit grande ou petite mais qu'elle soit bonne »*, souligne-t-il.

DÉCENTRALISATION

Si le groupe s'intéresse surtout aux pays émergents, il se dit aussi prêt à saisir toute occasion en Allemagne, marché le plus important d'Europe où il n'a jamais réussi à s'implanter, et en France. *« Nous avons une stratégie de métiers qui ne nous pousse pas à rechercher des équilibres géographiques. Tout ce qui peut contribuer à nous donner une meilleure position nous intéresse »*, dit le PDG de Legrand. A une réserve près : *« Que les conditions financières soient satisfaisantes. »*

Cette dimension internationale a à peine changé les habitudes du groupe. Attaché à Limoges, où il a débuté au début du siècle comme fabricant de vaisselle en porcelaine avant de se reconvertir, après la guerre, dans les résistances en porcelaine pour l'électricité puis dans l'appareillage électrique, le groupe se refuse à jouer les multinationales. A l'exception des finances et de la conception des produits, tout reste décentralisé. Les sociétés rachetées gardent leurs équipes dirigeantes. *« Pourquoi changer des hommes qui connaissent leur usines, leurs marchés ? Il faut faire confiance tout en s'assurant de façon permanente qu'elle est justifiée »*, dit le PDG.

Cet *« esprit Legrand »* découle, selon lui, de son actionnariat : Legrand reste contrôlé à hauteur de 42 % par les familles Verspieren et Decoster, fondatrices de l'entreprise. *« Un actionnariat familial apporte une stabilité au management, quand celui-ci la mérite, et crée un cadre propice aux raisonnements sur le long terme »*, indique M. Grappotte. *« Tout ce que prône le "gouvernement d'entreprise" est à l'œuvre depuis longtemps dans les groupes familiaux, lorsque ceux-ci ont une vraie passion pour l'entreprise. »*

Martine Orange

La grève se poursuit dans les raffineries d'Elf

UNE RENCONTRE entre les délégués syndicaux centraux et la direction d'Elf-Antar France était prévue pour le 3 décembre dans l'après-midi afin d'amorcer des négociations après la grève déclenchée, mercredi 27 novembre, dans trois raffineries : Donges en Loire-Atlantique, Feyzin dans le Rhône, Grandpuits en Ile-de-France. Ce mouvement intervient en réaction au plan de 330 suppressions d'emplois annoncé par la direction au début de l'automne.

Selon la CFDT, ce mouvement n'est pas le seul dans l'industrie du raffinage. Chez Shell, plusieurs actions sont envisagées, dont l'arrêt des raffineries le 6 décembre. Chez Esso, des assemblées générales ont décidé d'organiser leur participation à un mouvement au sein du groupe. Chez Total, des assemblées vont se tenir sur tous les lieux de travail. Les cinq organisations syndicales (CGT, CFDT, FO, CGC et CFTC) ont décidé de se rencontrer le 4 décembre.

Didier Pfeiffer devait être nommé président du GAN

LE DÉCRET DE NOMINATION de Didier Pfeiffer, vice-président-directeur général de l'UAP, au conseil d'administration du groupe d'assurance GAN a été publié au *Journal officiel* du mardi 3 décembre. *« M. Pfeiffer est nommé membre du conseil d'administration de la société centrale du Groupe des assurances nationales, en qualité de personnalité choisie en raison de sa compétence, en remplacement de M. Jean-Jacques Bonnaud »*, précise le texte. M. Bonnaud a été remercié, avant la fin de son mandat, par décret publié le 27 novembre.

La nomination du nouvel administrateur, Didier Pfeiffer, à la présidence de l'assureur public, devait être soumise au conseil d'administration extraordinaire du Gan, convoqué pour mardi 3 décembre à 18 h 30.

DÉPÊCHES

■ **ROUTIERS : le coût de la grève pour l'Etat est évalué à 1 milliard de** francs par le ministère des finances : 200 millions sont imputables à la retraite à 55 ans et 800 millions aux allègements de charges sur les bas salaires accordés aux entreprises. Un autre milliard pourrait être débloqué pour indemniser les entreprises, notamment étrangères, victimes du blocage des routes.

■ **BUS TOULOUSAINS : les deux dépôts d'autobus de la Semvat,** qui exploite les transports toulousains, étaient bloqués, mardi 3 décembre dans la matinée, en raison d'un mouvement de grève lancé par la CFDT et la CGT pour la réduction du temps de travail et la retraite à 55 ans.

■ **SNCF : un décret publié** au *Journal officiel* le 2 décembre autorise Télécom Développement, filiale de la SNCF, à établir et exploiter un réseau de télécommunications en vue de fournir tous services autres que ceux destinés au public entre points fixes.

■ **RESTAURATION : les syndicats CFDT, CGT et CFE-CGC** ont appelé les personnels de la restauration ferroviaire et des trains de nuit à observer, mardi 3 décembre, une *« grève totale »*, pour protester contre une menace de dénonciation de l'ensemble des accords d'entreprise et de la convention collective.

■ **AUTOMOBILE : les ventes de voitures neuves en France ont plongé,** en novembre, de 21,7 % par rapport à novembre 1995, avec 135 294 immatriculations. Cette chute est due à l'arrêt de la prime gouvernementale, fin septembre, et à la grève des routiers, qui a retardé des livraisons de véhicules.

■ **ABB-VOLVO : les deux groupes** ont signé, le 2 décembre, un accord préliminaire en vue de créer une société commune dans les systèmes automatisés de production dans l'automobile. Volvo apportera sa filiale spécialisée en ce domaine à la nouvelle société. Mais ABB en aura la majorité du capital.

■ **TRAVAUX PUBLICS : le chiffre d'affaires du secteur,** qui a déjà baissé de 7 % cette année, devrait diminuer de 5 % à 7 % en 1997, selon les prévisions de la Fédération nationale des travaux publics, publiées le 2 décembre. La réduction des crédits de l'Etat (6 % du chiffre d'affaires) et des collectivités locales (42 %) est la principale cause de cette chute d'activité.

■ **CDR IMMOBILIER : Pierre et Vacances s'apprête à racheter pour** 60 millions de francs la chaîne de résidences hôtelières Rocher Soleil, créée par Michel Pelège en 1989, à la filiale du Consortium de réalisation (CDR) qui porte les actifs immobiliers du Crédit lyonnais destinés à être cédés.

■ **BDPME : la nouvelle banque des PME,** issue du rapprochement entre le CEPME et la Sofaris, doit être recapitalisée. Le principe d'une augmentation de capital de 740 millions de francs a été arrêté par l'assemblée générale des actionnaires, réunie le 28 novembre, mais les modalités font l'objet de discussions tendues entre les principaux actionnaires, l'Etat et la Caisse des dépôts.

■ **BIENS INTERMÉDIAIRES : les prix des biens intermédiaires** (verre, plastique, papier, métaux) se sont stabilisés en octobre en France, après un an de baisse ininterrompue, selon l'étude de l'INSEE publiée le 2 décembre.

■ **BANCO DI NAPOLI : la banque publique Mediocredito** s'est engagée à présenter, d'ici au 20 décembre, une offre définitive pour l'achat de 60 % du Banco di Napoli, en cours de privatisation. Une autre banque italienne, la BNL, en association avec la compagnie d'assurance INA, a également manifesté son intérêt, mais ne souhaite pas formaliser son offre avant le 20 décembre.

■ **LA BOURSE DE TOKYO** a terminé en baisse, mardi 3 décembre, au terme d'une séance instable. L'indice Nikkei a finalement perdu 44,13 points, à 20 630,56 points, (– 0,21 %).

■ **L'OR** a ouvert en repli, mardi 3 décembre, sur le marché de Hongkong. Le métal fin s'échangeait à 367,80-368,10 dollars contre 370,20-370,50 dollars la veille en clôture.

■ **LA BOURSE DE FRANCFORT** a terminé la séance officielle à un nouveau sommet, lundi. L'indice DAX a gagné 13,18 points, à 2 858,60 points, soit un gain de 0,46 %.

■ **RENAULT** vient de lancer un emprunt obligataire de 2 milliards de francs sur le marché domestique, doté d'un coupon de 5,80 %, d'une maturité de neuf ans, avec comme chef de file la BNP.

■ **LA BOURSE DE TUNIS** s'est dotée d'un système de cotation électronique des valeurs mobilières. Le Trésor français a accordé 15 millions de francs pour financer ce programme.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

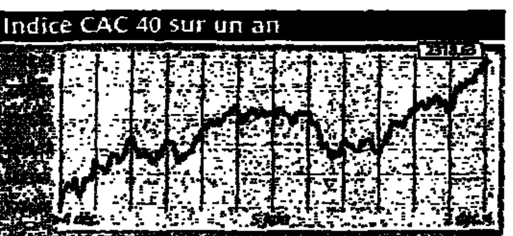
Niveaux records à Paris

LA BOURSE DE PARIS progressait à pas de géant mardi, suivant l'exemple du marché obligataire, lui-même tiré par la forte hausse du dollar. En hausse de 0,76 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 est désormais à moins de 10 points de son record absolu de clôture inscrit le 2 février 1994 à 2 355,93 points. Aux alentours de 12 h 15, l'indice CAC 40 gagnait 12,28 à 2 348,29 points. Cette progression se manifestait dans un marché très actif, le volume des échanges sur le compartiment à règlement mensuel s'élevant à 3,7 milliards de francs.

Mais le marché des actions n'était pas le seul à s'emballer. Sur le Matif, le contrat des bons du Trésor à 10 ans gagnait 54 centièmes à 129,96.

La fermeté du billet vert qui favorise les échanges commerciaux européens et la conviction que les taux d'intérêt peuvent encore baisser en Europe en raison d'une croissance faible, stimulent les marchés des actions. La baisse des taux d'intérêt à court terme libère également d'importantes masses de liquidités qui cherchent emploi.

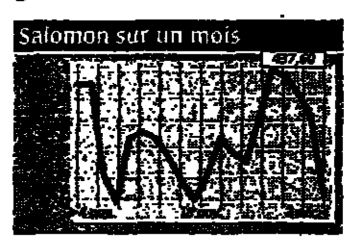
Les experts notent que les ordres sont ce jour concentrés à plus de 80 % sur le marché à règlement mensuel contre 70 % en général. Cela signifie que les investisseurs étrangers sont très actifs sur le marché français.



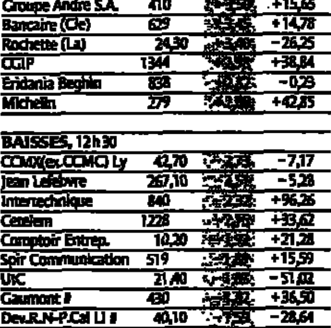
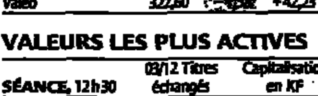
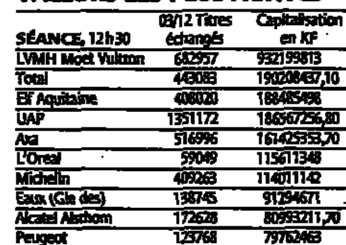
CAC 40 5 jours

Salomon, valeur du jour

UN RÉSULTAT semestriel jugé décevant par les analystes et des perspectives pessimistes ont conduit les boursiers à sanctionner l'équipementier sportif Salomon, lundi 2 décembre, à la Bourse de Paris. Le titre – qui gagne toujours 53,54 % depuis le début de l'année – a terminé la séance sur un recul de 4,87 % à 437,60 francs, avec des échanges portant sur 183 000 titres. Les analystes ont été déçus par le résultat semestriel (148 millions de francs), qui se situe dans le bas de la fourchette estimée, et par la probable stabilité du résultat annuel, alors qu'ils tablaient sur une progression.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

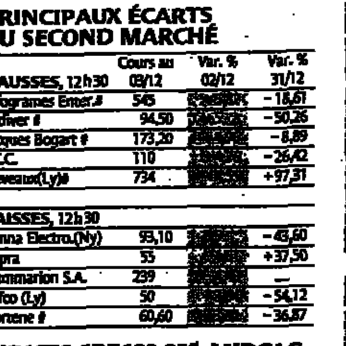
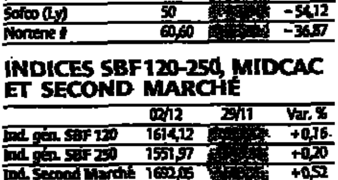
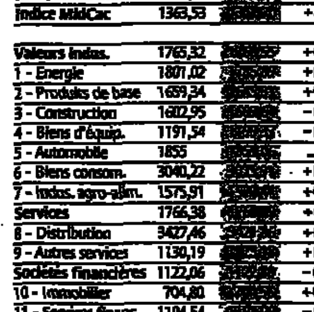




HAUSSES, 12h30	Cours au 03/12	Var. % 02/12	Var. % 31/12
Selectibanque	76	[illegible]	– 24,07
Metaleurop	50	[illegible]	+ 10,13
Eurotunnel	7	[illegible]	+ 5,26
Skis Rossignol	145	[illegible]	+ 30,17
Groupe Andre S.A.	410	[illegible]	+ 15,65
Bancaire (Cie)	629	[illegible]	+ 14,78
Rochette (La)	24,30	[illegible]	– 26,25
CGIP	1344	[illegible]	+ 38,84
Eridania Beghin	838	[illegible]	– 0,23
Michelin	279	[illegible]	+ 42,85
BAISSES, 12h30			
CCMX(ex.CCMC) Ly	42,70	[illegible]	– 7,17
Jean Lefebvre	267,10	[illegible]	– 5,28
Intertechnique	840	[illegible]	+ 96,26
Cetelem	1228	[illegible]	+ 33,62
Comptoir Entrep.	10,20	[illegible]	+ 21,28
Spir Communication	519	[illegible]	+ 15,59
UIC	21,40	[illegible]	– 51,02
Gaumont #	430	[illegible]	+ 36,50
Dev.R.N-P.Cal Li #	40,10	[illegible]	– 28,64
Valeo	322,60	[illegible]	+ 42,23

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	03/12 Titres échangés	Capitalisation en KF
LVMH Moet Vuitton	682957	932199813
Total	443083	190208437,10
Elf Aquitaine	408020	188485498
UAP	1351172	186567256,80
Axa	516996	161425353,70
L'Oreal	59049	115611348
Michelin	409263	114011142
Eaux (Gle des)	138745	91294671
Alcatel Alsthom	172628	80993211,70
Peugeot	123768	79762463

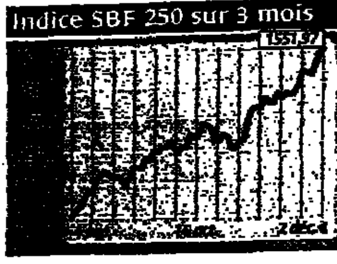
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

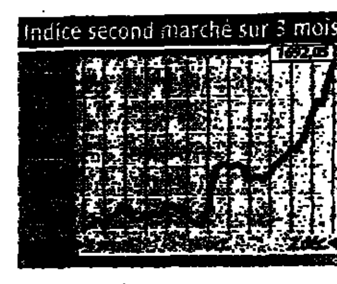




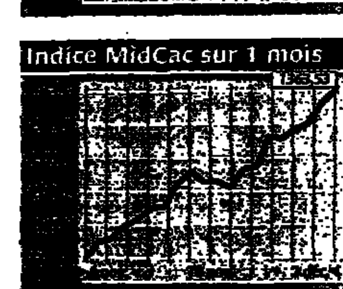
HAUSSES, 12h30	Cours au 03/12	Var. % 02/12	Var. % 31/12
Infogrames Enter.#	545	[illegible]	– 18,61
Sediver #	94,50	[illegible]	– 50,26
Jacques Bogart #	173,20	[illegible]	– 8,89
I.C.C.	110	[illegible]	– 26,42
Deveaux(Ly)#	734	[illegible]	+ 97,31
BAISSES, 12h30			
Tonna Electro.(Ny)	93,10	[illegible]	– 43,60
Supra	55	[illegible]	+ 37,50
Flammarion S.A.	239	[illegible]	—
Sofco (Ly)	50	[illegible]	– 54,12
Nortene #	60,60	[illegible]	– 36,87

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	02/12	29/11	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1614,12	[illegible]	+ 0,16
Ind. gén. SBF 250	1551,97	[illegible]	+ 0,20
Ind. Second Marché	1692,05	[illegible]	+ 0,52
Indice MidCac	1363,53	[illegible]	+ 0,43
Valeurs Indus.	1765,32	[illegible]	+ 0,27
1 - Energie	1801,02	[illegible]	+ 0,85
2 - Produits de base	1659,34	[illegible]	+ 0,82
3 - Construction	1602,95	[illegible]	– 0,29
4 - Biens d'équip.	1191,54	[illegible]	– 0,65
5 - Automobile	1855	[illegible]	—
6 - Biens consom.	3040,22	[illegible]	+ 0,47
7 - Indus. agro-alim.	1575,91	[illegible]	+ 0,35
Services	1766,38	[illegible]	+ 0,31
8 - Distribution	3427,46	[illegible]	+ 0,16
9 - Autres services	1130,19	[illegible]	+ 0,45
Sociétés financières	1122,06	[illegible]	– 0,07
10 - Immobilier	704,80	[illegible]	+ 0,03
11 - Services financ.	1104,54	[illegible]	– 0,32
12 - Sociétés invest.	1491,34	[illegible]	+ 0,68





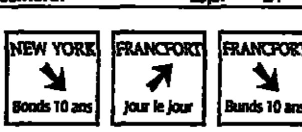


Repli des valeurs japonaises

LES VALEURS japonaises ont terminé sur une légère baisse, mardi 3 décembre, à la Bourse de Tokyo, à l'issue d'une séance instable. L'indice Nikkei a perdu 44,13 points, soit 0,21 %, à 20 630,56 points.

La veille, Wall Street a terminé sur son niveau d'avant le week-end (6 521,70 points), l'effet baissier de prises de bénéfice ayant été compensé en clôture par une reprise du mouvement d'achat à la suite d'un recul des taux d'intérêt à long terme. Wall Street a évolué à la baisse durant toute la séance, perdant jusqu'à 48 points dans les premiers échanges sous l'effet des ventes bénéficiaires. Michael Metz, responsable chez Oppenheimer, estime que Wall Street est entrée dans une période de consolidation, qui risque d'être suivie par une correction de l'ordre de 20 %. En Europe, la Bourse de Londres a reculé, persuadée que les taux d'intérêt vont augmenter prochainement en Grande-Bretagne. L'indice Footsie a terminé en baisse de 19,5 points, soit 0,48 %, à 4 038,5 points. En revanche, la Bourse de Francfort a fini la séance officielle à un nouveau sommet : en clôture, l'indice DAX affichait 2 858,60 points, soit un gain de 0,46 %.

INDICES MONDIAUX



	Cours au 02/12	Cours au 29/11	Var. en %
Paris CAC 40	2318,63	2315,66	+ 0,13
New-York/DJ indus.	6482,57	6521,70	– 0,60
Tokyo/Nikkei	20674,70	21020,48	– 1,67
Londres/FT100	4038,50	[illegible]	– 0,48
Francfort/Dax 30	2858,60	2845,52	+ 0,46
Frankfort/Commer.	987,88	981,17	+ 0,68
Bruxelles/Bel 20	2257,87	2257,27	+ 0,03
Bruxelles/Général	1887,74	1887,24	+ 0,03
Milan/MIB 30	969	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	423,40	425,40	– 0,47
Madrid/Ibex 35	405,30	404,18	+ 0,28
Stockholm/Affarsal	1807,37	1807,37	—
Londres FT30	2805,90	[illegible]	– 0,75
Hong Kong/Hang S.	13517,60	13393,98	+ 0,92
Singapour/Strait t	2193,41	2188,09	+ 0,24

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

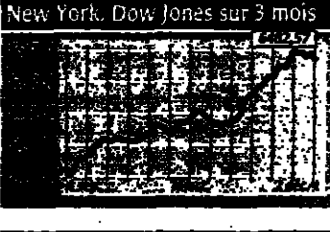
	02/12	29/11
Alcoa	63,75	63,62
American Express	51,87	52,25
Allied Signal	71,62	73,25
AT & T	39,12	39,25
Bethlehem	8,75	9
Boeing Co	97,50	99,37
Caterpillar Inc.	79	79,12
Chevron Corp.	67	67
Coca-Cola Co	50,87	51,12
Disney Corp.	73,87	73,75
Du Pont Nemours&Co	96,12	94,25
Eastman Kodak Co	81,50	81
Exxon Corp.	94,87	94,62
Gén. Motors Corp.H	57,87	57,62
Gén. Electric Co	103,25	104
Goodyear T & Rubbe	49,50	48,50
IBM	163,25	159,37
Intl Paper	42,37	42,50
J.P. Morgan Co	93,25	94,37
Mc Don Dougl	52,62	52,87
Merck & Co.Inc.	82,25	83
Minnesota Mng.&Mfg	83,12	83,75
Philip Moris	103,25	103,12
Procter & Gamble C	108,62	108,75
Sears Roebuck & Co	51,25	49,75
Texaco	99,37	99,12
Union Carb.	45,87	46,12
Utd Technol	140	140,25
Westingh. Electric	18,25	18,75
Woolworth	23,87	24

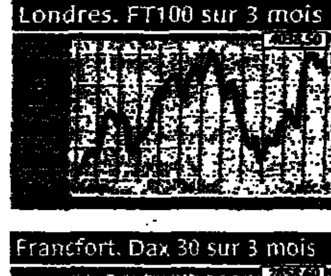
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	02/12	29/11
Allied Lyons	4,35	4,47
Barclays Bank	10,11	10,23
B.A.T. industries	4,72	4,74
British Aerospace	11,48	11,57
British Airways	5,84	5,88
British Gas	2,18	2,18
British Petroleum	6,81	6,86
British Telecom	3,77	3,76
B.T.R.	2,38	2,38
Cadbury Schweppes	5,11	5,11
Eurotunnel	0,78	0,82
Glaxo	9,70	9,84
Grand Metropolitan	4,64	4,64
Guinness	4,44	4,45
Hanson Plc	0,77	0,80
Great Ic	6,78	6,86
H.S.B.C.	12,49	12,50
Impérial Chemical	7,65	7,71
Legal	8,29	8,29
Marks and Spencer	5,01	5,07
National Westminst	6,88	6,88
Peninsular Orienta	5,89	5,91
Reuters	7,16	7,22
Saatchi and Saatch	0,98	0,98
Shell Transport	9,83	9,89
Tate and Lyle	4,82	4,81
Univeler Ltd	13,87	14,02
Zeneca	16,32	16,40

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	02/12	29/11
Allianz Holding N	2814	2805
Basf AG	58,01	56,89
Bayer AG	62,62	61,89
Bay hyp&Wechselbk	48,15	48,25
Bayer Vereinsbank	64,02	64,45
BMW	1011	997
Commerzbank	37,70	37,80
Daimler-Benz AG	102,10	100,45
Degussa	663	638
Deutsche Bank AG	72,95	73,30
Dresdner BK AG FR	45,60	45,65
Henkel VZ	76,80	76,60
Hoechst AG	68,60	67,30
Karstadt AG	532	534,50
Linde AG	930	934
DT. Lufthansa AG	19,98	19,80
Man AG	372,50	362,50
Mannesmann AG	649,50	641,50
Mettaliges AG	30,74	30,20
Preussag AG	357,50	361
Rwe	68,80	68
Schering AG	126,60	126,30
Siemens AG	74,03	74,10
Thyssen	279,25	275,80
Veba AG	90,15	89,95
Viag	589,50	582,50







LES TAUX

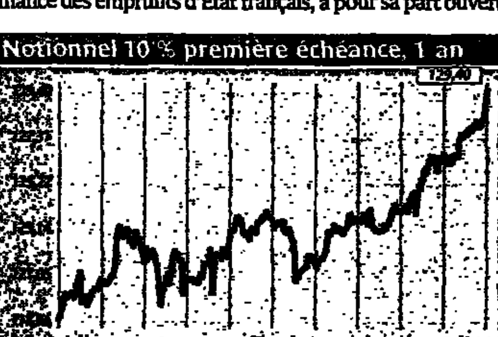
PARIS → Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

La Cades emprunte en dollars

LA CAISSE d'amortissement de la dette sociale (Cades), l'organisme chargé d'apurer les dettes passées de la Sécurité sociale, a annoncé, mardi matin 3 décembre, le lancement d'une émission à taux variable de 2 milliards de dollars (10,6 milliards de francs), d'une maturité de cinq ans, sous la direction des banques BZW et JP Morgan.

Le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a pour sa part ouvert en forte hausse, mardi. Après quelques minutes de transactions, l'échéance décembre gagnait 36 centièmes, à 129,78 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,60 %.

La Banque de France a pour sa part laissé inchangé, mardi matin, à 3,31 %, le taux de l'argent au jour le jour. Le contrat Pibor 3 mois du Matif gagnait 4 centièmes, à 96,56 points.



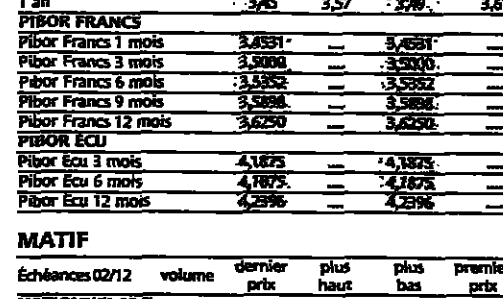
LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 02/12	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,31	5,59	6,52	1,60
Allemagne	3	5,61	6,53	1,40
Grande-Bretagne	5,81	7,33	7,50	2,70
Italie	7,87	7,55	8,07	3,40
Japon	0,47	2,53	—	0,20
Etats-Unis	5,75	6,05	6,37	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 02/12	Taux au 29/11	indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,29	4,43	103,04
Fonds d'État 5 à 7 ans	5,04	5,15	106,23
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,47	5,57	107,51
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,86	5,97	107,08
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,43	6,56	110,38
Obligations françaises	5,80	5,90	107,39
Fonds d'État à TME	– 2,15	– 2,14	101,69
Fonds d'État à TRE	– 1,91	– 1,98	102,20
Obligat. franç. à TME	– 1,98	– 1,82	101,74
Obligat. franç. à TRE	+ 0,07	+ 0,09	100,51

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,55 %)



	Achat 02/12	Vente 02/12	Achat 29/11	Vente 29/11
Jour le jour	3,3125	—	3,3125	—
1 mois	3,33	3,45	3,32	3,44
3 mois	3,36	3,48	3,35	3,47
6 mois	3,40	3,52	3,42	3,54
1 an	3,45	3,57	3,49	3,61
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,4531	—	3,4531	—
Pibor Francs 3 mois	3,5000	—	3,5000	—
Pibor Francs 6 mois	3,5352	—	3,5352	—
Pibor Francs 9 mois	3,5898	—	3,5898	—
Pibor Francs 12 mois	3,6250	—	3,6250	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,1875	—	4,1875	—
Pibor Ecu 6 mois	4,1875	—	4,1875	—
Pibor Ecu 12 mois	4,2396	—	4,2396	—

MATIF

Échéances 02/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 96	92904	129,40	129,52	129,16	129,42
Mars 97	13820	129,44	129,54	129,24	129,46
Juin 97	511	—	128,28	128,08	128,28
Sept. 97	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 96	10358	96,56	96,56	96,52	96,52
Mars 97	23700	96,59	96,60	96,54	96,56
Juin 97	10216	96,59	96,59	96,52	96,55
Sept. 97	5062	96,55	96,55	96,49	96,52
ÉCU LONG TERME					
Déc. 96	691	96,56	96,56	96,32	96,46
Mars 97	435	96,06	96,06	95,94	96,02

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 02/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Déc. 96	9996	—	2328	2308	2321,50
Janvier 97	191	2317,50	2328,50	2316	2326
Février 97	823	2327,50	2334	2320	2331,50
Mars 97	1039	—	2342,50	2325	2338

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,2310 | US/DM → 0,0000 | US/¥ → 0,0000 | DM/F ↘ 3,3906 | £/F ↗ 8,8080

Envol du billet vert

LE DOLLAR S'INSCRIVAIT en très forte hausse, mardi matin 3 décembre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,5730 mark et 5,3250 francs, ses cours les plus élevés depuis deux ans. La monnaie américaine bénéficiait des déclarations, lundi, du président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, expliquant qu'il n'avait *« rien contre »* un billet vert *« un peu plus fort »*. Le chef économiste de la banque centrale allemande a, pour sa part, affirmé qu'à l'approche de la création de la monnaie unique européenne le deutschemark pourrait être délaissé au profit du dollar. Certains analystes estiment enfin que la Bundesbank pourrait prochainement abaisser ses taux directeurs afin d'apaiser le débat monétaire en France. Le mark deviendrait, dans ce scénario, moins rémunérateur.

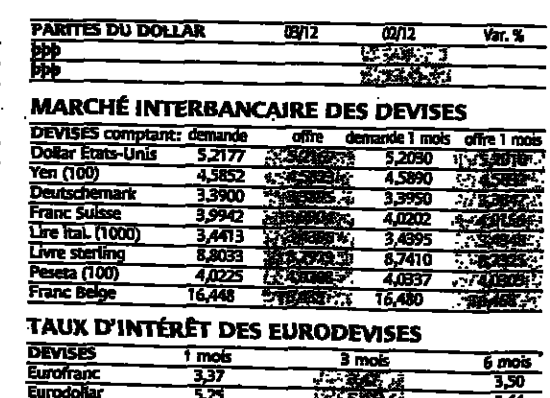
MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 02/12	% 29/11	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	339,0600	[illegible]	327	[illegible]
Ecu	6,5595	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,2310	[illegible]	4,9000	[illegible]
Belgique (100 F)	16,4510	[illegible]	15,9000	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	302,2000	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4495	[illegible]	3,1900	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,5600	[illegible]	82,2500	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,7875	[illegible]	8,3500	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	8,8080	[illegible]	8,3500	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1585	[illegible]	1,8500	[illegible]
Suède (100 krs)	77,9400	[illegible]	71	[illegible]
Suisse (100 F)	398,3400	[illegible]	387	[illegible]
Norvège (100 k)	81,3900	[illegible]	74,5000	[illegible]
Autriche (100 sch)	48,1810	[illegible]	46,5500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0265	[illegible]	3,7200	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3600	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,8743	[illegible]	3,5700	[illegible]
Japon (100 yens)	4,5995	[illegible]	4,3700	[illegible]
Finlande (mark)	113,1400	[illegible]	105,5000	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	03/12	02/12	Var. %
ppp		[illegible]	
ppp		[illegible]	

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES



DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	5,2177	[illegible]	5,2050	[illegible]
Yen (100)	4,5852	[illegible]	4,5890	[illegible]
Deutschemark	3,3900	[illegible]	3,3950	[illegible]
Franc Suisse	3,9942	[illegible]	4,0202	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,4413	[illegible]	3,4395	[illegible]
Livre sterling	8,8033	[illegible]	8,7410	[illegible]
Peseta (100)	4,0225	[illegible]	4,0337	[illegible]
Franc Belge	16,448	[illegible]	16,480	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,37	[illegible]	3,50
Eurodollar	5,25	[illegible]	5,44
Eurolivre	6,06	[illegible]	6,25
Eurodeutschemark	3,03	[illegible]	3,15

L'OR

	cours 02/12	cours 29/11
Or fin (k. barre)	62100	62000
Or fin (en lingot)	62400	62450
Once d'Or Londres	371,30	370,75
Pièce française(20f)	359	358
Pièce suisse (20f)	359	357
Pièce Union lat(20f)	359	359
Pièce 20 dollars us	2400	2345
Pièce 10 dollars us	1370	1350
Pièce 50 pesos mex.	2320	2320

LE PÉTROLE

En dollars	cours 02/12	cours 29/11
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	02/12	29/11
Dow-Jones comptant	234,20	[illegible]
Dow-Jones à terme	396,48	[illegible]
CRB	241,45	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2465	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2231	[illegible]
Aluminium comptant	1494	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1523	[illegible]
Plomb comptant	676,50	[illegible]
Plomb à 3 mois	686	[illegible]
Etain comptant	6100	[illegible]
Etain à 3 mois	6105	[illegible]
Zinc comptant	1045,50	[illegible]
Zinc à 3 mois	1069	[illegible]
Nickel comptant	6735	[illegible]
Nickel à 3 mois	6815	[illegible]

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	4,67	[illegible]
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	115,25	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	3,92	[illegible]
Maïs (Chicago)	2,67	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	237,30	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		$/tonne
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	—	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1359	[illegible]
Café (Londres)	—	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	—	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	—	[illegible]

هكذا من الأصل

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 3 DÉCEMBRE
Liquidation : 23 décembre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+1,20 %
CAC 40 : 2346,40

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	958	[illegible]	+ 0,73	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	820	[illegible]	– 2,18	[illegible]
Renault (T.P.)	1639	[illegible]	+ 0,67	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1855	[illegible]	+ 0,32	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1225	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1026	[illegible]	+ 0,87	[illegible]
Accor	676	[illegible]	+ 0,73	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	172	[illegible]	+ 1,45	[illegible]
Air Liquide	838	[illegible]	+ 0,71	[illegible]
Alcatel Alsthom	467	[illegible]	+ 0,79	[illegible]
Axa	309,80	[illegible]	+ 0,71	[illegible]
Axime	615	[illegible]	+ 0,65	[illegible]
Bail Investis.	768	[illegible]	+ 0,26	[illegible]
Bancaire (Cie)	608	[illegible]	+ 3,45	[illegible]
Bazar Hot. Ville	497	[illegible]	– 0,80	[illegible]
Bertrand Faure	196	[illegible]	+ 1,02	[illegible]
BIC	785	[illegible]	+ 2,29	[illegible]
BIS	533	[illegible]	– 1,50	[illegible]
B.N.P.	207	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Bollore Techno.	559	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Bongrain	2040	[illegible]	+ 0,68	[illegible]
Bouygues	580	[illegible]	+ 0,86	[illegible]
Bouygues Offs.	126,50	[illegible]	—	[illegible]
Canal +	1280	[illegible]	– 1	[illegible]
CPR	426,50	[illegible]	– 0,23	[illegible]
Cred.Fon.France	70,50	[illegible]	– 0,42	[illegible]
Credit Local Fce	472,50	[illegible]	—	[illegible]
Credit Lyonnais CI	136,30	[illegible]	– 0,95	[illegible]
Credit National	301,50	[illegible]	+ 0,53	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	234	[illegible]	– 1,23	[illegible]
Damart	4120	[illegible]	+ 0,97	[illegible]
Danone	765	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
Dassault-Aviation	1134	[illegible]	+ 0,26	[illegible]
Dassault Electro	450,10	[illegible]	+ 1,26	[illegible]
Dassault Systemes	254	[illegible]	+ 1,37	[illegible]
De Dietrich	210,50	[illegible]	+ 0,95	[illegible]
Degremont	405	[illegible]	+ 1,23	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	40,75	[illegible]	– 1,59	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	115,20	[illegible]	+ 0,69	[illegible]
Dynaction	120,90	[illegible]	– 0,16	[illegible]
Eaux (Gle des)	651	[illegible]	+ 1,84	[illegible]
Eiffage	217	[illegible]	—	[illegible]
Elf Aquitaine	457,30	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
Eramet	278	[illegible]	– 1,07	[illegible]
Eridania Beghin	815	[illegible]	+ 2,82	[illegible]
Essilor Intl	1510	[illegible]	+ 1,05	[illegible]
Essilor Intl ADP	1215	[illegible]	+ 2,05	[illegible]
Esso	564	[illegible]	+ 1,06	[illegible]
Eurafrance	2367	[illegible]	– 0,08	[illegible]
Euro Disney	10,60	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
Europe 1	1160	[illegible]	+ 0,60	[illegible]
Eurotunnel	6,75	[illegible]	+ 3,70	[illegible]
Filipacchi Medias	1113	[illegible]	+ 2,51	[illegible]
Fimalac SA	456,50	[illegible]	+ 0,70	[illegible]
Finextel	82,65	[illegible]	– 0,06	[illegible]
Fives-Lille	498	[illegible]	– 0,40	[illegible]
Fromageries Bel	4271	[illegible]	– 0,25	[illegible]
Galeries Lafayette	1840	[illegible]	– 0,81	[illegible]
GAN	114	[illegible]	+ 1,66	[illegible]
Gascogne (B)	467,40	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Gaumont #	438	[illegible]	– 1,82	[illegible]
Gaz et Eaux	2078	[illegible]	+ 1,01	[illegible]
Geophysique	375	[illegible]	+ 0,93	[illegible]
G.F.C.	452,90	[illegible]	– 0,19	[illegible]
Groupe Andre S.A.	396,10	[illegible]	+ 3,50	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	109,70	[illegible]	+ 2,09	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
Vaal Reefs #	364,90	[illegible]	– 1,47	[illegible]
Volkswagen A.G #	2029	[illegible]	– 1,42	[illegible]
Volvo (act.B) #	113,40	[illegible]	+ 1,41	[illegible]
Western Deep #	156,50	[illegible]	– 0,63	[illegible]
Yamanouchi #	107	[illegible]	—	[illegible]
Zambia Copper	6,70	[illegible]	+ 0,74	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 3 DÉCEMBRE

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	228	[illegible]
Commerzbank AG	130	[illegible]
Fiat Ord.	15,75	[illegible]
Gevaert	346	[illegible]
Gold Fields South	139,50	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Maussiere Forest	67	[illegible]
Moncey Financiere	2550	[illegible]
M.R.M. (Ly) ◆	135,50	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly)	106	[illegible]
Poliet ◆	462	[illegible]
Sabeton (Ly)	720	[illegible]
Sanse (Ly)	840	[illegible]
Sechilienne (Ly)	1000	[illegible]
Tanneries Fce (Ny)	261	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 3 DÉCEMBRE

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
MARDI 3 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor ◆	100	[illegible]
Coil	173,20	[illegible]
Electronique D2	486	[illegible]
FDM Pharma n.	190	[illegible]
Genset	265	[illegible]
High Co. ◆	202	[illegible]
Infonie	86	[illegible]
Joliez-Regol	84,50	[illegible]
Mille Amis	105	[illegible]
Picogiga	161	[illegible]
Proxidis	29,50	[illegible]
Stelax ◆	4,50	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 3 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI. ◆	725	[illegible]
Crédit Gén.Ind. ◆	21,20	[illegible]
Générale Occidentale ◆	64,35	[illegible]
Mumm ◆	1305	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	195	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 2 décembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Créd.Mut.Ep.Cour.T. ◆	896,16	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. C	115,67	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	22623,41	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T.	250,31	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1334,90	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1827,70	[illegible]
Thésora D	871,63	[illegible]
SOCIETE GENERALE		
Actimonétaire C	37445,38	[illegible]
Actimonétaire D	30490,84	[illegible]
Cadence 1 D	1086,28	[illegible]
Capimonétaire D	376,34	[illegible]
Sogeoblig C	8974,45	[illegible]
Interoblig C	6940,38	[illegible]
Intersélection France D	626,49	[illegible]
S.G. France opport. C	1777,20	[illegible]
S.G. France opport. D	1713,81	[illegible]
Sogenfrance C	1578,56	[illegible]
Sogenfrance D	1456,83	[illegible]
Sogépargne D	306,04	[illegible]
Soginter C	1911,93	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D	1282,57	[illegible]
Sogeliance D	1698,50	[illegible]
Sogenfrance Tempo D	158,81	[illegible]

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SCIENCES

ÉNERGIE Trois ans après avoir esquissé son projet d'accélérateur-réacteur, le Nobel italien Carlo Rubbia précise la forme que pourrait prendre cette alternative aux centrales nucléaires actuelles. ● AVEC SON ÉQUIPE du Laboratoire européen de physique des particules (CERN), il a affiné ce concept de réacteur hybride, qu'il présente comme plus sûr et moins polluant, et cherche aujourd'hui à passer à la phase expérimentale de son projet. ● ENTENDU récemment par la commission parlementaire des choix scientifiques et techniques, Carlo Rubbia a dû faire face à diverses critiques, d'ordre technique, mais aussi économique. ● CERTAINS chercheurs s'interrogent sur l'utilité de ce « Rubbiatron », qui nécessiterait des développements industriels coûteux. D'autres doutent des vertus environnementales de cet équipement, qui n'existe encore que sur le papier et les modélisations informatiques.

Carlo Rubbia défend son projet de réacteur nucléaire « sans risque »

Le Prix Nobel de physique italien propose un système combinant production d'électricité et élimination des déchets. Mais son développement nécessiterait la mise en place d'une nouvelle filière industrielle dont l'intérêt n'apparaît pas à tous les chercheurs

L'ITALIEN Carlo Rubbia, prix Nobel de physique 1984, parcourt l'Europe afin de présenter les dernier développements de son projet de réacteur-incinérateur, qui combine la production d'électricité et l'incinération des déchets nucléaires. A la recherche de fonds pour poursuivre ses travaux, le codécouvreur des bosons W et Z a été récemment auditionné par la Commission parlementaire des choix scientifiques et techniques, devant laquelle il a défendu ce réacteur *« révolutionnaire »*, dont il avait esquissé les contours en 1993 (*Le Monde* du 26 novembre 1993).

Depuis trois ans, Carlo Rubbia a, avec son équipe du Laboratoire européen pour la physique des particules (CERN), affiné le principe de sa machine, hybride d'un accélérateur de particules et d'un réacteur nucléaire rapide dont le cœur est essentiellement nourri au thorium ou à l'uranium naturel non fissile. Ce « Rubbiatron », en théorie plus sûr et capable de recycler et de brûler les déchets radioactifs, pourrait, ambitionne-t-il, succéder à l'actuelle génération de réacteurs nucléaires. Présidée par Claude Birraux, député UDF-FD de Haute-Savoie, l'audition de M. Rubbia avait pour objectif d'obtenir des précisions sur la sûreté et la faisabilité technique de son *« amplificateur d'énergie »*, sur ses capacités à maîtriser les déchets nucléaires et à produire de l'électricité. Il s'agissait également de préciser son insertion dans le parc des réacteurs nucléaires vers 2015 et les risques de prolifération qu'il pourrait occasionner.

L'avantage du procédé proposé par Carlo Rubbia est de permettre un meilleur contrôle des réactions de fission – celles-là mêmes qui animent les réacteurs actuels – en utilisant un élément fissile à base non pas d'uranium mais de thorium, très abondant dans la croûte terrestre. Le cœur de la machine sera conçu de manière à être légèrement sous-critique, ce qui signifie qu'en principe la réaction nucléaire ne peut s'emballer et s'interrompt dès lors que la production indirecte des neutrons par un accélérateur de particules est stoppée. Comparé aux réacteurs ordinaires, cet amplificateur d'énergie assurerait, selon le Prix Nobel italien, une combustion plus grande de la matière nucléaire. Il pourrait aussi recycler ses propres résidus (actinides) et « brûler » également les déchets de plutonium issus des réacteurs classiques et des surplus militaires. Enfin, il permettrait de réduire les accidents.

DÉVELOPPEMENT « PRÉMATURÉ »

Au total, ce type de fission présenterait un potentiel énergétique et un impact sur l'environnement comparables à ceux offerts par la fusion, Graal des physiciens. Sa simplicité technique mettrait le procédé à la portée des pays en voie de développement, grands consommateurs d'énergies fossiles jugées préjudiciables à l'équilibre climatique de la planète.

Trop beau pour être réaliste ? Bertrand Barré, du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), rappelle que les expériences menées sur le sujet par les Etats-Unis et l'URSS dès les années 50 et 60, parfois décourageantes, ont repris plus récemment, y compris au Japon (avec Omega), à la faveur des progrès des accélérateurs de particules. Le principe d'un tel réacteur est donc jugé valide, du moins sur le papier.

M. Barré estime cependant *« un peu prématuré »* de se lancer, comme le préconise Carlo Rubbia, dans la réalisation d'une *« petite machine »* de 100 mégawatts qui coûterait entre 1 et 2 milliards de francs. Evoquant explicitement les mésaventures de Superphénix, Gérard Menjon, directeur des études et recherches d'EDF, rappelle que le développement d'une filière – de l'extraction du minerai jusqu'à son retraitement ultime – se chiffre en dizaines de milliards de francs. Il se fait même l'avocat des énergies non nucléaires, qui ont progressé au point de poser des *« problèmes de compétitivité »* à leur rivale atomique.

La physicienne Monique Sené met en relief les incertitudes du projet Rubbia en matière de corrosion, de tenue des combustibles. Elle doute qu'il soit facilement accessible aux pays pauvres et insiste sur les problèmes plus généraux de retraitement et de démantèlement.

Ces préoccupations, doublées d'interrogations sur la sûreté et la radioprotection, sont partagées par certains chercheurs et le monde associatif : Roland Desbordes, vice-président de la Criirad, laboratoire indépendant de mesure de radioactivité, a également souligné *« l'ambiguïté du projet Rubbia »*. A l'instar du nouveau programme d'acquisition des connaissances de Superphénix, il risque, selon lui, de trahir l'esprit de la loi de 1991. Cette dernière, instaurée pour explorer d'ici à 2006 les voies permettant de maîtriser les problèmes de déchets, serait alors un prétexte pour *« redémarrer une filière nucléaire »*.

Carlo Rubbia n'est cependant pas totalement isolé : certains représentants du Commissariat à l'énergie atomique et de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3-CNRS) se sont mobilisés sur le sujet des réacteurs hybrides à travers les programmes Isaac et Gédéon, auquel participe également EDF. Claude Détraz, directeur de l'IN2P3, réclame d'ailleurs une coopération européenne accrue afin de réduire les incertitudes du système.

Reste une question de fond : le Rubbiatron est-il utile ? Il est encore difficile de cerner les besoins énergétiques et les solutions adoptées en matière de gestion des déchets d'ici à 2015 : l'Europe travaille actuellement à un réacteur de nouvelle génération, l'EPR ; la filière surgénératrice, qui pâtit des avatars de Superphénix, sera peut-être encore d'actualité ; la recherche continue sur la fusion... Le Rubbiatron trouvera-t-il sa place dans cette panoplie nucléaire ? Le député Claude Birraux cite une étude d'Euratom qui conseille d'*« orienter »* le réacteur-accélérateur vers une fonction de transmutation des déchets, plutôt que vers la production d'électricité.

Face à ces incertitudes et à ces critiques, Carlo Rubbia ne désarme pas. Il reconnaît que les études qu'il présente sont encore *« très préliminaires »* et essentiellement fondées sur des modélisations. Mais, plaide-t-il, *« le but de notre recherche est justement de réduire ces incertitudes. Donnez-nous la chance d'essayer »*.

Hervé Morin

Une réaction contrôlée par un cyclotron

Faisceau de protons
Dôme de confinement
Uranium ou Thorium

[illegible]

Les astuces du « Rubbiatron »

Le « Rubbiatron » fait appel à la spallation. Ce terme désigne une réaction nucléaire provoquée par des particules accélérées avec une si grande énergie qu'elles font éclater les noyaux qu'elles frappent. De ce choc naissent diverses particules. En l'occurrence, le faisceau de protons a pour cible du plomb en fusion, qui laisse alors échapper des neutrons. Ceux-ci viennent à leur tour heurter le « combustible » nucléaire – une matrice de thorium et d'uranium non fissile, par exemple – et provoquent l'amorce d'une réaction en chaîne. Le combustible nucléaire est-dit sous-critique, c'est-à-dire que cette réaction de fission, entretenue par le faisceau de protons, ne peut démarrer par elle-même. Il ne peut donc en principe y avoir de dérapage. L'autre « astuce » consiste à utiliser des combustibles qui se transmutent eux-mêmes en composés dont la réactivité est presque équivalente. Ce qui permet une sorte de recyclage automatique, jusqu'à épuisement. On peut introduire des déchets radioactifs qui seront transmutés par cette cascade de réactions. Le retraitement de certains produits de fission ultimes reste cependant nécessaire.

Les piranhas, mémoire de l'Amazone

Depuis quinze millions d'années, les poissons se répartissent de façon singulière entre le fleuve et ses affluents

ILS ONT DES noms à mettre en chansons – coumarou, pirapitinga, tambaqui –, et occupent l'un des plus grands fleuves du monde : l'Amazone. Habitants des rapides ou des eaux calmes, tous sont des *Serrasalmidae* – famille de poissons à laquelle appartiennent également les espèces mieux connues des piranhas. Le biologiste Michel Jégu n'aurait probablement pu percer le mystère de leurs origines s'il ne leur avait consacré de longues années d'observation, dans le cadre d'un programme d'études écologiques du bassin amazonien mené par l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (Orstom).

Pendant cinq ans, Michel Jégu et son équipe ont parcouru dix des plus importants affluents de l'Amazone moyen et inférieur. Depuis la frontière des Guyanes jusqu'au sud de l'Etat de Para (Brésil), ils y ont étudié, en collaboration avec l'Institut brésilien de recherches en Amazonie (INPA, Manaus), la répartition de plusieurs dizaines d'espèces de ces poissons. Ce qu'ils découvrirent leur sembla tout d'abord incroyable, avant de devenir l'axe principal de leurs recherches. Contre toute attente, le cours principal du fleuve et ses affluents hébergent en effet deux communautés radicalement distinctes. Et, plus fascinant encore, cette répartition singulière existerait au moins depuis quinze millions d'années !

« Dans le cours des affluents, on trouve des poissons vivant dans les rapides, comme le mylesine, le coumarou ou le pacou dente seco, ainsi que des piranhas et des pacous. Or, toutes ces espèces sont absentes du cours principal du fleuve, pourtant tout proche ! », résume Michel Jégu, aujourd'hui de retour au laboratoire d'ichtyologie du Muséum national d'histoire naturelle (Paris). A l'inverse, d'autres espèces se sont révélées spécifiques des eaux de l'Amazone – ces eaux « blanches », chargées de limon, qui traversent le continent des Andes jusqu'à l'océan. C'est le cas de la pirapitinga, du pacou manteiga et du tambaqui, poisson très apprécié des populations amazoniennes. Ou encore du piranha rouge, un carnivore vivant dans les lacs peu profonds.

Pourquoi l'Amazone se comporte-t-il, pour les espèces peuplant ses affluents, comme une barrière quasi infranchissable ? Pour les spécialistes, les causes de cette étonnante séparation sont liées à l'histoire même du bassin amazonien.

« Les plus anciens fossiles de Serralsamidae *connus en Amérique du Sud ont été retrouvés en de multiples sites des Andes et ont été datés du miocène, soit d'environ 15 millions d'années. Or ces fossiles correspondent exclusivement aux espèces peuplant aujourd'hui le cours principal de l'Amazone »*, explique l'ichtyologue. Ce qui, précise-t-il, ne signifie pas que les espèces spécifiques des affluents n'existaient pas à cette époque (d'autres travaux, fondés sur l'analyse moléculaire des gènes, laissent au contraire penser qu'elles étaient déjà présentes), mais simplement que *« les deux communautés de poissons, celle des eaux limoneuses originaires des Andes et celle des eaux claires des affluents, ont évolué indépendamment l'une de l'autre depuis au moins quinze millions d'années »*.

Pour quelles raisons ? *« En Amazonie orientale, le cours principal du fleuve sépare deux plateaux géologiques d'âge précambrien (plus de 570 millions d'années) : le bouclier guyanais au nord, le bouclier central brésilien au sud »*, rappelle Michel Jégu. D'où une hypothèse, qui pourrait expliquer ces deux évolutions parallèles : il fut des époques (en l'occurrence glaciaires) où cette ligne de partage n'existait pas, et où le lit de l'Amazone se trouvait plusieurs mètres, voire plusieurs dizaines de mètres plus bas qu'à son niveau actuel. La répartition des *Serrasalmidae* – et sans doute celle d'autres espèces aquatiques – observée aujourd'hui garderait ainsi *« la mémoire de l'organisation faunistique qui caractérisait le bassin amazonien à son origine »*. Un constat d'importance, s'il se confirme, pour les politiques de conservation et de gestion du patrimoine aquatique dans cette région du monde.

Catherine Vincent

Revoir grâce aux yeux des fœtus morts

LE DÉVELOPPEMENT des tentatives de greffes de rétine chez des personnes souffrant de graves troubles de la vision et, à ce titre, condamnées à la cécité soulève une polémique inédite empruntant à la science, à la médecine et à la morale. Cette polémique peut, schématiquement, se réduire à une question : est-il acceptable, d'un point de vue éthique, de tenter aujourd'hui des greffes de cellules rétiniennes chez des personnes que l'on sait condamnées à court ou moyen terme à une nuit définitive ? A cette question, il faut ajouter une précision : ces tentatives chirurgicales sont généralement effectuées à partir de cellules prélevées dans les globes oculaires de fœtus avortés au terme de dix-huit à vingt-quatre semaines de gestation.

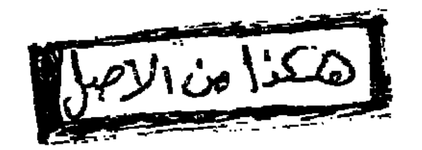
On mesure sans mal l'ampleur des problèmes que posent de telles tentatives de greffes « interhumaines » dans le champ de la chirurgie ophtalmologique. Des problèmes d'autant plus délicats que le nombre des personnes pouvant être concernées par ces travaux pourrait être considérable du fait, notamment, du vieillissement de la population des pays industrialisés et des graves troubles de la vision (dégénérescence maculaire) qui y sont liés.

A Washington, la dernière rencontre annuelle de la société américaine des neurosciences vient d'être marquée par le rappport du docteur Manuel del Cerro. Ce spécialiste a, selon le *Washington Post*, laissé entendre que les malades souffrant de rétinite pigmentaire (une maladie héréditaire qui touche environ vingt-cinq mille personnes en France et qui conduit précocement à la cécité) pouvaient bénéficier de ces tentatives expérimentales. Les résultats qu'il a présentés sont sans aucun doute fort modestes. Selon le docteur del Cerro, l'injection – une micro-injection sous le contrôle d'une fibre optique – d'environ un million de cellules rétiniennes prélevées sur des fœtus humains a permis d'obtenir, avec un recul d'une année, une amélioration chez deux personnes qui peuvent aujourd'hui voir leurs doigts de très près, ce qu'elles ne pouvaient plus faire avant l'intervention.

Ces travaux ont été réalisés en Inde, où, nous a pudiquement indiqué un grand spécialiste français d'ophtalmologie, *« il est plus facile qu'ailleurs de réaliser ce type d'expérimentations interhumaines »*. Des tentatives similaires ont été conduites par l'équipe américaine du docteur Peter Gouras (université Columbia), en Suède. Aux Etats-Unis, le chirurgien Eugene de Jüan (université Johns-Hopkins, Baltimore) vient d'obtenir l'autorisation de se lancer dans ce type d'expériences.

« Pour notre part, nous estimons qu'il est prématuré de passer dès maintenant à ce type d'expérimentations interhumaines, a déclaré au *Monde* le professeur Gabriel Coscas (hôpital intercommunal de Créteil). *Nous travaillons sur ce thème, mais, pour des raisons scientifiques et éthiques, nous nous limitons aux recherches préliminaires qui doivent être conduites avant d'envisager de passer à l'homme. »* Il n'existe aucun consensus international sur un sujet qui renvoie à l'impossible définition du statut de l'embryon humain, à la légitimité contestée de l'interruption de grossesse et à l'usage thrépeutique qui pourra, demain, être fait des « produits d'avortement ».

Jean-Yves Nau



Catherine Chabaud reste la seule femme dans la course autour du monde en solitaire

Après les difficultés d'Isabelle Autissier, elle souhaite être la première à terminer le Vendée Globe

Un mois après le départ du port des Sables-d'Olonne, Christophe Auguin est largement en tête du Vendée Globe. Alors qu'Isabelle Autissier fait route vers Le Cap pour réparer l'un de ses deux safrans, Catherine Chabaud reste la seule femme encore dans la course. Dans quatre ans, *The Race*, une course autour du monde en équipage sur des bateaux extrêmes, devrait avoir lieu en même temps que le Vendée Globe.

« BOULEVERSÉE », elle vient de voir celle qu'elle appelle sa *« grande sœur »* quitter la course. Plus de 1 500 milles au sud, Isabelle Autissier vient de décider de repartir après une escale d'une semaine au Cap pour remplacer son gouvernail (*Le Monde* du 3 décembre). Isabelle Autissier exclue du classement du Vendée Globe, Catherine Chabaud a plus que jamais envie de terminer ce tour du monde. En regagnant les Sables-d'Olonne, elle pourrait être la première femme à réussir la grande boucle sans escale, seule sur un voilier.



VOILE

Dernière inscrite dans le Vendée Globe, elle n'avait pourtant eu que sept semaines pour se préparer. Après une 6e place en monocoque dans la Transat anglaise en juin – *« à cause de problèmes de quille »* –, elle se sentait secrètement *« capable de tenter le défi d'un tour du monde en solitaire »*. Mais, depuis qu'elle avait assisté au départ de la précédente édition en 1992, Catherine Chabaud avait toujours mis *« au fond de sa poche »* l'idée de s'aligner cette fois dans le Vendée Globe.

Avec ses *copines* de Challenge Océanes, elle avait préféré se consacrer à un projet fou né en 1992 d'une passion commune pour la mer. Mais, faute de budget, leur rêve s'est évanoui d'aligner leur propre bateau dans la Whitbread, la course autour du monde en équipage aux neuf escales, dont le départ sera donné le 21 septembre 1997 de Southampton (Angleterre).

Pour assurer la crédibilité sportive de Challenge Océanes, Catherine Chabaud avait traversé l'Atlantique en équipage dans la *Québec-Saint-Malo du mois* d'août. Quelques semaines plus tard, son désir de course en solitaire *s'est réveillé lors d'une rencontre* avec Jean-Luc Van den Heede.

PAS PRESSÉE D'ARRIVER

Le deuxième de la dernière édition du Vendée Globe lui a proposé de louer son ancien bateau. Ses sponsors ont suivi. *Europe 2*, l'employeur de Catherine la journaliste, et *Whirlpool*, le sponsor de Challenge Océanes, ont apporté les 2 millions de francs du budget.

Tout est ensuite allé très vite, presque trop vite. A la veille du départ, Catherine Chabaud ne cachait pas son appréhension de partir aussi longtemps. Elle craignait également de s'aventurer dans les mers du Sud, où elle n'a jamais navigué. En fait, elle a très vite avoué son bonheur d'être dans la course. Elle a découvert son bateau, ses limites, mais aussi son confort et la vitesse dans les vents favorables.



Christophe Auguin (Geodis) est largement en tête du Vendée Globe. [illegible] lundi 2 décembre à 16 heures, à 16 133 milles [illegible] 218 milles d'avance sur Yves Parlier (Aquitaine-[illegible]) [illegible] de Bonne-Espérance, il avait également 12 jours d'avance sur le record établi par Titouan Lamazou en 1990.

L'ennui, elle ne l'a rencontré que *dans les rares périodes de calme*. Elle a mis les mains dans le cambouis pour nettoyer les bougies d'un groupe électrogène récalcitrant: *« Je ne m'attendais pas à adopter un rythme aussi proche de celui des terriens*, disait-elle quelques jours après le départ. *Je dors peut-être un peu trop, 6 à 7 heures par jour. Il faut parfois que je me secoue pour ne pas perdre trop de milles. Mais je pense qu'il faut avant tout savoir se gérer soi-même pour tenir quatre mois. »*

Depuis le 3 novembre, la sérénité de Catherine Chabaud étonne jusqu'à ses plus proches amis. *« Il n'y a que les copains qui me manquent*, dit-elle. Ils lui ont fait une ovation pour ses 34 ans, vendredi 29 novembre. Mais Catherine est vite repartie ce jour-là à sa *navigation et à ses réparations*. Et, surtout, elle s'est replongée dans ses livres. Des récits de course en mer, des traités sur les oiseaux, des romans. Elle *dévore* quand elle ne peut sortir sur le pont. Et puis elle écoute de la musique, des émis*sions de radio avec André Mal*raux. *« J'ai besoin de nourrir ma tête. »*

Le temps lui paraît court. Beaucoup plus court que sur les trois semaines d'une Transat, alors qu'elle est partie depuis près d'un mois. *« J'ai un regard sur le temps très différent de celui que j'avais auparavant. Je ne regarde jamais celui qu'il me reste à passer avant l'arrivée. »* Catherine Chabaud se sent lancée dans un *« voyage initiatique dont elle veut profiter jusqu'au bout »*. Elle sait les difficultés qui l'attendent dans les mers du Sud, mais elle n'est vraiment pas pressée d'arriver. *« Sinon, il faudrait que je prenne la première à gauche et que je fasse immédiatement demi-tour. »*

Christophe de Chenay

Bruno Peyron prépare une épreuve « sans limite »

Bruno Peyron et les promoteurs de *The Race* n'ont pas pris la peine de rencontrer Philippe Jeantot, l'organisateur du Vendée Globe. En retardant d'un an, le 31 décembre 2000, pour cause de Coupe de l'America, la date de départ de leur course autour du monde, ils vont pourtant lancer les équipages de leurs gigantesques bateaux à la poursuite des monocoques du prochain Vendée Globe. Appuyés par Disneyland Paris, les organisateurs de *The Race* espèrent que leur concept d'épreuve *« sans limite »* deviendra la plus importante course autour du monde sans escale. Il leur faudra cependant prouver d'ici là que les quarante-sept demandes d'informations venues de seize pays se transformeront en véritables projets. Plusieurs dizaines de millions de francs seront nécessaires pour construire les multicoques de 35 mètres capables de battre les records de traversée de l'Atlantique et du Pacifique, qualificatifs pour les dix places ouvertes dans *The Race*.

La Fédération française d'athlétisme cherche un nouveau président

Jean Poczobut renonce à un second mandat

JEAN POCZOBUT a annoncé, samedi 30 novembre, qu'il ne briguerait pas un nouveau mandat. Le président de la Fédération française d'athlétisme (FFA) a tardé à communiquer sa décision *« parce qu'une campagne électorale de huit semaines est toujours plus saine qu'une campagne de huit mois »*.

« J'ai soixante ans révolus, l'âge de la retraite, et je ne suis pas de ceux qui s'accrochent à leur fauteuil, explique-t-il. *J'ai accepté, il y a quatre ans, de remettre l'athlétisme sur les rails, mais aujourd'hui il faut donner à la Fédération une dimension communication et marketing, et je n'ai pas le profil de l'emploi. »*

Aucun candidat à la succession pour l'élection prévue le 25 janvier 1997 à Paris ne s'est encore manifesté officiellement. Cependant, Philippe Lamblin, vice-président de la FFA chargé de la communication et du partenariat, président de la ligue de la région Nord-Pas-de-Calais et organisateur du meeting de Liévin, apparaît comme l'homme de la situation. Il s'est d'ailleurs octroyé une dizaine de jours de réflexion sur la question.

Agé d'une quarantaine d'années, Philippe Lamblin avait été brièvement candidat à la présidence en 1993. Il *s'était désisté* en faveur de M. Poczobut en apprenant que la société Lesaffre, où il occupe actuellement le poste de directeur des ressources humaines, souhaitait le promouvoir.

« C'est la moins mauvaise solution, mais ça m'ennuie, a déclaré Michel Jazy, vice-champion olympique du 1 500 m en 1960, qui dément vouloir proposer ses services à la FFA. *Philippe Lamblin possède les qualités pour faire un bon président, mais il occupe de multiples fonctions. Or celle de président exige au minimum une disponibilité de cinq demi-journées par semaine, plus les dimanches. »*

« PARLER ARGENT »

« Il serait le président rêvé, estime au contraire le perchiste Jean Galfione, champion olympique à Atlanta. *Il sait s'entourer efficacement et déléguer les tâches. Il a compris qu'en athlétisme il faut désormais parler argent, et il a de nombreux contacts grâce à sa profession. Jean Poczobut a donné une nouvelle impulsion à l'athlétisme en mettant en place des structures de communication et un service marketing, et je ne peux que l'admirer de passer la main. Ses efforts n'ont malheureusement pas toujours été suivis par des dirigeants qui ne voient pas changer les données et le paysage de l'athlétisme et considèrent que tout était mieux il y a trente ou quarante ans. »*

Jean Poczobut, qui avait aussi été directeur technique national de 1978 à 1984, reste jusqu'en 1999 membre du comité directeur de la Fédération internationale d'athlétisme amateur (IAAF). Dans ce contexte, il propose de *« rendre service à l'athlétisme français à la demande »*. Il continue, en outre, à diriger le comité d'organisation des championnats du monde en salle qui auront lieu du 7 au 9 mars 1997 au Palais omnisport de Paris-Bercy.

Patricia Jolly

Miguel Indurain entretient l'incertitude sur son avenir

MIGUEL INDURAIN a repris l'entraînement, lundi 2 décembre, en Navarre, en compagnie de son frère Prudencio. *« Je vais m'entraîner, comme tous les ans »*, a déclaré le champion cycliste, enfourchant son outil de travail sans plus de commentaires. Le quintuple vainqueur du Tour de France, âgé de 32 ans, dont le contrat expire le 31 décembre, n'a toujours pas révélé s'il entendait ou non poursuivre sa carrière. Depuis ses débuts professionnels, l'Espagnol remonte invariablement sur son vélo le 1er décembre. Or, dimanche, il avait sacrifié ce rendez-vous pour une partie de chasse. Les nombreux journalistes présents à proximité de son domicile avaient alors spéculé sur un arrêt de sa carrière. Mais Miguel Indurain semble prendre un malin plaisir à entretenir le suspense.

DÉPÊCHES

■ **AUTOMOBILE : douze écuries de formule 1 devraient participer** au championnat du monde en 1997. Deux nouvelles équipes font leur apparition : Stewart-Ford et Lola-Ford. Avec l'engagement du champion du monde, Damon Hill, ce sont les monoplaces du TWR-Arrows-Yamaha qui porteront les numéros 1 et 2. On retrouvera ensuite les écuries Williams-Renault, Ferrari, Benetton-Renault, McLaren-Mercedes, Jordan-Peugeot, Ligier-Honda, Sauber-Ferrari, Tyrrell-Ford et Minardi-Hart. Plusieurs pilotes n'ont pas encore été désignés : un chez Jordan, Ligier et Tyrrell, et deux chez Lola et Minardi.

■ **MOTOCYCLISME : le triple champion du monde Max Biaggi pilotera une Honda 500 cm³** en 1997. L'Italien, qui a remporté trois titres dans la catégorie 250 cm³ dans les Grands Prix de vitesse de 1994 à 1996 pour Aprilia, avait été remercié par la firme italienne.

■ **OMNISPORTS : Mike Tyson** arrive en tête au palmarès des sportifs les mieux payés du monde. Selon le magazine *Forbes*, le boxeur américain a empoché, pour trois combats, près de 75 millions de dollars en 1996. Ce record risque cependant d'être battu dès 1997 puisque *Forbes* prévoit des gains dépassant les 100 millions de dollars pour le basketteur Michael Jordan (en tenant compte de ses contrats publicitaires). Aucun Français ne figure sur cette liste de 40 sportifs. – *(AP.)*

■ **FOOTBALL : la Régie autonome des transports parisiens (RATP)** a signé, lundi 2 décembre, un accord de partenariat avec le comité français d'organisation de la Coupe du monde. La RATP devient un prestataire agréé du Mondial 98.

■ **HALTÉROPHILIE : le ministère de la jeunesse et des sports a** annoncé, lundi 2 décembre, que les élections de la Fédération française d'haltérophilie qui ont porté André Garcia à la présidence le 24 novembre devraient être réorganisées car les nouveaux statuts-types des fédérations n'avaient pas été adoptés préalablement. La fédération et le ministère sont en litige depuis plusieurs mois (*Le Monde* daté 10-11 novembre).

« Mister Newcastle », le marchand de bonheur du football anglais

Sir John Hall a beaucoup dépensé pour faire de son club, que rencontre Metz, la fierté de la ville

SIR JOHN HALL est un milliardaire heureux. Il gagne de l'argent en vendant de la joie aux petites gens qui en manquent tant. Son commerce est profitable, moral et, qui plus est, parfaitement légal : l'honorable M. Hall est président d'un club de football.

Ses clients l'adorent. Le bon peuple du Saint James'Park le surnomme affectueusement « Mister Newcastle » et le tient pour son bienfaiteur. A l'occasion, il chante à pleins poumons ses louanges. Ces choristes ont payé jusqu'à deux mois de salaire l'un des 32 000 abonnements annuels, seul moyen d'assister au match. Ils s'estiment privilégiés, car 12 000 malheureux sont en liste d'attente pour obtenir ce précieux sésame. Comme ils aimeraient pouvoir entrer à leur tour chez Sir John, le marchand de bonheur !

L'équipe qui devait recevoir Metz en huitièmes de finale retour de la Coupe de l'UEFA (1-1 au match aller), mardi 3 décembre, a tout de la danseuse d'un homme ayant de l'argent à perdre. Depuis 1992, année où il est devenu officiellement propriétaire du club, John Hall a investi près de 70 millions de livres (600 millions de francs) dans sa nouvelle marotte. Rien n'est trop beau ni trop cher.

Le transfert de l'attaquant Alan Shearer, cette saison, a frappé les esprits : 15 millions de livres, plus de 120 millions de francs... qui représentent le double du budget dont dispose le FC Metz. Seuls cinq clubs en Angleterre ont des chiffres d'affaires supérieurs à cette somme. Newcastle United étourdit le championnat de l'île dans sa valse des zéros, comme s'il espérait gagner par K.-O. un titre national qu'il quête depuis les années 20.

« Quand je suis arrivé dans ce club, Sir John Hall était multimillionnaire, se plaît à raconter Kevin Keegan, le manager du club. *Aujourd'hui, c'est un millionnaire ordinaire. »*

Au lendemain de la guerre, un jeune homme foulait pour l'unique fois de sa vie la pelouse du Saint James'Park, à l'occasion de la finale junior de la Coupe du Northumberland. Le demi-centre et capitaine des East Boys perdit le match et ramena à la maison, pour seul trophée de la journée, un nez cassé. Près de cinquante ans ont passé et Sir John Hall, soixante-quatre ans, exhibe aujourd'hui son appendice endommagé à jamais comme le témoignage d'un attachement lointain au football local.

Jusque dans son accent rocailleux, qui passe ailleurs pour péquenot, le milliardaire se revendique « Geordie », sobriquet que les sudistes voulaient infamant, mais qui est devenu aux abords du mur d'Hadrien une affirmation identitaire. Fils de mineur qui a réussi sur le tard, l'homme est toujours resté en marge de l'establishment londonien et cultive jusqu'à la démagogie ses racines populaires. *« Je suis un capitaliste avec une conscience sociale »*, explique-t-il.

John Hall, promu Sir en 1991 en raison des services rendus au thatchérisme et de quelques thés pris avec Margaret, ne prétend qu'au bien du club. Minoritaire au conseil d'administration à son arrivée, en 1990, l'habile associé a peu à peu racheté les parts des autres actionnaires, n'hésitant pas à payer des détectives privés pour les dénicher.

En 1992, s'ouvrait une ère de despotisme éclairé. Newcastle United accusait alors un déficit de 6 millions de livres, végétait dans le bas de tableau de la deuxième division et affichait moins de 17 000 spectateurs de moyenne. En munissant Kevin Keegan, un enfant du pays, d'un énorme chéquier, le magnanime président brisait la spirale du déclin. Quatre ans et quelques dizaines de millions de livres plus tard, le club joue les premiers rôles dans la Premier League et prétend au rang de grand d'Europe.

> Il a saisi la part d'irrationnel qui entoure cet investissement particulier

« Je veux que les bénéfices aillent aux enfants », clame-t-il, la main sur le cœur. Il se trouve incidemment que ce qui est bon pour le club ne s'avère pas nuisible à son président. Même le *Financial Times*, peu suspect de dénigrer la bonne volonté des capitalistes, mettait en doute, dans un article de 1995, la philanthropie de l'homme d'affaires. Newcastle United a multiplié par huit sa valeur. La société pourrait être cotée en Bourse à partir de l'été prochain. Selon la firme Natwest, qui pilote ce projet, les dix millions d'actions valent aujourd'hui largement plus de 1 milliard de francs. Elles prendront plus de valeur encore si l'équipe remporte enfin un titre.

Voilà Sir John Hall, propriétaire de 85 % du capital, à la tête d'une coquette somme. En revendant sur le marché la moitié seulement du capital, il garderait le contrôle du club et rembourserait son investissement. Il dégagerait même une plus-value pour financer une partie du nouveau stade de 65 000 places, ainsi que le reste des infrastructures du club omnisports dont il caresse le rêve ; il a déjà acheté à cette fin une équipe de rugby, une formation de basket et une autre de hockey sur glace, lançant également une section de boxe et d'athlétisme.

A l'image d'autres hommes d'affaires à Londres, Liverpool ou Manchester, à la fois passionnés et intéressés, Sir John a parfaitement deviné le profit qu'il était possible de dégager du football en Angleterre pour qui savait s'y prendre. Il a également saisi la part d'irrationnel qui entoure cet investissement particulier. *« Je suis le stratège et le rêveur »*, explique-t-il. La somme astronomique versée pour Alan Shearer, sous couvert de faire revenir dans son lieu de naissance le plus renommé des joueurs de l'île, a fait l'objet d'une exceptionnelle publicité. La renommée et donc la valeur du club y ont gagné autant.

En 1965, John Hall eut vent d'une allocation de 1 000 livres que le gouvernement proposait alors pour la réhabilitation de maisons insalubres. Il en acheta quatre, les retapa avec l'argent de l'Etat, les revendit, puis recommença avec d'autres. Au milieu des années 70, il devenait millionaire.

En 1986, il construisit dans la banlieue ouvrière de Gateshead le plus grand centre commercial du Royaume-Uni, peut-être d'Europe, et créa 6 000 emplois. Il revendit ses parts 2,3 milliards de francs, juste avant la crise de l'immobilier, et se tourna alors vers le ballon rond. Quand Sir John Hall quittera le football, pour tous il ne sera que temps de partir.

Benoît Hopquin

Madrid redonne force à sa tradition culinaire

La capitale espagnole n'oublie pas ses racines profondes et apprend à les réinventer

Après Londres et Tokyo (*Le Monde* des 20 et 27 novembre), nous poursuivons avec Madrid un tour des plaisirs de bouche réalisé par nos correspondants.


DESSIN DANIEL MAJA

MADRID
de notre correspondante

Lorsque, d'une fourchette émue, vous aurez terminé jusqu'à la dernière parcelle d'aloyau de cerf ou de pain paysan à l'anchois sur mousseline d'oseille, n'allez pas proférer quelque platitude reconnaissante. *Hombre !* vous vous attireriez les foudres du regard noir d'Abraham Garcia. Si vous l'osez, glissez-lui, d'une voix rauque (les voisins n'entendront pas), « *Cojonudo es de puta madre !* », ce qui, en adaptation libre, donne « *P..., que c'est bon !* », et vous verrez le chef et patron de Viridiana, l'un des restaurants les plus originaux de la capitale, adoucir ses sourcils broussailleux en sourire d'enfant de choeur.

Comme l'explique, un brin provocateur, ce passionné du petit écran, chez qui Buñuel avait ses habitudes, et qui, entre deux plats, mitonne de petits rôles de composition dans les films d'Almodovar : « *Cuisiner, ce n'est pas du cinéma ; en Espagne, après dix ans de cuisine "nouvelle", on est revenu aux vraies valeurs : une cuisine macho, avec les mots qui conviennent pour l'apprécier.* »

On pourrait craindre le pire. Il n'en est rien. « *Il faut*, explique-t-il, *une cuisine qui redécouvre ses saveurs et ses racines profondes, comme la chasse, mais puisse les revisiter et les réinventer sans cesse.* » Et pour inventer, on peut faire confiance à la fantaisie d'Abraham Garcia, dont le Viridiana, en dix-neuf ans, n'a pas désempli, avec une carte renouvelée chaque semaine. Séduite, la critique gastronomique du *Herald Tribune*, au sortir d'un repas aux sensations fortes, le catapulta dans la liste des dix meilleurs bistrots du monde.

Créer, oser : à Madrid, ce sont les deux mots-clefs de la gastronomie actuelle. Comment en serait-il autrement ? L'ancienne capitale de Philippe II, logée dans de giboyeuses et austères sierras, n'a hérité que de frugales et robustes traditions culinaires. Elles sont aujourd'hui perpétuées par les *assadors*, goûteuses chaînes de rôtisseries, ou par les restaurants populaires qui proposent tripes épicées, moelleuses *tortillas* ou substantiel *cocido*, un pot-au-feu aux pois chiches et à la graisse de porc redevenu à la mode. Pour le reste, Madrid n'a jamais réussi à se donner une cuisine « nationale », restant une véritable « auberge espagnole », où chacun importe produits et savoir-faire.

Du poisson avant toute chose, c'est la passion madrilène. Il arrive le matin, en quelques heures, de tous les rivages de la péninsule, acheté, parfois même avant d'avoir été pêché, par les restaurateurs, faisant ainsi de la capitale le « *principal port sec* » du pays. Au milieu de ses marchés gorgés de senteurs du Maghreb ou d'Amérique latine, et des inévitables chinois, coréens, argentins, lot des capitales, Madrid n'est qu'une explosion de cuisine régionale : gaspacho andalou, paëlla valencienne, haricots aragonais, restaurants spécialisés dans le riz, le poisson, le cochon de lait ou... la soupe à l'ail.

HUILE D'OLIVE ET XÉRÈS

Comme l'explique Rafaël Anson, président de l'Académie de gastronomie, « *l'Espagne, qui a dix ans de retard sur la France, n'a découvert que dans les années 70 sa cuisine "d'auteur". Et encore, les plus grands ne sont pas à Madrid* ». Il faut aller les chercher au Pays basque où officie, Juan Mari Arzak, du restaurant Arzak à Saint-Sébastien, ainsi qu'en Catalogne, avec Santi Santamaria de El Raco de san Fabes, à San Celoni, près de Barcelone, et Ferran Adria de El Bulli, à Rosas. A Madrid même, cependant, avec un peu de génie, la place vous est grande ouverte : en témoigne le succès persistant du Basque Zalacaïn et de El Cenador de Salvador, où les subtilités élégantes de l'ancien cuisinier du duc d'Albe entraînent les amateurs à Moralzarzal, à plusieurs kilomètres de Madrid. Et le plus original de tous, peut-être : El Olivo, un restaurant à thème, axé sur l'huile d'olive et le vin de Xérès.

Sublimer deux produits espagnols par excellence, dans une cuisine en constante recherche, il n'y avait qu'un Français, un Bordelais – passé par un séjour en Andalousie –, pour le tenter. Jean-Pierre Vandelle, ayant constaté que le beurre et la crème séduisaient peu les palais castillans, officie entièrement à l'huile d'olive. Jouant sur la subtilité des crus et des origines, il en a réuni jusqu'à une cinquantaine dans son chariot d'assaisonnement, devenu aussi précieux que le petit musée du xérès qui lui tient lieu de bar. Que ceux que les audaces culinaires effarouchent se rassurent, Madrid n'oublie pas ses classiques. On peut se couler dans le sillage parfumé de la plupart des princes, stars et demi-mondaines qui, de l'après-guerre à nos jours, se sont disputé la cuisine très « à la française » et les cristaux de Jockey, ou de son rival « à l'allemande », Horcher, deux temples de l'histoire gastronomique madrilène.

Les plus jeunes, eux, ont redécouvert les « tapas », ces amuse-gueule infiniment variés, nés en Andalousie mais pratiqués aussi à la folie au Pays basque, consommés debout au comptoir avec un verre de vin ou un « *tubo* » de bière. « *Les tapas deviennent de vrais mini-plats de grande cuisine. Des bonzaïs gastronomiques !* », explique le respecté critique José Carlos Capel, dont le dernier guide *Bien manger à Madrid* (éditions El País-Aguilar) vient de sortir. Et c'est certainement une des façons les plus amusantes de sacrifier à la gastronomie tout en visitant Madrid, en picorant, d'un bar à l'autre, l'indispensable guide des meilleures « tapas » de la semaine, publié dans les quotidiens.

Marie-Claude Decamps

★ El Olivo, 1, rue Général-Gallegos. Tél. : 359-15-35. Zalacaïn, 4, rue Alvarez-de-Baena. Tél. : 561-48-40. Viridiana : 14, rue Juan-de-Mena. Tél. : 531-52-22. El Cenador de Salvador, 30, avenue d'Espagne à Moralzarzal. Tél. : 857-77-22.

La vogue des tapas

Sans le savoir, bien avant le déferlement des Big-Mac et autres Quick-pizza, les Espagnols avaient trouvé un antidote : les « tapas », ces petites portions de toutes les richesses de la cuisine ibérique que l'on peut déguster debout au bar. Remises à la mode dans leur version la plus sophistiquée, elles semblent avoir l'effet désiré, celui d'une restauration rapide, goûteuse et – encore – bon marché. Les villes qui offrent le plus de bars, comme Saint-Sébastien au Pays basque, où l'on en compte plus d'une centaine, seraient aussi les plus épargnées par les fast-foods à l'américaine. A Madrid se multiplient aussi les tapas à emporter. La « reconquista » gastronomique espagnole est commencée.

La mâche

Les Français ne sont pas des grands croqueurs d'oreille-de-lièvre. A peine 200 grammes par an et par habitant. Nous ne parlons bien sûr pas de gibier, mais de salade : les botanistes aiment baptiser de nom d'oreilles d'animaux certaines plantes potagères ou médicinales, le plus souvent duvetées. Entre l'oreille-d'âne et l'oreille-de-rat, le surnom d'oreille-de-lièvre a été donné à la mâche, laquelle, hormis le coloris, ressemble comme deux gouttes d'eau à l'organe de ce léporidé.

Si nous consommons si peu de ces feuilles arrondies, d'un vert franc, c'est que la mâche n'est pas donnée. Une vraie salade de luxe. En 1995, le kilo coûtait en moyenne 27,80 francs. Plus du double du prix de la laitue, de la romaine ou de la scarole ; près du triple de celui de la batavia. Seul le pissenlit atteint de pareils sommets. Reconnaissons cependant que ce luxe reste accessible, puisqu'une barquette de 150 grammes suffit à confectionner une bonne salade pour quatre convives. Sur les 19 000 tonnes produites l'an dernier en France, plus de 80 % proviennent du Val de Loire. La région pratique ce maraichage depuis longtemps. Et même, bien avant que la mâche ne soit cultivée, au milieu du XVIIe siècle, Ronsard, un régional, n'envoyait-il pas son valet Jamyn « *chercher, soigneux, la boursette touffue* », du nom qu'on donnait alors à cette mâche sauvage qui bordait les champs.

Les producteurs nantais expliquent facilement le succès de leur région en la matière. Tout le mérite en revient au sable qui recouvre les semis de mâche. D'après eux, seul celui de Loire draine et protège le sol tout en permettant à la salade de pousser sans heurt. A en croire leur démonstration, les sables de mer seraient trop fins pour drainer quoi que ce soit ; quant à ceux issus des carrières, un simple examen au microscope suffit à démontrer « *combien leur grain est abrasif, ce qui ne peut que blesser la plante à la levée du semis* ».

Si la production a doublé ces dix dernières années dans la région, c'est que deux garçons du coin ont eu, eux aussi, un sacré grain. Joël Briand d'abord, qui invente en 1986 la première machine qui dessable la mâche sans l'effeuiller. Beaucoup d'eau de rinçage, de l'air pulsé dedans, des tapis secoueurs à la sortie : il en a vendu aujourd'hui plus d'une centaine. Mais celui qui a assuré le triomphe de cette mâche propre, c'est sans nul doute Olivier Marais. La même année, lui et son père, ces maraîchers qui vendaient carottes et poireaux en primeur aux Anglais, découvrent chez Marks and Spencer, lors d'un voyage à Londres, une barquette de cresson : ils décident d'en faire autant avec leur mâche. Aujourd'hui, ils en commercialisent chaque année dix millions. Et la barquette emballe désormais plus de la moitié de cette salade en France. Quant aux innovateurs, il ne leur reste plus qu'à défricher d'autres pistes et, pourquoi pas, tenter de faire apprécier aux Français la « *mâche chinoise* », cette espèce comestible de chrysanthème, au parfum fort et à la saveur légèrement sucrée.

Guillaume Crouzet

TOQUES EN POINTE

Bistrots

LE RELAIS SAINT-PAUL

Près de l'hôtel de Beauvais, dans le 4e arrondissement de Paris, est niché le plus discret restaurant de la rue, façade étroite ouvrant sur un volume aux pierres et poutres apparentes. Discret aussi, le patron, Patrick Chriès, toulousain, et son épouse, sculpteur, dont on peut admirer la production. La cuisine est orientée plein Sud-Ouest. Dans le menu à 125 F, la salade au crottin s'associe des gésiers d'oie confits, et le pavé de boeuf s'accommode d'un fumet de cèpes. A la carte : foie de canard mi-cuit, salade occitane, saint-jacques au moelleux de Bergerac et cassoulet toulousain aux deux confits, que l'on se gardera de confondre avec celui de Castelnaudary. A noter la délicate petite entrée de tête de veau ravigote, une fameuse rognonnade de veau au Banyuls ou bien les noisettes de biche sauce grand veneur. Avec un cahors choisi et un dessert aux pruneaux, c'est l'irruption, dans le Marais, d'une honnête cuisine de saveurs, servie avec empressement. Menus : 85 F (déjeuner) et 125 F. A la carte 200 F.

★ Paris, 33, rue François-Miron (75004). Tél. : 01-48-87-34-20. Fermé samedi midi et dimanche.

LE TROYON

La cuisine a ceci de commun avec la musique que le nombre de ses interprètes peut varier de la grande formation symphonique au quatuor. Ici, le fougueux Jean-Marc Notelet, trente et un ans, est soliste. Son répertoire est adapté à cette solitude. Quelques plats de cuisson longue – tendron braisé et céleri rave, lièvre en civet et coings sautés au girofle, accompagné de délicieuses carottes au miel, cumin et beurre clarifié – lui permettent de donner sa marque dans plusieurs préparations « envoyées » à la commande : saint-jacques d'Erquy grillées et mâche, trompettes au jus légèrement épicé. Mais, pour conjurer la routine, le chef propose une véritable cuisine du marché, chaque jour renouvelée. Cabillaud à la lavande, poulet au bois de fenouil, c'est le hasard qui guidera votre choix dans ce « happening » culinaire parfaitement orchestré. Carte des vins encore sommaire. Cadre simple, un peu austère. Entrée et plat, compter 150 F. A la carte, environ 200 F.

★ Paris, 4, rue Troyon (75017). Tél. : 01-40-68-99-40. Fermé samedi midi et dimanche.

À L'ASSIGNAT

Quoi de plus naturel ici qu'une cuisine de bon aloi, entre l'enceinte de Philippe Auguste et l'hôtel de la Monnaie ? Madame Lefèvre, une « mère » lyonnaise, offre aux habitués, bouquinistes et amateurs d'art, quelques plats immortels, d'origine tant lyonnaise que parisienne, les lentilles du Puy au lard, le bourguignon, le navarin – selon l'humeur et le temps – précédés d'une salade baltique ou bien de l'andouillette. Une belle jeunesse s'échine sur les baby-foot ; la petite salle du fond est réservée aux gourmets. Le fils, débonnaire, régente tout ce petit monde et sert le beaujolais de rigueur. Aujourd'hui, repas de fête, il y a les lentilles, bien sûr, le travers de porc aux quatre épices, le rôti de veau aux champignons, une marquise au chocolat. Un crozes-hermitage (100 F), puisque c'est la fête ! Le menu-carte est à 90 F. Pas de quoi effrayer la fanfare des Beaux-Arts, dont c'est ici le siège. Une cuisine nette comme une pièce de monnaie des « Parisii » à fleur de coin.

★ Paris, 7, rue Guénégaud (75006) Tél. : 01-43-54-87-68. Fermé le dimanche.

Brasseries

LE LOUIS-LE-GRAND

Les patrons modestes n'aiment pas faire parler d'eux. C'est leur clientèle qui se charge de leur renommée. Ici, ce sont ces messieurs de la banque – la Morgan ou le Foncier – avec leurs hôtes, avocats ou coulissiers. Le patron est natif de Saint-Céré, dans le Lot, et pratique la cuisine de l'ancien Quercy. L'on ignore ici le modernisme en cuisine. Le terroir, on le déguste à petits plats savoureux et mijotés : porc aux trois sauces, civet de lièvre, confit de canard du Lot, saucisse et potée auvergnate. Malgré son allure quelconque, la salle est souvent pleine d'amateurs de ces bons petits plats. D'un menu à 98 F, retenons la salade quercynoise au foie gras, la saucisse aux lentilles et le cabecou de Rocamadour, avec un cahors (72 F), pour nous ressouvenir des beautés lointaines du causse de Gramat. Voilà déjà neuf ans que la famille Bonnet défend les goûts de là-bas. Une cuisine sérieuse, à l'image de la clientèle. Plats du jour : 60 F. Menu-carte : 98 F.

★ Paris, 1, rue Louis-le-Grand (75002). Tél. : 01-40-15-09-58. Fermé le dimanche.

Gastronomie

LE CLOS DES MORILLONS

Des montagnes de Travancore, en Inde, aux monts Cardamome du Kérala, en passant par la Thaïlande, la Malaisie, Java et Bornéo, il est d'innombrables currys et autant d'épices. Pourquoi tant d'épices, hier plus qu'aujourd'hui ? Les épices, entend-on ricaner, cela brouille le teint, c'est barbare, c'est un cache-misère ! Vieille histoire que celle des épices, et plus troublante qu'il n'y paraît. Les épices sont les signaux de la fête, de la rencontre, de la magie, de la guérison. Seraient-elles les messagers secrets d'une mémoire du monde vivant ? A la table discrète, au décor un peu terne du Clos des Morillons, les épices ont un infatigable défenseur en la personne de Philippe Delacourcelle, chef voyageur totalement investi dans une recherche de saveurs dont il sait faire évoluer les nuances. La terrine de pigeonneau au bois d'Inde, les pommes de terre farcies à la matelote d'huîtres, à petites touches, installent le décor. Puis c'est le lièvre à la royale aux tagliatelles relevées au curry et chou rouge au vinaigre de riz, ou bien le cochon de lait fondant au chou croquant, bouillon aux épices des îles Moluques. Un plat de la plus extrême sophistication quant aux harmonies gustatives sollicitées. Pour autant, le goût de la viande n'est pas masqué – au contraire – par la décoction aromatique infligée. Beau travail d'un chef habité par la passion des épices qu'il entend nous faire partager. Quelques vins de Loire et des côtes du Rhône, adaptés à ces saveurs raffinées. Menu : 165 F. Découverte des épices : 295 F. Menu-carte : 245 F (+suppléments).

★ Paris, 50, rue des Morillons (75015). Tél. : 01-48-28-04-37. Fermé samedi midi et dimanche.

Jean-Claude Ribaut

Un temps maussade

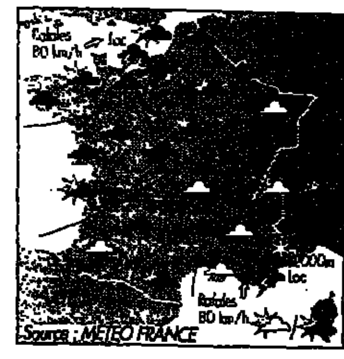
LE TEMPS reste perturbé sur l'Europe de l'Ouest. Une profonde dépression est venue se centrer sur les îles Britanniques, elle engendre une pertubation active. Les pluies, qui ont touché la moitié nord de la France mardi, gagneront les régions méditerranéennes dans la journée de mercredi. Elles laisseront place à un temps un peu plus clément, de la façade atlantique au Pas-de-Calais.

Mercredi, le temps s'annonce généralement bien maussade dans le sud et l'est du pays. Il pleuvra une bonne partie de la journée du Pays basque à la Lorraine en passant par le *Massif central* et la Bourgogne. Les pluies se déclencheront également dès le matin autour de la Méditerranée. Elles s'accompagneront d'un fort vent de sud-est autour du golfe du Lion et seront soutenues sur les versants sud du relief. Ces précipitations finiront par donner des cumuls importants, notamment dans les Cévennes, l'Ardèche et les Alpes du Sud, où la neige tombera à partir de 1 800 mètres. Les précipitations remonteront en cours de journée dans la vallée du Rhône poussées par un fort vent de sud. A l'inverse, sur les versants nord des Pyrénées centrales et orientales, on pourra bénéficier de quelques éclaircies par effet de Foehn. Les Alpes du Nord et l'Alsace bénéficieront également de cet effet d'abri du relief par vent de sud. Il ne pleuvra pas dans ces régions, qui bénéficieront même de quelques éclairies.

Plus au nord, du Bordelais au Pays nantais jusqu'à l'Ile-de-France et à la frontière belge, une amélioration se dessinera. Le temps sera beaucoup plus agité dans le Nord-Ouest. De la Bretagne au Cotentin et au Pas-de-Calais, les averses menaceront tout au long de la journée. Elles laisseront peu de place au soleil sur les côtes de la Manche. Le vent de sud-ouest soufflera encore jusqu'à 80 km/h le matin des Côtes-d'Armor au Pas-de-Calais mais faiblira nettement à la mi-journée.

Les températures évolueront peu et resteront légèrement supérieures aux normales saisonnières. Le matin, elles évolueront généralement entre 5 et 10 degrés. Les maximales garderont un bon niveau, elles s'étageront de 8 à 14 degrés l'après-midi du nord au sud du pays.

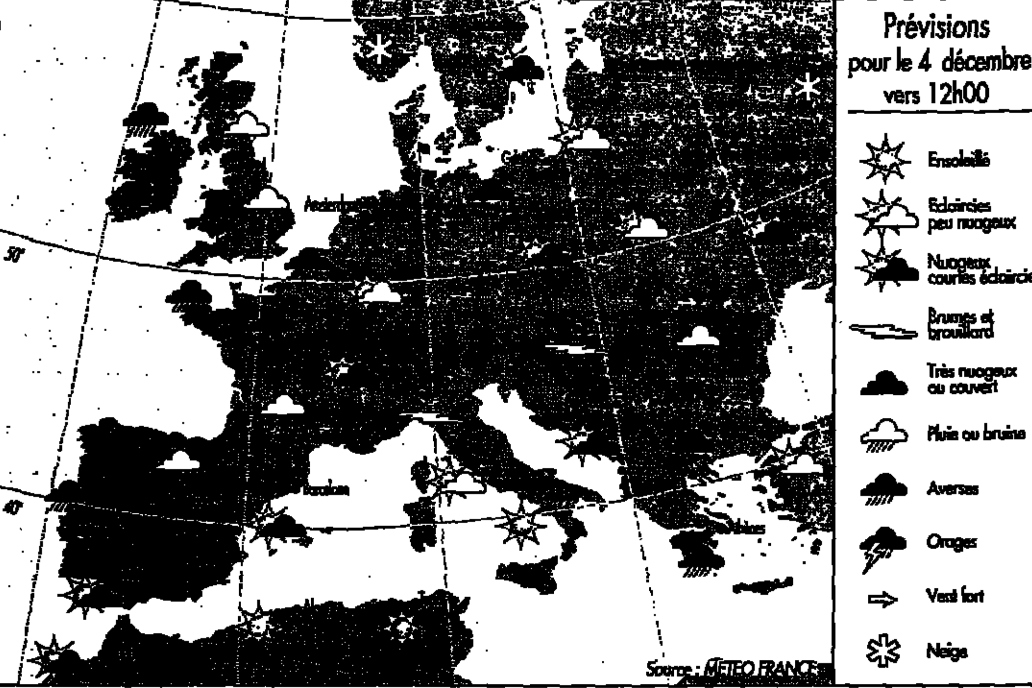
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 4 décembre vers 12h00

La qualité de l'air

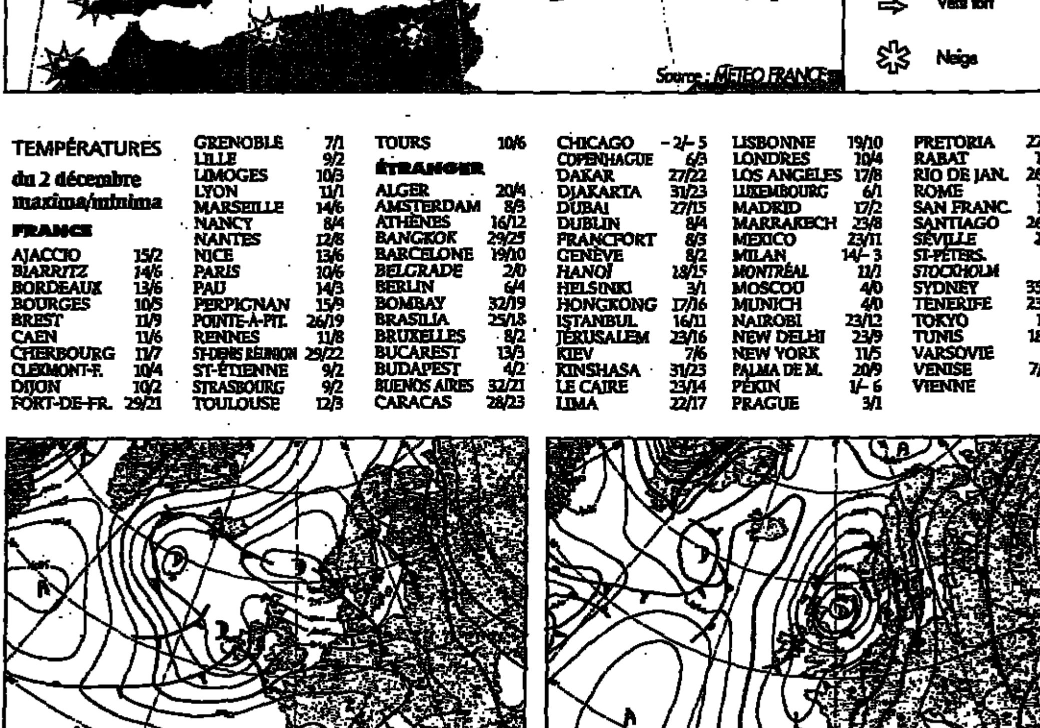




TEMPÉRATURES du 2 décembre maxima/minima

FRANCE / ÉTRANGER

		GRENOBLE	7/1	TOURS	10/6	CHICAGO	-2/-5	LISBONNE	19/10	PRETORIA	27/18
		LILLE	9/2	**ÉTRANGER**		COPENHAGUE	6/3	LONDRES	10/4	RABAT	18/9
		LIMOGES	10/3			DAKAR	27/22	LOS ANGELES	17/8	RIO DE JAN.	26/21
		LYON	11/1	ALGER	20/4	DJAKARTA	31/23	LUXEMBOURG	6/1	ROME	13/1
		MARSEILLE	14/6	AMSTERDAM	8/3	DUBAI	27/15	MADRID	17/2	SAN FRANC.	11/8
FRANCE		NANCY	8/4	ATHÈNES	16/12	DUBLIN	8/4	MARRAKECH	23/8	SANTIAGO	26/13
		NANTES	12/8	BANGKOK	29/25	FRANCFORT	8/3	MEXICO	23/11	SÉVILLE	21/8
AJACCIO	15/2	NICE	13/6	BARCELONE	19/10	GENÈVE	8/2	MILAN	14/-3	ST-PÉTERS.	4/3
BIARRITZ	14/6	PARIS	10/6	BELGRADE	2/0	HANOÏ	18/15	MONTRÉAL	11/1	STOCKHOLM	4/2
BORDEAUX	13/6	PAU	14/3	BERLIN	6/4	HELSINKI	3/1	MOSCOU	4/0	SYDNEY	35/17
BOURGES	10/5	PERPIGNAN	15/9	BOMBAY	32/19	HONGKONG	17/16	MUNICH	4/0	TENERIFE	23/17
BREST	11/9	POINTE-A-PIT.	26/19	BRASILIA	25/18	ISTANBUL	16/11	NAIROBI	23/12	TOKYO	11/4
CAEN	11/6	RENNES	11/8	BRUXELLES	8/2	JÉRUSALEM	23/16	NEW DELHI	23/9	TUNIS	18/13
CHERBOURG	11/7	ST-DENIS RÉUNION	29/22	BUCAREST	13/3	KIEV	7/6	NEW YORK	11/5	VARSOVIE	1/0
CLERMONT-F.	10/4	ST-ÉTIENNE	9/2	BUDAPEST	4/2	KINSHASA	31/23	PALMA DE M.	20/9	VENISE	7/-2
DIJON	10/2	STRASBOURG	9/2	BUENOS AIRES	32/21	LE CAIRE	23/14	PÉKIN	1/-6	VIENNE	5/3
FORT-DE-FR.	29/21	TOULOUSE	12/3	CARACAS	28/23	LIMA	22/17	PRAGUE	3/1		



Situation le 3 décembre, à 0 heure, temps universel

Prévisions pour le 5 décembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

La place de la philosophie

« LES DÉLÉGUÉS à l'Unesco sont parmi les pionniers intellectuels du monde, et s'ils suivent leur chemin avec courage et foi, l'Unesco pourra devenir le symbole de la qualité morale de l'humanité. » Ces nobles paroles du premier ministre des Indes étaient encore présentes à ma mémoire, lorsque je pénétrai dans la salle du Majestic où ces *« pionniers intellectuels du monde »* discutaient la place de la philosophie dans l'ensemble de l'éducation, de la science et de la culture.

C'était à la fois réconfortant et quelque peu déroutant, car j'appris d'abord que le rapport de la commission compétente avait rattaché la philosophie aux sciences sociales, puis aux sciences humaines, ce qui ne laissait pas de me surprendre, mais je repris confiance en entendant soutenir par le délégué de l'Inde cette proposition toute différente, que la philosophie devait être séparée des sciences sociales et classée, avec les Humanités et les Beaux-Arts, sous le titre général de « culture ».

Ainsi, dans cette conférence générale pour l'éducation, la science et la culture, il y avait au moins un délégué capable de distinguer les trois ordres prévus par le titre même de la conférence, et d'y trouver pour la philosophie une place qu'elle-même pût à la rigueur accepter.

Appuyée par la France, cette proposition semblait devoir être approuvée, non parce qu'elle était bonne, mais parce qu'elle n'intéressait à peu près personne, lorsque le secrétaire général de la conférence, M. Julian Huxley, fit observer qu'il suffirait de séparer la philosophie des sciences sociales sans l'unir aux humanités dans une section « culture » que, *« pour des raisons purement administratives »*, il était inopportun de créer. Quelques timides protestations se firent entendre, mais sans aucun succès ; la motion de l'Inde ne fut pas mise aux voix.

Etienne Gilson
(4 décembre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6965

HORIZONTALEMENT

I. N'est jamais sans défaut. – II. Maladie qu'on pourrait attraper avec une veuve. – III. Adverbe. S'il est grand, peut être mis dans le bain. – IV. Rivale de Sidon. Se comporte comme un « chien ». – V. Comme des sardines en boîte. – VI. Permettent de détecter les sous-marins. Lie. – VII. Pousse un cri. Pas annoncées. – VIII. Indique qu'il faut aller plus bas. – IX. Une des Cyclades. Portait les armes. – X. Un mot repoussant. Mystérieuse, dans un roman. – XI. Auxquelles on ne peut rien reprocher.

VERTICALEMENT

1. Qui risque de nous chiffonner. – 2. Découvrit le deutérium. A l'origine du nouveau cinéma indien. – 3. Branché. Précisé sous une autre forme. – 4. Ne pleure pas. Un métal dur. Carré, quand c'est en affaires. – 5. Quand on n'a rien dans le coffre. – 6. Une façon de soigner, quand on ne craint pas d'y mettre les doigts. 7. Permet de toucher des fonds. Quand on nous le donne, il ne faut évidemment pas s'endormir. – 8. La maison de Gabrielle. Pour faire l'ouverture. – 9. D'un auxiliaire. Quand on en tombe, on reste assis.

SOLUTION DU N° 6964

HORIZONTALEMENT

I. Tatouages. – II. Aversion. – III. Xingu. Uri. – IV. Isaïe. Rus. – V. Nélombo. – VI. Roc. Seau. – VII. Orient. – VIII. Une. Arène. – IX. Sérénades. – X. Se. Raca. – XI. Est. Némée.

VERTICALEMENT

1. Taxi-brousse. – 2. Avis. Ornées. – 3. Tenancier. – 4. Orgie. Er. – 5. Usuel. Nanan. – 6. Aï. Ostracé. – 7. Gourme. Edam. – 8. Enrubanné. – 9. Isou. Este.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Jeudi 5 décembre

■ *MUSÉE DU PETIT PALAIS* : exposition « La Cité interdite » (50 F + prix d'entrée), 11 heures, hall d'entrée (*Odyssée*).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les antiquités grecques, 11 h 30 ; *Le Couronnement de Marie de Médicis*, de Rubens, 12 h 30 ; les coutumes funéraires en Egypte ancienne, 14 h 30 (*Musées nationaux*).

■ **LA MAISON DE VICTOR HUGO** (40 F + prix d'entrée), 12 heures, 6, place des Vosges (Approche de l'art).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : l'art nouveau (50 F + prix d'entrée), 13 h 30, devant l'accueil des groupes (Institut culturel de Paris).

■ **LA CONCIERGERIE** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Tourisme culturel).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : les appartements royaux (40 F + prix d'entrée), 14 h 30, porche de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois (Sauvegarde du Paris historique) ; histoire d'une oeuvre, *Les Noces de Cana*, de Véronèse (50 F + prix d'entrée), 15 h 30, sous la Pyramide, devant l'accueil des groupes (Institut culturel de Paris).

■ **PASSAGES COUVERTS** autour de la Grange-Batelière (*50 F*), 14 h 30, sortie du métro Le Peletier (Paris pittoresque et insolite).

■ **PASSAGES COUVERTS DU SENTIER** : 2e parcours (50 F), 14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

■ **LE QUARTIER CHINOIS** (45 F), 14 h 30, sortie du métro Porte-de-Choisy, côté pair du boulevard Masséna (Monuments historiques).

■ **LE QUARTIER DE LA TOUR DE NESLE** (45 F), 14 h 30, angle de la rue Guénégaud et du quai de Conti (Monuments historiques).

■ **LES ARÈNES DE LUTÈCE** et la montagne Sainte-Geneviève (55 F), 15 heures, sortie du métro Jussieu (Paris et son histoire).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE CARNAVALET** (30 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **PASSAGES COUVERTS** (50 F), 15 h 30, 31 *bis*, rue du Faubourg-Montmartre (Claude Marti).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ETATS-UNIS.** Le nombre de personnes tuées sur les routes américaines à la suite d'accidents provoqués par l'alcool s'est élevé à 17 274 en 1995, ce qui représente une hausse de 4 % par rapport à 1994, (16 589). De 1986 à 1994 le nombre des décès dus à l'alcool sur les routes avait régulièrement diminué chaque année, chutant de 24 045 à 16 589. – *(AFP.)*

■ **ROISSY - CHARLES - DE - GAULLE.** Un espace de restauration accueillant six enseignes (La Brioche dorée, Pizza-Hut-Express, Burger-King-Express, Salmon-House, Viva-Mex, Les Quatre Saisons) a ouvert ses portes le 26 novembre dans l'aérogare B de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle 2. Le prix moyen d'un repas dans ces restaurants varie entre 30 et 45 francs. – *(AFP.)*

■ **POITIERS.** Un protocole d'accord a été signé par le Futuroscope de Poitiers et la SNCF en vue de la réalisation d'une station Futuroscope qui devrait entrer en service à partir de 1998. Cette station sera desservie par des trains charters créés uniquement pour la clientèle du parc et par quelques trains réguliers, à raison de deux allers et retours dans chaque sens, qui s'arrêteront également en gare de Poitiers. – *(AFP.)*

■ **SINGAPOUR.** Plus de 5 800 fumeurs ayant jeté leurs mégots dans les lieux publics ont été mis à l'amende au cours des premiers mois de l'année à Singapour. Ils n'étaient que 3 231 un an plus tôt. – *(AFP.)*

■ **FRANCE.** D'après une étude de la direction du tourisme et de la Sofres, près de 41 % des Français ont pris des vacances au cours de l'hiver dernier. 91 % de ces séjours hivernaux se sont effectués en métropole française, malgré le succès croissant des destinations ensoleillées comme les DOM-TOM. – *(AFP.)*

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	01-42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 08-36-29-04-56
LE MONDE sur CD-ROM	01-44-08-78-30
Index et microfilms :	01-42-17-29-33
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30

SOUVENIRS Né en 1902, le ténor suisse Hugues Cuenod vient de faire officieusement ses adieux à la scène. Cet anti-chanteur a mené sa carrière en amateur et sa voix en grand professionnel. A tous ceux qui s'étonnaient de son extraordinaire longévité, celui qui chanta la variété, la comédie musicale à Broadway, les monodies médiévales, les Evangélistes des *Passions* de Bach et la musique de son temps, Cuenod répond malicieusement qu'il n'a pas pu perdre la voix qu'il n'a jamais eue. ● AMI de Poulenc, de Stravinsky, ce formidable conteur a pris le thé avec la Mélisande de Debussy et fait ses débuts en 1987 au Met de New York, où il éclipsa Placido Domingo. Ses premiers disques, aussi rares que légendaires, reparaissent enfin. ● ENTRE 1986 et 1996, il a accordé une série d'entretiens pittoresques, au long desquels il se remémore sa carrière et ses rencontres.

La vie exemplaire d'Hugues Cuenod, l'anti-chanteur d'un siècle

A quatre-vingt-quatorze ans, le légendaire interprète des « Leçons de ténèbres », de François Couperin, dont Stravinsky avait fait son disque de chevet, publie un livre d'entretiens complété par la réédition de ses premiers enregistrements

LE BON MOT circule : lorsqu'on lui demande comment il est parvenu, à un tel âge, à garder sa voix intacte, Hugues Cuenod répond invariablement : *« Comment voulez-vous que j'aie perdu ma voix, je n'en ai jamais eu ! »* A quatre-vingt-quatorze ans, il ne l'a toujours pas perdue.

A Thonon-les-Bains, l'an passé, l'illustre ténor suisse avait accepté de chanter quelques mélodies de Gabriel Fauré à l'issue de deux heures de cours d'interprétation. Au dîner qui suivit, il était encore à table à minuit, et l'on se souvient même l'avoir vu fumer un cigarillo offert par un convive avant de prendre congé d'une compagnie médusée d'avoir entendu ce qui est, avant nouvel ordre, le dernier concert d'Hugues Cuenod. Ainsi demeure, vif et ingambe, à l'heure d'Internet (il connaît, mais refuse de s'y mettre), celui qui prenait le thé avec Mary Garden, la créatrice de *Pelléas et Mélisande* de Debussy, avait vu jouer Saint-Saëns et Ignace Paderewski à deux pianos en 1913, appelait Nadia Boulanger par son prénom.


PHOTO MARCHA HATCH, IN « HUGUES CUENOD, D'UNE VOIX LÉGÈRE ».

Masterclass à Boston, 1975.

Cette voix dont la nature défie l'analyse ne laisse pas d'étonner. Que l'on écoute les premiers enregistrements des années 30 ou les dernières séances de studio pour Nimbus effectuées à l'âge de soixante-quinze ans, ce timbre de *« ténor blanc »* (comme le définissait son ami Francis Poulenc) semble inchangé. Bien entendu, la souplesse est plus caressante dans les légendaires madrigaux de Monteverdi de 1936, sous la direction de Nadia Boulanger, que dans le *Socrate* de Satie, gravé quarante ans plus tard. Mais on peut assurer, pour avoir eu le privilège de l'entendre chanter en privé une monodie *a cappella*, qu'en 1996 le timbre est inchangé, le souffle aussi parfait.

Sait-on que ce grand évangéliste des *Passions* de Bach – tessiture élevée s'il en est – commença ses études et sa carrière comme... baryton-basse ? Bien vite, et heureusement, un professeur lui révèle qu'il ne chante pas dans sa tessiture et qu'il n'a pas assez de puissance pour affronter des rôles scéniques.

Fils du maire de la petite ville suisse de Corseaux, Hughes Cuenod prend quelques cours de piano avant d'entrer au conservatoire de Vevey puis à celui de Bâle où il commence le chant. Il obtient son diplôme de justesse, car on considère qu'il a *« vraiment trop peu de voix »*. En 1927, il s'installe à Paris après deux années passées à Vienne à parfaire son apprentissage. Le jeune Cuenod sera ténor et chantera dans les plus grandes salles.

Le chant l'amuse. Cuenod se débrouille, il « truque », mais le résultat est confondant. En 1935, il grave un *negro spiritual* qu'il a harmonisé. Le plus étonnant n'est pas qu'il s'y accompagne lui-même au piano, mais qu'on l'entende chanter deux « personnages » vocaux, l'un d'une voix de contre-ténor totalement éthéré (des années avant les débuts d'Alfred Deller !), l'autre à la manière d'un riche baryton de gospel...

Capable de douceurs inimaginables comme de *forte* qu'il brandit fièrement, Cuenod n'aborde certes pas les grands rôles lyriques : ainsi qu'il l'avoue volontiers, il a toutes les notes, dès lors qu'il n'a pas à les tenir trop longtemps quand elles sont dans l'aigu... Au théâtre, il incarne les ténors de caractère, les personnages comiques, mais, comme il est paresseux et n'aime pas chanter de mémoire, il préfère le concert et le récital. Déchiffreur hors pair, il lui arrive souvent d'effectuer des remplacements acrobatiques : le chef Ernest Ansermet le sort du lit afin de venir répéter en catastrophe *Mavra*, de Stravinsky, qu'il chantera quasiment à vue ; un autre jour, il remplace un baryton malade dans des cantates de Bach tout en conservant ses propres airs, etc. Cuenod est reçu dans les salons viennois, parisiens, américains. Il a tout de l'« amateur », au meilleur sens du terme, mais il ne chôme pas : enregistrements, concerts, participations à des auditions privées se succèdent, activités se télescopant volontiers au cours d'une même journée généralement conclue par une soirée mondaine, où sa drôlerie et son sens de l'anecdote font merveille.

Il prend froid à Boston, décide de chanter « sur » une voix malade, et souffre le martyre ; à Rome, il rend visite à la pianiste Marcelle Meyer et déchiffre en sa compagnie l'intégralité de *Pelléas* en chantant tous les rôles. Il rentre aphone à son hôtel, où un message l'attend : le chef allemand Karl Richter le supplie de remplacer, le lendemain, l'Evangéliste alité d'une *Passion* de Bach. Cuenod accepte, au risque de donner une mauvaise image de lui-même. Richter découvrira la réelle stature de son saint Bernard évangéliste quelques années plus tard, à sa grande surprise un peu honteuse...

Hugues Cuenod a tout chanté : la musique ancienne (de Machaut à Bach), le cabaret (son duo « Bob et Babette »), la comédie musicale à Broadway (une photo de 1929 le montre valsant sur le toit du Théâtre Ziegfield à New York), et même le Capitaine du *Wozzeck* d'Alban Berg, alors qu'il n'aime pas la musique de l'école de Vienne. Mais son excellent solfège, sa musicalité innée le font désirer des compositeurs contemporains, Poulenc, Sauguet, Milhaud, Françaix et Stravinsky. Ce dernier découvre Hugues Cuenod dans *Rake's Progress*, créé à Venise en septembre 1951. Le ténor y chante le rôle de Sellem, court mais mémorable, aux côtés de l'Ann Trulove d'Elisabeth Schwarzkopf. Cependant, la vraie révélation, au yeux – aux oreilles – du compositeur, est cette *Première Leçon de ténèbres*, de François Couperin, musique alors inconnue du grand public, que publie le label américain Allegro.

> Il a tout chanté : la musique ancienne, le cabaret, la comédie musicale à Broadway et même le Capitaine du « Wozzeck » d'Alban Berg

Transporté par ce qu'il entend, Stravinsky écrit pour Cuenod sa *Cantate* de 1951, une pièce d'un sublime hermétisme que l'instrument parfait qu'est Cuenod servira idéalement, au concert puis au disque.

C'est à ne pas « s'écouter chanter » que Hugues Cuenod a gagné cette extraordinaire liberté vocale et technique entièrement adressée au texte musical, sans manières, sans apprêt. Projeter le texte, découper les phrases, sertir les mots de ce qu'il faut de pulpe, de chair pour les faire résonner, chanter avec goût et musicalité : voilà le credo artistique d'un anti-chanteur qui s'est bien gardé de transmettre une technique peu orthodoxe à des élèves (il ne se chauffe jamais la voix, sinon en lisant le journal à haute voix...) mais n'hésite pas à enseigner cette éthique exemplaire en donnant fréquemment des cours d'interprétation.

Comme ce « diable de musicien » qu'était aussi le pianiste Arthur Rubinstein, avouant des subterfuges de doigté, de toucher (jouer fort avec la pédale douce), Cuenod n'a jamais rien caché, rien aménagé pour sa gloire personelle. S'il « truquait », c'était toujours au profit de la musique, jamais à celui de sa voix. Le *New York Times* lui a consacré un long article lorsqu'en 1987, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, il a fait ses débuts au Metropolitan Opera de New York, dans le rôle du vieil empereur de *Turandot*, de Puccini, aux côtés d'Eva Marton et de Placido Domingo. Cette fête médiatique le ravit mais le gêna un peu vis-à-vis de ses *« camarades »*, totalement éclipsés par cet encombrant débutant... En ayant traversé le siècle *« d'une voix légère »*, en s'y amusant avec la plus grande application, Hugues Cuenod y laisse une trace profonde, et encore fraîche.

Renaud Machart

Une discographie captivante

APRÈS de longues années d'absence dans les studios, Hugues Cuenod s'est décidé, à la demande de l'éditeur britannique Nimbus, à réenregistrer, quarante ans après ses premiers disques. Il en est advenu, à la fin des années 70, la version la plus bouleversante du *Socrate* d'Erik Satie, où la blancheur atone mais expressive de sa voix semble idéalement assortie à ces scènes grecques poignantes. Quelques années plus tôt, Cuenod avait réalisé, en compagnie de Martin Isepp, une version des mélodies de Claude Debussy (1 CD Nimbus NI 5231) très éloignée des susurrements de chanteuses *« pseudo-intelligentes mais toujours aphones »*, comme le disait drôlement Francis Poulenc. Il faut l'entendre chanter les mélodies de Poulenc d'une voix ferme (1 CD Nimbus NI 5337), antidote parfait à l'art plus suranné de Pierre Bernac ou de Gérard Souzay. Les radios nationales suisses et françaises détiennent encore quelques trésors.

L'INA a publié des documents allant de Machaut à Duparc (1 CD INA « mémoire vive » 262 020) et l'on attend que son homologue suisse fasse paraître un « numéro » de mélodies enregistrées avec Francis Poulenc, ainsi que la *Rapsodie nègre*. L'inusable disque des madrigaux de Monteverdi, enregistré en 1936 sous la direction de Nadia Boulanger (1 CD EMI CDM 761025), demeure d'une pureté exceptionnelle. Enregistrée dans la foulée des représentations du Festival de Glyndebourne, *La Callisto* de Cavalli permet à Cuenod d'interpréter l'irrésistible nymphe, entouré de Janet Baker et Ileana Cotrubas sous la direction de Raymond Leppard (2 CD Decca *Serenata* 436 216-2).

Les *Leçons de ténèbres* de Couperin se devaient d'être rééditées. Le très actif label Lys vient enfin de s'en charger (2 CD Lys 140-141). S'y trouvent non seulement la première version de la *Première Leçon* qui fascina Igor Stravinsky mais aussi l'intégrale, gravée cinq ans plus tard, en 1955. Une curiosité complète les ductiles cantates de Rameau : un arrangement par Arthur Hoérée (ce que la pochette, plutôt bâclée, ne précise pas) assez exotique, pour deux ténors, chœur de dames et orchestre de la *Troisième Leçon*. Dans les versions « régulières », on pourra certes dénoncer un style qui ne pouvait, en 1955, qu'être approximatif.

Mais quelle fraîcheur, quel enthousiasme de pionnier y entend-on exulter. Et quel souffle : les longues vocalises émises sur les lettres hébraïques font entendre la qualité de ligne vocale de Hugues Cuenod. Lys a heureusement décidé de ne pas s'en tenir là : d'autres volumes devraient rapidement suivre, couvrant le répertoire du Lied, que Cuenod a excellemment chanté, la mélodie française, les *Lute Songs* de John Dowland. Un *must* indispensable fait entendre un Cuenod exotique mais à son meilleur, dans les années 30 : *La Complainte de l'homme-serpent* de Marcel Delannoy et le fameux negro spiritual *O Lord, what a mornin'*, chanté successivement en voix de baryton et de contre-ténor : entouré d'Amelita Galli-Curci, Richard Tauber, Elisabeth Schumann, Caruso et Nellie Melba, Cuenod y participe à une très divertissante *party* vocale, publiée par la collection Prima Voce (1 CD Nimbus NI 7839).

R. Ma.

Les confessions faussement ingénues d'un grand bavard

HUGUES CUENOD n'est jamais avare d'anecdotes : l'homme est d'une sociabilité musicale débordante, amical et chaleureux. Il conte mille petites indiscrétions sur les uns et les autres. Jamais rien de cruel. Les entretiens qu'il a accordés à son ami François Hudry, musicographe, journaliste et producteur de la Radio suisse romande, donnent une partie de ce que Cuenod, intarissable et volontiers coquin, peut raconter à qui le lui demande.


BIBLIOGRAPHIE

Il n'y fait pas savoir publiquement le détournement qu'il a opéré des paroles de *C*, une mélodie de Poulenc sur des vers d'Aragon rimés en « cé », les surnoms que l'on donnait aux uns et aux autres, les grivoiseries délicieuses sur les travers de vies privées qui constituent en fait la trame cachée de l'histoire presque achevée de ce XXe siècle.

Cuenod n'y donne pas davantage les clés intellectuelles de son époque, qu'il a traversée d'un pas léger : *« Je ne sais pas si le monde est une farce, mais il est vrai que j'ai toujours aimé rire et être entouré d'amis drôles et spirituels. Tout ce que je retiens de ma vie tient à la fois dans des moments solennels et émouvants, comme lorsque je chantais l'*Evangéliste*, ou les concerts avec Nadia Boulanger, et puis les choses amusantes. J'ai oublié tout ce qui était ennuyeux ou protestant. (...) Je suis très superficiel et je n'ai jamais eu le moindre problème existentiel. Je suis fidèle en amitié, je suis bien élevé, je me conduis aussi bien que possible. (...) J'ai toujours été un instinctif qui a réussi à faire quelque chose dans sa vie, un peu par hasard. »*

On peut parfois sourire à l'ingénuité (?) implacable de certains de ses propos. Ainsi, à propos du *Wozzeck* d'Alban Berg : *« Je suis persuadé que je n'ai jamais chanté très exactement le rôle du Capitaine, mais Mitropoulos avait toujours l'air de ne pas s'en apercevoir. C'était un peu la même chose avec Ansermet. Tout le côté rythmique lui sautait littéralement à la figure, mais, dans la musique moderne, si j'étais un tout petit peu trop bas ou trop haut, il ne disait rien. Le seul qui entendait tout, c'était Scherchen, avec lequel je n'aimais d'ailleurs pas du tout travailler. Je n'aimais pas sa façon de faire, mais c'est lui qui avait la meilleure oreille pour ce genre de musique. »*

INCISES SAISISSANTES

Au travers de ces entretiens légers, collectés entre 1986 et 1996, percent quelques incises saisissantes, comme ce souvenir rapporté de Georgette Leblanc, l'épouse de l'écrivain Maurice Maeterlinck : *« C'était une femme extraordinaire et assez étrange. (...) Lorsqu'elle était beaucoup plus jeune, mais déjà mariée, elle était tombée amoureuse de Maeterlinck, probablement dans une petite ville belge assez tranquille, et avait donné rendez-vous à l'écrivain sur un banc public. (...) Au bout d'un moment de conversation, elle entendit quelqu'un derrière eux et pensa que c'était certainement son mari. Maeterlinck prit peur, lui dit qu'il n'avait pas de revolver sur lui. L'ombre de son mari est passée par dessus le banc et ils ont senti qu'il y avait quelqu'un derrière eux. Maeterlinck a eu si peur qu'il a grimpé dans un arbre. Cette histoire m'a amusé sur le moment, mais, en y réfléchissant, je me suis aperçu que c'était la scène du quatrième acte de* Pelléas. *J'étais fasciné qu'une histoire aussi sordide puisse servir de base au chef-d'œuvre qu'est* Pelléas et Mélisande. »

La biographie de Jérôme Spycket, *Un diable de musicien*, parue en 1979 chez Payot, s'interrompait en 1978. Ces entretiens, où Cuenod s'exprime à la première personne, complètent la perspective d'une vie consacrée à la musique jusqu'en 1995 et qui ne s'est en rien ralentie : *« J'ai des tas de "bobos". Il n'y a pas un jour ou ne je n'aie pas envie de me gratter, mais j'essaie de ne pas y penser. J'aime mon métier, j'aime beaucoup changer d'atmosphère et je n'imagine pas être toujours sur la place du marché de Vevey ! »*

R. Ma.

★ D'une voix légère, entretiens avec François Hudry, La Bibliothèque des arts (Lausanne). Coll. « Paroles vives », 190 p., huit photos en noir et blanc.

Magma reprend sa route au carrefour du jazz et du rock

De Marseille à Strasbourg, en passant par Paris, huit étapes pour redécouvrir le groupe mythique de Christian Vander et réapprendre le « kobaien »

Fondé en 1969 par Christian Vander, Magma, mis en sommeil ces dernières années par le compositeur batteur pianiste et chanteur reprend son activité musicale. Hors de toute nostalgie, la nouvelle formation rejoue le répertoire électrique qui a fait son succès. Son public, qui dans sa majorité est jeune, contraste avec l'image d'une formation arrêtée dans les années 70 avec son « folklore », dont le « kobaien », langage inventé pour le chant, ou un sigle en forme de griffe ont souvent été mis en avant. Entier, passionné, amoureux fou de la musique du saxophoniste John Coltrane, Christian Vander est aussi engagé dans d'autres formations comme Offering, une version acoustique et plus libre du groupe « mythique », un trio de jazz ou des projets en solo. En plus de vingt-cinq ans, Magma a révélé de nombreux solistes réputés du jazz ou du rock.

MAGMA en tournée : Marseille, *Espace Julien*, le 5 (tél. : 04-91-24-34-13) ; Montpellier, Rockstore Odéon, le 7 (tél. : 04-90-82-71-70) ; Villeurbanne, Le Transbordeur, le 9 (tél. : 04-78-93-08-33) ; Dijon, La Vapeur, le 10 (tél. : 03-80-50-04-04) ; Paris, Auditorium des Halles, les 11 et 12 (tél. : 01-42-36-14-09) ; Angers, Le Chabada, le 13 (tél. : 02-41-96-13-40) ; Nantes, Olympic, le 14 (tél. : 02-51-80-60-80) ; Strasbourg, La Laiterie le 19 (tél. : 03-88-21-09-10).

Au-delà des courants, donc hors des modes, *« à la vie, à la mort et après »*, selon les termes de son fondateur, le compositeur, batteur, pianiste et chanteur Christian Vander, Magma entame, le 5 décembre à Marseille, une tournée en huit étapes en France. En mars 1997 d'autres dates sont déjà programmées. Et si on lui demande s'il faut y voir là un « Magma le retour » attendu depuis une dizaine d'années par les fans, Christian Vander répond qu'il aurait fallu pour cela qu'il y ait eu disparition.

Si Magma, expression électrique d'une partie de la musique de Vander, a été mis en sommeil au début des années 80, la flamme, l'envie débordante de musique n'ont pas disparu. Aujourd'hui, Magma reprend la route parce que c'est le bon moment, parce que la musique le demande en cet instant : *« Magma doit vivre sur scène. Ça a souvent été difficile mais sans jamais être un problème parce qu'avec cette musique, il n'y a rien à perdre, et tout à gagner. »* Christian Vander est ainsi. Entier, passionné. Il a fait le choix de la liberté avec une intransigeance qui a maintenu l'intégrité de son groupe. Le refus des concessions a parfois freiné la « carrière » du groupe. Nul ne s'en plaint. Fondé en 1969, au moment où le jazz et le rock européen s'émancipaient des modèles américains, Magma est souvent présenté comme un mythe. Les plus ironiques ne retiennent que quelques éléments : les chants en « kobaien » – une langue « inventée » pour servir le propos musical ; des morceaux dont la durée dépasse les trente ou quarante minutes ; le sigle en forme de griffe ; les costumes noirs et l'allure austère des musiciens ; autant de signes qui ont assimilé Magma à une sorte de secte musicale dans laquelle ni le jazz ni le rock ne se retrouvaient vraiment. On pourrait s'en contenter, en vertu des mouvements nostalgiques des années 70. Et du même coup oublier qu'il est d'abord et avant tout question de musique.

LE TEMPS DE S'ÉPANOUIR

A la parution de son premier enregistrement – un double album – en 1970, Magma est au croisement de la famille du rock avant-gardiste et du free jazz. Amoureux fou de la musique de John Coltrane, Vander laisse entendre cette influence dans sa musique. Certaines impulsions ont des accents de rhythm'n'blues ; des solos de saxophone succèdent à des riffs de guitare éperdus ; certains moments sont sauvages, d'autres apaisés ; des mélodies rappellent des chants d'Europe de l'Est ; le chanteur, Klaus Blasquiz, chante, crie, hurle… Ces partis pris chahutent bien des habitudes, même dans cette période d'expérimentation forcenée.

Compositeur, Christian Vander veut donner à sa musique le temps de s'épanouir. Ses longues suites ont mis à genoux plus d'un virtuose par leur rigueur d'exécution. Sur des cycles rythmiques implacables, voix et claviers s'entremêlent. Des mélodies obsessionnelles sont cachées au cœur de spirales et de tourmentes vers lesquelles Coltrane a amené son quartette avec McCoy Tyner, Jimmy Garrison et Elvin Jones. C'est la même urgence, le don de soi par la musique. Que Magma soit présenté comme un groupe tourmenté, chaotique, surprend toujours son fondateur. *« C'est une musique d'espoir. Il y a là des mélodies simples, que l'on peut retenir. Mais c'est aussi une musique qui a des exigences ; celles des musiciens mais aussi celles de ceux qui écoutent. Il y a eu tout un folklore autour de Magma. On a laissé cette image sombre. C'est réducteur mais ça évitait aussi à certains de se prononcer sur notre musique. J'aurais peut-être dû m'expliquer. Mais on a toujours été pris par le temps. Il fallait d'abord jouer. »*

La nouvelle formation de Magma n'a disposé que de quelques jours pour répéter. Le répertoire est pour le moment constitué des grandes pièces : *Hhaï* et *Kobaïa*, pour ouvrir les concerts ; *De Futura*, une composition du bassiste Jannik Top qui n'a pas été jouée en public depuis quinze ans ; *Köhntarkösz* et *Mekanïk Destruktïw Kommandöh*. « Mekanïk *? Il n'y a pas eu un concert de quelques formations que j'ai montées où un gars ne venait demander le morceau. Même dans les concerts de jazz ou les spectacles pour les enfants… A chaque fois, on me demande aussi un solo de batterie… Ça m'a longtemps peiné mais, maintenant, je vis avec. »*

Les deux pianos électriques Fender Rhodes, si typiques de la sonorité du groupe, ont été révisés. La marque ne les commercialise plus, des pièces sont manquantes. Le nouveau chanteur, Bertrand Cardiet, et le bassiste électrique, Philippe Bussonnet, s'engagent pleinement. L'un et l'autre vont devoir faire oublier Klaus Blasquiz, Jannik Top ou Bernard Paganotti, que certains considèrent comme les seuls à pouvoir jouer cette musique. *« Les musiciens de Magma ont toujours changé »*, rappelle-t-il à ceux qui lui feraient reproche de ne pas avoir recomposé « leur Magma ». Le passé ne l'intéresse pas. Ce qu'il voit c'est que le groupe, hors des circuits du business, a toujours déplacé du monde. Au moment du vingt-cinquième anniversaire, en 1995, il avait fallu rajouter un concert à la demande de ceux qui, en grande majorité, étaient à peine nés à la fondation du groupe. La musique avant tout, donc ; cette sorte de transe hypnotique qui habite la musique de Vander, par son expression forte, vivante, assurément l'une des plus originales des trente dernières années, qui survient surtout de l'émotion.

Sylvain Siclier

★ **Nouvel enregistrement dans la série Akt : *Magma à l'Opéra de Reims, 1976*, 1 CD Seventh Records AKT IX, distribué par Harmonia Mundi.**

Une galaxie active

Longtemps disséminés sur plusieurs compagnies discographiques, les enregistrements de Magma sont regroupés sur le label Seventh Records, qui fêtera en 1997 ses dix ans d'existence. Outre les quatorze disques de Magma, on y trouve les trois disques d'Offering, versant acoustique de Magma, les formations « jazz » de Christian Vander, des enregistrements des proches (Stella Vander, Simon Goubert, Patrick Gauthier, Sophia Domancich, Emmanuel Borghi…)

Parallèlement, la série Akt est consacrée à des archives – répétitions, concerts. Parmi les nombreux musiciens qui sont passés par l'une des formations de Christian Vander, et qui pour beaucoup d'entre eux s'y sont révélés, on compte le chanteur Klaus Blasquiz ; aux cuivres Yosch'o Seffer, Richard Raux, les frères Guillard, Belmondo et à l'occasion d'une tournée les Brecker ; les pianistes François Cahen, Michel Graillier, Benoît Wideman ou Emmanuel Borghi ; les bassistes Francis Moze, Jannik Top, Bernard Paganotti, Dominique Bertram ; les guitaristes Claude Olmos, Brian Godding, Gabriel Federow ou Jean-Luc Chevalier ; le violoniste Didier Lockwood ; les batteurs-percussionnistes François Laizeau, Jean-Claude Buire ou Pierre Marcault…

DÉPÊCHES

■ **ÉDITION : Hachette Livre *prend une participation* de 25 %** dans le capital des éditions Ramsay et Michel Lafon. Tel est l'accord entre Jean-Louis Lisimachio, PDG d'Hachette Livre, et Michel Lafon, fondateur en 1981 de la maison d'édition du même nom, qui avait acquis en 1992 les éditions Ramsay. Pour Hachette Livre, qui vient d'entrer à hauteur de 20 % dans le capital d'une autre maison de petite taille, les éditions Anne Carrière (*Le Monde* du 6 septembre), ce rapprochement signale une stratégie de développement de l'édition grand public sans négliger l'acquisition de maisons spécialisées.

■ **BOSNIE : l'Autriche va offrir 4 000 livres à la bibliothèque nationale de Sarajevo**, complètement détruite en août 1992. Ces livres écrits en allemand, d'une valeur de 155 000 F environ, seront transportés par les troupes autrichiennes de l'IFOR. Ils ont été offerts par des maisons d'édition, des librairies et des bibliothèques autrichiennes et correspondent à une liste établie par le directeur de la bibliothèque de Sarajevo, Enes Kujundzic. Trois millions d'ouvrages et 90 % du bâtiment avaient été détruits le 25 août 1992 par des tirs d'artillerie.

■ **POLITIQUE CULTURELLE : le sénateur et maire communiste d'Aubervilliers**, Jack Ralite, créateur des Etats généraux de la culture, continue en décembre son « Tour de France de la culture » afin de trouver les moyens de *« changer de politique »*, par une série de rencontres tout au long du mois de décembre à Marseille (le 5), Grenoble (le 7), Amiens (le 12), et à Paris (le 16), à la Maison de la poésie-Théâtre Molière.

■ **DANSE : les épreuves classiques du 7e Concours internatio**nal de danse de Paris ont débuté à l'Auditorium des Halles à Paris, avant la finale, le 6 décembre, au Théâtre des Champs-Elysées. Sur 105 candidats de 22 pays, 56 ont été sélectionnés pour les demi-finales prévues jusqu'au 3 décembre. Les épreuves contemporaines ont vu la victoire d'un Israélien âgé de vingt-six ans, Yuval Pick, qui a remporté le Grand Prix de la Ville de Paris, doté de 40 000 F.

La périlleuse redécouverte d'Eugène Carrière, symboliste aussi illustre qu'évanescent

Deux expositions cherchent à ressusciter un peintre fêté vers 1900. Mais sa rhétorique a vieilli

Depuis 1964 aucune institution française n'avait reçu les toiles du peintre Eugène Carrière (1849-1906). L'Ancienne Douane de Strasbourg et le Musée de Saint-Cloud ont décidé de mettre un terme à cet effacement. Celui que l'on a tenu pour une figure marquante du symbolisme, admiré par ses contemporains, comme Verlaine, Rodin ou Clemenceau, supporte mal l'épreuve d'une nouvelle analyse de son œuvre.

EUGÈNE CARRIÈRE, 1849-1906, Ancienne Douane, 1 A, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons, 67000 Strasbourg. Tél. : 03-88-52-50-00. De 11 heures à 18 h 30, jeudi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 9 février 1997.
EUGÈNE CARRIÈRE, le peintre et son univers autour de 1900, Musée de Saint-Cloud, 60, rue Gounod, 92210 Saint-Cloud. Tél. : 01-46-02-67-18. De 14 heures à 18 heures, mardi jusqu'à 19 heures, mercredi, samedi et dimanche de 10 heures à 12 heures, fermé lundi. Jusqu'au 5 janvier 1997.

Depuis 1964, aucune exposition personnelle n'avait été consacrée à Eugène Carrière dans un musée français. Soudain deux d'entre eux se décident, dans une curieuse simultanéité. A Strasbourg, une rétrospective de plus d'une centaine de toiles, dessins et gravures, rend hommage à celui qui vécut en Alsace de 1850 à 1868, années de jeunesse et de formation. A Saint-Cloud, une manifestation plus réduite s'organise autour d'une donation riche en portraits et en paysages datant, pour la plupart, des dernières années du peintre. Toutes les conditions sont donc là pour une résurrection, une vraie, une complète. Et rien de tel ne se passe.

Vous vous placez, en évitant les reflets, devant la *Femme aux seins nus* d'Eugène Carrière. Le catalogue rappelle qu'à la mort de l'artiste, en 1906, l'œuvre figura dans l'hommage que lui rendit la Société nationale des beaux-arts et qu'elle passait alors pour remarquable. « *La poitrine et les mains* – écrivait un critique – *sont des morceaux superbes et le geste est de la plus précieuse et de la plus impressionnante beauté.* » Quel aveuglement empêche d'approuver ? Quel scepticisme force à observer que ces doigts bagués pressant un sein qui se gonfle et cette tête renversée en arrière ne sont qu'artifices de séduction assez communs ? Plus loin est accrochée *La Première Communiante,* jeune fille au visage blême, vêtue, voilée et gantée de blanc, assise en avant d'un fond brun. La toile serait spectrale et relèverait, d'après Gabriel Séailles, philosophe et thuriféraire du peintre, d'un « *athéisme panthéistique qui est le refuge des poètes* ». Carrière, qui ne détestait pas les effets d'éloquence, définissait son art comme celui d'« *une tache blanche où il y aurait tout* ».

Or, si la tache blanche se voit assurément, et d'autant mieux que des vapeurs nitreuses et des fumées ténébreuses l'environnent, le « tout » lui ne se voit pas – ou plus. D'autres, jadis, l'apercevaient ; Verlaine et Rodin, Goncourt et Toulet, Clemenceau et Geffroy. Leurs commentaires, leur approbation, leur amitié ont soutenu Carrière des années 1880 à sa mort. Il a largement exposé, à Paris au Salon de la Société nationale et au Salon d'automne, mais aussi à Bruxelles, à la Sécession viennoise, à Londres, à Venise. Il a fait figure de maître du symbolisme et aucune exposition générale consacrée à ce mouvement n'oublie de le mentionner. Une maternité fuligineuse ou un portrait embrumé l'y représente, typique. Dans une rétrospective, ce caractère s'accentue – c'est alors que le doute commence. Passé le temps des premiers portraits et études réalistes, Carrière trouve sa manière. Vers 1885, son style se fixe. Suppression de la couleur, dissolution du dessin : les formes s'enfoncent les profondeurs d'un clair-obscur de plus en plus épais. Un moment, jusque vers 1890, elles conservent des contours et des volumes saillants, tant que Carrière demeure sous l'emprise de Velasquez. Puis elles s'évanouissent dans le crépuscule. Le travail du peintre est d'effacement. Du motif, il ne conserve que quelques signes, comme s'il cherchait à isoler l'essentiel. Mais l'essentiel ne se laisse pas capter commodément.

Portraits de Verlaine

A l'automne 1890, Verlaine, malade, posa chez Carrière. Plusieurs études se succédèrent avant la toile définitive, plus grande, plus pathétique, un rien solennelle. Le poète remercia par un sonnet passablement humoristique et vendit l'œuvre dès 1891 à un autre écrivain, plus riche que lui, Jean Dolent. Autour du tableau et des esquisses se trouve réunie une anthologie des images de Verlaine, la meilleure salle de la rétrospective de Strasbourg. Vallotton voisine avec Rouault et le masque mortuaire moulé par Méoni avec des bustes qui cherchent comment métamorphoser Verlaine en Silène, en Socrate ou en Barbe-Bleue. Aucune de ces représentations n'a grand rapport avec les photographies du temps. Le front est moins bossu, la lippe moins moqueuse, le regard moins satanique. Verlaine ne ressemblait pas à sa légende. Le cas est fréquent.

Ainsi du portrait : les esquisses de Carrière, exécutées d'après modèle ou de mémoire, ne sont dénuées ni d'acuité ni de présence. Ses *Têtes d'étude*, qui se veulent de portée universelle et s'inscrivent dans un système, manquent de ces qualités. L'expression leur fait défaut et il ne reste du sentiment qu'elles prétendent représenter – méditation, mélancolie, douleur – qu'un stéréotype convenu que l'adresse du peintre ne sauve pas de la banalité. Cheminant du particulier vers le général, de l'homme vers l'humanité, l'oeuvre s'appauvrit. Ce que Carrière tenait pour ses expériences les plus accomplies, qui est aussi ce que ses contemporains ont le plus loué, apparaît désormais comme la part la moins intéressante de l'œuvre. Le même processus d'épuration, appliqué aux scènes d'intérieur, produit les mêmes effets, désastreux quand le sujet est symbolique, *Pietà*, *Nativité*, *Jeunesse*. Les esquisses pour les écoinçons du salon des sciences de l'Hôtel de Ville de Paris sont de navrantes allégories conventionnelles. La *Jeanne d'Arc écoutant les voix,* peinte en 1899, relève de l'imagerie niaise.

Il est tentant de se rabattre sur le genre qui se prête le moins à de tels exercices, le paysage. Carrière en a laissé de réussis. Les meilleurs font songer à Munch et à Spilliaert. Du premier, ils ont les nuages et les chemins sinueux fuyant vers un horizon opaque. Du second, ils ont l'étrangeté et l'inquiétude qui font défaut à tant d'œuvres de Carrière.

Philippe Dagen

Susan Buirge chorégraphie l'hiver japonais

L'Américaine a partagé avec Tomihisa Hida, maître de musique gagaku, une même volonté de faire évoluer leur art

UBUSUNA, de Susan Buirge, par la Compagnie Matoma. Tomihisa Hida (composition et direction musicale). Ichihime Gagaku-Kai (interprétation). Théâtre de l'Agora, place de l'Agora, 91000 Evry. Tél. : 01-60-91-65-60. Prochain spectacle : le 14 décembre, à 20 h 30, *Casse-Noisette,* d'Andy Degroat. De 20 F à 120 F.

Un ciel bleu nuit. Les costumes ont la couleur d'un glacier. Sept danseurs, au déroulé d'une ronde, sont massés côté jardin en une géométrie trapézoïdale, proche du toit des pagodes. Quatre filles et trois garçons offrent leurs dos aux regards. Ils oscillent à peine, tandis qu'un interprète psalmodie un chant du gagaku, musique venue de Chine au Japon au VII[e] siècle.

L'oscillation devient plus ample. Les corps se balancent maintenant d'une jambe à l'autre. Un danseur se retourne, légèrement ployé, avec cette manière « buirgienne » de tenir les bras le long du corps, tout en accentuant l'arrondi de l'épaule. Une voix, venue des entrailles de la Terre, récite le *kojiki*, soit le texte des mythes fondateurs. Le feu, le vent, l'eau : les sons, puis les chiffres, les notes. Les danseurs, toujours oscillants, qu'ils soient accroupis ou assis, tiennent des positions sismiques, cardinales.

Après *Kin-Iro No Kaze No Kanata (De l'autre côté du vent doré),* succès du Festival d'Avignon 1994 qui célébrait l'automne, Susan Buirge poursuit son hymne aux saisons : *Ubusuna,* créé en mars à Kyoto, aligne les figures abstraites de l'hiver. Deux flûtistes, placés face à face de chaque côté de l'avant-scène, dialoguent cette vie encore invisible. « *Dialogues d'animaux qui s'éveillent* », explique Tomihisa Hida, compositeur de la musique, mentor de la chorégraphe.

Toute l'aventure de Susan Buirge, à Kyoto, s'est décidée autour de sa rencontre avec ce maître de la musique gagaku, gardien de la tradition au sanctuaire shintoïste d'Ichihime, dont il est le prêtre. Les deux artistes avaient un même désir : ouvrir leur art, le confronter à l'étranger.

Le « ma », qui signifie à la fois espace, vide, intervalle, les unit, les fait communier

Alliance improbable : elle, l'Américaine, installée en France depuis près de trente ans, vient des marges pour interroger sans relâche le centre et ses consensus ; lui, le moine, l'érudit, maintient la tradition impériale du gagaku, et de sa danse : le bugaku. C'est lui qui donne à la chorégraphe l'accès aux mystères dansés des temples de la montagne.

Il balbutie l'anglais. Elle ne sait rien du japonais. Mais le *ma* les unit, les fait se comprendre, communier. Le *ma*, qui signifie à la fois espace, vide, intervalle. Susan Buirge aime réunir ce qui s'oppose. En France, elle choisit d'établir, non sans difficulté, une synthèse entre les principes d'Alwin Nikolaïs – elle dansa chez lui à New York jusqu'en 1968 – issus pour partie de l'expressionisme allemand, et la pensée conceptuelle des minimalistes. Cette volonté lui a permis, à l'invitation de Tomihisa Hida, de s'immerger dans la culture japonaise, sans y noyer sa propre identité.

La chorégraphie d'*Ubusuna* vise la perfection formelle. Trop. On aimerait qu'y surgisse un peu de désordre. Comment contourner l'évidence d'une civilisation qui a fait de l'ordre formel une œuvre d'art ? La réponse viendra peut-être du *Printemps* (pièce qui sera présentée l'été de 1997, à Montpellier-Danse). Susan Buirge puise au Japon ce dont elle a besoin pour relancer une création qu'elle avait interrompue, en 1989, afin de voyager.

En Orient, Susan Buirge a retrouvé, autrement, d'anciennes lignes de force qui étaient déjà dans sa danse, notamment dans *Parcelle de ciel* ou dans *Les Saisons* qu'elle chorégraphiait, en 1972, pour les Jeux olympiques de Munich. Tomihisa Hida, de plus en plus présent dans la conception des spectacles, devrait pousser davantage la chorégraphe vers cet inconnu qu'elle est allée chercher. Ce serait le plus bel échange avec cette étrangère qui, à travers son propre cheminement, a permis aux spectateurs japonais de renouer avec le gagaku et le bugaku, formes traditionnelles qui étaient oubliées.

Dominique Frétard

Les sombres artifices d'Eugene O'Neill

LONG VOYAGE DU JOUR A LA NUIT, d'Eugene O'Neill, traduit de l'américain par Françoise Morvan. Mise en scène : Alain Françon. Avec Catherine Ferran, Jean-Paul Roussillon, Jean-Yves Dubois, Bruno Putzulu, Claudie Guillot.
COMÉDIE-FRANCAISE, THÉÂTRE DU VIEUX-COLOMBIER, 21, rue du Vieux-Colombier, 6[e]. Tél. : 01-44-39-87-00. M[e] Sèvres-Babylone ou Saint-Sulpice. Mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30 ; jeudi à 19 heures ; dimanche à 16 heures. 160 F.

Alain Françon reprend la pièce d'Eugene O'Neill qui est l'exposé, sur le théâtre, des douleurs que l'auteur dut vivre, chez ses parents. Le père, acteur de théâtre sans envergure, alcoolique. La mère, hantée par la mort d'un de ses enfants, dont elle se croit responsable, droguée. Un frère, acteur raté, alcoolique. Et lui-même, O'Neill, écrivain géant, créateur du théâtre américain, tuberculeux, dépressif, suicidaire.

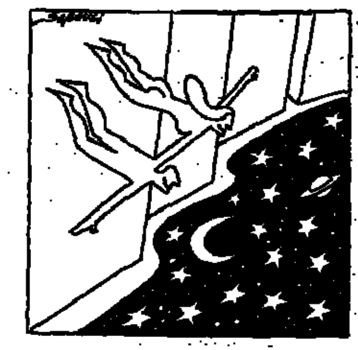
Pièce effrayante, presque repoussante, tant O'Neill se montre d'une dureté sans concession aucune envers ses parents. Pièce étouffante, tant elle s'enferme dans l'angoisse, la ruine, la désespérance. Pièce qui exige, pour être entendue sans rejet, d'être mise en scène et jouée divinement, tant elle est systématique, maladroite dans ses insistances. La reprise par Alain Françon est déroutante. Le décor, flambant neuf, est exactement celui des pavillons-témoins proposés par des promoteurs malhonnêtes aux estivants : un cauchemar de fausse-bonne-construction. Une misère. L'éclairage, petit malin, suit à la trace les états d'âme, comme un toutou. Une tristesse.

Surtout, Françon a imposé à ses quatre acteurs, qui sont d'habitude de grands artistes, une voix de fausset, truquée, très proche de la voix artificielle inécoutable de la plupart des films américains doublés. Nous n'en croyons pas nos oreilles, ni nos yeux, nous n'entendons qu'une ritournelle machinale, nous ne voyons qu'un jeu pour la frime, d'une maladresse rare, et les grosses coutures de cette pièce célèbre deviennent criantes de procédé. Quand Alain Françon a le bonheur de nous servir une œuvre vivante, géniale, actuelle, d'Edward Bond, il se montre bon soldat. S'il s'en tient à un titre « vendant » qui couvre une pièce artificielle, usée, son savoir-faire n'est plus de taille. C'est juste un faux-pas : Françon a le vent en poupe : bonne croisière !

Michel Cournot

La Chine nouvelle de Zhang Yuan

Le cinéaste chinois écrit et signe sa première mise en scène de théâtre. Son sujet, l'homosexualité



CRÉÉ EN MAI au Kunsten Festival des arts de Bruxelles, le premier spectacle de théâtre du Chinois Zhang Yuan, *Dong Gong, Xi Gong – Le Pavillon de l'est, le Pavillon de l'ouest* – est une surprise de taille. Agé de trente-trois ans, Zhang Yuan s'attaque à un sujet éternel de la littérature chinoise que la Révolution culturelle avait banni de tout vocabulaire : l'homosexualité, doublée ici d'un goût des protagonistes pour le sadomasochisme. Rien pourtant de racoleur ici, ni de complaisant, plutôt un travail de recherche à l'esthétique contemporaine qui donnera de la Chine une image jamais vue. Après avoir peint, réalisé des clips qui lui ont permis de financer ses films, tournés sans aide de l'Etat et consacrés aux marginaux de son pays, Zhang Yuan entre en théâtre avec une œuvre forte dont il espère vivement qu'elle *« secouera le public français »*. Cette pièce est présentée dans le cadre du Festival d'Automne.

★ Maison des arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. 20 h 30, les 3, 4, 5, 6 et 7 décembre. Tél. : 01-45-13-19-19. Durée : 1 h 20. De 55 F à 100 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Faustus in Africa
(spectacle sous-titré en français)
Présenté par la troupe de marionnettes sud-africaine Handspring Puppet Company, au Festival d'Avignon, ce portrait ironique de Faust en colonialiste est repris à Créteil. Dans un décor reconstituant une bibliothèque, des marionnettistes évoluent, portant à bout de bras des figurines – seul Méphisto est interprété par un comédien. Ils jouent avec elles, comme s'ils répondaient aux paroles qu'ils leur font dire.
Maison des arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. Du mercredi 4 au vendredi 6, à 20 h 30. Tél. : 01-45-13-19-19. Durée : 2 heures. De 55 F à 100 F.

Trio Fontenay
Excellent trio, les Fontenay proposent un programme magnifique qui associe Haydn *(Trio pour piano, violon et violoncelle n° 35)*, le père de tant de formes musicales, à Mendelssohn *(Trios pour piano, violon et violoncelle op. 49 et 66)*, un classique attardé en plein romantisme.
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris 1er. M° Louvre, Palais-Royal. 20 heures, le 4 décembre. Tél. : 01-40-20-52-29. 130 F. Et le 5 décembre, à 12 h 30, œuvres de Mendelssohn.

Chœur et Orchestre de Paris
Les Créatures de Prométhée et la *Messe en ut* sont deux œuvres de Beethoven moins fréquentées que d'autres. Elles ouvrent le cycle beethovénien que Sawallisch a entrepris avec l'Orchestre de Paris. Charlotte Margiono (soprano), Lioba Braun (mezzo-soprano), Herbert Lippert (ténor), Kurt Moll (basse).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. M° Ternes. 20 h 30, les 4, 5 et 7 décembre. Tél. : 01-45-61-65-89. Location FNAC, Virgin. De 90 F à 320 F.

The Heads
Sans leur tête pensante – et chantante –, David Byrne, les anciens Talking Heads, Tina Weymouth, Chris Frantz et Jerry Harrison, ont du mal à provoquer les fulgurantes étincelles qui furent celles d'un des groupes essentiels de l'histoire du rock et de la new wave en particulier.
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. M° Pigalle. 19 h 30, le 4 décembre. Tél. : 01-44-92-77-66. 120 F.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

East Palace, West Palace
(en chinois et traduction)
de Zhang Yuan, mise en scène de l'auteur, avec Meng Jinghui, Hu Jun, Liu Yu Xiao et Ma Wen.
Maison des arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. Du mardi 3 au samedi 7, à 20 h 30. Tél. : 01-45-13-19-19. Durée : 1 h 20. De 55 F à 100 F.*

Maîtres anciens
d'après Thomas Bernhard, mise en scène de Denis Marleau, avec Henri Chassé, Pierre Collin, Gabriel Gascon, Pierre Lebeau, Alexis Martin et Marie Michaud.
Le Théâtre, rue Jean-François-Millet, 77 Combs-la-Ville. Les mardi 3 et mercredi 4, à 20 h 45. Tél. : 01-60-34-53-60. Durée : 1 h 30. 60 F et 85 F.*
Grand théâtre de la Ferme du buisson, allée de la Ferme, 77 Noisiel. Les vendredi 6 et samedi 7, à 20 h 30. Tél. : 01-64-62-77-77. De 75 F à 120 F.*

La Marchande de crèves
d'I.K. Patard, mise en scène de Catherine Riboli, avec Jean-Yves Duparc, Roland Gervet, Marie Marfaing, Agnès Pontier, Paco Portero et Jean-Christophe Quenon.
Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. M° Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Le lundi 9, à 20 h 30; le dimanche 15, à 16 heures. Tél. : 01-43-28-36-36. Durée : 1 h 30. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 22 décembre.*

Les P'tits Vélos
de Danielle et Patrick Haudecœur, mise en scène de Patrick Haudecœur, avec Patrick Haudecœur, Jacques Courtès, Véronique Boulanger, Hélène Derégnier, Guillaume Laffy et Jean-Pierre Lazzerini.
Comédie de Paris, 42, rue Fontaine, Paris 9e. M° Pigalle. A partir du 4 décembre. Du mercredi 4 au vendredi 6, à 20 h 30; le samedi 7, à 17 heures et 20 h 30; le dimanche 8, à 15 heures. Tél. : 01-42-81-00-11. De 100 F à 180 F. Jusqu'au 30 juin.*

Per El Yiyo
de Bernard Manciet, mise en scène de Jean-Louis Thamin, avec Ghaouti Faraoun, Jérôme Robart et Thomas Roux.
Théâtre Molière-Maison de la poésie, 157, rue Saint-Martin, Paris 3e. M° Rambuteau. Les mardi 3, jeudi 5, samedi 7, lundi 9, à 21 heures. Tél. : 01-44-54-53-00. Durée : 1 h 15. 80 F et 120 F.*

Poésies vives
de Bernard Manciet, présentées par Jean Lacouture et dites par François Marthouret.
*Théâtre Molière-Maison de la poésie, 157, rue Saint-Martin, Paris 3e. M° Rambuteau. Le jeudi 5, à 19 heures. Tél. : 01-44-54-53-00. 40 F** et 50 F.

Tailleur pour dames
de Georges Feydeau, mise en scène de Léonard Cobiant, avec Nadine de Géa, Patrick Blandin, Nicole Poineau, Denis Blaise, Bernard Humbert, Agnès Sereni, Léonard Cobiant, Théodora Mytakis, Bernard Passavy et Sophie Noël.
Le Funambule Théâtre, 53, rue des Saules, Paris 18e. M° Lamarck-Caulaincourt. A partir du 3 décembre. Du mardi 3 au samedi 7, à 20 h 30; le dimanche 8, à 15 heures. Tél. : 01-42-23-88-83. 90 F. Jusqu'au 30 janvier 1997.

Une lune pour les déshérités
d'Eugène O'Neill, mise en scène de Christophe Rouxel, avec Patricia Pottier, Jean-Marie Frin, Sylvain Delabrosse, François Le Gallou et Jean-Pierre Malignon.
Théâtre de l'Est parisien, 159, avenue Gambetta, Paris 20e. M° Pelleport, Saint-Fargeau. Les vendredi 6, samedi 7, à 20 h 30; le dimanche 8, à 15 heures. Tél. : 01-43-64-80-80. Durée : 2 h 30. 90 F et 140 F. Jusqu'au 22 décembre.*

SÉLECTION

Angels in America, l'intégrale
de Tony Kushner, mise en scène de Brigitte Jaques, avec Marie-Armelle Deguy, Francis Frappat, Jane Friedrich, Franziska Kahl, François Loriquet, Daniel Martin, Patrick Rameau, Roland Sassi, Clémence Boué, Hervé Maronju et Michel Ruotolo.
Théâtre de la Commune-Pandora, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. Le mercredi, à 19 heures; les jeudi et vendredi, à 20 heures; le samedi, à 15 heures et 20 heures; le dimanche, à 14 heures et 19 heures. Tél. : 01-48-34-67-67. Durée : 3 heures. De 70 F à 130 F. Jusqu'au 22 décembre.*

L'Année des treize lunes
de Rainer Werner Fassbinder, mise en scène de Jean-Louis Martinelli, avec Alpha Atangana, Charles Berling, Jean-Claude Bolle-Reddat, Raymond Burger, Alain Fromager, Dominique Jacquot, Rhida Jebali, Fany Mary, Jacques Michel, Sylvie Milhaud, Michèle Oppenot, Jean-François Perrier, Katja Rupé, Roland Sassi, Martine Schambacher et Olivier Tinsel.
Grande Halle de la Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. M° Porte-de-Pantin. Du mardi au samedi, à 20 heures; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 01-40-03-75-75. Durée : 1 h 45. 120 F et 150 F. Jusqu'au 18 décembre.*

Le Cirque Plume
de Bernard Kudlak, mise en scène de l'auteur, avec Alexandre Demay, Valérie Dubourg, Michèle Faivre, Valérie Garçon, Jean-Marie Jacquet, Pierre Kudlak, Alain Mallet, Robert Miny, Rachel Ponsonby, Patricia Reynier-Peugniez, Jacques Schneider et Brigite Sepaser.
Parc de la Villette (Espace chapiteau), avenue Corentin-Cariou, Paris 19e. M° Porte-de-la-Villette. Du jeudi au samedi, à 20 h 30; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-40-03-75-75. Durée : 1 h 45. 110 F et 140 F. Jusqu'au 30 janvier 1997.*

Clitandre ou l'Innocence délivrée
de Pierre Corneille, mise en scène de Muriel Mayette, avec Alain Pralon, Nicolas Silberg, Véronique Vella, Thierry Hancisse, Anne Kessler, Jean-Pierre Michaël, Olivier Dautrey, Eric Ruf, Alain Lenglet, Eric Génovèse, Samuel Le Bihan, Gilles Privat, en alternance Jeanne Balibar et Florence Viala.
Comédie-Française, salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1er. M° Palais-Royal. Les mardi 3, jeudi 5, dimanche 8, mardi 10, à 20 h 30; le samedi 7, à 14 h 30. Tél. : 01-44-58-15-15. Durée : 2 h 45. De 30 F à 185 F. Jusqu'au 6 mars 1997.

La Danse de mort
d'August Strindberg, mise en scène de Matthias Langhoff, avec Bérangère Dautun, Muriel Mayette, Jean Dautremay, Céline Samie, Gilles Privat et Jean-Baptiste Malartre.
Comédie-Française, salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1er. M° Palais-Royal. Les mercredi 4 et samedi 7, à 20 h 30; le dimanche 8, à 14 h 30. Tél. : 01-44-58-15-15. Durée : 2 h 45. De 30 F à 185 F. Jusqu'au 30 décembre.

Edouard II
de Christopher Marlowe, mise en scène d'Alain Françon, avec Jean-Marc Avocat, André Baeyens, Pierre Baillot, Carlo Brandt, Maxime Cazelles, Clovis Cornillac, Gilles David, Valérie de Dietrich, Michel Didym, Jean-Claude Durand, Guillaume Lévêque, Antoine Mathieu, Nicolas Pirson, Freddy Sicx, Eric de Staercke, Lionel Tua et Dominique Valadié.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. M° Odéon, Luxembourg. Du mardi au samedi, à 20 heures; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. Durée : 3 heures. De 30 F à 150 F. Jusqu'au 15 décembre.

Exécuteur 14
d'Adel Hakim, mise en scène de l'auteur, avec Jean-Quentin Châtelain.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Du mardi au samedi, à 20 h 30; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-48-13-70-00. Durée : 1 h 20. 70 F et 110 F. Jusqu'au 19 décembre.*

François Truffaut Correspondance
d'après François Truffaut, mise en scène de Marie-Paule André, avec Robin Renucci et Marie-Paule André.
Théâtre du Rond-Point Champs-Elysées, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e. M° Franklin-D.-Roosevelt. Les mardi, jeudi, vendredi, à 21 heures; le mercredi, à 19 h 30; le samedi, à 18 heures et 21 heures; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-44-95-98-10. Durée : 1 h 15. De 80 F à 160 F. Jusqu'au 20 décembre.*

L'Homme de plein vent
de Pierre Meunier, mise en scène de Pierre Meunier, Hervé Pierre et Claire-Ingrid Cottenceau, avec Pierre Meunier et Hervé Pierre.
Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. M° Porte-de-Pantin. Les mardi, jeudi, vendredi, à 21 heures; les mercredi et samedi, à 19 h 30. Tél. : 01-42-02-02-68. Durée : 1 h 20. De 65 F à 135 F. Jusqu'au 21 décembre.*

Lève-toi et marche
d'après Dostoïevski, mise en scène de Joël Jouanneau et Serge Tranvouez, avec Sandrine Attard, Gauthier Baillot, Anne Caillère, Anne Cantineau, Jean-Pol Dubois, David Gouhier, Jérémie Oler, Isabelle Olive, Arnaud Simon et Christèle Tual.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. M° Bastille, Voltaire, Bréguet-Sabin. Du mardi au samedi, à 21 heures; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 01-43-57-42-14. Durée : 2 h 45. 70 F et 100 F. Jusqu'au 15 décembre.*

Long Island
de Pascal Rambert, mise en scène de l'auteur, avec Marianne Amy, Katell Aubert, Benjamin Baroche, Goulven Boivin, Guillaume Cantillon, Virgile Coignard, Laurent Delvert, Céline Figueréo, Karine Geslin, Yann Jaouen, Fanny Lebecq, Christophe Lichtenauer, Julia Masini, Stéphane Mélis, Maud Narboni et Céline Pitavy.
Ménagerie de verre, 12-14, rue Léchevin, Paris 11e. M° Parmentier. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 01-43-38-33-44. Durée : 1 h 55. 60 F et 80 F. Jusqu'au 21 décembre.*

Long voyage du jour à la nuit
d'après Eugène O'Neill, mise en scène d'Alain Françon, avec Jean-Paul Roussillon, Catherine Ferran, Jean-Yves Dubois, Bruno Putzulu et Claudie Guillot.
Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. M° Saint-Sulpice. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30; le jeudi, à 19 heures; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-44-39-87-00. Durée : 3 heures. De 50 F à 160 F. Jusqu'au 29 décembre.*

Master Class,
la leçon de chant de Maria Callas
de Terrence McNally, mise en scène de Roman Polanski, avec Fanny Ardant, Anne-Julia Audray, Nathalie Labry, Alexandre Laiter et Jeff Cohen.
Théâtre de la Porte Saint-Martin, 16, boulevard Saint-Martin, Paris 10e. M° Strasbourg-Saint-Denis. Du mardi au vendredi, à 20 h 45; le samedi, à 17 heures et 20 h 45; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-42-08-00-32. Durée : 1 h 45. De 110 F à 280 F. Jusqu'au 30 mars 1997.

Traité des couleurs
ou Des asters pour Charlotte
de Jean-François Peyret, mise en scène de Jean-François Peyret et Benoît Bradel, avec Evelyne Didi, Roser Montlló, Hugues Quester, Pascal Ternisien, Tomeo Vergès, François Le Roux (chanteur) et Noël Lee (pianiste).
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 21 heures; le jeudi, à 19 heures; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-41-60-72-72. Durée : 1 h 30. De 60 F à 140 F. Jusqu'au 12 décembre.*

Trézène Mélodies
d'après Jean Racine, mise en scène de Cécile Garcia-Fogel, avec Philippe Bérodot, Julie Brochen, Anne-Cécile Crapie, Marie Desgranges, Cécile Garcia-Fogel, Muriel Gorius et Philippe Macaigne.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. M° Bastille, Voltaire, Bréguet-Sabin. Du mardi au samedi, à 19 h 30; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-43-57-42-14. Durée : 1 h 15. 70 F et 100 F. Jusqu'au 15 décembre.*

Virginia
d'Edna O'Brien, mise en scène d'Anne-Marie Lazarini, avec Alexis Nitzer, Martine Pascal et Pascaline Pointillart.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. M° Trocadéro. Du mardi au samedi, à 20 h 30; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-47-27-81-15. Durée : 1 h 15. De 80 F à 160 F. Jusqu'au 28 décembre.*

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

BERNIE (*)
Film français d'Albert Dupontel, avec Claude Perron, Albert Dupontel, Roland Blanche, Hélène Vincent, Roland Bertin, Paul Le Person (1 h 27).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LE BOSSU DE NOTRE-DAME
Dessin animé américain de Gary Trousdale, Kirk Wise (1 h 30).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

FOR EVER MOZART
Film franco-suisse-allemand de Jean-Luc Godard, avec Madelaine Assas, Bérangère Allaux, Ghalya Lacroix, Vicky Messica, Frédéric Pierrot, Harry Cleven (1 h 20).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10).

JUDE
Film américain de Michael Winterbottom, avec Christopher Eccleston, Kate Winslet, Liam Cunningham, Rachel Griffiths, June Whitfield, Ross Colvin Turnbull (2 h 03).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Action Christine, dolby, 6e (01-43-29-11-30) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

LIENS D'ACIER (*)
Film américain de Kevin Hooks, avec Laurence Fishburne, Stephen Baldwin, Will Patton, Robert John Burke, Robert Hooks, Victor Rivers (1 h 38).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e.

LOVE ETC.
Film français de Marion Vernoux, avec Charlotte Gainsbourg, Yvan Attal, Charles Berling, Susan Moncur, Thibault de Montalembert, Daniel Duval (1 h 45).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

NOS FUNÉRAILLES (*)
Film américain d'Abel Ferrara, avec Christopher Walken, Chris Penn, Isabella Rossellini, Benicio Del Toro, Vincent Gallo, Paul Hipp (1 h 39).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; La Pagode, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

POURSUITE
Film américain d'Andrew Davis, avec Keanu Reeves, Morgan Freeman, Rachel Weisz, Fred Ward, Kevin Dunn, Brian Cox (1 h 47).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LA PROPRIÉTAIRE
Film américain d'Ismail Merchant, avec Jeanne Moreau, Sean Young, Sam Waterston, Charlotte de Turckheim, Jean-Pierre Aumont, Marc Tissot (1 h 53).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10).

SÉLECTION

ASPHALT TANGO
de Nae Caranfil,
avec Charlotte Rampling, Mircea Diaconu, Florin Calinescu, Constantin Cotimatis, Catalina Rahaianu, Marthe Felten.
Franco-roumain (1 h 44).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).

AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES
d'Aki Kaurismäki,
avec Kati Outinen, Kari Vaananen, Elina Salo, Sakari Kuosmanen, Markku Peltola, Matti Onnismaa.
Finlandais (1 h 36).
VO : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

CAPITAINE CONAN
de Bertrand Tavernier,
avec Philippe Torreton, Samuel Le Bihan, Bernard Le Coq, Catherine Rich, François Berléand, Claude Rich.
Français (2 h 10).
UGC Forum Orient Express, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10).

CHRONIQUE COLONIALE
de Vincent Monnikendam.
Hollandais, noir et blanc (1 h 29).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

IRMA VEP
d'Olivier Assayas,
avec Maggie Cheung, Jean-Pierre Léaud, Nathalie Richard, Antoine Basler, Nathalie Boutefeu, Bulle Ogier.
Français (1 h 38).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

LE JARDIN
de Martin Sulik,
avec Roman Luknar, Zuzana Sulajova, Marian Labuda, Jana Svandova.
Franco-slovaque (1 h 40).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) ; L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

JE N'EN FERAI PAS UN DRAME
de Dodine Herry,
avec Philippine Leroy Beaulieu, Julian Benedikt, Wolfgang Wimmer, Bernard Schmidt, Patricia Herry.
Français, noir et blanc (57 mn).
Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

LOS ANGELES 2013 (*)
de John Carpenter,
avec Kurt Russell, Steve Buscemi, Stacy Keach, Peter Fonda, George Corraface, Cliff Robertson.
Américain (1 h 41).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10). VF : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LA MÉMOIRE EST-ELLE SOLUBLE DANS L'EAU ?
de Charles Najman,
avec Solange Najman, Jean-Chrétien Sibertin Blanc, Henia Goldzajder, Salka Rosenberg, Hélène Alembik, Simon Fenigjstein.
Français (1 h 35).
14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14).

MICROCOSMOS, LE PEUPLE DE L'HERBE
de Claude Nuridsany et Marie Perennou,
Français (1 h 15).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; L'Arlequin, dolby, 6e (01-45-44-28-80 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

PO DI SANGUI
de Flora Gomes,
avec Ramiro Naka, Edna Evora, Adama Kouyate, Bia Gomes, Dadu Cissé, Dulcenia Bidjanque.
Franco-guinéen-portugais-tunisien (1 h 30).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).

LA PROMESSE
de Jean-Pierre et Luc Dardenne,
avec Olivier Gourmet, Jérémie Renier, Assita Ouedraogo, Rasmane Ouedraogo.
Belge (1 h 33).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LA RENCONTRE
d'Alain Cavalier,
Français (1 h 15).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

ROME DÉSOLÉE
de Vincent Dieutre,
Français (1 h 10).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

RONDE DE FLICS À PÉKIN
de Ning Ying,
avec Li Zhanho, Wang Liangui, Zhao Zhiming, Liu Yingshu.
Chinois (1 h 42).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

SALUT COUSIN !
de Merzak Allouache,
avec Gad Elmaleh, Mess Hattou, Magaly Berdy, Ann Gisel Glass, Jean Benguigui, Xavier Maly.
Franco-algérien-belge-luxembourgeois (1 h 43).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

LA SERVANTE AIMANTE
de Jean Douchet,
avec Catherine Hiegel, Jean-Yves Dubois, Alain Pralon, Claire Vernet, Nicolas Silberg.
Français (2 h 46).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

WALK THE WALK
de Robert Kramer,
avec Jacques Martial, Laure Duthilleul, Betsabée Haas, Eliane Boisgard, Jacqueline Bronner, Aline Pailler.
Français (1 h 12).
14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

REPRISES

L'ASSASSIN HABITE AU 21
d'Henri-Georges Clouzot,
avec Suzy Delair, Huguette Vivier, Pierre Fresnay, Jean Tissier, Noël Roquevert, Pierre Larquey.
Français, 1942, noir et blanc (1 h 24).
Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60 ; réservation : 01-40-30-20-10).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

Nomination d'un médiateur dans le dossier fiscal des journalistes

LE GOUVERNEMENT A CHARGÉ JACQUES BONNET, président de la 1re chambre à la Cour des comptes, d'*« étudier les moyens pratiques permettant de mettre en œuvre un mécanisme de compensation financière »* pour les journalistes pénalisés par le projet de suppression de l'abattement fiscal de 30 %. Ce mécanisme, dont le principe a été adopté par les députés, concerne *« les journalistes qui verraient augmenter leur impôt sur le revenu du fait de la réforme votée par le Parlement »*, a indiqué le ministère de la culture en charge de la communication.

Philippe Douste-Blazy et Alain Lamassoure, respectivement ministre de la culture et ministre délégué au budget, ont demandé à M. Bonnet de rendre les conclusions de son étude lundi 9 décembre, la veille de l'examen par le Sénat de ce projet, et date choisie par les syndicats de journalistes pour se mobiliser contre la suppression de l'abattement de 30 % (*Le Monde* du 3 décembre). M. Bonnet devra mener son étude *« en concertation permanente avec les parties intéressées et étudier les méthodes de suivi de la bonne application du système susceptibles d'être retenues »*. Ses premières conclusions devront être *« suffisamment précises pour permettre de fixer le montant des crédits nécessaires, et, le cas échéant, de fournir une base juridique au dispositif retenu »*

DÉPÊCHES

■ **PRESSE :** *Le Télégramme de Brest et de l'Ouest* **est paru mardi 3 décembre** avec douze pages en quadrichromie, grâce à la mise en fonction de sa nouvelle rotative Wifag, permettant à la couleur de faire son entrée dans le quotidien de Morlaix. La couleur apparaît dans les deux pages départementales et en « une » de la locale, ainsi que dans les pages sport et dans la carte météo par satellite fournie quotidiennement. *Le Télégramme de Brest*, diffusé prinicipalement dans le Finistère, puis dans le Morbihan et les Côtes d'Armor, a enregistré une diffusion totale moyenne de 196 053 exemplaires par jour, en progression de 2,32 % pendant les douze mois précédents.

■ **TÉLÉVISION : La chaîne culturelle franco-allemande Arte** a signé, lundi 2 décembre, un accord de coopération avec la télévision publique polonaise TVP. Cet accord d'un an prévoit la réalisation de quatre coproductions et d'au moins une soirée thématique, financées à parts égales par les deux télévisions, qui échangeront aussi programmes et services. La Pologne est le quatrième pays européen avec lequel un accord de ce genre a été signé, après la Belgique, la Suisse et l'Espagne.

■ **AUDIENCE : France 3, avec 21,5 % de parts de marché** du 25 novembre au 1er décembre *« dépasse pour la première fois les 20 % »* de part d'audience hebdomadaire, a annoncé la direction de la chaîne. Elle précise que *« cinq jours sur sept, la part d'audience quotidienne de France 3 dépasse les 20 % avec un record de 26,3 % dimanche 1er décembre »*, jour de la retransmission de la finale de la Coupe Davis.

Jean-Paul Cluzel devrait prendre la tête de l'audiovisuel extérieur

Le PDG de RFI va être chargé par le gouvernement de la création d'un pôle public pouvant concurrencer les chaînes anglo-saxonnes

LE PDG de Radio France internationale (RFI), Jean-Paul Cluzel, devrait prendre la direction d'une société regroupant l'ensemble de l'audiovisuel extérieur, dont le gouvernement achève la réorganisation. Une réunion interministérielle consacrée au sujet devrait regrouper, mardi 3 décembre, autour du premier ministre, Alain Juppé, les ministres des affaires étrangères, Hervé de Charette, de l'économie, Jean Arthuis, et de la culture, Philippe Douste-Blazy.

L'ensemble repose sur deux pôles : la radio et la télévision. La réorganisation des activités de radio a eu lieu en septembre, avec l'alliance entre RFI et Radio Monte-Carlo - Moyen-Orient, dont Jean-Paul Cluzel a pris la présidence (*Le Monde* du 26 septembre et du 20 novembre).

La réorganisation du pôle télévision était plus délicate. En juillet 1995, la chaîne francophone internationale, TV5, se rapprochait de Canal France international (CFI), sorte de banque audiovisuelle des programmes français destinée essentiellement à l'Afrique. Ce rapprochement constituait la première étape d'un processus, officialisé en novembre 1995, de restructuration des activités audiovisuelles publiques extérieures. TV5 et CFI permettent à des programmes français d'être diffusés dans le monde. Le pôle télévision sera contrôlé par l'Etat à 51 %, le reste étant détenu par les chaînes publiques, et principalement France Télévision. Les deux pôles devraient avoir chacun un directeur.

Le choix de Jean-Paul Cluzel, un proche du premier ministre (ils furent notamment condisciples à l'ENA), était attendu depuis plusieurs semaines, même si le PDG de France-Télévision, Xavier Gouyou Beauchamp, fut longtemps favori. Il prévoyait la création d'un pôle télévision centré sur France-Télévision. Le traitement de l'affaire des sans-papiers de l'église Saint-Bernard et de la rentrée sociale dans les journaux de France 2 aurait fortement irrité le premier ministre, qui aurait alors déclaré : *« On ne va tout de même pas confier l'audiovisuel extérieur à une rédaction pourrie »* (*Le Monde* du 6 novembre).

Jean-Paul Cluzel a été nommé PDG de RFI en novembre 1995. Enarque, inspecteur des finances, âgé de quarante-neuf ans, il a dirigé le cabinet de Bernard Bosson au ministère des affaires européennes, de 1986 à 1988, puis l'Opéra de Paris de 1992 à 1995.

Son premier chantier sera la mise en place d'une chaîne d'information internationale. *« Je pense à une BBC World à la française, adossée à des services publics, plutôt qu'à une télévision de type CNN. Il est important que l'image et la voix de ce pays puissent exister ailleurs »*, soulignait le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, dans *Le Monde* du 31 octobre. Cette chaîne comprendrait un journal international mais aussi des programmes et des magazines venus des différentes chaînes publiques ou privées. Une manière de préserver la diffusion des programmes français à l'international, défendue par les exportateurs de programmes réunis au sein de TV France International.

Alain Salles

Remous au « Figaro-Magazine »

YVES DE CHAISEMARTIN, PDG de la Socpresse, a rencontré la hiérarchie de la rédaction du *Figaro-Magazine*, mardi 3 décembre, afin d'expliquer qu'il n'y *« avait pas de divergence politique »* avec le directeur de la rédaction du titre, Patrice de Plunkett, en poste depuis 1990 (*Le Monde* daté 1er-2 décembre). Il devait aussi confirmer la nomination aux fonctions de directeur artistique du magazine de Joël Pradines, précédemment à *Top Santé*.

En revanche, M. de Chaisemartin a refusé de confirmer le départ de Patrice de Plunkett, comme le nom de son successeur hypothétique qui serait un journaliste venu de *L'Express*. *« Patrice de Plunkett est en place, il faut d'abord régler la question »*, confiait un responsable de la Socpresse.

Selon des salariés du *Figaro-Magazine*, Patrice de Plunkett a rencontré Jean-Marie Burn, un ancien du groupe Prisma-Presse qu'Yves de Chaisemartin a récemment nommé au poste de directeur général et d'éditeur des trois magazines du *Figaro* (*Figaro-Magazine*, *Figaro-Madame* et *TV-Magazine*). M. de Plunkett se verrait reprocher la baisse de la diffusion du *Figaro-Magazine* – 523 105 exemplaires de diffusion totale payée en 1995, contre 642 803 en 1991 –, ainsi que celle de ses recettes publicitaires.

Il y a deux ans, Robert Hersant était revenu aux commandes de son groupe avec l'intention de le reprendre en main. Il s'était installé au siège du *Figaro-Magazine*, dans l'ancien bureau de Louis Pauwels, pour s'occuper notamment du magazine, dont la relance était déjà jugée nécessaire (*Le Monde* du 25 juin 1994). En remplaçant Patrice de Plunkett, l'objectif d'Yves de Chaisemartin serait que *« le magazine tire* Le Figaro *vers le haut et non vers le bas, comme c'est le cas »*, selon un directeur du groupe Hersant. Mais le successeur de M. de Plunkett pourrait n'avoir que le titre de rédacteur en chef, la direction de la rédaction serait alors confiée à Franz-Olivier Giesbert, déjà à la tête du *Figaro*.

Yves-Marie Labé

MARDI 3 DÉCEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Côte Ouest. Feuilleton. L'esprit de communauté.
15.30 Côte Ouest. Feuilleton. Les solutions.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.35 Karine et Ari. Série. Sabine contre-attaque.
18.10 Le Rebelle. Série. Billy.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour, Tiercé.

20.50

TELS PÈRES, TELLE FILLE
Film d'Emile Ardolino (1990, 110 min). 722628
La petite fille de Trois hommes et un bébé *(remake américain lourdaud de* Trois hommes et un couffin, *de Coline Serreau) doit partir pour l'Angleterre avec sa mère.*

22.40

▶ LE MONDE DE LÉA
Magazine présenté par Paul Amar : L'attribution des HLM ; Le scandale des syndics ; Les petits porteurs (100 min). 1853628
0.20 Sport : karting. Spécial Karting à Bercy.
0.55 et 1.35, 2.40, 3.45, 4.45 TF 1 nuit.
1.10 Reportages. Les petites ambassades d'Henri Chambon (rediff., 25 min). 9889013
1.45 et 2.50, 5.15 Histoires naturelles. Documentaire. Insolites (rediff.). 3.55 Les Aventures du jeune Patrick Pacard. Série. [2/6] (rediff.). 4.55 Musique. Concert (20 min).

France 2

12.10 et 17.20, 22.30 Un livre, des livres. *Bonheur d'enfance*, de Christian Signol.
12.20 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
13.00 Journal.
13.50 Derrick. Série. Le dernier voyage.
14.50 Le Renard. Série. A la vie, à la mort.
16.00 et 4.40 La Chance aux chansons. [2/3].
16.50 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 C'est cool ! Série.
17.55 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit les petits.
19.25 et 2.10 Studio Gabriel. Invités : Miguel Bosé, Agnès Soral.
20.00 Journal, A Cheval, Météo.

20.55

PAS DE PROBLÈME ■ ■
Film de Georges Lautner, avec Miou-Miou, Jean Lefebvre (1974, 95 min). 7511116
22.40 Les films qui seront le lendemain dans les salles de cinéma. Magazine.

22.50

TARATATA
Divertissement présenté par Alexandra Kazan. Spécial duos. Céline Dion et Brian Adams ; Noa et Florent Pagny ; Joe Cocker et Patrick Bruel ; Simply Red et Coolio ; Alain Souchon et les Innocents ; Tear for Fears et John Lennon ; Pow Wow et Big Soul ; Maurane et Pascal Obispo ; Sting et Youssou N'Dour ; East 17 et Ophélie Winter (70 min). 725715
0.00 Journal, Bourse, Météo.
0.20 Le Cercle de minuit. Magazine. Spécial Truffaut (80 min). 1147723
1.40 Histoires courtes. Court métrage. Werewere Liking - L'utopie mise en scène. 2.40 Patagonie force 10. Documentaire. 3.35 24 heures d'info. 3.45 Météo. 3.50 La Compète. Ankorium 250. 4.15Chip et Charly.

France 3

12.10 Le 12-13 de l'information.
13.30 Keno. Jeu.
13.35 Parole d'Expert ! Invité : Jean-Marc Thibault.
14.30 Le Quart d'heure de Faut pas rêver.
14.48 Magazine du Sénat.
14.58 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la *télé*.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *L'île noire*, d'Hergé.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LA CARTE AUX TRÉSORS
Jeu présenté par Sylvain Augier (115 min). 718425
Ce deuxième Spécial La Carte aux Trésors *nous fait survoler la région des Baux-de-Provence.*
22.45 Journal, Météo.

23.10

COULEUR PAYS
Programme des treize télévisions régionales en décrochage (90 min). 2894406
0.40 Saga-Cités. Magazine. Loin des clichés. (Rediff., 30 min). 4719926
1.10 Sidamag (rediff., 25 min). *Journée mondiale de lutte contre le sida.*
1.35 Capitaine Furillo. Série. A pleine bouche.
2.25 Musique graffiti. Magazine. Musique de chambre. Sonate en mi mineur opus 38 pour violoncelle et piano de Brahms, par Laetitia (violoncelle) et Nadia (piano) Himo (20 min).

La Cinquième

12.00 Atout savoir. Invitée : Laure Adler. 12.30 Les Jardins ouvriers. 12.55 Attention santé. 13.00 Chercheurs d'aventures. 13.30 Demain les jeunes. 14.00 Les Parcs nationaux du Far West (rediff.). 15.00 L'Aventure des sciences (rediff.). 15.55 La Cinquième : c'est à vous (rediff.). 16.00 Merveilles de l'univers. 16.30 La Magie du climat. 17.00 Jeunesse. Cellulo ; 17.30 Alf. 17.50 Musée d'Orsay : 1848-1914. 1860 : l'apogée du Second Empire. 18.00 Histoire personnelle de la littérature française. 18.15 L'Œuf de Colomb. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Don Quichotte. Dessin animé. [2/39] Don Quichotte armé chevalier.
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Dominique Bromberger. Les handicapés.
20.00 Archimède. Et si les aveugles pouvaient à nouveau voir ? ; quand le hardware devient wetware (30 min). 7135
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : LA COMÉDIE-FRANÇAISE OU L'AMOUR JOUÉ
Documentaire de Frederick Wiseman (223 min). 80479816
Ce long documentaire, tourné avec une équipe réduite, sans dialogue, sans commentaire, et « écrit sur le banc de montage » après l'enregistrement de kilomètres d'images, porte sur une maison de théâtre, une institution unique au monde : La Comédie-Française.
Le réalisateur américain Frederick Wiseman est un spécialiste de l'observation au quotidien de la société, qu'il analyse, depuis trente ans, à travers des institutions de tout ordre.
0.20 L'amour est à réinventer. Une nuit ordinaire. Court métrage de Jean-Claude Guiguet avec Philippe Graziano, Emmanuel Bolève (5 min). 1142807
0.25 Tarzan, l'homme-singe. Film américain de W.S. Van Dyke, d'après Edgar Rice Burroughs avec Johnny Weissmuller, Maureen O'Sullivan (1932, v.f. colorisée, 100 min). 2637487
Arte propose ce film magique en version (française) colorisée. Inacceptable. Rediff. du dimanche 1er décembre.
2.05 John. Court métrage de Roberto Garzelli avec Hans Meyer, Alexandra Stewart (1992, rediff., 19 min). 6255177

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. Série. [1/2] Réceptions.
13.25 Haute protection. Téléfilm de Sam Pilsbury, avec Donna Mills (95 min). 9235593
15.00 Drôles de dames. Série.
16.55 Télé casting. Magazine.
17.10 et 3.40 Faites comme chez vous. Invité : Philippe Corti.
18.00 Mission impossible, vingt ans après. Série. Le fléau.
19.00 Code quantum. Série. L'enfer du disco.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer. Un rôle sur mesure.
20.35 E = M 6 junior. Magazine. L'archéologie sous-marine.

20.55

DOCTEUR QUINN
Série, avec Jane Seymour (105 min). 9100393
Peur ancestrale. *Une jeune femme peintre séjourne à Colorado Springs.*
Une seule nation. *Un soldat est blessé accidentellement par un jeune Indien.*

22.40

LE SILENCE DE LA HAINE
Téléfilm (©) de Linda Otto, avec Bonnie Bedelia, Rip Torn (95 min). 2107628
Une mère accumule les peines de prison car elle refuse le droit de visite qu'a reconnu la justice à son ex-mari. Elle l'accuse d'exercer des sévices sur leur fille. Adaptation d'une histoire authentique.
0.15 Zone interdite. Magazine (rediff.).
2.05 Culture pub. Magazine (rediff.). 2.35 Best of 100 % français. Sélection des meilleurs clips français. 4.25 Hot forme. Magazine (rediff.). 4.50 Jazz 6. Magazine (rediff., 55 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille. Magazine.
13.35 Le Confessionnal ■ ■ Film de Robert Lepage (1995, 95 min). 2948357
15.10 Le Vrai Journal (rediff.).
16.00 Au Petit Marguery ■ Film de Laurent Bénégui (1994, 90 min). 24854
17.25 Cyberculture. L'amour virtuel (rediff.).
17.55 Sacrés dragons. Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.35 Nulle part ailleurs. Magazine. Invité : Edouard Zarifian ; Afro-Celt Sound System.

20.20

FOOTBALL
En direct. Match retour du 3e tour de la Coupe de l'UEFA : Hambourg - Monaco ; 20.30 Coup d'envoi ; A la mi-temps, le journal du foot (130 min). 30911884

22.30

FOOTBALL
En différé. Match retour du 3e tour de la Coupe de l'UEFA : Newcastle - Metz (119 min). 27154
0.30 et 2.05 L'amour est à réinventer. Court métrage.
● Le Monde daté jeudi 5.
0.35 Easy Rider ■ Film de Dennis Hopper (1969, v.o., 90 min). 2388758
2.10 Don't Drink the Water (Nuits de Chine). Téléfilm de Woody Allen, avec Woody Allen (90 min). 9152297 *Téléfilm de Woody Allen réalisé d'après sa pièce.*

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Plantu. Le blanc et le noir [2/5].
20.30 Archipel médecine. Les industries de la santé.
21.32 Rencontres d'Averroès. Penser la Méditerranée des deux rives : La Méditerranée, le mur ou le port ? (2).
22.40 Les Nuits Magnétiques. Entrée de secours.
0.05 Du jour au lendemain. Jean Roudaut (Les Dents de Bérénice). 0.48 Musique : Les Cinglés du music-hall. Hot Trio Ray Mc Kinley. 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.) Le Rythme et la Raison : Brian Eno ; 2.01 Miroir du comédien, par Claude Santelli, avec Roland Bertin ; 2.59 ACR : Music for Player Piano. Conon Nancarrow ; 5.34 La Cérémonie des hommages, dramatique de Yedwart Ingey, avec Yvonne Clech, Philippe Rouleau.

France-Musique

20.00 Concert. En direct de la Cité de la Musique, par le Quatuor Brodsky, Anne-Sofie von Otter, mezzo-soprano. Œuvres de Grainger : British Waterside ; The Sprig of Thyme ; Died for Love, The Power of Love. Sculthorpe : Island Dreaming pour mezzo-soprano et quatuor à cordes ; Britten : Trois divertimenti pour quatuor à cordes ; Costello : Three Distracted Women pour mezzo-soprano et quatuor à cordes (création mondiale) ; Œuvres de Stravinsky, Respighi.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Moss, Damase et Ligeti.
23.07 Atout chœur. Extraits du concert donné le 16 octobre à l'église de Notre-Dame-du-Travail à Paris, par le Chœur de Radio-France, dir. Eric Ericson. Œuvres de Ligeti, Pärt, Reger.
0.00 Des notes sur la guitare. Œuvres de Barrios, Piazzola. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le Quatuor Juilliard. Quatuor n° 9, de Beethoven ; Quintette pour piano et cordes, de Dvorak ; Symphonie n° 5, de Schubert, par l'Orchestre du festival de Malboro, dir. Pablo Casals ; Quintette pour flûte et cordes, de Kuhlau.
22.30 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Bach, Copland, Gerschwin, Barber, Sibelius. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Journal (France 2).
20.40 ▶ Chronique d'un génocide annoncé. De Danièle Lacourse et Ivan Patry. [1/3] Le sang coulait comme une rivière. [2/3] Nous avons fait preuve de lâcheté. [3/3] Nous nous sentons trahis.
23.45 Viva. Tours de Suisse, tours de chants.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Ici et là-bas.
21.30 C'était hier. L'Afrique des convulsions.
22.30 New York, des vies au bord du gouffre.
23.25 La Ville de corail.
0.20 Pakatakan (60 min).

Paris Première

20.00 et 23.40 20 h Paris Première. Invité : Richard Anconina.
21.00 Jean-Edern's Club.
21.55 et 1.50 Le J.T.S.
22.30 Antonia et Jane ■ Film de Beeban Kidron (1991, v.o., 70 min). 98565067
0.35 Top Flop.
1.05 Stars en stock. Burt Lancaster.
2.15 Kiri Te Kanawa. Concert enregistré au Royal Albert Hall à Londres en 1994, dir. Stephen Barlow et André Previn. (120 min). 71343907

France Supervision

20.30 Une chambre en ville ■ ■ Film de Jacques Demy (1982, 90 min). 59575088
22.00 Quatuor à cordes si bémol de Mozart. Concert (50 min). 74290883
22.50 Capoeira, bel horizon.
23.45 La Nuit de l'imaginaire irlandais du festival interceltique de Lorient.

Ciné Cinéfil

20.30 La Madelon ■ Film de Jean Boyer (1955, N., 90 min). 5198715
22.00 Le Casse-cou ■ Film de Malcom St Clair (1937, N., v.o., 60 min). 2358690
23.00 Pleins feux sur l'assassin ■ Film de Georges Franju (1960, N., 95 min). 45555425

Ciné Cinémas

20.30 Fantôme d'amour ■ ■ Film de Dino Risi (1980, 95 min). 3823154
22.05 Gorilles dans la brume ■ Film de Michael Apted (1988, v.o., 125 min). 92485425
0.10 Mr and Mrs Bridge ■ Film de James Ivory (1990, 125 min). 84533487

Série Club

20.20 Flipper le dauphin. A Job for Sandy.
20.45 Série club : le Club.
20.50 Les Champions. Le poison.
21.40 et 0.40 Panique aux Caraïbes. Anagramme.
22.30 et 2.30 Sherlock Holmes. Le violon fantôme.
23.00 Toutes griffes dehors. Dans le vent.
23.50 Quincy. Le tueur nocturne.

Canal Jimmy

21.00 Friends. Celui qui n'apprécie pas certains mariages.
21.25 Le Fugitif. La dernière oasis.
22.15 Chronique de la route.
22.20 Automobiles : Buick.
23.10 V.R.5. Retrouvailles.
23.55 Earth 2. [2/2] La morganite.
0.40 Mister Gun. L'idole.
1.05 La Puissance et la Gloire. Les pionniers.

Eurosport

17.50 Football. En direct d'Espagne. Championnat du monde FIFA (match en salle) (85 min). 1333118
19.15 Motors.
20.00 Tennis. En direct. Coupe du Grand Chelem à Munich (Allemagne) (120 min). 118609
22.00 Football.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 La Joyeuse Revenante. Film de Frank Perry (1987, 100 min), avec Shelley Long. *Comédie.*
22.10 Le Vol du Phénix. Film de Robert Aldrich (1965, 130 min), avec James Stewart. *Aventures.*

TMC

20.35 Le Cerf-volant du bout du monde. Film de Roger Pigaut (1958, 80 min), avec Patrick de Bardine. *Aventures.*

TSR

20.35 Opération Shakespeare. Film de Penny Marshall (1993, 130 min), avec Danny De Vito. *Comédie.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Granados et Delgado, une injustice expéditive

Condamnés pour un attentat anti-franquiste qu'il n'ont pas commis, deux anarchistes espagnols sont exécutés. Plus de 30 ans après, les véritables auteurs avouent. Enquête dans « Les Mercredis de l'histoire »

« JE NE SUIS PAS SÛRE de connaître exactement la vraie histoire de mon père... Je n'ai que des bribes, je ne connais pas l'histoire totale », dit Maria Granados au début de *Granados et Delgado, un crime légal*, le documentaire de Lala Goma et Xavier Montanya coproduit par La Sept, Arte, Point du jour et Ovideo TV. Maria Granados est restée dans l'incertitude pendant trente-trois ans. En août 1963 – elle a cinq ans –, elle comprend que son père, Francisco Granados, est mort, parce que des enfants de son quartier lui demandent s'il a été pendu ou fusillé, mais sa mère, écrasée de douleur, refuse de parler. Dix ans plus tard, son grand-père lui révèle que son père a commis un attentat contre le général Franco, avec un autre homme nommé Delgado, et que tous deux ont été torturés et exécutés.

Aujourd'hui, la jeune femme sait. Parce que des hommes à la conscience trop lourde ont fini par parler et que d'autres ont patiemment reconstitué ce drame oublié, la vérité ne fait plus de doute. Mais elle a les accents d'une terrible méprise. Comme ils l'ont affirmé jusqu'à leur dernier souffle, avant de mourir garrotés, les deux militants anarchistes Francisco Granados (27 ans) et Joaquin Delgado (29 ans) étaient innocents du crime (deux attentats à la bombe commis le 29 juillet 1963, à Madrid) pour lequel ils ont été exécutés par la justice franquiste, le 17 août, dans une Europe démobilisée pour cause de vacances.



Cette vérité, seule une poignée de dirigeants anti-franquistes la connaissaient. Mais enfermés dans un mortel dilemme, ils avaient choisi de se taire. Il aura fallu attendre mars 1994 pour que deux vieux anarchistes, Antonio Martin et Sergio Hernandez, se décident à briser le silence et à révéler, face à la caméra, ce terrible secret : les auteurs des attentats que Granados et Delgado ont payé de leurs vies, c'étaient eux. S'ils parlent aujourd'hui c'est *« pour que le monde sache »*. Pour innocenter leurs camarades et rétablir l'Histoire.

C'est cet aveu tardif et imprévu, dix-neuf ans après la mort du général Franco, qui sert de point de départ à l'enquête. Un travail riche en témoignages, tant du côté des anarchistes espagnols exilés en France que de celui des policiers, des juges et même des bourreaux du régime franquiste. Puisant largement dans les archives du tribunal militaire qui avait jugé et condamné les deux anarchistes, les auteurs reconstituent les journées qui ont précédé leur arrestation et une toile de fond faite de complots et de répression.

Au-delà de sa dimension tragique, le cas de Granados, envoyé à Madrid pour y préparer un attentat contre Franco, est révélateur du manque de moyens et des divisions du mouvement anarchiste face à la cohésion de l'appareil policier franquiste. Notamment en matière de communication. C'est ainsi que pas moins de deux personnes, Robert Arino, puis Joaquin Delgado, seront dépêchées à Madrid depuis Paris pour informer Granados de changements de programme. La suite sera une succession de rendez-vous manqués, de contretemps et d'incertitudes.

L'enquête donne la parole à un membre des Jeunesses libertaires, Jacinto Guerrero Lucas, que l'on retrouvera, dans les années 80, au cœur de la coopération policière franco-espagnole dans la lutte contre l'ETA. Selon Octavio Alberola, un dirigeant anarchiste responsable de l'opération Granados, et Robert Arino, Guerrero Lucas aurait joué un rôle dans toute cette affaire. Lui jure que non. On reste d'autant plus perplexe devant pareille controverse que le général Eduardo Blanco, ancien chef des services de renseignements franquistes, affirme que l'arrestation de Granados et Delgado n'était sans doute pas due à un hasard. Innocents, torturés et mis à mort, Granados et Delgado auraient-ils été aussi trahis ? Certains le pensent. Si c'est vrai, ce secret-là reste bien gardé.

Roland-Pierre Paringaux

★ « Les Mercredis de l'histoire » : Granados et Delgado, un crime légal, Arte, mercredi 4 décembre, à 20 h 45.

Les parapluies de Belgrade

par Agathe Logeart

DANS LE FROID, la neige, la pluie glacée dont on voit filer les gouttes dans le halo des lampadaires, nimbée de la lumière orangée des feux de Bengale, la foule immense de Belgrade défile, chaque jour, depuis quinze jours déjà. La ville est noyée d'une marée de parapluies, qui fait à ces manifestations incessantes, obstinées, une carapace soyeuse et fragile. Filmées depuis le haut des immeubles, les images sont tout bonnement magnifiques. C'est de la beauté à l'état pur.

Indistincts, des slogans montent de la rue. Ici ou là, on voit des mains qui se tendent et font le V de la victoire. Les gens sourient, chantent. Monté sur le toit d'une voiture, un micro à la main, un homme s'adresse à la foule. On n'entend pas ce qu'il dit. Le voir est presque suffisant, tant ces scènes paraissaient inimaginables il y a si peu de temps. Belgrade est dans la rue, chaque jour depuis deux semaines déjà, avec une obstination que l'on devine presque joyeuse. Prise du vertige de son audace, la foule se réchauffe à son nombre immense, cent mille manifestants, nous dit-on, pour une ville qui en compte un million.

Au-delà du prétexte, l'annulation des élections municipales récemment remportées par l'opposition, on sent bien qu'il se passe ici tout autre chose. Ce qui souffle là, et qu'on n'imaginait pas possible, brise l'image glacée, haineuse, que l'on conservait de la capitale de Slobodan Milosevic. Quelque chose se brise dans les certitudes bétonnées des années durant, au fil sanglant de la guerre de Bosnie. Les gens marchent, et marchent encore, jour après jour. Et, même si le pouvoir menace de leur barrer la route, il se dégage de cette foule une telle force, un tel espoir, une telle volonté (fût-elle disparate) de secouer le carcan qu'on lui impose, que l'on en reste bouche bée. Bêtement sans doute, car on est ici et non là-bas, on s'interroge : pourquoi ne sont-ils pas descendus dans la rue plus tôt ? Pourquoi n'avoir pas défié ce pouvoir au temps maudit de la purification ethnique ? Etait-ce l'engourdissement de la peur ? On ne sait pas. Peu de choses nous sont expliquées de ce sursaut si tardif. Mais on sent bien que quelque chose est en train de se fissurer, là, sous nos yeux.

Pour le moment pacifiques, des soldats ou des policiers casqués bordent le défilé. Les cheveux poudrés de neige, de toutes jeunes filles s'approchent d'eux. Elles portent des œillets roses à la main. Elles tendent les fleurs aux hommes en uniforme, qui n'osent pas les saisir, mais leur renvoient leurs sourires. L'une des jeunes filles glisse sa fleur dans la boutonnière de l'homme casqué. L'autre parvient à la coincer à l'intérieur d'un bouclier. Des jeunes filles, des soldats, des fleurs : on a déjà vu ces images de fraternisation, tant de fois, dans le passé, quand les pouvoirs tétanisés laissaient faire jusqu'au moment où la contestation leur devenait insupportable... Juste avant de faire donner les chars, et d'écraser les fleurs dans l'eau boueuse des caniveaux...

MERCREDI 4 DÉCEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour.
14.30 Côte ouest. Feuilleton. Le mensonge.
15.35 Super Club Dorothée. En direct de Bercy. Les années fac ; Conan l'aventurier ; Power Rangers ; Salut les Musclés ; Le hit 99.
17.35 Karine et Ari. Série. L'anniversaire de papa.
18.10 Le Rebelle. Série. Le rugissement du lion.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour.

20.20

FOOTBALL
En direct. Ligue des Champions (6e journée) : A.J. Auxerre - Glasgow Rangers ; 21.15, Mi-temps et météo ; 21.30, 2e période ; 22.25, Extraits, analyses et résultats des autres rencontres (225 min). 88188758

0.05

EX LIBRIS
Magazine présenté par Patrick Poivre d'Arvor. Vivement Noël ! Invités : Daniel Picouly (Vivement Noël), Alexandre Jardin (Cybermaman), Sylvie Delassus (Fées et Princes charmants), Geneviève Brisac (Week-end de chasse à la mère), Myriam Baran (Maman-Singe - Les singes capucins au service des handicapés), Agnès Desarthe (Je ne t'aime pas, Paulus) (65 min). 7703037
1.10 Ushuaïa, le magazine de l'extrême. Magazine. L'anneau de feu (60 min). 1101327

2.10 et 3.50, 4.50 TF 1 nuit. 2.20 Cas de divorce. Série. Auber contre Auber (rediff.). 2.55 et 5.15 Histoires naturelles. (rediff.). 4.00 Les Aventures du jeune Patrick Pacard. Série. [3/6] (rediff.). 5.00 Musique. (15 min).

France 2

12.20 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
13.00 Journal.
13.50 Derrick. Série. L'ange gardien.
14.50 Le Renard. Série. Deux cercueils.
15.55 et 4.40 La Chance aux chansons. [3/3].
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.30 C'est cool ! Série. Epreuves.
18.00 Hartley, cœurs à vif. Série.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit les petits. Un petit roudoudou pour Titine.
19.25 et 1.55 Studio Gabriel. Invitée : Michèle Mercier.
19.55 et 20.50 Tirage du Loto.
20.00 Journal, A Cheval, Météo.

20.55

▶ LE CRABE SUR LA BANQUETTE ARRIÈRE
Téléfilm de Jean-Pierre Vergnes, avec Macha Méril (105 min). 7418704
Le cancer entre dans la vie d'une femme. D'après le livre d'Elisabeth Gille.

22.40

ÇA SE DISCUTE
Magazine. Troubles de la parole : comment vivre avec (110 min). 1724162
0.30 Journal, Bourse, Météo.
0.45 Le Cercle de minuit. Littérature érotique. Invités : Philippe Sollers ; Catherine Millot ; Alphonse Boudard ; Claire Veniden ; Françoise Rey ; Marie L. ; Olivier Salson (70 min). 3327872

2.30 Emissions religieuses. 3.30 24 heures d'info. 3.45 Outremers.

France 3

12.10 Le 12-13 de l'information.
13.30 Keno. Jeu.
13.35 Les Minikeums.
14.30 Y'a pire ailleurs.
14.58 Questions au gouvernement.
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier. Magazine (rediff.).
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *La Grande Encyclopédie des enfants.*
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

▶ LA MARCHE DU SIÈCLE
Magazine présenté par Jean-Marie Cavada. Rocard-Sarkozy : le face-à-face. Invitée : Elisabeth Schemla (110 min). 597988
22.40 Journal, Météo.

23.15

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Documentaire de Bernard Queysanne et Jérôme Garcin. François Nourissier (45 min). 993452
0.00 Libre court. Court métrage de Marc Davin. Leberman (10 min). 67940
0.10 Les Quatre Dromadaires. Magazine. Le maître des singes (rediff., 50 min). 8485196
1.00 Capitaine Furillo. Série. D'une pierre deux coups.

1.50 Musique graffiti. Magazine. Ballade nº 1 opus 28 de Chopin, par Hélène Sim, piano (15 min).

La Cinquième

12.00 Mag 5 (rediff.). 12.30 Va savoir. La casse du siècle (rediff.). 12.55 Attention santé. Spécial juniors : le mal de dos des adolescents. 13.00 Antarctica : tourisme. 13.30 Demain le monde. 14.00 L'Esprit du sport. Invité : Franz Beckenbauer (rediff.). 15.00 Expert en requins [2/3].
16.00 Mission secrète Téléfilm de Tony Flatt. *Dans la collection* Les Grands Détectives (60 min). 23162
17.00 Jeunesse. Cellulo ; 17.30 Alf. 18.30 Le Monde des animaux. Nos amis à plumes : le calao bicorne.

Arte

19.00 Don Quichotte. Dessin animé. [3/39] Les livres ensorcelants.
19.30 7 1/2. Magazine. *La spoliation des biens juifs.* Les studios de cinéma mythiques : les studios de Babelsberg à Berlin.
20.00 Les Géants des mers. Documentaire d'Al Giddings [1/2] (30 min). 9655 *Les baleines à bosse.*
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : GRANADOS ET DELGADO, UN CRIME LÉGAL
Documentaire (1996, 50 min). 77471452
Une contre-enquête menée trente ans après l'exécution de deux anarchistes accusés d'avoir commis des attentats contre Franco. Les vrais coupables passent aux aveux.
● Lire ci-dessus.

21.45

MUSICA : OMBRES ET LUMIÈRES
Un portrait du compositeur Joaquin Rodrigo. Documentaire de Larry Weinstein (1994, 80 min). 3715549
22.55 *Le Concerto d'Aranjuez.* Concerto pour guitare et orchestre de Joaquin Rodrigo. Avec Pepe Romero, guitare, et The Academy of St. Martin in the Fields, dir. Sir N. Marriner (25 min). 438655
23.20 *L'Amiral Canaris (Canaris)* ■ ■ Film d'Alfred Weidenmann, avec O.E. Hasse (1954, N., v.o., 110 min). 2447159
1.10 L'amour est à réinventer. Tout n'est pas en noir. Court métrage de Philippe Faucon avec Moussy (5 min). 78588292
● *Le Monde* daté jeudi 5.

1.15 Canicule. Téléfilm d'Idit Shechori, avec Michal Vered (rediff., 90 min). 9367056

M 6

12.20 La Petite Maison dans la prairie. Série. [1/2] Le fils.
13.15 M 6 kid. Vous êtes au théâtre ; Kidimot : chahuter. The Mask ; Creepy Crawlers ; Les Rock amis...
16.50 Hit dance. Magazine.
17.10 et 1.10 Faites comme chez vous. Invité : Florent Pagny.
18.00 Mission impossible, vingt ans après. Série. Le masque.
19.00 Code Quantum. Série. Retour vers un futur.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer.
20.35 Ecolo 6. Magazine.

20.50

L'EMPRISE DES SENS
Téléfilm (o) de Harry Winer, avec Barbara Hershey, Jane Alexander [1 et 2/2] (200 min). 46333920
Invité à une surprise-partie par une camarade de lycée, un jeune homme tombe amoureux fou de la mère de celle-ci. Quelques jours plus tard, il devient son amant. Très influençable, il se laisse persuader par sa maîtresse de la nécessité de se débarrasser d'un mari devenu, d'après elle, trop violent. Par l'intermédiaire d'un ami, il contacte un tueur professionnel...
0.10 Secrets de femmes. Magazine (□). La privée (30 min). 63292
0.40 Best of pop-rock.

2.30 Turbo. Magazine (rediff.). 2.55 Sous le signe de l'eau. Documentaire. 3.20 Les Derniers Plongeurs d'éponges. Documentaire. 3.55 E = M 6. Magazine (rediff.). 4.20 Culture rock. Magazine (rediff., 50 min).

Canal +

▶ *En clair jusqu'à 13.35*
12.30 La Grande Famille.
13.35 Les Superstars du catch.
16.05 *Strict minimum.* Téléfilm de Paul Unwin, avec Eamon Roland (50 min). 7735013
17.00 Football américain. Green Bay Packers-Chicago Bears.
17.55 Sacrés Dragons !
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.35 Nulle part ailleurs. Spécial Transmusicales de Rennes. Invités : Etienne Daho, Denis Lavant, Didier Sandre, Boo Yaa Tribe.
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00

MILLIARDAIRE MALGRÉ LUI
Film d'Andrew Bergman, avec Nicolas Cage, Bridget Fonda (1994, 100 min). 1996636
Comédie sucrée, moralement très correcte, sauvée de l'insignifiance par les interprètes.
22.40 Flash d'information.

22.45

LA CITÉ DES ENFANTS PERDUS ■ ■
Film de Jean-Pierre Jeunet et Marc Caro, avec Ron Perlman (1995, 109 min). 2201549
0.35 L'amour est à réinventer. Court métrage.
0.40 Le Journal du cinéma. *Quentin Tarantino* (45 min). 8643495
1.25 The Rocky Horror Picture Show ■ Film de Jim Sharman (1975, v.o., 97 min). 96201327

Radio

France-Culture

20.00 *Le Rythme et la Raison.* Plantu. Le lent et le rapide [3/5].
20.30 *Antipodes.*
21.32 Correspondances.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. *Histoire de la photographie au* Canada. La photographie de 1970 à 1980.
22.40 *Les Nuits magnétiques.*

0.05 Du jour au lendemain. Frédéric Boyer (Dieu, le sexe et nous). 0.48 Musique : Les Cinglés du music-hall. Journée du jeudi 5 avril 1945 : Jazz-Club Mystery Hot Band. 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.). Le Rythme et la Raison : Brian Eno ; 2.01 Le Bon Plaisir de... *Claude Lanzmann* ; 5.04 Les Chemins de la connaissance : une voix venue d'Anatolie ; 6.32 Agora.

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 5 octobre au théâtre du Châtelet, par le Los Angeles Philharmonic New Music Group, dir. Esa-Pekka Salonen. Œuvres de Stucky : Boston Fancies, Kalpainen : Concerto pour clarinette et orchestre op. 38 Carpe diem ! ; Salonen : *Floof* ; Schoenberg : Symphonie de chambre nº 1 op. 9.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Naon, Holliger, Moss.
23.07 Musicales comédies. George Gershwin, Ira Gershwin : Lady, be good ! (livret de Guy Bolton et Fred Thompson), version restaurée et enregistrée en 1992.

0.00 Jazz vivant. Concert de Jam Session de la Communauté des radios publiques de langue française de Montréal avec les solistes des orchestres de Manuel Rocheman, Frédéric Alarie, Mauricio Bionda et Aka Moon. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. La soprano Vasiljka Jezovzek, Palto Andreas Scholl, le ténor James Taylor, la basse Peter Kooy et le Collegium Vocale sous la direction de P. Herreweghe : cantates de Bach.

22.20 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Zemlinski. 0.00 Les Nuits de Radio-Classiques.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Faut pas rêver.
21.00 Autant savoir (RTBF du 16/10/96).
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Bons baisers d'Amérique.
23.30 Savoir plus (France 2 du 31/08/96).
0.30 Soir 3 (France 3).
22.55 Ici et là-bas.
23.55 C'était hier. L'Afrique des convulsions.
0.50 New York, des vies au bord du gouffre (60 min).

Planète

20.35 ▶ Carlo Goldoni - Giorgio Strehler. Le théâtre de la poésie.
21.30 Togo : éclaircies après l'orage.
22.00 Les Ailes de France.

Paris Première

21.00 Paris modes.
21.55 et 1.55 Le J.T.S.
22.25 Show Alex Métayer. Enregistré au théâtre des Amandiers en 1980.
23.20 A bout portant. Alex Métayer.
1.05 Aux arts et caetera. Dix bougies pour Orsay. Invité : Didier Lockwood.
2.20 Sarah Vaughan. Concert. Enregistré au festival de jazz à Montréal en 1983 (60 min). 54977105

France Supervision

20.30 Trait pour trait.
20.55 La Légende des sciences.
21.50 Performances d'acteurs.
23.00 Du côté de chez nous.
0.05 Quatuor à cordes si bémol de Mozart (50 min). 76198921

Ciné Cinéfil

20.30 The Great Barrier ■ Film de Milton Rosmer et Geoffrey Barkas (1937, N., v.o., 82 min). 82431810
21.50 La Dame de Shanghai ■ ■ ■ Film d'Orson Welles (1947, N., 90 min). 2716655
23.20 Le Roman d'un jeune homme pauvre ■ Film d'Abel Gance (1935, N., 95 min). 23117075

Ciné Cinémas

20.30 Singles ■ Film de Cameron Crowe (1992, 95 min). 3527926
22.05 I... comme Icare ■ ■ Film d'Henri Verneuil (1979, 125 min). 92389297

Série Club

20.20 Flipper le dauphin. L'amerrissage forcé.
20.45 Le Club.
20.50 Flash. Le secret de Raspoutine.
21.40 et 0.45 Panique aux Caraïbes. Mort d'un pêcheur.
22.30 et 2.30 Sherlock Holmes. La légende de la tour.
23.00 Les Champions. Le poison.
23.50 Quincy. Protégeons nos enfants.
1.35 Hong-Kong Connection. Protection rapprochée (55 min).

Canal Jimmy

20.30 V.R.5. Retrouvailles.
21.15 Quatre en un.
21.45 *Mister Gun.* L'idole.
22.10 Chronique de mon canapé.
22.15 Seinfeld. Une histoire à la gomme.
22.40 Friends.
23.05 Fawlty Towers. Gourmet Night (30 min).

Eurosport

17.50 Football. En direct d'Espagne. Championnat du monde FIFA (match en salle) (85 min). 9374605
19.30 Motors.
20.00 Tennis. En direct. Coupe du Grand Chelem à Munich (Allemagne) (180 min). 778075
22.00 Basket-ball En direct. Olympia Ljubljana-Asvel (30 min). 130891

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.15 Le Mystère Von Bulow. Film de Barbet Schroeder (1990, 115 min), avec Jeremy Irons. *Comédie dramatique.*

RTL 9

22.20 Un matin rouge. Film de Jean-Jacques Aublanc (1981, 85 min), avec Claude Rich. *Drame.*

TMC

22.40 Toni. *Film de Jean Renoir (1935, 90 min)*, avec Charles Blavette. *Drame psychologique.*

TSR

21.00 Goldfinger. Film de Guy Hamilton (1964, 120 min), avec Sean Connery. *Espionnage.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble *sont publiés chaque* semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial *pour les sourds et les* malentendants.

Le Monde
MERCREDI 4 DÉCEMBRE 1996

Le diagnostic

par Pierre Georges

C'EST presque un rite, une habitude, sinon une manie. Régulièrement, des confrères étrangers se rendent au chevet de la France alitée. Ils prennent le pouls de cette bizarre contrée. Ils examinent ses humeurs, ses fureurs. Ils sondent son crâne et ses reins. Ils analysent ses états d'âme. Ils comptabilisent ses déboires et problèmes. Et invariablement ou presque, le diagnostic tombe. *« Comment va la France, monsieur ? » « La France est malade, monsieur ! »*

Malade imaginaire ou malade réelle, mais malade. Qu'il soit convenu, une fois pour toutes, que la France, étrange pays affublé d'un étrange peuple lui-même sujet à d'étranges atteintes, est l'homme malade de l'Europe, et prenons régulièrement de ses nouvelles !

Cette fois-ci, elles sont venues de l'hebdomadaire américain *Newsweek*. Du moins de son édition européenne, tant l'on se doute que dans le Middle West profond le lecteur moyen se moque comme d'une guigne de nos bleus au corps et à l'âme. Donc les spécialistes en maladies politiques, et notamment le « professeur » Scott Sullivan, après un long examen et une accumulation d'indices, en sont arrivés à cette conclusion inquiétante d'une France malade de la tête, de sa tête.

Surtitre de *Une* : *« Pourquoi les cerveaux ne suffisent-ils pas ? »* Titre : *« Si Chirac et Juppé sont si intelligents, comment la France est-elle dans cet état ? »* Poser ce genre de questions, c'est habituellement y répondre. *Newsweek* répond donc. Imaginez un pays doté, en théorie, sur le papier, du plus beau, du plus efficient des attelages. Un président *« bulldozer »*. Un premier ministre *« ordinateur »*. Cela devrait marcher, même si l'on peut toujours, dans cette approche métaphorique, se demander, en bon cartésien, si c'est le bulldozer qui pousse l'ordinateur, ou l'ordinateur qui commande au bulldozer.

Cela devrait marcher. Pourtant cela ne marche pas. *« Bulldozer »* et *« ordinateur »* sont dans un bateau et, affirme *Newsweek*, tombent à l'eau. Ils *« coulent ensemble »* dans les sondages. La faute à qui ? L'hebdomadaire ne serait pas loin de conclure que c'est la faute à *« ordinateur »*. Non sur le fond d'ailleurs. Car le premier ministre mène, pour *Newsweek*, la seule politique possible pour un pays ayant *« vécu des décennies au-dessus de ses moyens »*. Mais plutôt sur la forme. Et de faire le décompte des *« gaffes après gaffes »*, des promesses non tenues, de l'arrogance d'apparence et de ton du premier ministre aux airs *« de premier de classe »*. Et d'énoncer, en résumé, cet atroce constat : *« Alain Juppé est parfaitement à même par son talent et sa formation de mener à bien cette politique, mais il s'y prend de manière désastreuse pour l'expliquer aux électeurs français. »*

Voilà notre mal-communicant Amstrad habillé pour l'hiver. Au point que *Newsweek* pose la question : *« Que fait-il là encore ? Tout autre président l'aurait jeté par dessus bord. »* Tout autre que *« Bulldozer »* en effet. *« Mais dans cet océan de difficultés, Chirac a une idée fixe, maintenir le brillant, acerbe et furieusement loyal Juppé (...). »*

Toutes choses que nous autres, au pays de *« bulldozer »* et *« d'ordinateur »*, savions depuis longtemps. Mais entre le savoir et le voir décrit par d'autres, avec une sorte de gourmandise féroce, il y a une marge. Quoi, notre attelage boiterait ? Mais c'est notre attelage, messieurs les Diafoirus !

Le dollar a atteint son plus haut niveau depuis deux ans

La monnaie américaine s'échangeait contre 5,32 francs, mardi matin 3 décembre

LE DOLLAR s'inscrivait en très forte hausse, mardi matin 3 décembre, face aux devises européennes, lors des premières transactions entre banques. Il s'échangeait à 1,5730 mark et 5,3250 francs, ses cours les plus élevés depuis deux ans. Le rebond de la monnaie américaine, favorable aux exportations des entreprises européennes, avait permis, la veille, à la Bourse de Paris, de terminer la séance à son plus haut niveau de l'année (2 318,63 points pour l'indice CAC 40).

La monnaie américaine a bénéficié des déclarations faites, lundi, par deux des principaux responsables de la Bundesbank. Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, Hans Tietmeyer, président de la banque centrale allemande, a expliqué qu'il n'avait *« rien contre »* un billet vert *« un peu plus fort »*. Et son chef économiste, Otmar Issing, a pour sa part estimé qu'à l'approche de la création de la monnaie européenne, le deutschemark pourrait être délaissé par les investisseurs au profit du dollar.

GESTE DE LA BUNDESBANK ?

« Il est possible que des capitaux sortent des dépôts en mark pour se placer sur le dollar », a-t-il déclaré. *« Beaucoup pensent que cela se produira au moment de la phase d'introduction de la monnaie unique européenne, lorsqu'il faudra encore que l'euro se fasse une réputation. »*

Depuis l'appel à une réévaluation du dollar lancé par Valéry Giscard d'Estaing jeudi 21 novembre dans *l'Express*, le billet vert a gagné 26 centimes (+ 5,15 %). Certains analystes estiment qu'il ne s'agit pas là d'une simple coïncidence. *« Le débat sur la dévaluation du franc a augmenté la probabilité d'un assouplissement de la politique monétaire allemande »*, notent les économistes de la banque américaine Salomon Brothers. Sensible aux accusations d'égoïsme formulées en France et afin de ne pas compromettre la construction monétaire européenne, la Bundesbank pourrait choisir, selon ces experts, d'abaisser prochainement ses taux directeurs. Le deuschemark deviendrait alors moins rémunérateur et le dollar serait rendu plus attractif.

La perspective d'un geste de la Bundesbank permettrait d'expliquer la baisse des taux d'intérêt observée en Europe parallèlement à la remontée du dollar. Le rendement des emprunts d'Etat français à dix ans est passé de 5,85 %, jeudi 21 novembre, à 5,60 % mardi dans la matinée.

Cette interprétation est contestée par de nombreux experts qui soulignent au contraire l'agacement croissant que suscite, à Francfort, le débat monétaire en France. Selon ces analystes, les risques de désillusion, pour les investisseurs qui achètent aujourd'hui du dollar en misant sur son appréciation ultérieure, sont donc très élevés.

Pierre-Antoine Delhommais

M. Bayrou n'exclut pas une loi sur le port du foulard à l'école

FRANÇOIS BAYROU relance la polémique sur l'interdiction du port du foulard à l'école. Interrogé, mardi 3 décembre sur RTL, à propos de différentes affaires de jeunes filles voilées à Albertville et tout récemment au lycée Racine, à Paris (*Le Monde* du 3 décembre), le ministre de l'éducation nationale a indiqué : *« Je n'exclus aucune solution, ni réglementaire, ni législative si ces désordres continuaient. »*

Après la publication d'une circulaire intégrée aux règlements intérieur des établissements à la rentrée de 1994, M. Bayrou reconnaît ainsi que la situation est loin d'être réglée. *« La circulaire donne du sens à tous ceux qui ont la responsabilité de l'enseignement, les bases et les arguments nécessaires pour faire respecter dans l'Ecole les principes et les valeurs de République* (...), a-t-il précisé. *Elle a déjà beaucoup fait pour que le nombre de ces affaires diminuent. »*

François Bayrou en a profité pour préciser son interprétation du port du voile. *« Un peuple de citoyens ne peut pas se former en acceptant les signes de l'intégrisme ou de la discrimination entre les hommes et les femmes*, estime-t-il. *Ce n'est pas l'islam qui est en jeu, ce sont simplement les dérives que nous essayons d'éviter pour que la France continue à se former. »* Le ministre a également mis en cause le vice-président du Conseil d'Etat, Renaud Denoix de Saint-Marc. Lorsque ce dernier *« dit que le foulard islamique n'est pas un signe intégriste, c'est une opinion qu'il traduit, ce n'est pas une jurisprudence »*, a-t-il affirmé.

JURISPRUDENCE

Or, la semaine dernière encore, le Conseil d'Etat a dans plusieurs arrêts rappelé une jurisprudence constante : le foulard *« ne saurait être regardé comme un signe (...) dont le port constituerait dans tous les cas un acte de pression ou de prosélytisme »* (*Le Monde* du 29 novembre). Interrogé par *Le Monde*, mardi 3 décembre, M. Denoix de Saint-Marc a indiqué qu'il ne souhaitait pas s'exprimer *« ni polémiquer avec M. Bayrou »*. Au Conseil d'Etat, on observe simplement que si les chefs d'établissement veulent maîtriser les problèmes liés au port du foulard, ils en ont tous les moyens juridiques.

Dans plusieurs entretiens à la presse, le vice-président du Conseil d'Etat n'avait fait que rappeler la jurisprudence établie depuis 1989. Dans *La Croix* du 7 novembre, M. Denoix de Saint-Marc avait estimé que trop de décisions d'exclusion avaient été prises pour des questions d'opposition de principe au foulard et non en raison *« de troubles apportés à la marche de l'école »*.

Par ailleurs, au lycée Racine, à Paris, la jeune lycéenne qui se refuse à ôter son voile a été contrainte de s'inscrire au Centre national d'enseignement à distance (CNED) dans les disciplines de philosophie, de lettres et de mathématiques, dont les professeurs ont refusé d'assurer leur enseignement en sa présence. En revanche, elle devrait suivre une scolarité *« normale »* dans les autres disciplines. Mardi matin, indique-t-on à la direction de l'académie de Paris, elle ne s'est pas présentée au cours de philosophie.

Cette mesure *« transitoire »* contrevient aux arrêts récents du tribunal administratif et pourrait constituer un précédent pour les autres établissements confrontés à la même situation.

Michel Delberghe et Béatrice Gurrey

Flammarion licencie François Bourin

LA DIRECTION des éditions Flammarion a fait connaître sa décision de démettre de ses fonctions François Bourin, cinquante-deux ans, entré depuis seulement onze mois dans l'entreprise, où il dirigeait le département de littérature générale, en remplacement de Françoise Verny. Il avait été averti, vendredi 29 novembre, de cette *« suppression de poste »*. Chez Flammarion, on laisse aussi entendre que *« la greffe n'avait pas pris »*. *« En onze mois, aucun éditeur n'a le temps d'imprimer sa marque »*, réplique François Bourin, ajoutant n'avoir jamais encouru *« aucun reproche significatif »*. Il quitte Flammarion avant d'avoir pu faire signer un contrat liant à la maison sa mère Jeanne Bourin, romancière à succès.
François Bourin a déjà expérimenté une situation identique : appelé à la tête des éditions Julliard en 1993 après avoir fondé sa propre maison, il en avait été licencié deux ans après, en avril 1995.

■ **MUSIQUE : Alain Durel, actuellement directeur du Théâtre des Champs-Elysées**, devrait être nommé directeur de l'Opéra national de Lyon. Il remplacerait, en septembre 1998, Jean-Pierre Brossmann, qui prendra, à cette date, la direction du Théâtre du Châtelet à Paris.

Jean Picq offre sa démission de secrétaire général de la défense

NOMMÉ en juillet 1995, Jean Picq a offert sa démission de son poste de secrétaire général de la défense nationale (SGDN) et demandé à réintégrer son corps d'origine, la Cour des comptes. C'est le secrétaire général adjoint de la défense nationale, le contre-amiral Jean Moulin, qui, sans indiquer le nom du successeur, a annoncé, lundi 2 décembre, le départ de M. Picq.

Depuis un an, M. Picq, ancien collaborateur de Jacques Chirac à l'hôtel Matignon et auteur d'un rapport sur la réforme de l'Etat où il préconisait des solutions radicales (*Le Monde* du 26 août 1994), a soumis le SGDN à une profonde réorganisation, visant à recentrer ses activités sur la préparation des arbitrages du chef de l'Etat dans la défense et sur la coordination interministérielle.

Le SGDN a diminué ses effectifs de moitié (passés de 503 à 236 civils et militaires), en transférant son centre des transmissions gouvernementales (180 agents) au ministère de la défense et, accessoirement, en remettant d'autres fonctionnaires ou contractuels à la disposition de leurs ministères d'origine.

M. Picq a présenté, pour 1997, un budget de l'ordre de 140 millions de francs, en réduction de 30 % par rapport à celui de 1996. L'accent a été mis, au sein de cette structure allégée, sur le rôle d'expertise du SGDN, au travers d'équipes pluridisciplinaires moins hiérarchisées, plus décloisonnées et incitées à faire de la prospective.

Cinq « pôles » d'analyses ont été créés : les affaires internationales et stratégiques ; les relations entre la défense et la nation, avec une réflexion sur le projet de nouveau service national à laquelle dix-sept administrations ont participé ; les technologies et les transferts sensibles avec, notamment, l'examen des dossiers de ventes de fournitures militaires par une commission interministérielle spécialisée ; l'économie de défense, avec l'élaboration de la programmation militaire 1997-2002 et ses effets sur les restructurations industrielles ; enfin, les affaires juridiques et européennes, « pôle » véritablement nouveau de la réforme du SGDN.

Dans l'esprit de M. Picq, le SGDN devait avoir pour ambition de jouer, dans le domaine de la défense, un rôle analogue à celui du secrétariat général du gouvernement dans les autres affaires. Cette refonte de fond a bousculé, voire indisposé, des personnels du SGDN, soit qu'ils aient été priés de se défaire de leurs habitudes passées, soit qu'ils aient dû quitter assez brutalement leurs fonctions.

Jacques Isnard

Concours d'expression sur le Japon

COMME CHAQUE ANNÉE, trois concours d'expression sur le Japon sont organisés par l'International Business Communications Council (IBCC), qui représente les industries automobile, électrique et électronique nippones. Destinés aux lycéens et étudiants apprenant le japonais ainsi qu'aux élèves de grandes écoles, ils sont dotés des prix suivants : six voyages au Japon pour les lauréats des concours étudiants et un cadeau d'une valeur de 3 000 F pour les lauréats lycéens. Ils sont patronnés par les ministères des affaires étrangères, de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et par l'ambassade du Japon en France.

Sont également partenaires de cette initiative qui a pour objet de mieux faire connaître le Japon aux jeunes Français : l'ambassade de France au Japon, la Conférence des grandes écoles, l'Inalco, la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, le Centre japonais du commerce extérieur, l'ESCP, les compagnies aériennes ANA et JAL, les chaînes de télévision France 2 et NHK et les quotidiens *Asahi* et *Le Monde*.

Les demandes d'inscription doivent être adressées à IRM Europe, 174, boulevard Haussmann, 75008 Paris, tél : 01-45-62-92-35 ; date limite des inscriptions, le 31 janvier 1997.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 3 décembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20674,70	−1,64	+4,05
Honk Kong index	13517,60	+0,92	+35,20

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 02/12	Var. en % 29/11	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2318,63	+0,13	+23,86
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	1840,84	+0,38	+20,33
Milan MIB 30	1115	+1,46	+19,76
Francfort Dax 30	2854,44	+0,31	+26,64
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	1540,57	+0,39	+5,69
Madrid Ibex 35	404,18	+0,97	+26,27
Amsterdam CBS	425,40	+1,24	+32,31

Tirage du *Monde* daté mardi 3 décembre 1996 : 505 470 exemplaires